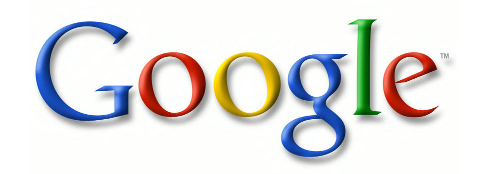
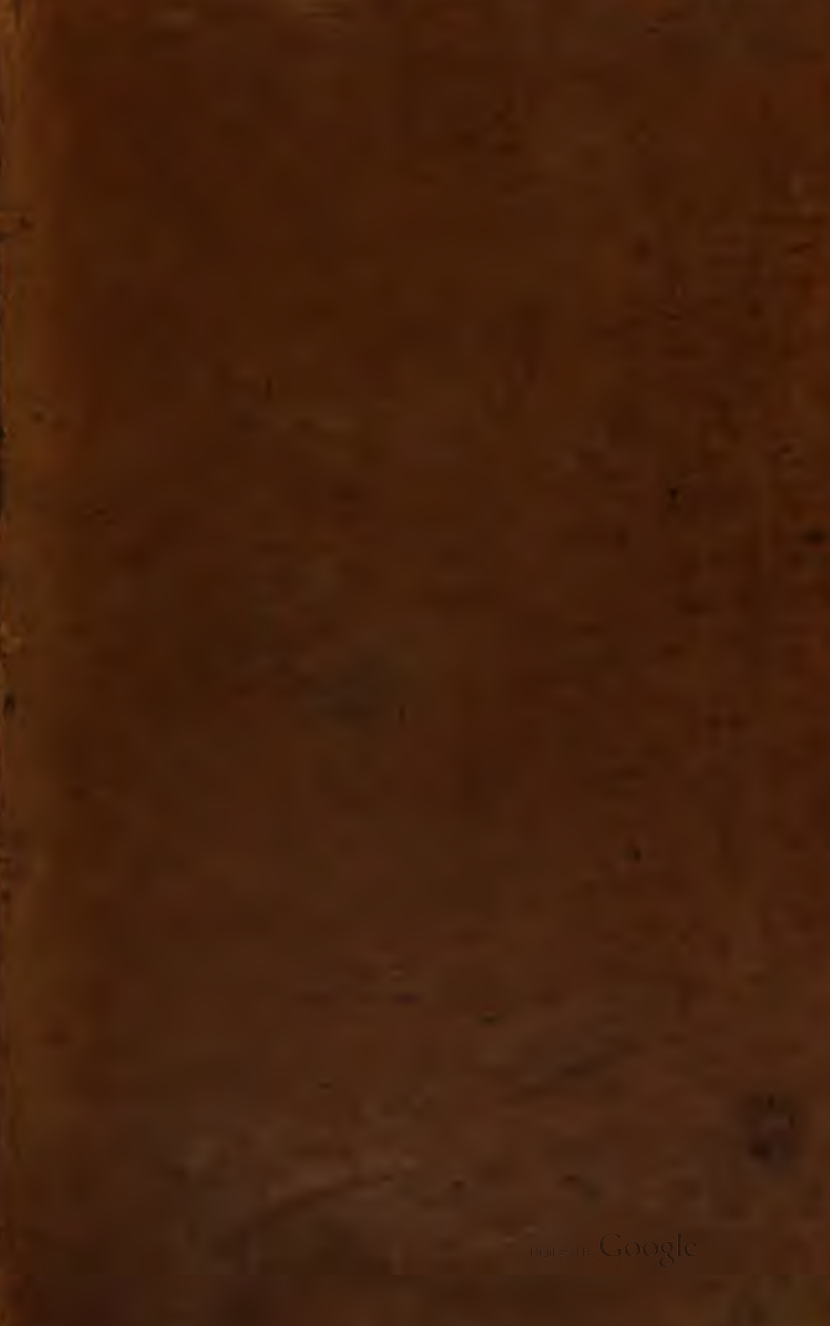
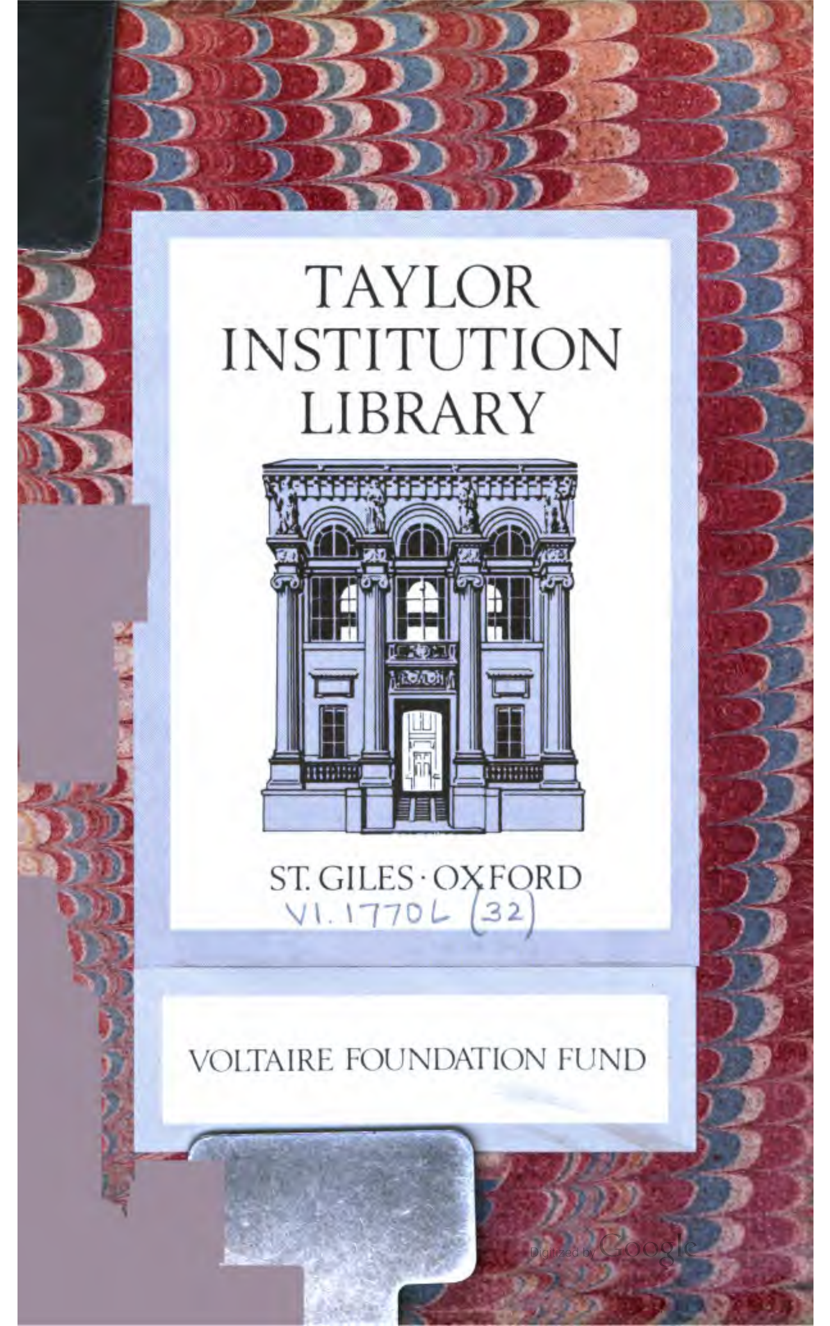





TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY
ST. GILES · OXFORD
VI. 1770L (32)
VOLTAIRE FOUNDATION FUND
Digitized by Google



COLLECTION COMPLETTE DES ŒUVRES DE Mr. DE VOLTAIRE.



TOME TRENTE-DEUXIEME.

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE,

PAR

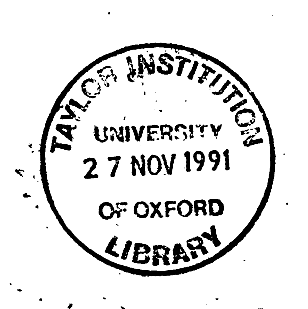
MR. DE VOLTAIRE.

TOME ONZIEME.



A LONDRES.

M. D. CCLXXIII.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
27 NOV 1991
OF OXFORD
LIBRARY

TABLE

DES PIÉCES CONTENUES dans ce Volume.

Fin de la table.

MÉLANGES

MÉLANGES
DE
LITTÉRATURE.

LETTRE
SUR
LES INCONVÉNIENS ATACHÉS A LA LITTÉRATURE (a).

VOtre vocation, mon cher *le Fèvre*, eſt trop bien marquée pour y réſiſter. Il faut que l'abeille faſſe de la cire, que le ver à ſoie file, que monſieur de *Réaumur* les diſſèque, & que vous les chantiez. Vous ſerez poëte

(a) Cette lettre paraît écrite en 1732, car en ce tems l'auteur avait pris chez lui ce jeune homme, nommé monſieur *le Fèvre*, à qui elle eſt adreſſée. On dit qu'il promettait beaucoup, qu'il était très ſavant, & faiſait bien des vers: il mourut la même année.

& homme de lettres, moins parce que vous le voulez, que parce que la nature l'a voulu. Mais vous vous trompez beaucoup, en imaginant que la tranquilité sera votre partage. La carière des lettres, & surtout celle du génie, est plus épineuse que celle de la fortune. Si vous avez le malheur d'être médiocre, ce que je ne crois pas, voila des remords pour la vie. Si vous réussissez, voila des ennemis; vous marchez sur le bord d'un abîme, entre le mépris & la haine.

Mais quoi, me direz-vous, me haïr, me persécuter, parce que j'aurai fait un bon poëme, une piéce de théâtre aplaudie, ou écrit une histoire avec succès, ou cherché à m'éclairer & à instruire les autres?

Oui, mon ami, voila de quoi vous rendre malheureux à jamais. Je supose que vous ayez fait un bon ouvrage, imaginez-vous qu'il vous faudra quiter le repos de votre cabinet pour soliciter l'examinateur. Si votre manière de penser n'est pas la sienne, s'il n'est pas l'ami de vos amis, s'il est celui de votre rival, s'il est votre rival lui-même, il vous est plus dificile d'obtenir un privilège, qu'à un homme qui n'a point la protection des femmes d'avoir un emploi dans les finances. Enfin après un an de refus & de négociations votre ouvrage s'imprime; c'est alors qu'il faut, ou assoupir les *cerbères* de la littérature, ou les faire aboyer en votre faveur. Il y a toujours trois ou quatre gazettes littéraires en France, & autant en Hollande;

ce ſont des factions diférentes. Les libraires de ces journaux ont intérêt qu'ils ſoient ſatyriques ; ceux qui y travaillent ſervent aiſément l'avarice du libraire & la malignité du public. Vous cherchez à faire ſonner ces trompettes de la renommée ; vous courtiſez les écrivains, les protecteurs, les abbés, les docteurs, les colporteurs ; tous vos ſoins n'empêchent pas que quelque journaliſte ne vous déchire. Vous lui répondez ; il réplique ; vous avez un procès par écrit devant le public, qui condamne les deux parties au ridicule.

C'eſt bien pis ; ſi vous compoſez pour le théâtre, vous commencez par comparaître devant l'aréopage de vingt comédiens, gens dont la profeſſion, quoiqu'utile & agréable, eſt cependant flétrie par l'injuſte, mais irévocable cruauté du public. Ce malheureux aviliſſement où ils ſont les irite ; ils trouvent en vous un client, & ils vous prodiguent tout le mépris dont ils ſont couverts. Vous atendez d'eux votre première ſentence ; ils vous jugent ; ils ſe chargent enfin de votre piéce. Il ne faut plus qu'un mauvais plaiſant dans le parterre pour la faire tomber. Réuſſit-elle ? la farce qu'on apelle *italienne*, celle de la foire, vous parodient ; vingt libelles vous prouvent que vous n'avez pas dû réuſſir. Des ſavans qui entendent mal le grec, & qui ne liſent point ce qu'on fait en français, vous dédaignent, ou afectent de vous dédaigner.

Vous portez en tremblant votre livre à une dame de la cour, elle le donne à une femme de chambre qui en fait des papillotes, & le laquais galonné qui porte la livrée du luxe insulte à votre habit qui est la livrée de l'indigence.

Enfin je veux que la réputation de vos ouvrages ait forcé l'envie à dire quelquefois que vous n'êtes pas sans mérite ; voila tout ce que vous pouvez atendre de votre vivant ; mais qu'elle s'en venge bien en vous persécutant ! On vous impute des libelles que vous n'avez pas même lus, des vers que vous méprisez, des sentimens que vous n'avez point. Il faut être d'un parti, ou bien tous les partis se réunissent contre vous.

Il y a dans Paris un grand nombre de petites sociétés, où préside toujours quelque femme, qui dans le déclin de sa beauté fait briller l'aurore de son esprit. Un ou deux hommes de lettres sont les premiers ministres de ce petit royaume. Si vous négligez d'être au rang des courtisans, vous êtes dans celui des ennemis, & on vous écrase. Cependant malgré votre mérite vous vieillissez dans l'oprobre & dans la misère. Les places destinées aux gens de lettres sont données à l'intrigue, non au talent. Ce sera un précepteur, qui par le moyen de la mère de son élève emportera un poste que vous n'oserez pas seulement regarder. Le parasite d'un courtisan vous enlévera l'emploi auquel vous êtes propre.

Que le hazard vous amène dans une compagnie, où il se trouvera quelqu'un de ces auteurs réprouvés du public, ou de ces demi-savans, qui n'ont pas même assez de mérite pour être de médiocres auteurs, mais qui aura quelque place, ou qui sera intrus dans quelque corps; vous sentirez, par la supériorité qu'il affectera sur vous, que vous êtes justement dans le dernier degré du genre-humain.

Au bout de quarante ans de travail, vous vous résolvez à chercher par les cabales ce qu'on ne donne jamais au mérite seul; vous vous intriguez comme les autres pour entrer dans l'académie française, & pour aller prononcer d'une voix cassée à votre réception un compliment, qui le lendemain sera oublié pour jamais. Cette académie française est l'objet secret des vœux de tous les gens de lettres; c'est une maîtresse contre laquelle ils font des chansons & des épigrammes, jusqu'à ce qu'ils ayent obtenu ses faveurs, & qu'ils négligent dès qu'ils en ont la possession.

Il n'est pas étonnant qu'ils désirent d'entrer dans un corps où il y a toujours du mérite; & dont ils espèrent, quoiqu'assez vainement, d'être protégés. Mais vous me demanderez pourquoi ils en disent tous tant de mal, jusqu'à ce qu'ils y soient admis? & pourquoi le public, qui respecte assez l'académie des sciences, ménage si peu l'académie française? C'est que les travaux de l'académie française sont exposés aux yeux du grand nombre, & les autres sont voilés. Chaque Français croit

ſavoir la langue & ſe pique d'avoir du goût, mais il ne ſe pique pas d'être phyſicien. Les mathématiques ſeront toujours pour la nation en général une eſpèce de myſtère & par conſéquent quelque choſe de reſpectable. Des équations algébriques ne donnent de priſe ni à l'épigramme, ni à la chanſon, ni à l'envie; mais on juge durement ces énormes recueils de vers médiocres, de complimens, de harangues, & ces éloges qui ſont quelquefois auſſi faux que l'éloquence avec laquelle on les débite. On eſt fâché de voir la deviſe de l'*immortalité* à la tête de tant de déclamations, qui n'annoncent rien d'éternel que l'oubli auquel elles ſont condamnées.

Il eſt très certain que l'académie françaiſe pourait ſervir à fixer le goût de la nation. Il n'y a qu'à lire ſes remarques ſur le *Cid*; la jalouſie du cardinal de *Richelieu* a produit au moins ce bon éfet. Quelques ouvrages dans ce genre feraient d'une utilité ſenſible. On les demande depuis cent années au ſeul corps dont ils puiſſent émaner avec fruit & bienſéance. On ſe plaint que la moitié des académiciens ſoit compoſée de ſeigneurs qui n'aſſiſtent jamais aux aſſemblées, & que dans l'autre moitié il ſe trouve à peine huit ou neuf gens de lettres qui ſoient aſſidus. L'académie eſt ſouvent négligée par ſes propres membres. Cependant à peine un des quarante a-t-il rendu les derniers ſoupirs que dix concurens ſe préſentent; un évêché n'eſt pas plus brigué; on court en poſte à Verſailles; on fait

parler toutes les femmes; on fait agir tous les intriguans; on fait mouvoir tous les reſſorts; des haines violentes ſont ſouvent le fruit de ces démarches; la principale origine de ces horribles couplets, qui ont perdu à jamais le célèbre & malheureux *Rouſſeau*, vient de ce qu'il manqua la place qu'il briguait à l'académie. Obtenez-vous cette préférence ſur vos rivaux? votre bonheur n'eſt bientôt qu'un fantôme; eſſuyez-vous un refus? votre afliction eſt réelle. On pourait mettre ſur la tombe de preſque tous les gens de lettres:

Ci gît au bord de l'Hippocrène,
Un mortel longtems abuſé.
Pour vivre pauvre & mépriſé,
Il ſe donna bien de la peine.

Quel eſt le but de ce long ſermon que je vous fais? eſt-ce de vous détourner de la route de la littérature? Non. Je ne m'opoſe point ainſi à la deſtinée; je vous exhorte ſeulement à la patience.



SUR LA FABLE.

Quelques rigoriſtes, plus ſévères que ſages, ont voulu proſcrire depuis peu l'ancienne mythologie, comme un recueil de contes puériles indignes de la gravité reconnue de nos mœurs. Il ſerait triſte pourtant de brûler *Ovide*, *Homère*, *Héſiode*, & toutes nos belles tapiſſeries, & nos tableaux, & nos opéra : beaucoup de fables après tout ſont plus philoſophiques que ces meſſieurs ne ſont philoſophes. S'ils font grace aux contes familiers d'*Eſope*, pourquoi faire main-baſſe ſur ces fables ſublimes qui ont été reſpectées du genre-humain, dont elles ont fait l'inſtruction ? Elles ſont mêlées de beaucoup d'inſipidités, car quelle choſe eſt ſans mélange ? Mais tous les ſiécles adopteront la boëte de *Pandore*, au fond de laquelle ſe trouve la conſolation du genre-humain ; les deux tonneaux de *Jupiter* qui verſent ſans ceſſe le bien & le mal ; la nue embraſſée par *Ixion*, emblême & châtiment d'un ambitieux, & la mort de *Narciſſe* qui eſt la punition de l'amour-propre. Y a-t-il rien de plus ſublime que *Minerve*, la divinité de la ſageſſe, formée dans la tête du maître des dieux ? Y a-t-il rien de plus vrai & de plus agréable que la déeſſe de la beauté, obligée de n'être jamais

ſans les graces? Les déeſſes des arts, toutes filles de *mémoire*, ne nous avertiſſent-elles pas, auſſi-bien que *Locke*, que nous ne pouvons ſans mémoire avoir le moindre jugement, la moindre étincelle d'eſprit? Les fléches de l'*amour*, ſon bandeau, ſon enfance, *Flore* careſſée par *Zéphyre*, &c. ne font-ils pas les emblêmes ſenſibles de la nature entière? Ces fables ont ſurvécu aux religions qui les conſacraient; les temples des dieux d'Egypte, de la Grèce, de Rome, ne ſont plus, & *Ovide* ſubſiſte. On peut détruire les objets de la crédulité, mais non ceux du plaiſir; nous aimerons à jamais ces images vrayes & riantes. *Lucrèce* ne croyait pas à ces dieux de la fable; mais il célébrait la nature ſous le nom de *Vénus*.

Alma Venus cæli ſubter labentia ſigna
Quæ mare navigerum, quæ terras frugiferentes
Concelebras, per te quoniam genus omne animantum
Concipitur: viſitque exortum lumina ſolis; &c.

Tendre Vénus, ame de l'univers,
Par qui tout naît, tout reſpire, & tout aime,
Toi dont les feux brûlent au fond des mers,
Toi qui régis la terre & le ciel même, &c.

Si l'antiquité dans ſes ténèbres s'était bornée à reconnaître la divinité dans ces images, aurait-on beaucoup de reproches à lui faire?

L'ame productrice du monde était adorée par les ſages ; elle gouvernait les mers ſous le nom de *Neptune*, les airs ſous l'emblême de *Junon*, les campagnes ſous celui de *Pan*. Elle était la divinité des armées ſous le nom de *Mars* ; on animait tous ces atributs : *Jupiter* était le ſeul dieu. La chaîne d'or avec laquelle il enlevait les dieux inférieurs & les hommes était une image frapante de l'unité d'un être ſouverain. Le peuple s'y trompait ; mais que nous importe le peuple ?

On demande tous les jours, pourquoi les magiſtrats grecs & romains permettaient qu'on tournât en ridicule ſur le théâtre ces mêmes divinités qu'on adorait dans les temples ? On fait là une ſupoſition fauſſe : on ne ſe moquait point des dieux ſur le théâtre, mais des ſotiſes atribuées à ces dieux par ceux qui avaient corompu l'ancienne mythologie. Les conſuls & les préteurs trouvaient bon qu'on traitât gayement ſur la ſcène l'avanture des deux *Soſies*, mais ils n'auraient pas ſoufert qu'on eût ataqué devant le peuple le culte de *Jupiter* & de *Mercure*. C'eſt ainſi que mille choſes qui paraiſſent contradictoires ne le ſont point. J'ai vu ſur le théâtre d'une nation très ſavante & ſpirituelle des avantures tirées de la *légende dorée* ; dira-t-on pour cela que cette nation permet qu'on inſulte aux objets de la religion ? Il n'eſt pas à craindre qu'on devienne payen pour avoir entendu à Paris l'opéra de *Proſerpine*, ou pour avoir vu à Rome les noces de *Pſyché* peintes dans un pa-

lais du pape par *Raphaël.* La fable forme le goût, & ne rend perſonne idolâtre.

Les belles fables de l'antiquité ont encor ce grand avantage ſur l'hiſtoire, qu'elles préſentent une morale ſenſible : ce ſont des leçons de vertu, & preſque toute l'hiſtoire eſt le ſuccès des crimes. *Jupiter*, dans la fable, deſcend ſur la terre pour punir *Tantale* & *Lycaon*; mais dans l'hiſtoire, nos *Tantales* & nos *Lycaons* ſont les dieux de la terre. *Baucis* & *Philemon* obtiennent que leur cabane ſoit changée en un temple: nos *Baucis* & nos *Philemons* voyent vendre par le collecteur des tailles leurs marmites, que les dieux changent en vaſes d'or dans *Ovide.*

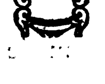
Je ſais combien l'hiſtoire peut nous inſtruire, je ſais combien elle eſt néceſſaire; mais en vérité il faut lui aider beaucoup pour en tirer des règles de conduite. Que ceux qui ne connaiſſent la politique que dans les livres ſe ſouviennent toujours de ces vers de *Corneille :*

Les exemples récens ſufiraient pour m'inſtruire,
Si par l'exemple ſeul on devait ſe conduire;
Mais ſouvent l'un ſe perd où l'autre s'eſt ſauvé,
Et par où l'un périt un autre eſt conſervé.

Henri VIII, tyran de ſes parlemens, de ſes miniſtres, de ſes femmes, des conſciences & des bourſes, vit & meurt paiſible.

Le bon, le brave *Charles I* périt ſur un échafaut. Notre admirable héroïne, *Marguerite d'Anjou*, donne en vain douze batailles en perſonne contre les Anglais, ſujets de ſon mari. *Guillaume III* chaſſe *Jaques II* d'Angleterre ſans donner bataille. Nous avons vu de nos jours la famille impériale de *Perſe* égorgée, & des étrangers ſur ſon trône. Pour qui ne regarde qu'aux événemens, l'hiſtoire ſemble acuſer la providence, & les belles fables morales la juſtifient. Il eſt clair qu'on trouve dans elles l'utile & l'agréable. Ceux qui dans ce monde ne ſont ni l'un ni l'autre crient contre elles. Laiſſons-les dire, & liſons *Homère* & *Ovide*, auſſi-bien que *Tite-Live* & *Rapin-Thoiras*. Le goût donne des préférences; le fanatiſme donne les excluſions.

Tous les arts ſont amis, ainſi qu'ils ſont divins :
Qui veut les ſéparer eſt loin de les connaître.
L'hiſtoire nous aprend ce que ſont les humains,
La fable ce qu'ils doivent être.





SUR LE COMTE DE ROCHESTER ET MONSIEUR WALLER.

TOut le monde connait la réputation du comte de *Rocheſter*. Monſieur de *St. Evremond* en a beaucoup parlé ; mais il ne nous a fait connaître du fameux *Rocheſter* que l'homme de plaiſir, l'homme à bonnes fortunes. Je voudrais faire connaître en lui l'homme de génie, & le grand poëte. Entre autres ouvrages qui brillaient de cette imagination ardente, qui n'apartenait qu'à lui, il a fait quelques ſatyres ſur les mêmes ſujets que notre célèbre *Deſpréaux* avait choiſis. Je ne ſais rien de plus utile pour ſe perfectionner le goût que la comparaiſon des grands génies qui ſe ſont exercés ſur les mêmes matières. Voici comme monſieur *Deſpréaux* parle contre la raiſon humaine dans ſa *ſatyre ſur l'homme*.

Cependant à le voir, plein de vapeurs légères,
Soi-même ſe bercer de ſes propres chimères,

Lui ſeul de la nature eſt la baſe & l'apui,
Et le dixième ciel ne tourne que pour lui.
De tous les animaux il eſt ici le maître;
Qui pourait le nier ? pourſuis-tu : moi peut-être.
Ce maître prétendu, qui leur donne des loix,
Ce roi des animaux, combien a-t-il de rois!

Voici à-peu-près comme s'exprime le comte de *Rocheſter* dans ſa *ſatyre ſur l'homme.* Mais il faut que le lecteur ſe reſſouvienne toujours que ce ſont ici des traductions libres des poëtes anglais, & que la gêne de notre verſification & les bienſéances délicates de notre langue ne peuvent donner l'équivalent de la licence impétueuſe du ſtile anglais.

Cet eſprit que je hais, cet eſprit plein d'erreur,
Ce n'eſt pas ma raiſon, c'eſt la tienne, docteur;
C'eſt la raiſon frivole, inquiète, orgueilleuſe,
Des ſages animaux rivale dédaigneuſe,
Qui croit entr'eux & l'ange ocuper le milieu,
Et penſe être ici-bas l'image de ſon DIEU.
Vil atôme imparfait, qui croit, doute, diſpute,
Rampe, s'élève, tombe, & nie encor ſa chûte,
Qui nous dit, je ſuis libre, en nous montrant ſes fers,
Et dont l'œil trouble & faux croit percer l'univers.
Allez, révérends fous, bienheureux fanatiques,
Compilez bien l'amas de vos riens ſcholaſtiques.

Pères de visions, & d'énigmes sacrés,
Auteurs du labyrinthe où vous vous égarez,
Allez obscurément éclaircir vos mystères,
Et courez dans l'école adorer vos chimères.
Il est d'autres erreurs, il est de ces dévots
Condamnés par eux-mêmes à l'ennui du repos.
Ce mystique encloîtré, fier de son indolence,
Tranquile au sein de DIEU, qu'y peut-il faire? Il pense.
Non, tu ne penses point, tu végètes, tu dors;
Inutile à la terre, & mis au rang des morts,
Ton esprit énervé croupit dans la molesse.
Réveille-toi, sois homme, & sors de ton yvresse.
L'homme est né pour agir, & tu prétens penser!

Que ces idées soient vraies ou fausses, il est toujours certain qu'elles sont exprimées avec une énergie qui fait le poete. Je me garderai bien d'examiner la chose en philosophe, & de quiter ici le pinceau pour le compas: mon unique but dans cette lettre est de faire connaître le génie des poetes anglais, & je vais continuer sur ce ton.

On a beaucoup entendu parler du célèbre *Waller* en France. *La Fontaine*, *St. Evremond* & *Bayle* ont fait son éloge; mais on ne connaît de lui que son nom. Il eut à-peu-près à Londres la même réputation que *Voiture* eut à Paris, & je crois qu'il la méritait mieux. *Voiture* vint dans un tems où l'on

ſortait de la barbarie, & où l'on était encor dans l'ignorance. On voulait avoir de l'eſprit, & on n'en avait point encor. On cherchait des tours au lieu de penſées. Les faux-brillans ſe trouvent plus aiſément que les pierres précieuſes. *Voiture*, né avec un génie frivole & facile, fut le premier qui brilla dans cette aurore de la littérature françaiſe. S'il était venu après les grands-hommes qui ont illuſtré le ſiécle de *Louis XIV*, il aurait été obligé d'avoir plus que de l'eſprit. C'en était aſſez pour l'*hôtel de Rambouillet*, & non pour la poſtérité. *Deſpréaux* le loue; mais c'eſt dans ſes premières ſatyres, c'eſt dans le tems que le goût de *Deſpréaux* n'était pas encor formé; il était jeune, & dans l'âge où l'on juge des hommes par la réputation, & non pas par eux-mêmes. D'ailleurs *Deſpréaux* était ſouvent bien injuſte dans ſes louanges & dans ſes cenſures. Il louait *Ségrais*, que perſonne ne lit; il inſultait *Quinault*, que tout le monde ſait par cœur; & il ne dit rien de *La Fontaine*.

Waller, meilleur que *Voiture*, n'était pas encor parfait. Ses ouvrages galans reſpirent la grace; mais la négligence les fait languir, & ſouvent les penſées fauſſes les défigurent. Les Anglais n'étaient pas encor parvenus de ſon tems à écrire avec corection. Ses ouvrages ſérieux ſont pleins d'une vigueur, qu'on n'atendrait pas de la moleſſe de ſes autres piéces. Il a fait un éloge funèbre de *Cromwell*, qui avec ſes défauts paſſe pour un chef-d'œuvre.

Pour

Pour entendre cet ouvrage, il faut ſavoir que *Cromwell* mourut le jour d'une tempête extraordinaire. La piéce commence ainſi:

Il n'eſt plus, c'en eſt fait, ſoumettons-nous au ſort.
Le ciel a ſignalé ce jour par des tempêtes,
Et la voix du tonnerre éclatant ſur nos têtes
Vient d'annoncer ſa mort.

Par ſes derniers ſoupirs il ébranle cette île,
Cette île que ſon bras fit trembler tant de fois,
Quand dans le cours de ſes exploits
Il briſait la tête des rois,
Et ſoumettait un peuple, à ſon joug ſeul docile.

Mer, tu t'en es troublée; ô mer! tes flots émus
Semblent dire en grondant aux plus lointains rivages,
Que l'éfroi de la terre & ton maître n'eſt plus.
Tel au ciel autrefois s'envola Romulus,
Tel il quita la terre au milieu des orages,
Tel d'un peuple guerrier il reçut les hommages;
Obéi dans ſa vie, à ſa mort adoré,
Son palais fut un temple, &c.

C'eſt à propos de cet éloge de *Cromwell*, que *Waller* fit au roi *Charles II* cette réponſe, qu'on trouve dans le dictionnaire de *Bayle*. Le roi, à qui *Waller* venait, ſelon l'uſage des rois & des poetes, de préſenter une piéce

farcie de louanges, lui reprocha, qu'il avait fait mieux pour Cromwell. *Waller* répondit, *sire, nous autres poëtes, nous réussissons mieux dans les fictions que dans les vérités.* Cette réponse n'était pas si sincère que celle de l'ambassadeur hollandais, qui lorsque le même roi se plaignait que l'on avait moins d'égards pour lui que pour *Cromwell*, répondit: *ah! sire, ce Cromwell était tout autre chose.* Il y a des courtisans même en Angleterre, & *Waller* l'était; mais je ne considère les gens après leur mort que par leurs ouvrages; tout le reste est pour moi anéanti. Je remarque seulement que *Waller*, né à la cour avec soixante mille livres de rente, n'eut jamais ni le sot orgueil, ni la nonchalance d'abandonner son talent. Les comtes de *Dorset* & de *Roscomon*, les deux ducs de *Buckingham*, mylord *Hallifax*, & tant d'autres, n'ont pas cru déroger en devenant de très grands poëtes & d'illustres écrivains. Leurs ouvrages leur font plus d'honneur que leurs noms. Ils ont cultivé les lettres comme s'ils en eussent atendu leurs fortunes. Ils ont de plus rendu les arts respectables aux yeux du peuple, qui en tout a besoin d'être mené par les grands, & qui pourtant se règle moins sur eux en Angleterre, qu'en aucun lieu du monde.

DE PRIOR,

DU

POEME SINGULIER D'HUDIBRAS,

ET

DU DOYEN SWIFT.

ON n'imaginait pas en France que *Prior*, qui vint de la part de la reine *Anne* donner la paix à *Louis XIV* avant que le baron *Bolingbrooke* vînt la signer; on ne devinait pas, dis-je, que ce plénipotentiaire fût un poete. La France paya depuis l'Angleterre en même monnaie; car le cardinal *Dubois* envoya notre *Destouches* à Londres, & il ne passa pas plus pour poete parmi les Anglais que *Prior* parmi les Français. Le plénipotentiaire *Prior* était originairement un garçon cabaretier, que le comte de *Dorset* bon poete lui-même, & un peu yvrogne, rencontra un jour lisant *Horace* sur le banc de la taverne; de même que mylord *Aïla* trouva son garçon jardinier lisant *Newton*. *Aïla* fit du jardinier un grand philosophe, & *Dorset* fit un très agréable poete du cabaretier.

C'est de *Prior* qu'est l'*histoire de l'ame*: cette

hiſtoire eſt la plus naturelle qu'on ait faite jusqu'à préſent de cet être ſi bien ſenti, & ſi mal connu. L'ame eſt d'abord aux extrémités du corps, dans les pieds & dans les mains des enfans, & de-là elle ſe place inſenſiblement au milieu du corps dans l'âge de puberté, enſuite elle monte au cœur, & là elle produit les ſentimens de l'amour & de l'héroïſme: elle s'élève juſqu'à la tête dans un âge plus mûr, elle y raiſonne comme elle peut, & dans la vieilleſſe on ne ſait plus ce qu'elle devient: c'eſt la ſève d'un vieil arbre qui s'évapore & qui ne ſe répare plus. Peut-être cet ouvrage eſt-il trop long: toute plaiſanterie doit être courte, & même le ſérieux devrait bien être court auſſi.

Ce même *Prior* fit un petit poëme ſur la fameuſe bataille d'Hochſtet. Cela ne vaut pas ſon *hiſtoire de l'ame*; il n'y a de bon que cette apoſtrophe à *Boileau*;

Satyrique flateur, toi qui pris tant de peine
Pour chanter que Louis n'a point paſſé le Rhin.

Notre plénipotentiaire finit par paraphraſer en quinze cent vers ces mots atribués à *Salomon*, que *tout eſt vanité*. On en pourait faire quinze mille ſur ce ſujet. Mais malheur à qui dit tout ce qu'il peut dire.

Enfin la reine *Anne* étant morte, le miniſtère ayant changé, la paix que *Prior* avait entamée étant en horreur, *Prior* n'eut de reſſource qu'une édition de ſes œuvres par une

fouscription de son parti; après quoi il mourut en philosophe, comme meurt ou croit mourir tout honnête Anglais.

Je voudrais vous donner aussi quelques idées des poësies de mylord *Roscomon*, de mylord *Dorset*; mais je sens qu'il me faudrait faire un gros livre, & qu'après bien de la peine je ne vous donnerais qu'une idée fort imparfaite de tous ces ouvrages. La poësie est une espèce de musique, il faut l'entendre pour en juger. Quand je vous traduis quelques morceaux de ces poësies étrangères, je vous note imparfaitement leur musique; mais je ne puis exprimer le goût de leur chant.

Il y a surtout un poëme anglais, dificile à vous faire connaître; il s'apelle *Hudibras*. C'est un ouvrage tout comique, & cependant le sujet est la guerre civile du tems de *Cromwell*. Ce qui a fait verser tant de sang & tant de larmes a produit un poëme qui force le lecteur le plus sérieux à rire. On trouve un exemple de ce contraste dans notre *satyre Ménipée*. Certainement les Romains n'auraient point fait un poëme burlesque sur les guerres de *César* & de *Pompée*, & sur les proscriptions d'*Octave* & d'*Antoine*. Pourquoi donc les malheurs afreux que causa la ligue en France, & ceux que les guerres du roi & du parlement étalèrent en Angleterre, ont-ils pu fournir des plaisanteries? C'est qu'au fond il y avait un ridicule caché dans ces querelles funestes. Les bourgeois de Paris, à la tête de la faction des seize, mêlaient l'imperti-

nence aux horreurs de la faction. Les intrigues des femmes, du légat & des moines, avaient un côté comique, malgré les calamités qu'elles aportèrent. Les disputes théologiques & l'entousiasme des puritains en Angleterre étaient très susceptibles de railleries; & ce fonds de ridicule bien dévelopé pouvait devenir plaisant en écartant les horreurs tragiques qui le couvraient. Si la bulle *unigénitus* faisait répandre du sang, le petit poème de *Philotanus* n'en ferait pas moins convenable au sujet, & on ne pourait même lui reprocher que de n'être pas aussi gai, aussi plaisant, aussi varié qu'il pouvait l'être, & de ne pas tenir dans le corps de l'ouvrage ce que promet le commencement.

Le poëme d'*Hudibras* dont je vous parle semble être un composé de la *satyre Ménippée* & de *Don Quichotte*: il a sur eux l'avantage des vers, il a celui de l'esprit: la *satyre Ménippée* n'en aproche pas; elle n'est qu'un ouvrage très médiocre. Mais à force d'esprit l'auteur d'*Hudibras* a trouvé le secret d'être fort au-dessous de *Don Quichotte*. Le goût, la naïveté, l'art de narrer, celui de bien entremêler les avantures, celui de ne rien prodiguer, valent bien mieux que de l'esprit: aussi *Don Quichotte* est lû de toutes les nations, & *Hudibras* n'est lû que des Anglais.

L'auteur de ce poëme si extraordinaire s'apellait *Butler*: il était contemporain de *Milton*, & eut infiniment plus de réputation que lui, parce qu'il était plaisant & que le poe-

me de *Milton* était fort trifte. *Butler* tournait les ennemis du roi *Charles II* en ridicule; & toute la récompenfe qu'il en eut, fut que le roi citait fouvent fes vers. Les combats du chevalier *Hudibras* furent plus connus que les combats des anges & des diables du *paradis perdu*. Mais la cour d'Angleterre ne traita pas mieux le plaifant *Butler*, que la cour célefte ne traita le férieux *Milton*; & tous deux moururent de faim, ou à-peu-près.

Le héros du poëme de *Butler* n'était pas un perfonnage feint, comme le *Don Quichotte* de *Michel Cervantes*: c'était un chevalier baronet très réel qui avait été un des entoufiaftes de *Cromwell* & un de fes colonels. Il s'apellait *fir Samuel Luke*. Pour faire connaître l'efprit de ce poëme unique en fon genre, il faut retrancher les trois quarts de tout paffage qu'on veut traduire; car ce *Butler* ne finit jamais. J'ai donc réduit à environ quatre-vingt vers les quatre cent premiers vers d'*Hudibras*, pour éviter la prolixité.

Quand les prophanes & les faints
Dans l'Angleterre étaient aux prifes,
Qu'on fe batait pour des églifes,
Auffi fort que pour des catins;
Lorfqu'anglicans & puritains
Faifaient une fi rude guerre,
Et qu'au fortir du cabaret
Les orateurs de Nazareth

Allaient batre la caiſſe en chaire ;
Que partout ſans ſavoir pourquoi,
Au nom du ciel, au nom du roi,
Les gens-d'armes couvraient la terre ;
Alors monſieur le chevalier,
Longtems oiſif ainſi qu'Achile,
Tout rempli d'une ſainte bile,
Suivi de ſon grand écuyer,
S'échapa de ſon poulailler,
Avec ſon ſabre & l'évangile ;
Et s'aviſa de guerroyer.

Sire Hudibras, cet homme rare,
Était, dit-on, rempli d'honneur,
Avait de l'eſprit & du cœur,
Mais il en était fort avare.
D'ailleurs par un talent nouveau,
Il était tout propre au bareau,
Ainſi qu'à la guerre cruelle ;
Grand ſur les bancs, grand ſur la ſelle,
Dans les camps & dans un bureau ;
Semblable à ces rats amphibies,
Qui paraiſſant avoir deux vies
Sont rats de campagne & rats d'eau.
Mais malgré ſa grande éloquence,
Et ſon mérite & ſa prudence,

Il passa chez quelques savans
Pour être un de ces instrumens,
Dont les fripons avec adresse
Savent user sans dire mot,
Et qu'ils tournent avec souplesse ;
Cet instrument s'apelle un *sot*.
Ce n'est pas qu'en théologie,
En logique, en astrologie,
Il ne fût un docteur subtil ;
En quatre il séparait un fil,
Disputant sans jamais se rendre,
Changeant de thèse tout-à-coup,
Toujours prêt à parler beaucoup,
Quand il falait ne point s'étendre.

D'Hudibras la religion
Était tout comme sa raison,
Vuide de sens & fort profonde.
Le puritanisme divin,
La meilleure secte du monde,
Et qui certes n'a rien d'humain ;
La vraye église militante,
Qui prêche un pistolet en main,
Pour mieux convertir son prochain,
A grand coups de sabre argumente,
Qui promet les célestes biens

Par le gibet & par la corde,
Et damne sans miséricorde
Les péchés des autres chrétiens,
Pour se mieux pardonner les siens;
Secte qui toujours détruisante
Se détruit elle-même enfin:
Tel Samson de sa main puissante
Brisa le temple philistin,
Mais il périt par sa vengeance,
Et lui-même il s'ensevelit,
Écrasé sous la chûte immense
De ce temple qu'il démolit.
Au nez du chevalier antique
Deux grandes moustaches pendaient,
A qui les parques atachaient
Le destin de la république.
Il les garde soigneusement,
Et si jamais on les arache,
C'est la chûte du parlement;
L'état entier en ce moment
Doit tomber avec sa moustache.
Ainsi Taliacotius,
Grand Esculape d'Etrurie,
Répara tous les nez perdus
Par une nouvelle industrie:

Il vous prenait adroitement
Un morceau du cu d'un pauvre homme,
L'apliquait au nez proprement;
Enfin il arivait qu'en somme,
Tout juste à la mort du prêteur
Tombait le nez de l'emprunteur,
Et souvent dans la même bière,
Par justice & par bon acord,
On remettait au gré du mort
Le nez auprès de son derrière.

Notre grand héros d'Albion,
Grimpait dessus sa haridelle,
Pour venger la religion,
Avait à l'arçon de sa selle
Deux pistolets & du jambon.
C'était de tout tems sa manière;
Sachant que si sa talonnière
Pique une moitié du cheval,
L'autre moitié de l'animal
Ne resterait point en arière.
Voila donc Hudibras parti;
Que Dieu bénisse son voyage,
Ses argumens & son parti,
Sa barbe rousse & son courage.

Un homme qui aurait dans l'imagination la dixième partie de l'esprit comique bon ou

mauvais qui règne dans cet ouvrage, ferait encor très plaifant: mais il fe donnerait bien de garde de traduire *Hudibras*. Le moyen de faire rire des lecteurs étrangers des ridicules déja oubliés chez la nation même où ils ont été célèbres? On ne lit plus le *Dante* dans l'Europe, parce que tout y eft allufion à des faits ignorés. Il en eft de même d'*Hudibras*. La plûpart des railleries de ce livre tombent fur la théologie & les théologiens du tems. Il faudrait à tout moment un commentaire. La plaifanterie expliquée ceffe d'être plaifanterie; & un commentateur de bons mots n'eft guères capable d'en dire.

Voila pourquoi on n'entendra jamais bien en France les livres de l'ingénieux docteur *Swift*, qu'on apelle le *Rabelais* d'Angleterre. Il a l'honneur d'être prêtre, & de fe moquer de tout comme lui. Mais *Rabelais* n'était pas au-deffus de fon fiécle; & *Swift* eft fort au-deffus de *Rabelais*.

Notre curé de Meudon, dans fon extravagant & inintelligible livre, a répandu une extrême gayeté & une plus grande impertinence. Il a prodigué l'érudition, les ordures & l'ennui. Un bon conte de deux pages eft acheté par des volumes de fotifes. Il n'y a que quelques perfonnes d'un goût bizare, qui fe piquent d'entendre & d'eftimer tout cet ouvrage. Le refte de la nation rit des plaifanteries de *Rabelais*, & méprife le livre; on le regarde comme le premier des boufons. On eft fâché, qu'un homme qui avait tant

d'esprit en ait fait un si misérable usage. C'est un philosophe yvre, qui n'a écrit que dans le tems de son yvresse.

Monsieur *Swift* est *Rabelais* dans son bon sens, & vivant en bonne compagnie. Il n'a pas à la vérité la gayeté du premier, mais il a toute la finesse, la raison, le choix, le bon goût, qui manque à notre curé de Meudon. Ses vers sont d'un goût singulier & presque inimitable. La bonne plaisanterie est son partage en vers & en prose; mais pour le bien entendre, il faut faire un petit voyage dans son pays.

Dans ce pays qui paraît si étrange à une partie de l'Europe, on n'a point trouvé trop étrange que le révérend *Swift*, doyen d'une cathédrale, se soit moqué dans son *conte du tonneau* du catholicisme, du luthéranisme, & du calvinisme: il dit pour ses raisons qu'il n'a pas touché au christianisme. Il prétend avoir respecté le père en donnant cent coups de fouet aux trois enfans. Des gens dificiles ont cru que les verges étaient si longues qu'elles allaient jusqu'au père.

Ce fameux *conte du tonneau* est une imitation de l'ancien conte des trois anneaux indiscernables qu'un père légua à ses trois enfans. Ces trois anneaux étaient la religion juive, la chrétienne, & la mahométane. C'est encor une imitation de l'histoire de *Méro* & d'*Enégu* par *Fontenelle*. *Méro* était l'anagramme de Rome, & *Enégu* celle de Genève. Ce sont deux sœurs qui prétendent à la succes-

ſion du royaume de leur père. *Méro* régne la première. *Fontenelle* la repréſente comme une ſorcière qui eſcamotait le pain, & qui faiſait des conjurations avec des cadavres. C'eſt là préciſément le mylord *Pierre* de *Swift*, qui préſente un morceau de pain à ſes deux frères, & qui leur dit, *voila d'excellent vin de Bourgogne, mes amis; voila des perdrix d'un fumet admirable.* Le même mylord *Pierre* dans *Swift* joue en tout le rôle que *Méro* joue dans *Fontenelle.*

Ainſi preſque tout eſt imitation. L'idée des *lettres perſannes* eſt priſe de celle de *l'eſpion turc.* Le *Boiardo* a imité le *Pulci*; l'*Arioſte* a imité le *Boiardo.* Les eſprits les plus originaux empruntent les uns des autres. *Michel Cervantes* fait un fou de ſon *Don Quichotte*; mais *Rolland* eſt-il autre choſe qu'un fou? Il ſerait dificile de décider ſi la chevalerie errante eſt plus tournée en ridicule par les peintures groteſques de *Cervantes* que par la féconde imagination de l'*Arioſte.* *Métaſtaſe* a pris la plûpart de ſes ópéra dans nos tragédies françaiſes. Pluſieurs auteurs anglais nous ont copiés, & n'en ont rien dit. Il en eſt des livres comme du feu dans nos foyers; on va prendre ce feu chez ſon voiſin, on l'allume chez ſoi, on le communique à d'autres, & il apartient à tous.

DE POPE.

VOus pouvez plus aisément vous former quelque idée de monsieur *Pope*. C'est, je crois, le poëte le plus élégant, le plus corect, & ce qui est encor beaucoup, le plus harmonieux qu'ait eu l'Angleterre. Il a réduit les siflemens aigres de la trompette anglaise aux sons doux de la flûte. On peut le traduire, parce qu'il est extrémement clair, & que ses sujets pour la plûpart sont généraux & du ressort de toutes les nations. On connaîtra bien en France son *essai sur la critique*, par la traduction en vers, qu'en a fait monsieur l'abbé *du Renel*.

Voici un morceau de son poëme de la *boucle de cheveux*, que je viens de traduire avec ma liberté ordinaire; car encor une fois, je ne sais rien de pis que de traduire un poëme mot pour mot.

Umbriel à l'instant, vieux gnome rechigné,
Va, d'une aîle pesante, & d'un air renfrogné,
Chercher en murmurant la caverne profonde,
Où loin des doux rayons, que répand l'œil du monde,
La déesse aux vapeurs a choisi son séjour:
Les tristes aquilons y siflent à l'entour,

Et le soufle mal-sain de leur aride haleine
Y porte aux environs la fiévre & la migraine.
Sur un riche sopha, derrière un paravent,
Loin des flambeaux, du bruit, des parleurs & du vent,
La quinteuse déesse incessamment repose,
Le cœur gros de chagrin, sans en savoir la cause,
N'ayant jamais pensé, l'esprit toujours troublé,
L'œil chargé, le teint pâle, & l'hypocondre enflé.
La médisante envie est assise auprès d'elle,
Vieux spectre féminin, décrépite pucelle,
Avec un air dévot déchirant son prochain,
Et chansonnant les gens, l'évangile à la main.
Sur un lit plein de fleurs, négligemment penchée,
Une jeune beauté non loin d'elle est couchée;
C'est l'afectation, qui grasseye en parlant,
Écoute sans entendre, & lorgne en regardant,
Qui rougit sans pudeur, & rit de tout sans joie,
De cent maux diférens prétend qu'elle est la proie;
Et pleine de santé, sous le rouge & le fard,
Se plaint avec mollesse, & se pâme avec art.

L'*Essai sur l'homme* de *Pope* me paraît le plus beau poëme didactique, le plus utile, le plus sublime qu'on ait jamais fait dans aucune langue. Il est vrai que le fonds s'en trouve tout entier dans les *caractéristiques* du lord *Shaftersbury*, & je ne sais pourquoi mon-

monſieur *Pope* en fait uniquement honneur à monſieur de *Bolingbrooke*, ſans dire un mot du célèbre *Shaftersbury* élève de *Locke.*

Comme tout ce qui tient à la métaphyſique a été penſé de tous les tems & chez tous les peuples qui cultivent leur eſprit, ce ſyſtême tient beaucoup de celui de *Leibnitz*, qui prétend que de tous les mondes poſſibles Dieu a dû choiſir le meilleur, & que dans ce meilleur il falait bien que les irégularités de notre globe & les ſotiſes de ſes habitans tinſſent leur place. Il reſſemble encor à cette idée de *Platon*, que dans la chaîne infinie des êtres, notre terre, notre corps, notre ame, ſont au nombre des chaînons néceſſaires. Mais ni *Leibnitz* ni *Pope* n'admettent les changemens que *Platon* imagine être arivés à ces chaînons, à nos ames, & à nos corps. *Platon* parlait en poëte dans ſa proſe peu intelligible ; & *Pope* parle en philoſophe dans ſes admirables vers. Il dit que tout a été dès le commencement comme il a dû être, & comme il eſt.

J'ai été flaté, je l'avoue, de voir qu'il s'eſt rencontré avec moi dans une choſe que j'avais dite il y a pluſieurs années.

Vous vous étonnez que Dieu *ait fait l'homme ſi borné, ſi ignorant, ſi peu heureux. Que ne vous étonnez-vous qu'il ne l'ait pas fait plus borné, plus ignorant, & plus malheureux ?* Quand un Français & un Anglais penſent de même, il faut bien qu'ils ayent raiſon.

Le fils du célèbre *Racine* a fait imprimer une lettre de *Pope*, à lui adreſſée, dans la-

quelle *Pope* se rétracte. Cette lettre est écrite dans le goût & dans le stile de monsieur de *Fénelon*: elle lui fut remise, dit-il, par *Ramsay* l'éditeur du *Télémaque*; *Ramsay* l'imitateur du *Télémaque*, comme *Boyer* l'était de *Corneille*; *Ramsay* l'Ecossais, qui voulait être de l'académie française; *Ramsay*, qui regrettait de n'être pas docteur de Sorbonne. Ce que je sais, ainsi que tous les gens de lettres d'Angleterre, c'est que *Pope*, avec qui j'ai beaucoup vécu, pouvait à peine lire le français, qu'il ne parlait pas un mot de notre langue, qu'il n'a jamais écrit une lettre en français, qu'il en était incapable; & que s'il a écrit cette lettre au fils de notre *Racine*, il faut que Dieu sur la fin de sa vie lui ait donné subitement le don des langues, pour le récompenser d'avoir fait un aussi admirable ouvrage que son *essai sur l'homme*.



SUR LA SOCIETÉ ROYALE,

ET SUR LES ACADÉMIES.

LEs grands-hommes se sont tous formés ou avant les académies, ou indépendamment d'elles. *Homère* & *Phidias*, *Sophocle* & *Apelle*, *Virgile* & *Vitruve*, l'*Arioste* & *Michel Ange*, n'étaient d'aucunes académies; *le Tasse* n'eut que des critiques injustes de *la Crusca*, &

Newton ne dut point à la ſociété royale de Londres ſes découvertes ſur l'optique, ſur la gravitation, ſur le calcul intégral, & ſur la chronologie. A quoi peuvent donc ſervir les académies? A entretenir le feu, que les grands génies ont allumé.

La ſociété royale de Londres fut formée en 1660, ſix ans avant notre académie des ſciences. Elle n'a point de récompenſes comme la nôtre, mais auſſi elle eſt libre; point de ces diſtinctions déſagréables, inventées par l'abbé *Bignon*, qui diſtribua l'académie des ſciences en ſavans qu'on payait, & en honoraires qui n'étaient pas ſavans. La ſociété de Londres indépendante, & n'étant encouragée que par elle-même, a été compoſée de ſujets, qui ont trouvé, comme je l'ai dit, le calcul de l'infini, les loix de la lumière, celles de la peſanteur, l'aberration des étoiles, le téleſcope de réflexion, la pompe à feu, le microſcope ſolaire, & beaucoup d'autres inventions auſſi utiles qu'admirables. Qu'auraient fait de plus ces grands-hommes, s'ils avaient été penſionnaires ou honoraires?

Le fameux docteur *Swift* forma le deſſein, dans les dernières années du règne de la reine *Anne*, d'établir une académie pour la langue, à l'exemple de l'académie françaiſe. Ce projet était apuyé par le comte d'Oxford, grand tréſorier, & encor plus par le vicomte *Bolingbrooke* ſecrétaire d'état, qui avait le don de parler ſur le champ dans le parlement avec autant de pureté que *Swift* écrivait dans ſon

cabinet, & qui aurait été le protecteur & l'ornement de cette académie. Les membres qui la devaient composer étaient des hommes dont les ouvrages dureront autant que la langue anglaise. C'était ce docteur *Swift*, monsieur *Prior*, que nous avons vu ici ministre public, & qui en Angleterre a la même réputation que *la Fontaine* a parmi nous: c'était monsieur *Pope*, le *Boileau* d'Angleterre; monsieur *Congrève*, qu'on peut en apeller le *Molière*; plusieurs autres, dont les noms m'échapent ici, auraient tous fait fleurir cette compagnie dans sa naissance. Mais la reine mourut subitement; les *Whigs* se mirent dans la tête de faire pendre les protecteurs de l'académie; ce qui, comme vous voyez bien, fut mortel aux belles-lettres. Les membres de ce corps auraient eu un grand avantage sur les premiers, qui composèrent l'académie française. *Swift*, *Prior*, *Congrève*, *Dryden*, *Pope*, *Addisson*, &c. avaient fixé la langue anglaise par leurs écrits, au lieu que *Chapelain*, *Colletet*, *Cassaigne*, *Faret*, *Cotin*, nos premiers académiciens, étaient l'oprobre de notre nation, & que leurs noms sont devenus si ridicules, que si quelque auteur avait le malheur de s'apeller aujourd'hui *Chapelain* ou *Cotin*, il serait obligé de changer de nom.

Il aurait falu surtout, que l'académie anglaise se fût proposé des ocupations toutes diférentes de la nôtre. Un jour un bel-esprit de ce pays-là me demanda les mémoires de l'académie française. Elle n'écrit point de

mémoires, lui répondis-je ; mais elle a fait imprimer soixante ou quatre-vingt volumes de complimens. Il en parcourut un ou deux. Il ne put jamais entendre ce stile, quoiqu'il entendît fort bien tous nos bons auteurs. Tout ce que j'entrevois, me dit-il, dans ces beaux discours, c'est que le récipiendaire ayant assûré que son prédécesseur était un grand-homme, que le cardinal de *Richelieu* était un très grand-homme, le chancelier *Seguier* un assez grand-homme ; le directeur lui répond la même chose, & ajoute, que le récipiendiaire pourait bien aussi être une espèce de grand-homme, & que pour lui directeur il n'en quite pas sa part. Il est aisé de voir, par quelle fatalité presque tous ces discours académiques ont fait si peu d'honneur à ce corps. *Vitium est temporis potius quàm hominis.* L'usage est insensiblement établi, que tout académicien répéterait ces éloges à sa réception : ça été une espèce de loi d'ennuyer le public. Si l'on cherche ensuite, pourquoi les plus grands génies, qui sont entrés dans ce corps, ont fait quelquefois les plus mauvaises harangues, la raison en est encor bien aisée ; c'est qu'ils ont voulu briller, c'est qu'ils ont voulu traiter nouvellement une matière toute usée. La nécessité de parler, l'embaras de n'avoir rien à dire, & l'envie d'avoir de l'esprit, sont trois choses capables de rendre ridicule même le plus grand-homme. Ne pouvant trouver des pensées nouvelles, ils ont cherché des tours nouveaux, & ont parlé sans penser, comme

des gens, qui mâcheraient à vuide, & feraient semblant de manger en périssant d'inanition. Au lieu que c'est une loi dans l'académie française de faire imprimer tous ces discours par lesquels seuls elle est connue, ce devrait être une loi de ne les imprimer pas.

L'académie des belles-lettres s'est proposé un but plus sage & plus utile, c'est de présenter au public un recueil de mémoires remplis de recherches & de critiques curieuses. Ces mémoires sont déja estimés chez les étrangers. On souhaiterait seulement, que quelques matières y fussent plus aprofondies, & qu'on n'en eût point traité d'autres. On se serait, par exemple, fort bien passé de je ne sais quelle dissertation sur les prérogatives de la main droite sur la main gauche, & de quelques autres recherches, qui sous un titre moins ridicule n'en sont guères moins frivoles. L'académie des sciences, dans ses recherches plus dificiles & d'une utilité sensible, embrasse la connaissance de la nature & la perfection des arts. Il est à croire que des études si profondes & si suivies, des calculs si exacts, des découvertes si fines, des vues si grandes, produiront enfin quelque chose, qui servira au bien de l'univers.

C'est dans les siécles les plus barbares, que se sont faites les plus utiles découvertes. Il semble que le partage des tems les plus éclairés, & des compagnies les plus savantes, soit de raisonner sur ce que des ignorans ont in-

venté. On ſait aujourd'hui, après les longues diſputes de monſieur *Huyghens* & de monſieur *Renaud*, la détermination de l'angle le plus avantageux d'un gouvernail de vaiſſeau avec la quille; mais *Chriſtophle Colomb* avait découvert l'Amérique ſans rien ſoupçonner de cet angle. Je ſuis bien loin d'inférer de-là, qu'il faille s'en tenir ſeulement à une pratique aveugle; mais il ſerait heureux, que les phyſiciens & les géomètres joigniſſent autant qu'il eſt poſſible la pratique à la ſpéculation. Faut-il que ce qui fait le plus d'honneur à l'eſprit humain ſoit ſouvent ce qui eſt le moins utile? Un homme avec les quatre règles d'arithmétique & du bon ſens devient un grand négociant, un *Jaques Cœur*, un *Delmet*, un *Bernard*; tandis qu'un pauvre algébriſte paſſe ſa vie à chercher dans les nombres des raports & des propriétés étonnantes, mais ſans uſage, & qui ne lui aprendront pas ce que c'eſt que le change. Tous les arts ſont à-peu-près dans ce cas. Il y a un point, paſſé lequel les recherches ne ſont plus que pour la curioſité. Ces vérités ingénieuſes & inutiles reſſemblent à des étoiles, qui placées trop loin de nous ne nous donnent point de clarté.

Pour l'académie françaiſe, quel ſervice ne rendrait-elle pas aux lettres, à la langue, & à la nation, ſi au lieu de faire imprimer tous les ans des complimens, elle faiſait imprimer les bons ouvrages du ſiécle de *Louis XIV* épurés de toutes les fautes de langage qui s'y ſont gliſſées? *Corneille* & *Molière* en ſont pleins.

La Fontaine en fourmille. Celles qu'on ne pourait pas coriger ſeraient au moins marquées. L'Europe, qui lit ces auteurs, aprendrait par eux notre langue avec ſûreté. Sa pureté ſerait à jamais fixée. Les bons livres français, imprimés avec ſoin aux dépens du roi, ſeraient un des plus glorieux monumens de la nation. J'ai oui dire que monſieur *Deſpréaux* avait fait autrefois cette propoſition, & qu'elle a été renouvellée par un homme, dont l'eſprit, la ſageſſe, & la ſaine critique ſont connus; mais cette idée a eu le ſort de beaucoup d'autres projets utiles, d'être aprouvée & d'être négligée.

Une choſe aſſez ſingulière, c'eſt que *Corneille* qui écrivit avec aſſez de pureté & beaucoup de nobleſſe les premières de ſes bonnes tragédies lorſque la langue commençait à ſe former, écrivit toutes les autres très incorectement & d'un ſtile très bas, dans le tems que *Racine* donnait à la langue françaiſe tant de pureté, de vraye nobleſſe, & de graces, dans le tems que *Deſpréaux* la fixait par l'exactitude la plus corecte, par la préciſion, la force & l'harmonie. Que l'on compare la *Bérénice* de *Racine* avec celle de *Corneille*, on croirait que celle-ci eſt du tems de *Triſtan*. Il ſemblait que *Corneille* négligeât ſon ſtile à meſure qu'il avait plus beſoin de le ſoutenir, & qu'il n'eût que l'émulation d'écrire, au lieu de l'émulation de bien écrire. Non-ſeulement ſes douze ou treize dernières tragédies ſont mauvaiſes, mais le ſtile eſt très mauvais. Ce

qui eſt encor plus étrange, c'eſt que de notre tems même nous avons eu des piéces de théâtre, des ouvrages de proſe & de poëſie, compoſés par des académiciens qui ont négligé leur langue au point qu'on ne trouve pas chez eux dix vers ou dix lignes de ſuite ſans quelque barbariſme. On peut être un très bon auteur avec quelques fautes, mais non pas avec beaucoup de fautes. Un jour une ſociété de gens d'eſprit éclairés compta plus de ſix cent ſoléciſmes intolérables dans une tragédie qui avait eu le plus grand ſuccès à Paris & la plus grande faveur à la cour. Deux ou trois ſuccès pareils ſufiraient pour corompre la langue ſans retour, & pour la faire retomber dans ſon ancienne barbarie dont les ſoins aſſidus de tant de grands-hommes l'ont tirée.

DES MENSONGES IMPRIMÉS.

ON peut aujourd'hui diviſer les habitans de l'Europe en lecteurs & en auteurs, comme ils ont été diviſés pendant ſept ou huit ſiécles en petits tyrans barbares qui portaient un oiſeau ſur le poing, & en eſclaves qui manquaient de tout.

Il y a environ deux cent cinquante ans que les hommes ſe ſont reſſouvenus petit-à-petit qu'ils avaient une ame; chacun veut lire, ou pour fortifier cette ame, ou pour l'orner, ou

pour ſe vanter d'avoir lû. Lorſque les Hollandais s'aperçurent de ce nouveau beſoin de l'eſpèce humaine, ils devinrent les facteurs de nos penſées, comme ils l'étaient de nos vins & de nos ſels. Et tel libraire d'Amſterdam qui ne ſavait pas lire gagna un million, parce qu'il y avait quelques Français qui ſe mêlaient d'écrire. Ces marchands s'informaient par leurs coreſpondans des denrées qui avaient le plus de cours; & ſelon le beſoin, ils commandaient à leurs ouvriers des hiſtoires ou des romans, mais principalement des hiſtoires, parce qu'après tout on ne laiſſe pas de croire qu'il y a toujours un peu plus de vérité dans ce qu'on apelle *hiſtoire nouvelle*, *mémoires hiſtoriques*, *anecdotes*, que dans ce qui eſt intitulé *roman*. C'eſt ainſi que ſur des ordres de marchands de papier & d'encre, leurs metteurs en œuvre compoſèrent les *mémoires d'Artagnan*, *de Pontis*, *de Vordac*, *de Rochefort*, & tant d'autres, dans leſquels on trouve au long tout ce qu'ont penſé les rois ou les miniſtres quand ils étaient ſeuls, & cent mille actions publiques dont on n'avait jamais entendu parler. Les jeunes barons allemands, les palatins polonais, les dames de Stockholm & de Copenhague, liſent ces livres, & croyent y aprendre ce qui s'eſt paſſé de plus ſecret à la cour de France.

Varillas était fort au-deſſus des nobles auteurs dont je parle, mais il ſe donnait d'aſſez grandes libertés. Il dit un jour à un homme qui le voyait embaraſſé: j'ai trois rois à faire

parler enſemble; ils ne ſe ſont jamais vus, & je ne ſais comment m'y prendre. Quoi donc, lui dit l'autre, eſt-ce que vous faites une tragédie?

Tout le monde n'a pas le don de l'invention. On fait imprimer *in*-12 les fables de l'hiſtoire ancienne, qui étaient ci-devant *in-folio*. Je crois que l'on peut retrouver dans plus de deux cents auteurs les mêmes prodiges opérés, & les mêmes prédictions faites du tems que l'aſtrologie était une ſcience. On nous redira peut-être encor que deux Juifs, qui ſans doute ne ſavaient que vendre de vieux habits & rogner de vieilles eſpèces, promirent l'empire à *Léon l'Iſaurien*, & exigèrent de lui qu'il abatît les images des chrétiens quand il ſerait ſur le trône; comme ſi un Juif ſe ſouciait beaucoup que nous euſſions ou non des images. Je ne déſeſpère pas qu'on ne réimprime que *Mahomet II* ſurnommé *le grand*, le prince le plus éclairé de ſon tems, & le rémunérateur le plus magnifique des arts, mit tout à feu & à ſang dans Conſtantinople (qu'il préſerva pourtant du pillage), abatit toutes les égliſes (dont en éfet il conſerva la moitié), fit empâler le patriarche, lui qui rendit à ce même patriarche plus d'honneurs qu'il n'en avait reçu des empereurs grecs: qu'il fit éventrer quatorze pages, pour ſavoir qui d'eux avait mangé un melon; & qu'il coupa la tête à ſa maîtreſſe pour réjouir ſes janiſſaires. Ces hiſtoires, dignes de *Robert-le-diable* & de *Barbe-bleue*, ſont vendues tous les jours avec aprobation & privilège.

Des esprits plus profonds ont imaginé une autre manière de mentir. Ils se sont établis héritiers de tous les grands ministres, & se sont emparés de tous les testamens. Nous avons vu les testamens des *Colbert* & des *Louvois*, donnés comme des piéces autentiques par des politiques rafinés, qui n'étaient jamais entrés seulement dans l'antichambre d'un bureau de la guerre ni des finances. Le testament du cardinal de *Richelieu*, fait par une main un peu moins mal habile, a eu plus de fortune, & l'imposture a duré très longtems. C'est un plaisir surtout, de voir dans des recueils de harangues, quels éloges on a prodigués à l'*admirable* testament de cet *incomparable* cardinal: on y trouvait toute la profondeur de son génie, & un imbécile qui l'avait bien lû, & qui en avait même fait quelques extraits, se croyait capable de gouverner le monde. On n'a pas été moins trompé au testament de *Charles V* duc de Loraine; on a crû y reconnaître l'esprit de ce prince; mais ceux qui étaient au fait y reconnurent l'esprit de monsieur de *Chevremont* qui le composa.

Après ces faiseurs de testamens, viennent les auteurs d'anecdotes. Nous avons une petite histoire imprimée en 1700, de la façon d'une mademoiselle *Durand*, personne fort instruite, qui porte pour titre; *histoire des amours de Grégoire VII, du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé, & de la marquise d'Urfé.* J'ai lû, il y a quelques années, *les amours*

du révérend père de la Chaise, confesseur de *Louis XIV*.

Une très honorable dame (*a*), réfugiée à la Haye, composa au commencement de ce siécle six gros volumes de lettres d'une dame de qualité de province, & d'une dame de qualité de Paris, qui se mandaient familiérement les nouvelles du tems. Or, dans ces nouvelles du tems, je puis assûrer qu'il n'y en a pas une de véritable. Toutes les prétendues avantures du chevalier de *Bouillon*, connu depuis sous le nom de prince d'Auvergne, y sont raportées avec toutes leurs circonstances. J'eus la curiosité de demander un jour à monsieur le chevalier de *Bouillon*, s'il y avait quelque fondement dans ce que madame du *Noyer* avait écrit sur son compte. Il me jura que tout était un tissu de faussetés. Cette dame avait ramassé les sotises du peuple; & dans les pays étrangers elles passaient pour l'histoire de la cour.

Quelquefois les auteurs de pareils ouvrages font plus de mal qu'ils ne pensent. Il y a quelques années qu'un homme de ma connaissance, ne sachant que faire, imprima un petit livre, dans lequel il disait qu'une personne célèbre avait péri par le plus horrible des assassinats; j'avais été témoin du contraire. Je représentai à l'auteur combien les loix divines & humaines l'obligeaient de se rétracter; il me le promit: mais l'efet de

(*a*) C'est la du *Noyer*.

son livre dure encor, & j'ai vu cette calomnie répétée dans de prétendues histoires du siécle.

Il vient de paraître un ouvrage politique à Londres, la ville de l'univers où l'on débite les plus mauvaises nouvelles, & les plus mauvais raisonnemens sur les nouvelles les plus fausses. *Tout le monde sait*, dit l'auteur (pag. 17.) *que l'empereur* Charles VI *est mort empoisonné dans de* l'aqua tuffana; *on sait que c'est un Espagnol qui était son page favori, & auquel il a fait un legs par son testament, qui lui donna le poison. Les magistrats de Milan qui ont reçu les dépositions de ce page quelque tems avant sa mort, & qui les ont envoyées à Vienne, peuvent nous aprendre quels ont été ses instigateurs & ses complices, & je souhaite que la cour de Vienne nous instruise bientôt des circonstances de cet horrible crime.* Je crois que la cour de Vienne fera atendre longtems les instructions qu'on lui demande sur cette chimère. Ces calomnies, toujours renouvellées, me font souvenir de ces vers:

Les oisifs courtisans, que leurs chagrins dévorent,
S'éforcent d'obscurcir les astres qu'ils adorent;
Si l'on croit de leurs yeux le regard pénétrant,
Tout ministre est un traitre, & tout prince un tyran;
L'hymen n'est entouré que de feux adultères;
Le frère à ses rivaux est vendu par ses frères;

Et si-tôt qu'un grand roi penche vers son déclin,
Ou son fils ou sa femme ont hâté son destin...
Qui croit toujours le crime en paraît trop capable.

Voila comment sont écrites les histoires prétendues du siécle.

La guerre de 1702 & celle de 1741 ont produit autant de mensonges dans les livres, qu'elles ont fait périr de soldats dans les campagnes; on a redit cent fois, & on redit encor, que le ministère de Versailles avait fabriqué le testament de *Charles II* roi d'Espagne. Des anecdotes nous aprennent que le dernier maréchal de *la Feuillade* manqua exprès Turin, & perdit sa réputation, sa fortune & son armée, par un grand trait de courtisan; d'autres nous certifient qu'un ministre fit perdre une bataille par politique. On vient de réimprimer dans les *transactions de l'Europe*, qu'à la bataille de Fontenoy nous chargions nos canons avec de gros morceaux de verre, & des métaux venimeux: que le général *Campbell* ayant été tué d'une de ces volées empoisonnées, le duc de *Cumberland* envoya au roi de France dans un cofre le verre & les métaux qu'on avait trouvés dans sa playe; qu'il mit dans ce cofre une lettre dans laquelle il disait au roi, *que les nations les plus barbares ne s'étaient jamais servies de pareilles armes*, & que le roi frémit à la lecture de cette lettre. Il n'y a ni ombre de vérité ni de vraisemblance à tout cela. On

ajoute à ces absurdes mensonges, que nous avons massacré de sang froid les Anglais blessés qui restèrent sur le champ de bataille, tandis qu'il est prouvé par les registres de nos hôpitaux, que nous eumes soin d'eux comme de nos propres soldats. Ces indignes impostures prennent crédit dans plusieurs provinces de l'Europe, & servent d'aliment à la haine des nations.

Combien de mémoires secrets, d'histoires de campagnes, de journaux de toutes les façons, dont les préfaces annoncent l'impartialité la plus équitable, & les connaissances les plus parfaites? On dirait que ces ouvrages sont faits par des plénipotentiaires à qui les ministres de tous les états, & les généraux de toutes les armées, ont remis leurs mémoires. Entrez chez un de ces grands plénipotentiaires, vous trouverez un pauvre scribe en robe de chambre & en bonnet de nuit, sans meubles & sans feu, qui compile & qui altère des gazettes. Quelquefois ces messieurs prennent une puissance sous leur protection; on fait le conte qu'on a fait d'un de ces écrivains, qui à la fin d'une guerre demanda une récompense à l'empereur *Léopold*, pour lui avoir entretenu sur le Rhin une armée complette de cinquante mille hommes pendant cinq ans. Ils déclarent aussi la guerre, & font des actes d'hostilité; mais ils risquent d'être traités en ennemis. Un d'eux nommé *Dubourg*, qui tenait son bureau dans Francfort, y fut malheureusement arèté par un oficier de notre

armée

armée en 1748, & conduit au mont St. Michel, dans une cage. Mais cet exemple n'a point refroidi le magnanime courage de ses confrères.

Une des plus nobles supercheries & des plus ordinaires est celle des écrivains qui se transforment en ministres d'état & en seigneurs de la cour du pays dont ils parlent. On nous a donné une grande histoire de *Louis XIV*, écrite sur les mémoires d'un ministre d'état. Ce ministre était un jésuite chassé de son ordre, qui s'était réfugié en Hollande, sous le nom de *la Hode*, qui s'est fait ensuite secrétaire d'état de France en Hollande pour avoir du pain.

Comme il faut toujours imiter les bons modèles, & que le chancelier *Clarendon* & le cardinal de *Retz* ont fait des portraits des principaux personnages avec lesquels ils avaient traité, on ne doit pas s'étonner que les écrivains d'aujourd'hui, quand ils se mettent aux gages d'un libraire, commencent par donner tout au long des portraits fidèles des princes de l'Europe, des ministres, & des généraux, dont ils n'ont jamais vu passer la livrée. Un auteur anglais, dans les *annales de l'Europe* imprimées & réimprimées, nous assûre que *Louis XV n'a pas cet air de grandeur qui annonce un roi.* Cet homme assûrément est dificile en physionomies. Mais en récompense il dit que le cardinal de *Fleuri* avait l'air d'une noble confiance. Et il est aussi exact sur les caractères & sur les faits que sur les figures :

il instruit l'Europe que le cardinal de *Fleuri* donna son titre de premier ministre (qu'il n'a jamais eu) à monsieur le comte de *Toulouse*. Il nous aprend que l'on n'envoya l'armée du maréchal de *Maillebois* en Bohême, que parce qu'une *demoiselle* de la cour avait laissé une lettre sur la table, & que cette lettre fit connaître la situation des afaires; il dit que le comte d'*Argenson* succéda dans le ministère de la guerre à monsieur *Amelot*. Je crois que si on voulait rassembler tous les livres écrits dans ce goût, pour se mettre un peu au fait des anecdotes de l'Europe, on ferait une bibliothèque immense, dans laquelle il n'y aurait pas dix pages de vérité.

Une autre partie considérable du commerce du papier imprimé est celle des livres qu'on a apellé *polémiques*, par excellence; c'est-à-dire, de ceux dans lesquels on dit des injures à son prochain pour gagner de l'argent. Je ne parle pas des factums des avocats, qui ont le noble droit de décrier tant qu'ils peuvent la partie adverse, & de difamer loyalement des familles; je parle de ceux qui en Angleterre, par exemple, excités par un amour ardent de la patrie, écrivent contre le ministère des philippiques de *Démosthène* dans leurs greniers. Ces piéces se vendent deux sous la feuille; on en tire quelquefois quatre mille exemplaires, & cela fait toujours vivre un citoyen éloquent un mois ou deux. J'ai oui conter à monsieur le chevalier *Walpole*, qu'un jour un de ces *Démosthènes* à deux sous par

feuille, n'ayant point encor pris de parti dans les diférends du parlement, vint lui ofrir sa plume pour écraser tous ses ennemis; le ministre le remercia poliment de son zèle, & n'accepta point ses services. *Vous trouverez donc bon*, lui dit l'écrivain, *que j'aille ofrir mon secours à votre antagoniste, monsieur Pultney*. Il y alla aussi-tôt, & fut éconduit de même. Alors il se déclara contre l'un & l'autre; il écrivait le lundi contre monsieur *Walpole*, & le mercredi contre monsieur *Pultney*. Mais après avoir subsisté honorablement les premières semaines, il finit par demander l'aumône à leurs portes.

Le célèbre *Pope* fut traité de son tems comme un ministre; sa réputation fit juger à beaucoup de gens de lettres, qu'il y aurait quelque chose à gagner avec lui. On imprima à son sujet, pour l'honneur de la litérature & pour avancer les progrès de l'esprit humain, plus de cent libelles, dans lesquels on lui prouvait qu'il était athée, & (ce qui est plus fort en Angleterre) on lui reprocha d'être catholique. On assura, quand il donna sa traduction d'*Homère*, qu'il n'entendait point le grec, parce qu'il était puant & bossu. Il est vrai qu'il était bossu; mais cela n'empêchait pas qu'il ne sût très bien le grec, & que sa traduction d'*Homère* ne fût fort bonne. On calomnia ses mœurs, son éducation, sa naissance; on s'ataqua à son père & à sa mère. Ces libelles n'avaient point de fin. *Pope*

eut quelquefois la faibleſſe de répondre ; cela groſſit la nuée des libelles. Enfin il prit le parti de faire imprimer lui-même un petit abrégé de toutes ces belles piéces. Ce fut un coup mortel pour les écrivains, qui juſques-là avaient vécu aſſez honnêtement des injures qu'ils lui diſaient ; on ceſſa de les lire, & on s'en tint à l'abrégé ; ils ne s'en relevèrent pas.

J'ai été tenté d'avoir beaucoup de vanité, quand j'ai vu que nos grands écrivains en uſaient avec moi comme on en avait agi avec *Pope*. Je puis dire que j'ai valu des honoraires aſſez paſſables à plus d'un auteur. J'avais, je ne ſais comment, rendu à l'illuſtre abbé *Desfontaines* un léger ſervice. Mais comme ce ſervice ne lui donnait pas de quoi vivre, il ſe mit d'abord un peu à ſon aiſe, au ſortir de la maiſon dont je l'avais tiré, par une douzaine de libelles contre moi, qu'il ne fit à la vérité que pour l'honneur des lettres & par un excès de zèle pour le bon goût. Il fit imprimer *la Henriade*, dans laquelle il inſéra des vers de ſa façon, & enſuite il critiqua ces mêmes vers qu'il avait faits. J'ai ſoigneuſement conſervé une lettre que m'écrivit un jour un auteur de cette trempe. *Monſieur, j'ai fait imprimer un libelle contre vous ; il y en a quatre cents exemplaires ; ſi vous voulez m'envoyer quatre cent livres, je vous remettrai tous les exemplaires fidèlement.* Je lui mandai que je me donnerais bien de garde d'abuſer de ſa bonté, que ce ferait un marché trop déſavantageux pour lui, & que le

débit de ſon livre lui vaudrait beaucoup davantage ; je n'eus pas lieu de me repentir de ma généroſité.

Il eſt bon d'encourager les gens de lettres inconnus, qui ne ſavent où donner de la tête. Une des plus charitables actions qu'on puiſſe faire en leur faveur eſt de donner une tragédie au public. Tout auſſi-tôt vous voyez éclore des *lettres à des dames de qualité ; critique impartiale de la piéce nouvelle ; lettre d'un ami à un ami ; examen réfléchi ; examen par ſcènes ;* & tout cela ne laiſſe pas de ſe vendre.

Mais le plus ſûr ſecret pour un honnête libraire, c'eſt d'avoir ſoin de mettre à la fin des ouvrages qu'il imprime toutes les horreurs & toutes les bêtiſes qu'on a imprimées contre l'auteur. Rien n'eſt plus propre à piquer la curioſité du lecteur & à favoriſer le débit. Je me ſouviens que parmi les déteſtables éditions qu'on a faites en Hollande de mes prétendus ouvrages, un éditeur habile d'Amſterdam, voulant faire tomber une édition de la Haye, s'aviſa d'ajoûter un recueil de tout ce qu'il avait pu ramaſſer contre moi. Les premiers mots de ce recueil diſaient *que j'étais un chien rogneux.* Je trouvai ce livre à Magdebourg entre les mains du maître de la poſte, qui ne ceſſait de me dire combien il trouvait ce petit morceau éloquent. En dernier lieu, deux libraires d'Amſterdam, pleins de probité, après avoir défiguré tant qu'ils avaient pu *la Henriade* & mes autres piéces, me firent l'honneur de m'écrire, que ſi je

permettais qu'on fit à Dresde une meilleure édition de mes ouvrages, qu'on avait entreprise alors, ils feraient obligés en conscience d'imprimer contre moi un volume d'injures atroces, avec le plus beau papier, la plus grande marge & le meilleur caractère qu'ils pouraient. Ils m'ont tenu fidélement parole. C'est bien dommage que de si beaux recueils soient anéantis dans l'oubli: autrefois, quand il y avait huit ou neuf cent mille volumes de moins dans l'Europe, des injures portaient coup. On lisait avidement dans Scaliger, *le cardinal Bellarmin est athée, le révérend père Clavius est un yvrogne, le révérend père Coton s'est donné un diable.* Les savans illustres se traitaient réciproquement de *chien*, de *veau*, de *menteur*, & de *sodomite.* Tout cela s'imprimait avec la permission des supérieurs. C'était le bon tems. Mais tout dégénère.

SUITE DES MENSONGES IMPRIMÉS.

On n'a dit que peu de choses sur les mensonges imprimés dont la terre est inondée: il ferait facile de faire sur ce sujet un gros volume; mais on sait qu'il ne faut pas faire tout ce qui est facile. On donnera ici seulement quelques règles générales, pour pré-

cautionner les hommes contre cette multitude de livres qui ont transmis les erreurs de siécle en siécle.

On s'éfraye à la vue d'une bibliothèque nombreuse : on se dit, *il est triste d'être condamné à ignorer presque tout ce qu'elle contient.* Consolez-vous, il y a peu à regretter. Voyez ces quatre ou cinq mille volumes de la physique ancienne ; tout en est faux, jusqu'au tems de *Galilée* : voyez les histoires de tant de peuples ; leurs premiers siécles sont des fables absurdes. Après les tems fabuleux, viennent ce qu'on apelle *les tems héroïques* : les premiers ressemblent aux *mille & une nuits*, où rien n'est vrai ; les secondes aux romans de chevalerie, où il n'y a de vrai que quelques noms & quelques époques.

Voila déja bien des milliers d'années & de livres à ignorer, & de quoi mettre l'esprit à l'aise. Viennent enfin les tems historiques, où le fonds des choses est vrai, & où la plûpart des circonstances sont des mensonges. Mais parmi ces mensonges n'y a-t-il pas quelques vérités ? Oui, comme il se trouve un peu de poudre d'or dans les sables que les fleuves roulent. On demandera ici le moyen de recueillir cet or, le voici : tout ce qui n'est conforme ni à la physique, ni à la raison, ni à la trempe du cœur humain, n'est que du sable ; le reste, qui sera atesté par des contemporains sages, c'est la poudre d'or que vous cherchez.

Hérodote raconte à la Grèce assemblée l'hist-

toire des peuples voisins : les gens sensés rient quand il parle des prédictions d'*Apollon* & des fables de l'Egypte & de l'Assyrie ; il ne les croyait pas lui-même : tout ce qu'il tient des prêtres de l'Egypte est faux ; tout ce qu'il a vu a été confirmé. Il faut sans doute s'en raporter à lui, quand il dit aux Grecs qui l'écoutent : *Il y a dans les trésors des Corinthiens un lion d'or du poids de trois cent soixante livres, qui est un présent de* Crésus : *on voit encor la cuve d'or & celle d'argent qu'il donna au temple de Delphes ; celle d'or pèse environ cinq cent livres, celle d'argent contient environ deux mille quatre cent pintes.* Quelle que soit une telle magnificence, quelque supérieure qu'elle soit à celle que nous connaissons, on ne peut la révoquer en doute. *Hérodote* parlait d'un fait dont il y avait plus de cent mille témoins ; ce fait d'ailleurs est très important, parce qu'il prouve que dans l'Asie mineure, du tems de *Crésus*, il y avait plus de magnificence qu'on n'en voit aujourd'hui ; & cette magnificence, qui ne peut être que le fruit d'un grand nombre de siécles, prouve une haute antiquité dont il ne reste nulle connaissance. Les prodigieux monumens qu'*Hérodote* avait vus en Egypte & à Babilone sont encor des choses incontestables.

Il n'en est pas ainsi des solemnités établies pour célébrer un événement ; la plûpart des mauvais raisonneurs disent, voila une cérémonie qui est observée de tems immémorial, donc l'avanture qu'elle célèbre est vraye ;

mais les philosophes disent souvent, *donc l'avanture est fausse.*

Les Grecs célébraient les jeux pythiens, en mémoire du serpent *Python*, que jamais *Apollon* n'avait tué; les Egyptiens célébraient l'admission d'*Hercule* au rang des douze grands dieux; mais il n'y a guères d'aparence que cet *Hercule* d'Egypte ait existé dix-sept mille ans avant le régne d'*Amasis*, ainsi qu'il était dit dans les hymnes qu'on lui chantait. La Grèce assigna neuf étoiles dans le ciel au marsouin qui porta *Arion* sur son dos: les Romains célébraient en Février cette belle avanture. Les prêtres saliens portaient en cérémonie le premier de Mars les boucliers sacrés qui étaient tombés du ciel, quand *Numa*, ayant enchaîné *Faunus* & *Picus*, eut apris d'eux le secret de détourner la foudre. En un mot, il n'y a jamais eu de peuple qui n'ait solemnisé par des cérémonies les plus absurdes imaginations.

Quant aux mœurs des peuples barbares, tout ce qu'un témoin oculaire & sage me raportera de plus bizare, de plus infâme, de plus superstitieux, de plus abominable, je serai très porté à le croire de la nature humaine. *Hérodote* afirme devant toute la Grèce, que dans ces pays immenses qui sont au-delà du Danube, les hommes faisaient consister leur gloire à boire dans des cranes humains le sang de leurs ennemis, & à se vêtir de leur peau. Les Grecs qui trafiquaient avec ces barbares auraient démenti *Hérodote*,

s'il avait exagéré. Il eſt conſtant que plus des trois quarts des habitans de la terre ont vécu très longtems comme des bêtes féroces : ils ſont nés tels. Ce ſont des ſinges que l'éducation fait danſer, & des ours qu'elle enchaîne. Ce que le czar *Pierre le grand* a trouvé encor à faire de nos jours dans une partie de ſes états eſt une preuve de ce que j'avance, & rend croyable ce qu'*Hérodote* a raporté.

Après *Hérodote*, le fonds des hiſtoires eſt beaucoup plus vrai, les faits ſont plus détaillés; mais autant de détails, ſouvent autant de menſonges. Ajouterai-je foi à l'hiſtorien *Joſeph*, quand il me dit que le moindre bourg de la Galilée renfermait quinze mille habitans? Non, je dirai qu'il a exagéré; il a crû faire honneur à ſa patrie, il l'a avilie. Quelle honte pour ce nombre prodigieux de Juifs, d'avoir été ſi aiſément ſubjugués par une petite armée romaine!

La plûpart des hiſtoriens ſont comme *Homère*: ils chantent des combats; mais dans ce nombre horrible de batailles, il n'y a guères que la retraite des dix mille de *Xénophon*, la bataille de *Scipion* contre *Annibal* à Zama décrite par *Polybe*, celle de Pharſale racontée par le vainqueur, où le lecteur puiſſe s'éclairer & s'inſtruire; partout ailleurs je vois que des hommes ſe ſont mutuellement égorgés, & rien de plus.

On peut croire toutes les horreurs où l'ambition a porté les princes, & toutes les ſotiſes où la ſuperſtition a plongé les peuples.

Mais comment les hiſtoriens ont-ils été aſſez peuple pour admettre comme des prodiges ſurnaturels les fourberies que des conquérans ont imaginées & que les nations ont adoptées ?

Les Algériens croyent fermement qu'Alger fut ſauvée par un miracle lorſque *Charles-Quint* vint l'aſſiéger. Ils diſent qu'un de leurs ſaints frapa la mer & excita la tempête, qui fit périr la moitié de la flote de l'empereur.

Que d'hiſtoriens parmi nous ont écrit en algériens! Que de miracles ils ont prodigués & contre les Turcs & contre les hérétiques! Ils ont ſouvent traité l'hiſtoire comme *Homère* traite le ſiége de Troye. Il intéreſſe toutes les puiſſances du ciel à la conſervation ou à la perte d'une ville. Mais des hommes, qui font profeſſion de dire la vérité, peuvent-ils imaginer que Dieu prenne parti pour un petit peuple qui combat contre un autre petit peuple dans un coin de notre hémiſphère ?

Perſonne ne reſpecte plus que moi *St. François Xavier*; c'était un Eſpagnol animé d'un zèle intrépide. C'était le *Fernand Cortez* de la religion. Mais on aurait dû peut-être ne pas aſſûrer dans l'hiſtoire de ſa vie que ce grand-homme exiſtait à la fois en deux endroits diférens.

Si quelqu'un peut prétendre au don de faire des miracles, ce ſont ceux qui vont au bout du monde porter leur charité & leur doctrine. Mais je voudrais que leurs miracles fuſſent un peu moins fréquens, qu'ils euſſent reſſuſcité moins de morts, qu'ils euſſent moins ſouvent

converti & batisé des milliers d'orientaux en un jour. Il est beau de prêcher la vérité dans un pays étranger, dès qu'on y est arivé. Il est beau de parler avec éloquence & de toucher le cœur dans une langue qu'on ne peut aprendre qu'en beaucoup d'années, & qu'on ne peut jamais prononcer que d'une manière ridicule: mais ces prodiges doivent être ménagés, & le merveilleux, quand il est prodigué, trouve trop d'incrédules.

C'est surtout dans les voyageurs qu'on trouve le plus de mensonges imprimés. Je ne parle pas de *Paul Lucas*, qui a vu le démon *Asmodée* dans la haute Egypte; je ne parle que de ceux qui nous trompent en disant vrai, qui ont vu une chose extraordinaire dans une nation, & qui la prennent pour une coutume, qui ont vu un abus, & qui le donnent pour une loi. Ils ressemblent à cet Allemand, qui ayant eu une petite dificulté à Blois avec son hôtesse, laquelle avait les cheveux un peu trop blonds, mit sur son *album*; *Nota bene*, que toutes les dames de Blois sont rousses & acariâtres.

Ce qu'il y a de pis, c'est que la plûpart de ceux qui écrivent sur le gouvernement tirent souvent de ces voyageurs trompés des exemples pour tromper encor les hommes. L'empereur turc se sera emparé des trésors de quelques pachas nés esclaves dans son serrail, & il aura fait à la famille du mort la part qu'il aura voulu; donc la loi de Turquie porte que le grand Turc hérite des biens de

tous ſes ſujets : il eſt monarque, donc il eſt deſpotique, dans le ſens le plus horrible & le plus humiliant pour l'humanité. Ce gouvernement turc, dans lequel il n'eſt pas permis à l'empereur de s'éloigner longtems de la capitale, de changer les loix, de toucher à la monnaie, &c. ſera repréſenté comme un établiſſement dans lequel le chef de l'état peut du matin au ſoir tuer & voler loyalement tout ce qu'il veut. L'alcoran dit qu'il eſt permis d'épouſer quatre femmes à la fois, donc tous les merciers & tous les draiers de Conſtantinople ont chacun quatre femmes, comme s'il était ſi aiſé de les avoir & de les garder. Quelques perſonnages conſidérables ont des ſerrails ; de-là on conclut que tous les muſulmans ſont autant de *Sardanapales ;* c'eſt ainſi qu'on juge de tout. Un Turc qui aurait paſſé dans une certaine capitale, & qui aurait vu un *auto-da-fé*, ne laiſſerait pas de ſe tromper s'il diſait : il y a un pays policé où l'on brûle quelquefois en cérémonie une vingtaine d'hommes, de femmes & de petits garçons, pour le divertiſſement de leurs gracieuſes majeſtés. La plûpart des relations ſont faites dans ce goût-là ; c'eſt bien pis quand elles ſont pleines de prodiges : il faut être en garde contre les livres, plus que les juges ne le ſont contre les avocats.

Il y a encor une grande ſource d'erreurs publiques parmi nous, & qui eſt particulière à notre nation ; c'eſt le goût des vaudevilles : on en fait ſur les hommes les plus reſpecta-

bles ; & on entend tous les jours calomnier les vivans & les morts, fur ces beaux fondemens ; *ce fait*, dit-on, *eft vrai*, *c'eft une chanfon qui l'atefte.*

N'oublions pas au nombre des menfonges la fureur des allégories. Quand on eut trouvé les fragmens de *Pétrone*, auxquels *Nodot* a depuis joint hardiment les fiens, tous les favans prirent le conful *Pétrone* pour l'auteur de ce livre. Ils voyent clairement *Néron* & toute fa cour dans une troupe de jeunes écoliers fripons, qui font les héros de cet ouvrage. On fut trompé ; & on l'eft encor par le nom. Il faut abfolument que le débauché obfcur & bas qui écrivit cette fatyre, plus infâme qu'ingénieufe, ait été le conful *Titus Petronius* ; il faut que *Trimalcion*, ce vieillard abfurde, ce financier au-deffous de *Turcaret*, foit le jeune empereur *Néron* : il faut que fa dégoûtante & méprifable époufe foit la belle *Acté* ; que le pédant, le groffier *Agamemnon*, foit le philofophe *Sénèque* : c'eft chercher à trouver toute la cour de *Louis XIV* dans *Gufman d'Alfarache* ou dans *Gil-Blas*. Mais, me dira-t-on, que gagnerez-vous à détromper les hommes fur ces bagatelles ? Je ne gagnerai rien, fans doute : mais il faut s'acoutumer à chercher le vrai dans les plus petites chofes ; fans cela on eft bien trompé dans les grandes.

SECONDE SUITE DES MENSONGES IMPRIMÉS.

Raisons de croire que le livre intitulé, teſtament politique du cardinal de Richelieu, *eſt un ouvrage ſupoſé.*

MOn zèle pour la vérité, mon emploi d'hiſtoriographe de France, qui m'oblige à des recherches hiſtoriques, mes ſentimens de citoyen, mon reſpect pour la mémoire du fondateur d'un corps dont je ſuis membre, mon atachement aux héritiers de ſon nom & de ſon mérite : voila mes motifs pour chercher à détromper ceux qui atribuent au cardinal de *Richelieu* un livre qui m'a paru n'être ni pouvoir être de ce miniſtre.

I. Le titre même eſt très ſuſpect ; un homme qui parle à ſon maître n'intitule guères ſes conſeils reſpectueux du nom faſtueux de *teſtament politique*. A peine le cardinal de *Richelieu* fut-il mort, qu'il courut cent manuſcrits pour & contre ſa mémoire : j'en ai deux ſous le titre de *teſtamentum chriſtianum*, & deux ſous celui de *teſtamentum politicum* : voila probablement l'origine de tous les teſtamens politiques qu'on a fabriqués depuis.

II. Si un ouvrage, dans lequel un des plus grands-hommes d'état qu'ait jamais eu l'Europe est ſupoſé rendre compte de ſon adminiſtration à ſon maître, & lui donner des conſeils pour le préſent & pour l'avenir, eût été en éfet compoſé par ce miniſtre, il eût pris probablement toutes les meſures poſſibles pour qu'un tel monument ne fût pas négligé; il l'eût revétu de la forme la plus autentique; il en eût parlé dans ſon vrai teſtament, qui contient ſes dernières volontés; il l'eût légué au roi, comme un préſent beaucoup plus précieux que le palais-cardinal: il eût chargé l'exécuteur de ſon teſtament de remettre à *Louis XIII* cet ouvrage important; le roi en eût parlé; tous les mémoires de ce tems-là auraient fait mention d'une anecdote ſi intéreſſante: rien de tout cela n'eſt arivé. Le ſilence univerſel dans une afaire auſſi grave doit donner à tout homme de bon ſens les plus violens ſoupçons. Pourquoi ni le manuſcrit original, ni aucune copie, n'auraient-ils jamais paru pendant un ſi grand nombre d'années? On ſavait à la mort de *Céſar* qu'il avait fait des commentaires; on ſavait que *Ciceron* avait écrit ſur l'éloquence; un manuſcrit de *Raphael* ſur la peinture n'eût pas été ignoré.

III. Cet ouvrage n'eſt point un projet informe, il eſt entiérement terminé; la concluſion finit par une peroraiſon pleine de morale: *je ſuplie votre majeſté de penſer dès à cette heure ce que* Philipe II *ne penſa peut-être*

qu'à

qu'à l'heure de sa mort; & pour l'y convier, par l'exemple autant que par la raison, je lui promets qu'il ne sera jour de ma vie que je ne tâche de me mettre en l'esprit ce que je devrais avoir à l'heure de ma mort sur le sujet des afaires publiques. Rien ne manque à l'ouvrage pour le rendre complet; on y trouve jusqu'à l'épître dédicatoire, qu'on a eu l'impudence de signer en Hollande, *Armand du Plessis*, quoique le cardinal n'aït jamais signé ainsi; on y trouve jusqu'à la table des matières que l'éditeur ose encor dire rédigée par le cardinal même; & dans cette épitre dédicatoire on le fait parler ainsi au roi: *Cette piéce verra le jour sous le titre de mon testament politique, pour servir après ma mort, &c.* Donc en éfet cette piéce devait voir le jour après la mort du cardinal; donc elle devait être présentée au roi d'une manière solemnelle; donc l'original eût dû être signé, être connu; donc le jour où la famille eût présenté au roi ce legs si important eût été un jour mémorable.

IV. Si après la mort de *Louis XIII* ce manuscrit eût passé entre les mains de quelque ministre, & de-là dans celles qui l'ont rendu public, on en aurait dû savoir quelques circonstances; l'éditeur aurait dit par quelle voie il aurait été mis en possession de ce manuscrit; il l'aurait dit d'autant plus hardiment, qu'il imprimait le livre dans un pays libre, environ quarante ans après la mort du cardinal, & lorsque le souvenir des inimitiés entre ce ministre & plusieurs grandes maisons

était éteint. L'éditeur, comme je l'ai déja remarqué ailleurs, était tenu ſurtout de conſtater l'autenticité du manuſcrit, ſans quoi il ſe déclarait indigne de toute croyance. Aucune de ces conditions, abſolument néceſſaires à l'autenticité d'un tel livre, n'a été remplie; & même pendant vingt-quatre années entières, depuis la prétendue date du manuſcrit, ni la cour, ni la ville, ni aucun livre, ni aucun journal ne fit la moindre mention que le cardinal eût laiſſé au roi un teſtament politique.

V. Comment en éfet, le cardinal de *Richelieu*, qui, comme on ſait, avait plus de peine à gouverner le roi ſon maître qu'à tenir le timon de la France, aurait-il eu le deſſein & le loiſir de faire un tel ouvrage pour l'uſage de *Louis XIII ?* L'auteur du nouvel *abrégé chronologique* de l'*hiſtoire de France*, qui peint ſi bien les ſiécles & les hommes, avoue dans ce livre ſi utile, que le cardinal de *Richelieu* avait *autant à craindre du roi, pour qui il riſquait tout, que du reſſentiment de ceux qu'il forçait d'obéir :* les aigreurs, les défiances, les mécontentemens réciproques allaient tous les jours ſi loin entre le roi & le miniſtre, que le grand-écuyer *Cinqmars* propoſa au roi d'aſſaſſiner le cardinal de *Richelieu* comme le maréchal d'*Ancre*, & s'ofrit pour l'exécution; c'eſt ce que *Louis XIII* dit lui-même dans une lettre au chancelier *Séguier*, après la conſpiration de *Cinqmars*. Le roi avait donc mis ſon favori à portée de lui faire

cette propofition étrange. Eft-ce dans une telle fituation qu'on fe donne la peine de faire pour un roi d'un âge mûr, qu'on redoute & dont on eft redouté, un recueil de préceptes qu'un père oifif pourait tout au plus laiffer à fon fils encor dans l'enfance? Il me femble que le cœur humain n'eft point fait ainfi. Cette raifon ne fera pas d'un grand poids auprès d'un favant, mais elle fait impreffion fur ceux qui connaiffent les hommes.

VI. Supofons pourtant qu'un homme, tel que le cardinal de *Richelieu*, eût voulu donner en éfet au roi fon maître des confeils pour gouverner après fa mort, comme il lui en avait donné pendant fa vie: quel eft l'homme qui en ouvrant ce livre ne s'atendra pas à voir tous les fecrets du cardinal de *Richelieu* dévelopés, & la grandeur & la hardieffe de fon génie refpirant dans fon teftament? Qui ne fe flatera pas de lire des confeils fins & hardis, convenables à l'état préfent de l'Europe, à celui de la France, de la cour, & furtout du monarque? Par le premier chapitre, il eft évident que l'auteur feint d'écrire en 1640; car il fait dire au cardinal de *Richelieu* dans un jargon barbare, en parlant de la guerre avec l'Efpagne: *Ce n'eft pas que dans cette guerre, qui a duré cinq ans, il ne vous eft arivé aucun accident, &c.* Or cette guerre avait commencé en 1635, & le dauphin était né en 1638. Comme dans un écrit politique, qui entre dans les détails des cas privilégiés, des apels comme d'abus, du droit

d'indult, & des vents qui règnent ſur la Méditerranée, oublie-t-on l'éducation de l'héritier de la monarchie? Certes le fauſſaire eſt bien mal-adroit. La véritable cauſe de cette faute d'omiſſion, c'eſt que dans pluſieurs autres endroits du livre, l'auteur oubliant qu'il a feint d'écrire en 1639 & en 1640 s'aviſe enſuite d'écrire en 1635. Il donne à *Louis XIII* vingt-cinq ans de règne, au lieu de lui en donner trente; contradiction palpable, & démonſtration évidente d'une ſupoſition que rien ne peut pallier.

VII. Quoi! *Louis XIII* eſt engagé dans une guerre ruineuſe contre la maiſon d'*Autriche*; les ennemis ſont aux frontières de la Champagne & de la Picardie; & ſon premier miniſtre, qui lui a promis des conſeils, ne lui dit rien, ni de la manière dont il faut ſoutenir cette guerre dangereuſe, ni de celle dont on peut faire la paix, ni des généraux, ni des négociateurs qu'on peut employer? Quoi! pas un mot de la conduite qu'on doit tenir avec le chancelier *Oxenſtiern*, avec l'armée du duc de *Veimar*, avec la Savoye, avec le Portugal & la Catalogne? On ne trouve rien ſur les révolutions que le cardinal lui-même fomentait en Angleterre, rien ſur le parti huguenot qui reſpirait encor la faction & la vengeance. Il me ſemble voir un médecin qui vient pour preſcrire un régime à ſon malade, & qui lui parle de toute autre choſe que de ſa ſanté.

VIII. Celui qui a débité ces idées, ſous le nom du cardinal de *Richelieu*, commence par ſe ſervir des ſuccès mêmes que ce grand-homme avait eus dans ſon miniſtère, pour lui faire avancer qu'il avait promis ces ſuccès au roi ſon maître. Le cardinal avait abaiſſé les grands du royaume qui étaient dangereux, les huguenots qui l'étaient davantage, & la maiſon d'*Autriche* qui avait été encor plus à craindre; de là il infère que le cardinal avait promis ces révolutions au roi dès qu'il était entré dans le conſeil. Voici les paroles qu'il prête au cardinal : *Lorſque votre majeſté ſe réſolut de me donner en même tems, & l'entrée de ſes conſeils, & grande part en ſa confiance, je lui promis d'employer toute l'autorité qu'il lui plairait me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaiſſer l'orgueil des grands, remettre tous les ſujets dans leur devoir, & relever ſon nom dans les nations étrangères au point où il devait l'être, &c.* Or il eſt de notoriété publique, que quand *Louis XIII* conſentit à mettre le cardinal de *Richelieu* dans le conſeil, il était bien éloigné de connaître le bien qu'il procurait à la France & à lui-même. Il eſt public que le roi, qui alors avait de l'éloignement pour ce grand-homme, ne fit que céder aux inſtances de la reine ſa mère, qui triompha enfin de la répugnance de ſon fils, après s'être donné les plus grands mouvemens pour introduire dans le conſeil celui qu'elle avait fait cardinal, qu'elle regardait comme ſa créature, & par qui elle eſpérait gouverner. On

eut même besoin de gagner le marquis de *la Vieuville*, surintendant des finances, qui consentit avec beaucoup de peine à voir entrer le cardinal au conseil en 1624. Il n'y eut ni la première place, ni le premier crédit. Toute cette année se passa en jalousies, en cabales, en factions secrettes; le cardinal ne prit que peu-à-peu l'ascendant.

Quelques lecteurs aprendront peut-être ici avec plaisir que le cardinal de *Richelieu* n'eut les provisions de premier ministre qu'en 1629 le 21 Novembre; *Louis XIII* les signa seul de sa main. Ces lettres-patentes sont adressées par le roi au cardinal même; & ce qu'il y a de très remarquable, c'est que les apointemens atachés à cette nouvelle dignité y sont en blanc, le roi laissant à la magnificence & à la discrétion de son ministre le soin de prendre au trésor public de quoi soutenir la grandeur de cette place.

Je reviens, & je dis, qu'il n'est pas vraisemblable que le cardinal ait tenu en 1624 les discours qu'on lui prête. Il est beau de faire tant de grandes choses, mais il est téméraire de les promettre: & c'eût été le comble du ridicule & de l'indécence, de dire au roi son maître en entrant dans ses conseils, *je releverai votre nom.* On lui fait raconter sans bienséance & avec infidélité ce qu'il a fait: il ne dit rien du tout de ce qu'il faut faire. Pourquoi? c'est que l'un était fort aisé, & l'autre très dificile.

IX. Par le peu qu'on vient de dire, il paraît déja que l'ouvrage prétendu ne peut convenir, ni au caractère du ministre à qui on le donne, ni au roi auquel on l'adresse, ni au tems où on le supose écrit; j'ajouterai encor, ni au stile du cardinal. Il n'y a qu'à voir cinq ou six de ses lettres, pour juger que ce n'est point du tout la même main; & cette preuve sufirait pour quiconque a le moindre goût & le moindre discernement. D'ailleurs le cardinal de *Richelieu*, obligé de faire quelquefois des actions violentes, ne laissait point échaper dans ses écrits de paroles dures & indécentes. S'il agissait avec hardiesse, il écrivait de la manière la plus circonspecte. Il n'eût certainement pas apellé dans un ouvrage politique la marquise du *Fargis*, dame d'atour de la reine régnante, *la Fargis*. C'est manquer aux premières loix du respect & de la bienséance, en parlant au roi & à la postérité. Cette indigne expression est tirée d'un mauvais livre imprimé en 1649, intitulé: *histoire du ministère du cardinal de Richelieu.* L'auteur du testament a copié cet ouvrage de ténèbres plus flétri, sans doute, par le mépris public que par l'arêt qui le condamne.

Qui poura se persuader qu'un premier ministre, qui supose la paix faite avec l'Espagne, parle des Espagnols en ces termes: *cette nation avide & insatiable, ennemie du repos de la chrétienté?* C'est ainsi qu'on aurait pu parler de *Mahomet II.* Serait-il possible qu'un prètre, un cardinal, un premier ministre,

un homme ſage, écrivant à un roi ſage, & écrivant un teſtament qui devait être exemt de paſſion, ſe fût emporté (dans le tems de cette paix ſupoſée) à des expreſſions qu'il n'avait pas employées dans la déclaration de la guerre?

X. Eſt-il vraiſemblable qu'un homme d'état, qui ſe propoſe un ouvrage auſſi ſolide, diſe *que le roi d'Eſpagne, en ſecourant les huguenots, avait rendu les Indes tributaires de l'enfer; que les gens de palais meſurent la couronne du roi par ſa forme, qui étant ronde n'a point de fin, que les élémens n'ont de peſanteur que lorſqu'ils ſont en leur lieu; que le feu, l'air, ni l'eau ne peuvent ſoutenir un corps terreſtre, parce qu'il eſt peſant hors de ſon lieu;* & cent autres abſurdités pareilles, dignes d'un profeſſeur de rhétorique de province dans le ſeizième ſiècle; ou d'un répétiteur irlandais qui diſpute ſur les bancs.

XI. Y a-t-il encor une grande vraiſemblance, que le cardinal de *Richelieu*, ſi connu par ſes galanteries, & même par la témérité de ſes déſirs, ait recommandé la chaſteté à *Louis XIII*, prince chaſte par tempérament, par ſcrupule, & par ſes maladies?

XII. Après de ſi fortes préſomptions, quel homme de bon ſens peut réſiſter à cette preuve évidente de faux qui ſe trouve dans le premier chapitre, je veux dire à cette ſupoſition que la paix eſt faite? *Vous êtes parvenu*, dit-on, *à la concluſion de la paix... votre majeſté n'eſt entrée dans la guerre... &c. & n'en eſt ſortie... &c.* Un impoſteur, dans la cha-

leur de la composition, oubliant le tems dont il parle, peut tomber dans cette absurdité énorme; mais un premier ministre, quand il fait la guerre, ne peut pas assûrément dire que la paix est conclue. Jamais la guerre ne fut plus vive contre la maison d'*Autriche*, quoique toutes les puissances négociassent, ou plutôt parce qu'elles négociaient. Il est vrai qu'en 1641 on jetta quelques fondemens des traités de Munster, qui ne furent consommés qu'en 1648, & l'auteur du testament fait parler le cardinal de *Richelieu* tantôt en 1640, tantôt en 1635. Le cardinal ne pouvait ni supposer la paix faite au milieu de la guerre, ni dire des injures atroces aux Espagnols avec lesquels il voulait traiter.

XIII. Faudra-t-il à cette preuve palpable de l'imposture ajouter une bévue moins forte, à la vérité, mais qui ne décèle pas moins un menteur ignorant? Il fait dire à un premier ministre tel que le cardinal, dans ce même premier chapitre, que *le roi a refusé le secours des armes ottomanes contre la maison d'Autriche.* S'il s'agit d'un secours que le Turc voulait envoyer aux armées françaises, le fait est faux, & l'idée en est ridicule; s'il s'agit d'une diversion des Turcs en Hongrie, ou ailleurs, quiconque connait le monde, quiconque a la moindre idée du cardinal de *Richelieu*, sait assez que de telles ofres ne se refusent pas.

XIV. Comme il paraît par le premier chapitre, que l'imposteur écrivait après la paix des Pyrénées, dont il avait l'imagination remplie, il paraît par le second qu'il écrivait après la

réforme que fit *Louis XIV* dans toutes les parties de l'adminiſtration. *Je me ſouviens que j'ai vu dans ma jeuneſſe*, dit-il, *les gentilshommes & autres perſonnes laïques poſſéder par confidence, non-ſeulement la plus grande partie des prieurés & abbayes, mais auſſi des cures, & évêchés. Maintenant les confidences... ſont plus rares que les légitimes poſſeſſions ne l'étaient en ce tems-là.* Or il eſt certain que dans les derniers tems de l'adminiſtration du cardinal, rien n'était plus commun que de voir des laïques poſſéder des bénéfices. Lui-même avait fait donner cinq abbayes au comte de *Soiſſons*, qui fut tué à la Marſée; monſieur de *Guiſe* en poſſédait onze; le duc de *Verneuil* avait l'évêché de Metz; le prince de *Conti* eut l'abbaye de St. Denis en 1641; le duc de *Némours* eut l'abbaye de St. Remi de Reims; le marquis de *Treville* celle de Moutier-Ender, ſous le nom de ſon fils; enfin le garde-des-ſceaux *Châteauneuf* conſerva pluſieurs abbayes juſqu'à ſa mort, arivée en 1643; & on peut juger ſi cet exemple était ſuivi. Le nombre des laïques qui jouiſſaient de ces revenus de l'état eſt innombrable. Il n'y a qu'à voir les mémoires du comte de *Grammont*, pour ſe faire une idée de la manière dont on obtenait alors des bénéfices. Je n'examine pas ſi c'était un mal ou un bien de donner les revenus de l'égliſe à des ſéculiers; mais je dis qu'un impoſteur habile n'eût jamais fait parler le cardinal de *Richelieu* d'une réforme qui n'exiſtait pas.

XV. Dans ce même second chapitre, le faiseur de projets, qui est indubitablement un homme d'église, trop prévenu en faveur des prétentions du clergé & trop peu jaloux des droits de la couronne, déclame contre le droit de régale. Il oubliait qu'en 1637 & en 1638 le cardinal de *Richelieu* avait fait rendre des arêts du conseil, par lesquels tout évêque qui se croirait exemt de ce droit était tenu d'envoyer au gréfe les titres de sa prétention. Cet écrivain ne savait pas qu'un évêque ministre d'état s'intéresse plus aux droits du trône qu'aux prétentions ecclésiastiques. Il falait connaître le caractère d'un premier ministre pour le faire parler. C'est l'âne qui se couvre de la peau du lion, & qu'on reconnaît bientôt à ses oreilles.

XVI. Le faussaire ignorant, dans ce même chapitre second, où il entretient le roi des universités & des collèges, au-lieu de lui parler de ses vrais intérêts, dit dans son stile grossier : (*section X.*) "l'histoire de *Benoit XI*, „ contre lequel les cordeliers piqués sur le „ sujet de la perfection de la pauvreté, sa- „ voir, du revenu de *St. François*, s'animè- „ rent jusqu'à tel point, que non-seulement „ ils lui firent ouvertement la guerre par leurs „ livres, mais de plus par les armes de l'em- „ pereur à l'ombre desquels un antipape s'é- „ leva, au grand préjudice de l'église, est „ un exemple trop puissant pour qu'il soit „ besoin d'en dire davantage". Certainement le cardinal de *Richelieu*, qui était très savant,

n'ignorait pas que cette avanture dont parle le fauſſaire était arivée au pape *Jean XXII* & non pas au pape *Benoit XI.* Il n'y a guères de fait dans l'hiſtoire eccléſiaſtique plus connu que celui-là ; ſon ridicule l'a rendu célèbre ; il n'était pas poſſible que le cardinal s'y fût mépris. D'ailleurs pour aprendre à un roi combien les querelles de religion ſont dangereuſes, on avait à citer cent exemples plus frapans.

XVII. Dans cette même ſection X du chapitre II, où il eſt queſtion des jéſuites : *cette compagnie*, dit-il, *qui eſt ſoumiſe par un vœu d'obéiſſance aveugle à un chef perpétuel, ne peut, ſuivant les loix d'une bonne politique, être beaucoup autoriſée dans un état auquel une communauté puiſſante doit être redoutable.* Je ſais bien que ce trait eſt adouci quelques lignes après ; mais de bonne foi le cardinal de *Richelieu* pouvait-il croire les jéſuites redoutables, lui qui ne ſavait que les rendre utiles & les punir ſouvent ? lui qui ne craignait ni la reine, ni les princes, ni la maiſon d'*Autriche*, aurait-il craint quelques religieux ? Il avait exilé pluſieurs jéſuites, auſſi-bien que quelques pères de l'oratoire, & d'autres religieux qui étaient entrés dans des cabales ; mais ni lui ni l'état n'avaient rien à craindre de ces compagnies. Il ſerait aſſûrément bien étrange que le vainqueur de la Rochelle ſe fût plus défié dans ſon teſtament politique des jéſuites que des huguenots. Cette réflexion n'eſt pas une preuve convaincante ; mais

jointe aux autres, elle sert à faire voir que l'auteur, en prenant le nom d'un premier ministre, n'en a pu prendre l'esprit.

XVIII. S'il falait relever tous les mécomptes dont cet ouvrage fourmille, je ferais un livre aussi gros que le *testament politique*, que la fourberie a composé, que l'ignorance, la prévention, le respect d'un grand nom ont fait admirer, que la patience du lecteur peut à peine achever de lire, & qui serait ignoré, s'il avait paru sous le vrai nom de l'auteur. J'ai déja, dans un petit ouvrage qui ne comportait pas d'étendue, indiqué quelques-unes de ces preuves, qui décèlent l'imposture aux yeux de quiconque a du jugement & du goût. En voici une qui est sans replique. L'auteur qui étale, & encor mal-à-propos, une vaine & fausse érudition sur l'histoire de l'église, sur le commerce, sur la marine, s'avise au chapitre IX. section VI. de dire à propos d'établissemens dans les Indes: *quant à l'occident, il y a peu de commerce à faire:* Dracke, Thomas Cavendish, Herberg, l'Hermite, Lemaire, *& feu monsieur le comte* Maurice *qui y envoya douze navires à dessein d'y faire commerce, ou d'amitié ou de force, n'ayant pu trouver lieu d'y faire aucun établissement.* Remarquez dans quel tems l'imposteur fait parler le cardinal de *Richelieu*, c'est en 1640, c'est dans le tems même que le feu comte *Maurice* qui était plein de vie gouvernait le Brésil au nom des Provinces-Unies; c'est après que la compagnie hollandaise des Indes occiden-

tales avait fait des progrès considérables depuis 1622 sans interruption : remarquez encor qu'au commencement de cette même section VI, l'auteur avoue que *les Hollandais ne donnent pas peu d'afaires aux Espagnols dans les Indes occidentales où ils ocupent la plus grande partie du Brésil.* En vérité, peut-on mettre sur le compte d'un homme d'état un tel fatras d'erreurs & de contradictions ? L'Angleterre dont il parle avait déja des pays immenses dans l'Amérique. Quant à *Dracke*, & à *Thomas Cavendish*, leurs exemples sont cités très mal-à-propos : ils ne furent pas envoyés pour faire des établissemens, mais pour ruiner ceux des Espagnols, pour troubler leur commerce, pour faire des prises ; & c'est à quoi ils réussirent.

XIX. Si on voulait se donner la peine de lire le testament politique avec atention, on serait bien surpris de voir qu'en éfet ce livre est plutôt une critique de l'administration du cardinal qu'une exposition de sa conduite & une suite de ses principes : tout y roule sur deux points, dont le premier est indigne de lui, & dont le second est un outrage à sa mémoire.

Le premier objet est un lieu commun, puérile, vague, un catéchisme pour un prince de dix ans & bien étrangement déplacé à l'égard d'un roi âgé de quarante années ; tels sont ces chapitres : *que le fondement du bonheur d'un état est le règne de* DIEU ; *que la raison doit être la règle de la conduite ; que les*

intérêts publics doivent être préférés aux particuliers; que la prévoyance est nécessaire; qu'il faut destiner un chacun à l'emploi qui lui est propre; qu'il est important d'éloigner les flateurs, médisans, faiseurs d'intrigues; & vingt autres découvertes de cette finesse & de cette profondeur, acompagnées d'avis qui auraient été une insulte à *Louis XIII*, prince éclairé, & qui eût été en droit de répondre à son ministre, à son serviteur; parlez ainsi à mon fils, & respectez plus votre maître.

Le second point, qui est surtout renfermé dans le neuvième chapitre, roule sur les projets d'administration imaginés par l'auteur; & de tous ces projets il n'y en a pas un seul qui ne soit précisément le contrepié de l'administration du cardinal. L'auteur se met en tête d'abolir les comptans, ou de les réduire par grace à un million d'or. Les comptans sont des ordonnances secrettes pour des afaires secrettes dont on ne rend point compte. C'est le privilège le plus cher de la place d'un premier ministre. Son ennemi seul en pourait demander l'abolition.

XX. Ce chapitre neuvième du testament politique porte à chaque page les preuves les plus évidentes de la suposition la plus maladroite: c'est là que tout est faux, réflexions, faits & calculs; c'est là que l'auteur avance que quand on établit un impôt, on est obligé de donner une plus grande solde au soldat; ce qui n'est pourtant arivé ni sous *Louis XIII* ni sous *Louis XIV*; c'est là qu'en soulageant

le peuple de dix-ſept millions de taille, il porte tout-d'un-coup à cinquante-ſept millions les revenus du roi, qu'il ſupoſe n'aller d'ordinaire qu'à trente-cinq, & il le ſupoſe encor avec ignorance; car les tailles allaient ſeules d'ordinaire à trente-cinq millions, les fermes à onze, &c.; c'eſt là qu'il ſe propoſe de rembourſer les rentes établies par le cardinal dont pluſieurs étaient au denier vingt, qu'il apelle *le denier cinq*; d'ôter aux tréſoriers de France les deux tiers de leurs gages; de faire payer la taille aux parlemens, aux chambres-des-comptes, au grand-conſeil, à toutes les cours qu'il apelle *ſouveraines*, dans le tems même qu'il les met au rang des payſans. N'était-il pas bienſéant au cardinal de *Richelieu* de propoſer cette extravagance pour avilir un corps dont il avait l'honneur d'être membre par ſa qualité de pair de France, dignité dont il faiſait autant de cas que de celle de cardinal?

XXI. A l'égard de la guerre, on a déja remarqué qu'il ne parle point de celle dans laquelle on était engagé. Mais dans ſes réflexions vagues, générales & chimériques, il recommande de taxer tous les fiefs des gentilshommes pour enrôler & ſoudoyer la nobleſſe: il veut que tout gentilhomme ſoit forcé de ſervir à l'âge de vingt ans; qu'on ne prenne les roturiers dans la cavalerie qu'à l'âge de vingt-cinq; que les vivres ne ſoient confiés qu'à gens de qualité; qu'on lève cent hommes quand on en veut avoir cinquante, &

& cela aparemment pour qu'il en coûte le double en engagemens & en habits. Quel projet pour un miniſtre ! En vérité l'idée d'enrôler la nobleſſe de force & de faire payer la taille au parlement peut-elle partir d'une autre tête que de celle d'un de ces faiſeurs de projets, qui dans leur oiſiveté ſe mettent à gouverner l'Europe ? Dans le même chapitre neuvième il traite de la marine, il parle doctement des grands périls de la navigation d'Eſpagne en Italie, & d'Italie en Eſpagne, leſquels n'exiſtent pas plus que ceux de *Carybde* & de *Sylla* : il prétend que *la ſeule Provence a beaucoup plus de ports grands & aſſurés que l'Eſpagne & l'Italie tout enſemble* ; hyperbole qui ferait ſoupçonner que le livre ſerait d'un Provençal qui ne connaîtrait que Toulon & Marſeille, plutôt que d'un homme d'état qui connaiſſait l'Europe.

Voila une partie des chimères qu'un politique clandeſtin a miſes ſous le nom d'un grand miniſtre, avec cent fois moins de diſcrétion que l'abbé de *St. Pierre* n'en a montré, quand il a voulu atribuer une partie de ſes *idées politiques* au duc de Bourgogne.

Le projet de finances qui remplit preſque tout le dernier chapitre eſt tiré d'un manuſcrit qui exiſte encor : je l'ai vu, il eſt de 1640. Il porte les revenus du roi juſqu'à cinquante-neuf millions de ce tems-là, par l'arangement qu'il propoſe. L'auteur du teſtament en retranche deux, tout le reſte eſt conforme. Rien n'eſt ſi commun que des

projets de cette espèce; ses ministres en reçoivent & les lisent rarement. Le faussaire, en copiant ces idées, fait bien voir qu'il ne s'était pas donné la peine de connaître par lui-même les finances de *Louis XIII.* Il avance hardiment que chacune des cinq années de la guerre n'avait coûté que soixante millions, cela n'est pas vrai; j'ai en main l'état de l'année 1639, il se monte à soixante dix-huit millions neuf cent mille livres. Il est encor faux qu'on ait payé ces charges sans moyens extraordinaires: il y eut beaucoup de taxations, beaucoup d'augmentations de gages dont la finance fut fournie: on augmenta les droits dans les provinces, on mit une taxe d'un écu sur chaque tonneau de vin; on porta la taille de trente-six millions deux cent mille livres, jusqu'à trente-huit millions neuf cent mille livres. En un mot, la plûpart des choses raportées dans ce livre sont aussi altérées que les propositions qu'on y fait sont étranges.

XXII. On demandera sans doute, comment on a pu faire à la mémoire du cardinal de *Richelieu* l'afront d'imaginer qu'un tel livre était digne de lui? Je répondrai que les hommes réfléchissent peu, qu'ils lisent avec négligence, qu'ils jugent avec précipitation, & qu'ils reçoivent les opinions comme on reçoit la monnaie, parce qu'elle est courante.

XXIII. Si on m'objecte que le père *le Long*, & d'autres, ont crû le livre en éfet l'ouvrage du cardinal, j'avouerai que le père *le Long*

a très bien compilé environ trente mille titres de livres, & j'ajouterai que par cette raison-là même il n'a pas eu le tems de les examiner; mais surtout je répondrai que quand on aurait autant d'autorités que le père *le Long* a copié de titres, elles ne pouraient balancer une raison convaincante. Si pourtant la faiblesse des hommes a besoin d'autorités, j'oposerai au père *le Long* & aux autres, *Aubery*, qui a écrit la vie du cardinal *Mazarin*, *Ancillon*, *Richard*, l'écrivain qui a pris le nom de *Vigneul de Marville*, & enfin *la Monnoie*, l'un des critiques les plus éclairés du dernier siécle; tous ont crû le testament politique suposé.

XXIV. Mais, dit-on, en 1664 l'abbé *des Roches*, ancien domestique du cardinal de *Richelieu*, donna sa bibliothèque à la Sorbonne, à l'exemple de son maitre; & dans cette bibliothèque on trouve un manuscrit du testament conforme à l'imprimé avec la même épitre dédicatoire & la même table des matières. C'est ce manuscrit même, remis à la Sorbonne, qui achève de prouver l'imposture. Il est remis vingt-deux ans après la mort du cardinal, sans aucun enseignement, sans la moindre indication de la part de l'abbé *des Roches*. Ce domestique du cardinal & la Sorbonne elle-même négligèrent cet ouvrage, & ce n'est que depuis deux ans qu'on lui a donné place sur des tablettes. Si le manuscrit avait été copié sur l'original, on l'aurait plus respecté, on trouverait quelques marques de son auten-

ticité, on verrait à la fin de la lettre au roi la souscription du cardinal de *Richelieu*. Elle n'y est point. On n'a pas osé pousser l'éfronterie jusqu'à signer ce nom. Pour peu que le cardinal eût laissé seulement quelques mémoires qui eussent eu quelque raport (même éloigné) avec le testament, on les eût raportés, on eût donné quelque crédit à la hardiesse de celui qui imputait tout l'ouvrage à ce ministre. Mais non: il n'y a pas un mot à la fin ni à la tête du manuscrit dont on puisse tirer la plus légère induction. Donc l'abbé *des Roches* regardait lui-même ce manuscrit avec la même indiférence qu'on l'a regardé très longtems dans la Sorbonne.

Imaginons un moment que le testament soit l'ouvrage du cardinal; ce seul mot, *testament*, impose un devoir indispensable à son domestique de légaliser la copie, de la déclarer juridiquement collationnée avec l'original. S'il manque à ce devoir, il est coupable; il donne à tout le monde le droit de s'inscrire en faux contre lui: mais l'abbé *des Roches* possédait ce manuscrit au même titre que d'autres curieux. Il falait bien que cet ouvrage fût écrit à la main avant d'être imprimé; il falait même, pour le dessein de l'imposteur, qu'il en courût plusieurs copies manuscrites & qu'on se les prêtât avec mystère comme un monument singulier. Le silence du domestique, encor une fois, prouve que le maître n'est point l'auteur du testament; & toutes les autres raisons prouvent qu'il n'a pu l'être.

XXV. Mais on dit qu'on difait il y a foixante & dix ans, que madame la ducheffe d'*Aiguillon* avait dit, il y a quatre-vingts ans, qu'elle avait eu une copie manufcrite de cet ouvrage. On a trouvé une note marginale de monfieur *Huet*; & cette note dit qu'on avait vu le manufcrit chez madame d'*Aiguillon*, niéce du cardinal. Ne voila-t-il pas de belles preuves? Oui, je crois fans peine que tous ceux qui s'intéreffaient à la mémoire du cardinal voulaient avoir un manufcrit qui portait fon nom & que l'auteur voulait accréditer par ce nom même; & de-là je conclus que ce manufcrit était manifeftement fupofé, puifque de tous les parens, de tous les domeftiques, de tous les amis de ce miniftre, aucun n'a jamais pris la moindre précaution pour établir l'autenticité du livre.

XXVI. Que la curiofité humaine fe fatigue maintenant à chercher le nom du fauffaire, je ne perdrai pas mon tems dans ce travail. Qu'importe le nom du fourbe, pourvu que la fourberie foit découverte? Qu'importe que *Courtils*, ou un autre, ait forgé le teftament de *Mazarin*, de *Colbert*, & de *Louvois*? Qu'importe que *Stratman*, ou *Chévremont*, ait pris infolemment le nom de *Charles V* duc de Lorraine? Mérite-t-on d'être connu pour avoir fait un mauvais livre? Que gagnerait-on à connaître les auteurs de toutes les plates calomnies, de toutes les critiques impertinentes dont le public eft inondé? Il faut laiffer dans l'oubli les au-

teurs qui se cachent sous un grand nom, comme ceux qui ataquent tous les jours ce que nous avons de meilleur, qui louent ce que nous avons de plus mauvais, & qui font de la noble profession des lettres un métier aussi lâche & aussi méprisable qu'eux-mêmes.

DOUTES NOUVEAUX SUR LE TESTAMENT ATRIBUÉ AU CARDINAL DE RICHELIEU.

Lorsque monsieur de *Foncemagne*, en 1750, écrivit pour soutenir l'autenticité du *testament politique*, voici ce qu'on lui répondit, & ce qui ne fut pas imprimé, parce que l'auteur de cette réponse voyagea hors de sa patrie.

Un académicien connu de ses amis par la douceur de ses mœurs, & du public par ses lumières, a écrit contre mon sentiment.

Son ouvrage est plein de cette sagesse & de cette politesse que son titre annonce. Tout homme doit se défier de son opinion, lorsqu'il est repris par un tel critique.

Mon illustre adversaire employe toute la sagacité de son esprit à prouver que ce testament politique, atribué au cardinal de *Richelieu*, est en éfet de ce grand ministre. On

voit (ce qui eſt aſſez commun) qu'il tâche de croire, & qu'il doute. Il a trop d'eſprit & trop de raiſon pour ne pas apercevoir les contradictions, les erreurs, les anacroniſmes, dont ce livre eſt rempli: il ſait ſans doute mieux que moi que les grands-hommes ne diſent jamais d'inepties. Voila pourquoi il avoue, après s'être tourné de tous les côtés, que le cardinal de *Richelieu* n'a dicté ni écrit tout l'ouvrage, & qu'il en a confié la rédaction à des ouvriers ſubalternes. Je n'en veux pas davantage. Avouer qu'un teſtament politique deſtiné par un premier miniſtre à un roi, un ouvrage qui devait être ſi ſecret, eſt cependant de pluſieurs mains, c'eſt avouer qu'il n'eſt pas du premier miniſtre.

Si j'avais l'honneur d'entretenir ce ſage adverſaire qui ſait douter, je lui dirais, avouez qu'au fond vous ne croyez pas qu'il y ait un mot du cardinal dans ce teſtament; penſez-vous de bonne foi que le chevalier *Walpole* ſe fût aviſé d'écrire un catéchiſme de politique pour le roi *George I*? l'idée ſeule vous en parait ridicule. Examinez la ſituation où était le cardinal de *Richelieu* avec *Louis XIII*, & vous conviendrez peut-être que la ſeule penſée de faire un pareil livre pour l'uſage de ce monarque était cent fois plus déplacée. Songez que *Louis XIII* toujours malade était menacé d'une mort prochaine; ſongez que le cardinal de *Richelieu* penſait à faire exclure de la régence le frère unique du roi; ſongez au caractère d'un ambitieux; & voyez

s'il eſt dans ſon cœur de s'ocuper de principes d'éducation, de parler des vitres de la ſainte chapelle de Paris, des trois ſentences requiſes pour punir les clercs; d'intituler un chapitre, *du règne de Dieu;* de recommander la chaſteté, & à qui? à un monarque infirme âgé de quarante ans, auquel on eſpère ſurvivre: (car en 1639, & au commencement de 1640, le cardinal de *Richelieu* ſe portait bien encor, & vous ſavez juſqu'où il pouſſa ſes eſpérances).

Je ne veux que cette ſeule raiſon. Le teſtament fût-il auſſi bien fait qu'il l'eſt mal, fût-il en éfet ce qu'il n'eſt point du tout, (un vrai teſtament politique;) fût-il un dévelopement ſage & profond de la conduite que *Louis XIII* devait tenir avec toutes les puiſſances de l'Europe, avec ſes alliés & ſes ennemis; dans la criſe la plus violente, avec ſa femme, avec ſon frère, avec les princes de ſon ſang, & ſes généraux & ſes miniſtres; en un mot l'ouvrage fût-il digne du cardinal de *Richelieu*, j'oſerais croire encor qu'il n'en eſt point l'auteur. Je vous dirais qu'il n'eſt pas dans la vraiſemblance qu'*Agrippa* faſſe un tel teſtament politique pour *Auguſte*, ni *Séjan* pour *Tibère*, ni *la Trimouille* pour *Charles VII*, ni *George d'Amboiſe* pour *Louis XII*, ni *Volſey* pour *Henri VIII*, ni *Bukingham* pour *Jaques I*, ni *Olivarès* pour *Philippe IV*, ni enfin *Richelieu* pour *Louis XIII*. Un miniſtre dit à ſon maître de vive voix tout ce qu'il étoit important, & ſurtout il ne fait point de

teſtament pour lui dire des choſes vagues, inutiles & fauſſes.

Scilicet is magnis labor eſt, ea cura potentes ſolicitat.

Ces ſortes de livres ſont d'ordinaire le partage des politiques oiſifs. Quand le duc de *Sulli* dans ſa retraite fit compoſer ſes mémoires par ſes ſecrétaires, il ne donna point de leçons d'enfant à *Louis XIII.*

Vous avez beau employer toutes les reſſources de votre eſprit, vous avez beau recueillir quelques maximes éparſes dans le teſtament politique pour tâcher de les faire regarder comme des émanations de l'ame du cardinal de *Richelieu.*

Eh monſieur, vous ſavez mieux que moi, que *Balzac*, *Sirmond*, *Chapelain*, *Silhon*, *Sériſi*, en ont débité dix fois d'avantage. Depuis quand les lieux communs ſont-ils un ſi grand mérite? ne trouve-t-on pas des maximes partout? J'ouvre le prétendu teſtament de *Louvois* dont *Courtils* eſt l'auteur; j'y vois:

L'exemple tient très ſouvent lieu de raiſon. Il eſt de la prudence de faire place au torent, il perd ſa rapidité dans ſa courſe. Qui veut s'élever trop haut atire l'envie de ſes égaux & la haine de ſes ſupérieurs. Il y en a cent de cette eſpèce. On en trouve dans le teſtament ridicule du cardinal *Albéroni*, & dans celui du maréchal de *Belle-Iſle*. Je ſupoſe que quelques-unes des maximes & des anecdotes qui ſont dans le livre atribué au cardinal ayent été en éfet recueillies de ſa bouche; s'enſui-

yra t-il qu'on doive lui atribuer l'ouvrage ? faut-il d'ailleurs de si grands éforts de génie pour rapeller quelques petites anecdotes, quelques circonstances de la vie privée d'un prince, d'un ministre, & pour savoir les apliquer ? n'est-ce pas un artifice commun pratiqué non-seulement par tous ceux qui se sont avisés de forger des testamens politiques, mais par les auteurs de tous les faux mémoires dont nous sommes inondés ?

Vous avez déterré comme moi un misérable manuscrit plein d'antithèses & d'hyperboles, digne du pédant *Granger*, intitulé *testamentum politicum*. Il parait que cette rapsodie pouvait annoncer à toute force un ouvrage plus étendu ; & de là vous inférez que le cardinal de *Richelieu* pourait bien avoir part à cet ouvrage plus étendu, & que c'est son testament politique ! A quoi est-on réduit en tout genre, quand on veut prouver ce qui est improbable ?

Nous pouvons, monsieur, mettre au rang des mensonges imprimés, le petit traité du capucin Joseph, *de l'unité du ministre*, présenté à *Louis XIII*.

De bonne foi pensez-vous qu'un capucin ait donné un mémoire au roi, par lequel il lui enseignait qu'il falait qu'un roi *crût en tout son premier ministre, qu'il ne crût rien contre son premier ministre, qu'il révélât à son premier ministre tout ce qu'on lui dirait contre lui, qu'il comblât d'honneurs & de biens son premier ministre, qu'il donnât une autorité sans*

bornes à son premier ministre? Est-il bien vraisemblable qu'un grand homme se soit servi auprès d'un maître très défiant d'un artifice si grossier? Si un capucin ami de votre maître d'hôtel venait vous présenter un pareil mémoire, vous renverriez le capucin dans son convent, & vous pouriez bien vous défaire de votre maître d'hôtel.

Soufrez qu'après avoir fait avec vous ces petites réflexions, & avoir jusqu'ici écrit en critique sur cette matière, j'ose vous parler à présent en citoyen.

Parmi les maximes très triviales dont le testament politique est plein, il y en a de fort dures. Parmi les conseils qu'on ose y donner, il y en a de bien violens. L'auteur du testament a crû qu'en faisant parler le cardinal de *Richelieu* il falait le faire parler en homme d'une sévérité outrée, comme *Corneille* en mettant les anciens Romains sur le théâtre leur a donné quelquefois plus d'orgueil & de férocité qu'ils n'en avaient, ou plutôt comme un domestique parle souvent avec fierté au nom de son maître.

Mais, monsieur, quel service rendrait-on aux hommes en voulant mettre sous le nom d'un prêtre, d'un évêque, d'un grand ministre, des maximes impitoyables? Nous vivons sous un roi doux, bienfaisant, indulgent; mais il se peut faire que dans la suite des siécles la nation ait des souverains moins remplis d'humanité. Ne seront-ils pas encouragés à la dureté, à l'abus de la suprême puissance, quand

ils croiront que le plus grand ministre de l'Europe a conseillé à son maître de ne point pardonner, de dépouiller tous les magistrats qui consument leur vie à étudier & à maintenir les loix, qui exercent une des plus nobles fonctions de la royauté, & qui n'ont d'autre récompense de leurs travaux que leurs travaux mêmes; de les dépouiller, dis-je, de leurs droits & de leurs privilèges, enfin de faire payer la taille aux parlemens, aux chambres-des-comptes, au grand conseil &c., & d'enrôler la noblesse comme des paysans? Ces deux propositions, aussi tyranniques qu'extravagantes, n'auraient-elles pas dû sufire pour déciller les yeux?

Non-seulement je vous soumets, monsieur, toutes les raisons que j'ai alléguées, mais j'en apelle à toutes celles que votre bon esprit vous fournit; je réclame l'intérêt du genre-humain. Remercions à jamais le juste, le modéré, l'élégant précepteur du duc de Bourgogne, d'avoir écrit le *Télémaque*; & souhaitons que le cardinal de *Richelieu* n'ait point écrit ce testament.

Vous avez un cœur digne de votre génie: que l'un & l'autre s'unissent pour daigner m'éclairer si je me trompe.

MOnsieur de *Foncemagne* a travaillé depuis à m'éclairer; il a cherché par tout des copies du testament politique; il a fait réimprimer ce célèbre ouvrage, & l'a rendu encor plus

célèbre par ſes remarques. Je prens la liberté de lui demander de nouvelles inſtructions ; & j'entre en matière.

NOUVEAUX DOUTES SUR

L'AUTENTICITÉ DU TESTAMENT POLITIQUE ATRIBUÉ AU CARDINAL DE RICHELIEU, ET SUR LES REMARQUES DE MONSIEUR DE FONCEMAGNE.

OBJECTION.

IL eſt dit dans la préface du *teſtament politique* du cardinal de *Richelieu* nouvellement imprimé à Paris chez *le Breton* 1764.

„ Monſieur de *Voltaire* ataqua le teſtament
„ politique en 1749 dans une courte diſſer-
„ tation intitulée, *des menſonges imprimés*, *&c.*
„ Le paradoxe qu'il voulait établir trouva
„ des contradicteurs. Entre les écrits qui fu-
„ rent publiés, on diſtingua celui qui portait
„ le titre de *lettre ſur le teſtament politique* ;
„ lettre polie & ſolide, dans laquelle mon-
„ ſieur de *Voltaire* ne put avoir à ſe plaindre
„ que de la force des preuves qu'on lui opoſait.

RÉPONSE.

L'opinion de monsieur de *V.*, bien loin d'être un paradoxe, est l'opinion d'*Aubery*, historiographe du cardinal de *Richelieu*, & pensionné de la duchesse d'*Aiguillon* sa niéce. C'est l'opinion de *Gui Patin*, de *Richard*, de *Le Vassor*; c'est le sentiment d'*Ancillon*, de l'auteur très instruit déguisé sous le nom de *Vigneul*, du père d'*Avrigny* auteur des excellens mémoires pour servir à l'histoire du 17e siécle, du judicieux & profond *Le Clerc*, & enfin du sage & savant *la Monnoie*.

Quelle autorité plus forte que celle d'*Aubery*, qui écrivait sous les yeux de la niéce du cardinal, de sa niéce chérie, dépositaire de tous ses sentimens & de tous ses papiers? Serait-il possible que l'écrivain de la vie du cardinal eût suprimé un fait aussi essentiel que celui du testament politique qui devait avoir été présenté à *Louis XIII* par la famille du cardinal, & dont une copie autentique devait être entre les mains de cette duchesse? Ne lui aurait-elle pas fait voir ce fameux testament? Ne lui aurait-elle pas dit, comment oubliez-vous un ouvrage si intéressant, si public, & qu'on croit si glorieux pour mon oncle? monsieur de *Foncemagne* fait assez du moins que c'est ainsi qu'en aurait usé une troisième duchesse d'*Aiguillon*, non moins célèbre que les deux autres par tout ce qui peut mériter l'estime & les hommages du public.

Non-seulement *Aubery* ne parle point de ce testament dans cette histoire, mais voici

comme il s'exprime dans celle du cardinal *Mazarin* (*a*).

„ On a imprimé ces derniers jours (c'est-„ à-dire en 1688) un testament politique „ du cardinal de *Richelieu*, contre lequel il „ n'y a point de lecteurs, pour peu de lu-„ mière ou de connaissance qu'ils ayent de „ l'histoire du tems, qui ne réclament & ne „ se récrient. Il ne faut pour le détruire que „ les mêmes raisons dont l'imprimeur se sert „ pour essayer de l'établir.

„ Ce n'est en effet qu'un ouvrage de doc-„ trine, qui traite particulièrement des apels „ comme d'abus, des cas privilégiés, de la „ régale prétendue par la sainte chapelle sur „ tous les évêchés de France, des exemptions „ du patronage ecclésiastique & laïc, du droit „ d'indult, & d'autres matières semblables: „ de sorte que c'est tacitement reprocher à un „ si fameux ministre l'ambition & la honte „ d'avoir voulu s'ériger en auteur, & faire „ à-peu-près des recherches comme celles de „ *Pasquier*.

„ D'ailleurs, étant un ouvrage assez gros, „ & rempli d'observations fort communes, „ on ne saurait s'imaginer auquel de ses se-„ crétaires il l'aurait dicté, & encor moins „ comment il l'aurait écrit lui-même. Il est „ constant que le cardinal de *Richelieu* a tou-„ jours dicté, & n'a jamais guères écrit.

(*a*) *Aubery* hist. du cardinal *Mazarin* Tom. IV. pages 337 & 338, édition de 1718, à Amsterdam chez *le Cène*.

„ Mais il y a plus : on y remarque force
„ impertinences, bévues & ſupoſitions. Ce
„ prétendu teſtament commence par une lettre
„ du teſtateur au feu roi, avec la ſouſcrip-
„ tion, *Armand du Pleſſis*: cependant il n'a
„ jamais ſouſcrit ſes lettres à *Louis XIII* que de
„ deux manières, ou comme évèque, ou com-
„ me cardinal. La première des deux était
„ *l'évèque de Luçon*; & l'autre, *le cardinal de*
„ *Richelieu*. Il n'y en doit point avoir de
„ troiſième; & s'il s'en trouve, ce ne peut
„ être qu'une piéce ſupoſée.

„ On opine à-peu-près de même du repro-
„ che qu'on lui fait faire aux ennemis de
„ marquer l'année 1638 pour leur avoir été
„ favorable, ſur ce que la priſe de Briſac de-
„ vait avoir éfacé toutes nos diſgraces. Ce
„ lui aurait été une eſpèce de crime que d'ob-
„ mettre notre plus ſignalé bonheur de cette
„ année-là, qui fut la naiſſance de monſei-
„ gneur le dauphin.

„ Cette obmiſſion donc n'était guères moins
„ remarquable que la contradiction qui ſe
„ voyait au même teſtament, où il eſt dit, tan-
„ tôt que la paix était faite, & tantôt qu'elle ne
„ l'était pas, comme en éfet elle ne l'était pas.
„ D'où il ſe peut infailliblement conclure que
„ cette piéce eſt d'autant plus fauſſe, qu'elle
„ était tout-à-fait inutile.

Quand il n'y aurait que cette preuve, elle ſufirait, à mon avis, à conſtater que le teſtament politique ne peut être du cardinal de *Richelieu*.

Le

Le dernier critique qui a fait voir évidemment la supofition est le favant *la Monnoie;* on veut récufer aujourd'hui fon témoignage, parce qu'il eft trop décifif, & on fe contente de dire *que ce favant homme n'avait pas tourné fes études du côté de ces recherches.*

C'eft précifément à ces recherches qu'il s'apliqua fes vingt dernières années; voyez fa *vie de Ménage*, fes aditions au *Ménagiana*, fa differtation fur le livre des *trois impofteurs*, c'était dans cette partie qu'il excell[illegible]

Dans une difcuffion de cette nature, le lecteur doit, ce me femble, agir comme un juge équitable, qui n'adjugera jamais à perfonne un bien contefté que fur des preuves évidentes.

Vous affûrez, malgré la dépofition formelle de l'hiftoriographe du cardinal de *Richelieu*, payé pour faire fon panégyrique, que le teftament politique eft de ce miniftre. On vous y montre des méprifes groffières, indignes de tout homme en place & de tout écrivain. Montrez nous donc quelques preuves convaincantes que le cardinal de *Richelieu* eft en éfet l'auteur de ces bévues.

Vous ètes tenu de faire voir au moins l'ouvrage figné de fa main; vous n'avez que cette unique reffource, & encor nous examinerons fi cette preuve ferait décifive.

OBJECTION.

Il ne parait pas facile, dit-on dans la pré-

face de l'éditeur du nouveau teſtament politique, *de concilier l'opinion où l'on était à l'hôtel de Richelieu que le teſtament politique était du cardinal de* Richelieu, *avec ce qu'avance monſieur de* V. *qu'ayant fait demander chez tous les héritiers du cardinal, ſi on avait quelque notion que le manuſcrit du teſtament ait jamais été dans leur maiſon, on répondit unanimement que perſonne n'en avait eu la moindre connaiſſance avant l'impreſſion.*

RÉPONSE.

Rien n'eſt plus aiſé à concilier. Monſieur de *V.* chercha ce manuſcrit dans l'hôtel Richelieu, il ne l'y trouva pas, & les dépoſitaires des archives lui dirent qu'ils ne l'avaient jamais vu. En éfet le ſeul exemplaire manuſcrit qui avait été chez madame la ducheſſe d'*Aiguillon* ſeconde du nom, comme il était dans trente autres bibliothèques de Paris, fut transféré en 1705 avec d'autres papiers du cardinal, au dépôt des afaires étrangères. Nous verrons en ſon lieu de quelle autorité eſt ce manuſcrit.

REFLEXION.

D'où venait l'édition du prétendu teſtament politique imprimé en 1688? pourquoi l'éditeur ne cite-t-il pas ſes garants, ſes autorités? d'où a-t-il reçu ce manuſcrit? C'eſt une piéce ſi importante par le nom du reſpectable au-

teur à qui on l'attribue, par le monarque auquel elle eſt adreſſée, par le ſujet qu'elle annonce, que l'éditeur était indiſpenſablement obligé de dire & de prouver comment un écrit de cette nature était tombé entre ſes mains; il ne l'a pas fait; on ne lui doit donc nulle créance, comme on l'a déja dit.

Il n'en eſt pas de même, ce me ſemble, des mémoires du cardinal de *Retz*, de *Talon*, de *Montchal*, de *la Porte*. Perſonne n'a douté des auteurs de ces mémoires, au lieu qu'une foule de ſavans critiques a toujours nié que le teſtament politique fût de l'illuſtre cardinal de *Richelieu*. Ce teſtament eſt bien autrement important que tous les mémoires dont nous parlons.

Ces mémoires portent tous un caractère de vérité qui ne permet aucun doute ſur leurs auteurs. Au contraire les anachroniſmes, les erreurs de toute eſpèce qui fourmillent dans le teſtament du cardinal, font naître des doutes dans l'eſprit de tous ceux qui réfléchiſſent.

OBJECTION.

Monſieur de *Foncemagne* dit, *que dans le catalogue des livres de feu monſieur l'abbé de* Rothelin, *on trouva un teſtament politique du cardinal de* Richelieu *relié en maroquin rouge.*

RÉPONSE.

Il ſait bien que ce maroquin rouge n'eſt pas

une preuve que ce teſtament fut préſenté à *Louis XIII.* Un Romain qui aurait eu dans ſa bibliothèque un *Pétrone* en maroquin rouge aurait-il dû conclure que cet ouvrage licentieux d'un jeune débauché ſortant des écoles était l'ouvrage du conſul *Petronius ?* On aurait beau relier les fauſſes décrétales en maroquin rouge, elles n'en ſeraient pas moins fauſſes.

Ainſi le judicieux monſieur de *Foncemagne* ne fait pas grand fond ſur cette preuve qu'il allègue.

OBJECTION TRÉS FORTE DE MONSIEUR DE FONCEMAGNE.

Ce ſage & ſavant critique me fait une objection bien plus importante, & qui peut faire une très grande impreſſion ſur les eſprits; c'eſt qu'il ſe trouve au dépôt des afaires étrangères une copie du teſtament du cardinal de *Richelieu.* Je ne ſuis pas à portée de la voir dans le fond de mes déſerts; & quand je ſerais au Louvre, je ne pourais m'en raporter à mes yeux, à qui la lumière eſt preſque entiérement refuſée. Je me fais lire la lettre de monſieur de *Foncemagne*, je dicte mes doutes, & je lui demande des éclairciſſemens.

Le nouveau teſtament qu'il a fait imprimer porte, dit-il, des corections en marge de la main du cardinal de *Richelieu;* ces corections d'une demi-ligne ſont dans le diſcours préli-

minaire intitulé *maximes d'état* ou *teſtament politique*, ſuccinte naration des grandes actions du roi.

A la fin de cette ſuccinte naration on prétend que le cardinal de *Richelieu* a écrit de ſa main :

Monaco

Si vous reperdez

Aire

Galéres d'Eſpagne

perdues par la tempête

diſtribution de

bénéfices.

RÉPONSE.

Je ſuplie d'abord monſieur de *Foncemagne* de vouloir bien inſtruire le public, ſi on a confronté l'écriture reconnue du cardinal de *Richelieu* avec ces notes marginales ; cet éclairciſſement eſt d'une néceſſité indiſpenſable ; je ne cherche comme lui que la vérité. Le cardinal faiſait ſouvent mettre de pareilles notes par *Bois-Robert* & par ſon médecin *Citois*, comme le raporte *Péliſſon* dans ſon hiſtoire de l'académie, au ſujet de la critique du *Cid*. Je m'en raporte entiérement à monſieur de *Foncemagne*, comme je le dois.

En ſecond lieu, oſerais-je dire que *cette naration ſuccinte* qui eſt au-devant du teſta-

ment politique me paraît une preuve évidente de la suposition du testament.

Je prie le lecteur atentif de faire avec moi ses réflexions qui vaudront mieux que les miennes.

Madame la duchesse d'*Aiguillon*, seconde du nom, avait, dit-on, entre les mains ce dépot précieux: l'autenticité du testament politique était combatue hautement par plusieurs écrivains.

Comment ne se trouva-t-il personne dans sa maison qui oposât cette piéce victorieuse à l'incrédulité des savans? comment surtout la seconde duchesse d'*Aiguillon* ne s'éleva-t-elle pas contre l'avocat *Aubery* pensionnaire de sa maison, auteur de l'histoire de son grand oncle? Il osait s'inscrire en faux contre le testament, dont elle avait, dit-on, l'original margìné de la main du cardinal; n'y a-t-il pas la plus grande vraisemblance qu'elle ne pouvait confondre *Aubery*, puisqu'elle ne le confondit pas, & que cet avocat était comme ceux d'aujourd'hui qui préfèrent la vérité à tout? Enfin si tout le testament était du cardinal? pourquoi n'était-il pas signé de sa main?

Acordons que la petite note, *si vous reperdez Aire*, est du cardinal; qu'en pouvez-vous conclure? qu'il est physiquement impossible que le cardinal ait ni fait ni dicté depuis le prétendu testament politique. Aire avait été prise par le maréchal de *la Meilleraie* le 27 Juillet 1641; elle fut reprise par les Espagnols la même année, le vingt-six Auguste (que

nous apellons le mois d'*Aouſt* par coruption); donc ce ne fut que depuis la fin de Juillet 1641 que le cardinal put écrire ou faire écrire le prétendu teſtament à la ſuite de la naration ſuccinte. Et cependant on le fait parler dans ſon prétendu teſtament tantôt en 1640, tantôt en 1638.

Il avait ce deſſein, je le veux; il dit à monſieur de *Montchal* archevêque de Toulouſe, ſon ennemi, en le trompant & en répandant des larmes (*a*), qu'il voulait reſſembler à l'empereur *Auguſte*. A la bonne heure. *Auguſte* avait fait rédiger un état des forces de l'empire, des finances, des légions, des frontières, des voiſins de l'empire, comme les Germains ſeptentrionaux, les Daces, les Parthes &c. Il n'eſt point de prince d'Allemagne qui n'ait un pareil mémoire raiſonné dans ſon cabinet: c'eſt ce que le cardinal voulait & devait faire, & c'eſt aſſurément ce qu'on ne trouve pas dans le teſtament politique: il ne put en avoir le tems depuis le mois d'Août 1641; ce fut alors que la conſpiration du grand écuyer *Cinqmars* commença à ſe tramer contre lui: il n'eut dès lors aucun moment de repos; ſa ſanté s'altéra, & ce miniſtre au bord de ſon tombeau, faiſant couler le ſang ſur les échafauts, n'eut pas ſans doute le loiſir d'imiter *Auguſte*.

Mais que devient donc cette note qu'on croit écrite de ſa main à la fin de la naration

(*a*) Mémoire de *Montchal*, pag. 202 & 216.

fuccinte, qui eſt ſuivie des projets de l'abbé de *Bourzey*, pour ôter le droit de régale au roi de France, pour faire payer la taille aux parlemens, & pour enrôler la nobleſſe par force? Cette note s'explique d'elle-même, & en voici le ſens naturel.

J'ai eu à peine le tems, monſieur l'abbé, de parcourir la naration ſuccinte que vous avez faite en mon nom pour me flater; vous ne deviez pas dire que *dès que j'entrai au conſeil* en 1624, par la faveur de la reine-mère, *je promis au roi d'employer toute mon induſtrie & toute mon autorité pour ruiner le parti huguenot, rabaiſſer l'orgueil des grands, & relever ſon nom:* premiérement, parce qu'un tel diſcours eſt rempli d'un orgueil inſuportable: ſecondement, parce qu'il eſt entiérement faux. Toute la France ſait que dans l'année 1624 j'entrai au conſeil malgré la répugnance extrême du roi. Après avoir longtems ſollicité le marquis de *la Vieuville*, à qui je jurai ſur l'euchariſtie une amitié inviolable, & que je fis enſuite exiler, je n'eus d'abord aucun crédit, aucun département; le roi ne connaiſſait pas alors tout mon zèle, & je n'avais rendu aucun ſervice ſignalé.

Vous parlez avec trop d'emphaſe, *de la victoire que les armées de ſa majeſté remportèrent à Caſtelnaudari.* Tout le monde ſait aſſez que cette grande victoire fut à peine une eſcarmouche. Le duc de *Montmorenci* étant allé reconnaître un poſte à la tête de ſoixante maîtres, un corps avancé qui ſe trouva vis-à-vis

ſur le bord d'un foſſé tira quelques coups; *Montmorenci* emporté d'une ardeur téméraire franchit le foſſé, & n'étant ſuivi que de ſix perſonnes ſeulement, il fut percé de coups & fait priſonnier: il eſt vrai que je l'ai fait mourir ſur un échafaut, mais vous pouriez bien m'épargner cet éloge.

Vous me louez beaucoup; de juſtes éloges encouragent; mais certains menſonges imprimés ou manuſcrits diminueraient ma gloire, au lieu de l'acroître. Gardez-vous ſurtout dans votre naration de me faire parler d'une manière indécente, de me prêter des injures atroces contre la brave & fidèle nation eſpagnole, avec laquelle je ſuis déja en négociation; ne me faites pas dire, *qu'elle a rendu les Indes tributaires de l'enfer;* ces invectives ſont d'un mauvais rhéteur, & non d'un miniſtre.

Quand vous me faites parler d'un héros tel que le duc *Henri de Rohan*, ne me faites pas dire *que ſa terreur panique nous a fait perdre la Valteline.* Nul guerrier n'a été moins ſujet aux terreurs paniques que lui; & vous reſſembleriez à ce poëte italien qui dans un opéra introduit *Céſar* criant aux ſiens dès la première ſcène, *alla fuga*, *allo ſcampo*, *ſignori.* Corigez toutes les indécences pareilles dont vous parſemez votre naration ſuccinte, & mettez des vérités à la place des injures.

Ajoutez à votre naration la conquête d'Aire, que je crains bien qui nous ſoit enlevé. Parlez de la dernière diſtribution des bénéfices

si vous voulez ; corigez toutes les fautes de votre ouvrage, & je le reverrai quand j'en aurai le tems.

Si jamais vous avez la fantaisie de coudre vos idées chimériques à votre naration, n'allez pas me faire dire que je veux abolir le droit de régale, vous me feriez passer pour un homme qui abandonne les intérêts du roi & de la patrie, vous me rendriez odieux à tous les parlemens. J'ai signé deux arèts du conseil pour forcer les évèques qui se prétendent exemts de la régale, à montrer leurs titres ; ce n'est pas là vouloir abolir la plus ancienne prérogative de la couronne : c'est monsieur de *Montchal* archevêque de Toulouse qui fait courir ces bruits injurieux : il m'apelle dans ses manuscrits qu'on m'a montrés, *cruel & timide* (*b*) ; il me compare au tyran *Phocas* ; il dit à tout le monde que j'abrège les jours du roi, que je le ferai bientôt mourir (*c*).

Il dit que je me déclare contre la régale, parce que je n'ai pas payé la mienne à la sainte chapelle (*d*).

Il dit qu'on me déplait en me refusant le titre de *chef de l'église gallicane* (*e*).

Il dit que je mourai dans l'année pour avoir persécuté l'église de Dieu (*f*).

(*b*) Mémoire de *Montchal* page 9.
(*c*) Page 7.
(*d*) Page 216.
(*e*) Page 180.
(*f*) Page 188.

Gardez-vous bien encor une fois de parler de régale. Voulez-vous qu'ayant été assez mal avec Rome pendant mon ministère, je lui fasse ma cour après ma mort?

Si le cardinal de *Richelieu* n'a pas tenu ce langage, il a dû le tenir; & cette naration succinte est si mal faite, si odieuse en quelques endroits, si remplie de faussetés évidentes, si insultanté pour les familles les plus considérables, qu'il n'est pas étonnant que la duchesse d'*Aiguillon* ne la fit pas voir au public qu'elle aurait révolté.

Ainsi cette note, qu'on assûre être de la main du cardinal de *Richelieu* au bas de la naration succinte, me parait une preuve évidente qu'il n'a jamais vu le testament politique; s'il l'avait vu, il y aurait mis quelques notes selon sa coutume. Ce testament rempli d'erreurs en tout genre méritait bien quelques remarques; & si malheureusement il l'avait aprouvé, il y aurait mis son nom: il n'a fait ni l'un ni l'autre; donc il est bien probable que le testament n'est point de lui.

OBJECTION NON MOINS IMPORTANTE.

Monsieur le marquis de *Torci* en 1705 *fit retirer*, dit-on, *des éfets de la succession de madame la duchesse d'*Aiguillon, *les papiers du ministère du cardinal de* Richelieu; *le testament politique fut remis avec tous ces papiers, dans le dépôt des afaires étrangères, lorsqu'en*

1710 *il forma ce dépôt avec la permission de* Louis XIV *dans le donjon, au-dessus de la chapelle du Louvre.* C'est monsieur *le Dran*, chargé du dépôt, qui a donné cette note.

RÉPONSE.

J'avoue que je n'ai pas consulté monsieur *le Dran*; il n'était pas alors chargé de ce dépôt, lequel n'était pas, ce me semble, encor en règle; & aujourd'hui je ne puis consulter personne: je m'en raporte toujours à ceux qui vivent à Paris, & qui ont des yeux; & voici sur quoi je les prie de vouloir bien m'instruire.

La *succinte naration* ne me paraît avoir aucun raport avec la suite du testament. Monsieur de *Foncemagne* dit lui-même: " ce sont
" deux parties distinctes du même tout. *Voila,*
" *sire*, dit le cardinal en finissant la première,
" *ce que vous avez fait pour votre gloire*; &
" il me semble lui entendre dire en commen-
" çant la seconde, qui est le testament pro-
" prement dit, *voila, sire, ce que vous devez*
" *faire pour vos sujets.*

De là je conclus ce que monsieur de *Foncemagne* devrait, ce me semble, nécessairement conclure, que le testament politique proprement dit ne peut être du cardinal de *Richelieu.*

Si le cardinal dans la naration succinte a parlé de la conduite qu'ont tenue les généraux d'armée contre l'Allemagne & l'Espagne, il

va parler ſans doute de la conduite qu'ils doivent tenir. S'il a fait mention des négociations avec toutes les puiſſances voiſines, il va expliquer comment il faut négocier, dans la ſituation préſente qui eſt très épineuſe, avec l'Italie, la Hollande, la Suède, le Danemarck, l'Angleterre. S'il s'eſt étendu ſur l'invaſion du Piémont, il va enſeigner la manière de le conſerver. S'il a dit quelque choſe des révolutions de la Catalogne & du Portugal, il va montrer par quels reſſorts on peut profiter de ces grands événemens. Liſez; il parle de cas privilégiés, & du droit de préſenter aux cures.

Je ſuis juſqu'à préſent du premier avis de monſieur de *Foncemagne*, que le cardinal de *Richelieu* pouvait avoir projetté de faire ce qu'on apelle *un teſtament vraiment politique;* qu'il avait donné à l'abbé de *Bourzey* la commiſſion de rédiger la naration ſuccinte; qu'il avait fait quelques notes de ſa main, comme il en fit *au jugement de l'académie ſur le Cid.* Mais de ce qu'il écrivit deux ou trois notes ſur cet ouvrage de l'académie, s'enſuit-il qu'il en fût l'auteur? non ſans doute; un miniſtre qui avait à combatre la maiſon d'*Autriche*, les proteſtans, la moitié de la France, la cour, & le caractère de ſon maitre, n'avait pas plus le tems de faire la critique raiſonnée du *Cid*, que de travailler lui-même à toutes les piéces des cinq auteurs dont il donnait quelquefois l'idée rapidement, à *Rotrou*, à

Scudéri, à *Coletet*, &c. & dont il se contentait de faire quelques vers.

Quand je fis l'histoire de la guerre de 1741 à Versailles chez monsieur le comte d'*Argenson*, ce ministre en margina quelques pages. S'est-on jamais avisé d'atribuer à monsieur d'*Argenson* cet ouvrage, dont on m'a volé plusieurs cayers informes ridiculement imprimés ?

Je présume surtout que depuis 1638, depuis le 28 Juillet 1641, le cardinal qui écrivait très peu ne put jamais, ni avoir assez de loisir, ni en abuser assez pour s'étendre dans un long ouvrage, sur toute autre chose que sur les afaires de son maître, pendant que la guerre contre la maison d'*Autriche* mettait la France en allarmes, que *Picolomini* batait les Français, que la province de Normandie était révoltée, que les révolutions du Portugal & de la Catalogne exigeaient toute l'atention du ministre, pendant que le comte de *Soissons*, le duc de *Guise* & le duc de *Bouillon*, ligués avec l'Espagne, faisaient la guerre civile ; pendant qu'ils gagnaient contre les troupes du roi, ou plutôt contre le cardinal, la bataille de la Marfée ; pendant que la conspiration de *Cinqmars* se tramait ; enfin pendant que tous ces orages conduisaient le cardinal au tombeau.

Etait-ce alors le tems de parler des vîtres de la sainte chapelle, & de recommander la chasteté à *Louis XIII* moribond ?

Et qui fait-on prêcher la chasteté si mal à

propos? Il faut le répéter encor, c'est l'amant public de *Marion de Lorme*, c'est celui de la *Béjar*, qui disait qu'elle ne regrettait que deux hommes dans le monde, le cardinal de *Richelieu*, & *Gros-René*. C'est celui qui jouit le premier de la fameuse *Ninon*, si j'en crois l'abbé de *Châteauneuf*, intime ami de cette personne si célèbre, à qui je l'ai oui dire plusieurs fois dans mon enfance, & à qui je dois d'avoir été placé dans le testament de *Ninon*; testament beaucoup plus sûr que celui dont il est question. C'est enfin celui dont les amours sont décrits avec tant de naïveté par le cardinal de *Retz*, son rival auprès de madame de *la Meilleraie*, & son rival heureux.

Ce n'est pas assûrément que je prétende reprocher à un ministre ses galanteries; je sais combien il est permis à un grand-homme, qui a pris une ville réputée imprenable, & qui a rendu des services à la patrie, de joindre les plaisirs aux travaux; mais combien eût-il été ridicule au cardinal, combien même dangereux, de parler de chasteté à *Louis XIII*, qui devait être très instruit du tour que lui avait joué madame du *Fargis*, dame d'atour de la reine? Consultez sur cette avanture & sur tant d'autres les mémoires du cardinal de *Retz*, dans les premières pages du premier livre de ces mémoires. Ne dites point que les amours du cardinal avec Marion de Lorme *ne sont connus que par les mémoires intitulés, galanteries depuis le commencement de la monarchie, & par le dictionnaire de*

Bayle. Voyez ce que le cardinal de *Retz* en dit à l'endroit déja cité, & ce qu'il ajoute ſur madame de *Fruge.*

Le cardinal de *Retz*, archevêque de Paris, parle de ſes amours avec autant de vérité que de ceux du cardinal de *Richelieu ;* mais il ne donne de leçon de chaſteté à perſonne.

Quis tulerit Gracchos de ſeditione querentes?

N'eſt-il donc pas de la plus extrême vraiſemblance que l'abbé de *Bourzey* ayant fait la naration ſuccinte, que le cardinal corigea très ſuccintement, s'aviſa depuis de travailler de lui-même, & de joindre ſes rêveries à la naration dont il était l'auteur? Il était le *Coletet* de la politique.

C'eſt le premier ſentiment de monſieur de *Foncemagne*, c'eſt le mien, & je m'en raporte au lecteur dont le jugement eſt ſans prévention.

REFLEXION.

J'aurais ſouhaité que monſieur de *Foncemagne* en me refutant, ou plutôt en m'inſtruiſant, s'en fût raporté ſeulement à ce qui eſt publié dans le tome IV de mes faibles ouvrages, imprimés à Genève en 1757, & non à des éditions antérieures, imprimées ſans mon aveu : j'aurais déſiré qu'il eût conſulté, à la page 298 de ce IV tome, le chapitre 48 intitulé, *raiſons de croire que le livre intitulé* teſtament politique &c. *eſt un ouvrage ſupoſé.*

Il

Il aurait vu que dans cette édition il n'eſt point queſtion des millions d'or dont il parle. Ne mêlons point ces bagatelles à l'eſſentiel de la cauſe : des diſcuſſions inutiles détournent des grands objets ; allons toujours au fait principal dans toute afaire.

OBJECTION.

J'avais dit qu'il n'eſt pas naturel qu'un premier miniſtre demande l'abolition des comptans ; j'avais dit que l'afaire des comptans ne fit du bruit qu'au tems de la diſgrace de *Fouquet.* Monſieur de *Foncemagne* me répond *que l'afaire des comptans avait fait du bruit longtems avant la diſgrace du ſurintendant, le cardinal ne l'ignorait pas. Le grand Henri*, dit-il, *connaiſſait le mal établi du tems de ſon prédéceſſeur, & ne l'a pu ôter. L'exemple de monſieur de* Sulli, *&c.*

RÉPONSE.

Je m'en tiens à ces propres paroles, pour être fondé à croire que le teſtament politique ne peut être du cardinal de *Richelieu.* Les mémoires de *Sully* ne parurent que longtems après la mort du cardinal ; ce ne peut donc être lui qui les cite, ce ne peut être que l'abbé de *Bourzey.* L'afaire des comptans n'avait donc point fait de bruit avant la diſgrace de *Fouquet.*

Mais il y a bien plus. Voici comme l'au-

teur fait parler le cardinal. " Entre les voies „ par lesquelles on peut tirer illicitement les „ deniers des cofres du roi, il n'y en a point „ de si dangereuses que celles des comptans, „ dont l'abus est venu à un tel point, que „ n'y remédier pas, & perdre l'état, c'est la „ même chose, &c.

Qui disposait alors des comptans, je vous prie? qui les signait? C'était le cardinal lui-même. On lui fait donc dire, qu'il tire *illicitement* les deniers des cofres du roi; on met dans sa bouche une acusation de péculat contre sa personne; on lui fait dire nettement qu'il est criminel de lèze-majesté. Une pareille absurdité est-elle possible? est-elle concevable? Et après cette preuve de suposition, en faut-il d'autres encor?

L'abbé de *Bourzey* aura donc mis ses idées vers l'an 1660, à la suite de la naration succinte : ce manuscrit sera tombé entre les mains de madame la duchesse d'*Aiguillon*, seconde du nom; on l'aura enlevé chez elle après sa mort, avec toutes les négociations du cardinal; voila tout le mystère; rien n'est plus naturel, plus simple, plus aisé à concilier.

REFLEXION.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai déja dit de la fausseté des faits, des réflexions & des calculs. L'auteur du prétendu testament prétend *que quand on établit un nouvel impôt, on est obligé de donner une plus grande paye aux*

soldats. Cela est faux dans tous les états de l'Europe ; donc le cardinal de *Richelieu* ne peut l'avoir dit. Monsieur de *Foncemagne* laisse cette objection acablante sans replique.

Il est parlé dans le prétendu testament des grands périls de la navigation d'Espagne en Italie, & d'Italie en Espagne. Il est impossible que le cardinal de *Richelieu*, surintendant des mers, ait parlé avec tant d'ignorance ; aussi monsieur de *Foncemagne* se garde bien de justifier l'abbé de *Bourzey* sur cet article.

Ce même abbé de *Bourzey*, dans ce même prétendu testament, ose dire que la seule Provence a plus de beaux ports que la monarchie d'Espagne. Encor une fois, comment le surintendant des mers aurait-il pu avancer une fausseté si publique ?

PREUVES DE LA SUPOSITION DU TESTAMENT. AFAIRES DE FINANCES.

A toutes ces vraisemblances qui me paraissent des certitudes, j'ajouterai toujours, que si le cardinal a voulu donner des leçons à son maître, il a donné des leçons bien étranges : s'il entre dans quelques détails, il se trompe toujours : s'il parle de finances chap. IX, il fait des fautes qu'un écolier qui aprendrait l'arithmétique ne commettrait pas.

De trente millions à suprimer, il y en a près de sept dont le remboursement ne devant être

fait qu'au denier cinq, la supression se fera en sept années & demie par la seule jouissance.

Premiérement, l'auteur met le denier cinq pour le denier vingt.

Secondement, comment imaginer que dans sept années & demie un fonds est absorbé par la jouissance à cinq pour cent? ces cinq pour cent en sept années & demie font trente-sept & demi : or je demande à *Barrême* si trente-sept & demi font cent?

Je prie tous les calculateurs, & tous les hommes versés dans la finance, de lire ce chapitre, & de dire s'ils ont jamais vu de pareils comptes, & de pareils projets de ministre?

AUTRES PREUVES.

Vous voyez que sur terre & sur mer le rédacteur du testament politique s'éloigne assez des idées ordinaires. Il soutient qu'il n'y a point d'établissemens à faire dans l'occident; les Anglais & les Hollandais nous ont bien prouvé le contraire; & il est très certain que le *feu comte Maurice*, qui était plein de vie en 1642, gouvernait le Brésil que les Hollandais avaient conquis sur les Portugais.

Monsieur de *Foncemagne* me dit que j'ai confondu ce comte *Maurice* avec le *Maurice* prince d'Orange. Non, c'est l'abbé de *Bourzey* qui les confond, & c'est une de ses moindres méprises.

Il n'y a sans doute que cet abbé de *Bourzey*, qui ait pu avancer (chap. IX.) que Gênes

était la plus riche ville d'Italie, tandis que le pape jouiſſait de quinze millions de nos livres de rente, tandis que Livourne faiſait un plus grand commerce que Gènes, tandis que Veniſe trouva des fonds aſſez conſidérables pour réſiſter aux forces de l'empire ottoman.

REFLEXION.

Je crains que tant de fautes acumulées ne fatiguent le lecteur ainſi que moi. Je finis par cette grande dificulté à laquelle on n'a jamais pu répondre, & que j'ai indiquée dans mes premières réflexions. Y a-t-il quelqu'un qui puiſſe croire qu'un premier miniſtre parle à ſon roi de tant de petits détails qui n'apartiennent qu'à des commis ſubalternes, & ſurtout de tant de calculs erronés & de projets chimériques de finances qui n'apartiennent qu'à ces écrivains, qu'on apelle en Angleterre *projetteurs* ? qu'il propoſe aux Français de ne s'habiller que d'un bon drap du Seau, aux parlemens de payer la taille, aux gentilshommes d'être enrôlés, aux chefs des armées de lever toujours par ménage cent mille ſoldats, quand il en faut cinquante mille ; qu'il ne donne d'ailleurs que des conſeils vagues ſur la grande adminiſtration ; qu'il s'apeſantiſſe dans la moitié de ſon livre ſur des lieux communs de morale, & en faſſe un ſermon inſipide, ſans dire un ſeul mot de la manière dont il falait ſoutenir alors l'état chancelant ?

J'avoue que j'ai toujours été ſi frapé d'une

inconvenance si marquée, que si l'abbé de *Bourzey* me montrait aujourd'hui son livre signé de la main du cardinal de *Richelieu*, je lui dirais ; non ; il n'est pas de lui, c'est vous qui lui avez fait signer votre propre ouvrage ; il vous avait demandé peut-être quelques observations politiques dont il pût faire usage ; il a pu les signer, comme tant de grands seigneurs signent les comptes de leurs intendans sans les avoir presque lûs.

OBJECTION.

Monsieur de *Foncemagne* me dit qu'il n'est pas étonnant que le cardinal de *Richelieu* ait présenté à Louis XIII *ces lieux communs, puériles, vagues, ce catéchisme pour un prince de dix ans, si déplacé à l'égard d'un roi âgé de quarante années, puisque le grand* Bossuet *composa autrefois pour l'instruction du dauphin* la politique tirée de l'écriture sainte.

RÉPONSE.

Je réponds à monsieur de *Foncemagne.* Il est pardonnable au grand *Bossuet* d'avoir fait pour un enfant ce livre peu digne de lui, intitulé *politique tirée de l'écriture sainte ;* mais ce sublime écrivain aurait bien négligé toute décence, s'il avait fait un tel ouvrage pour l'usage de *Louis XIV.* Vous savez mieux qu'un autre, monsieur, comment il faut parler aux jeunes princes & aux princes d'un âge mûr ;

& dans le fond de votre cœur, vous ſentez encor mieux que moi les prodigieuſes diſparates que j'ai obſervées, & l'extrème inconvenance de dire à un prince qui régne depuis trente-ſix ans ce qu'on dirait à peine à un enfant qu'on élève, & ſurtout ce qu'il ne faudrait pas lui dire dans un ſtile prolixe & rebutant.

QUESTION IMPORTANTE.

Imaginons que *Louis XIV*, après les batailles d'Hochſtet, de Ramillies, d'Oudenarde, de Turin, manquant d'argent, ayant peine à recruter ſes armées, demanda au maréchal de *Villars* un plan qui pût remédier aux maux préſens de la France. Croyez-vous de bonne foi qu'alors le maréchal de *Villars*, prèt à partir pour entrer en campagne, eût dit au roi,
„ Sire, il faut commencer par reſtraindre les
„ apels comme d'abus; toute contravention
„ à la pragmatique a été eſtimée cas privilé-
„ gié; vous avez tort de prétendre le droit
„ de régale dans certains diocèſes; il faut an-
„ nexer à la ſainte chapelle une abbaye; il
„ ne faut pas croire les gens de palais, qui
„ jugent de la puiſſance du roi par la forme
„ de leur couronne, qui étant ronde n'a point
„ de fin; les univerſités prétendent qu'on
„ leur fait un tort extrème, de ne leur laiſſer
„ pas privativement à tout autre la faculté
„ d'enſeigner la jeuneſſe.
„ L'hiſtoire de *Benoit XI* contre les corde-

„ liers piqués ſur le ſujet de la perfection
„ de la pauvreté, ſource des revenus de
„ *ſaint François*, s'animèrent à tel point qu'ils
„ lui firent ouvertement la guerre par li-
„ vres, &c.

„ Je vous aprends que les meilleurs prin-
„ ces ont beſoin d'un bon conſeil : je vous
„ aprends qu'un prince capable eſt un grand
„ tréſor dans un état, & que beaucoup de
„ qualités ſont requiſes pour faire un conſeil-
„ ler d'état parfait. Je vous aprends qu'un
„ conſeiller d'état doit être honnête homme;
„ & voici ſept grands paragraphes où je parle
„ des grands conſeillers d'état, ſans dire un
„ ſeul mot du fait dont il s'agit (*g*).

„ Il eſt queſtion, ſire, d'empêcher les en-
„ nemis de venir à Paris ; mais n'en parlons
„ point. Aprenez à votre âge, que le régne
„ de Dieu eſt le principe du gouvernement
„ des états, & que la pureté d'un prince
„ chaſte bannira plus d'impureté du royaume
„ que toutes les ordonnances qu'on pourait
„ faire à cette fin.

„ Ecoutez, ſire, cette vérité ſi peu con-
„ nue ; la raiſon doit être la règle & la con-
„ duite d'un état ; la lumière naturelle fait
„ connaître à un chacun que l'homme ayant
„ été fait raiſonnable, il ne doit rien faire
„ que par raiſon.

(Cette maxime eſt nouvelle, je l'avoue, mais elle n'en eſt pas moins curieuſe, & elle

(*g*) L'abbé de *Bourzey* avait le titre de conſeiller d'état.

prouve qu'il ne faut pas croire le père *Canaye* qui loue tant le maréchal d'*Hoquincourt* de n'avoir point de raison.)

„ Je vous aprends que la prévoyance est
„ nécessaire au gouvernement d'un état.

„ Je me donnerai bien de garde de vous
„ dire quels négociateurs secrets il faudrait
„ employer pour détacher l'Angleterre de
„ l'Allemagne & de la Hollande, & pour opo-
„ ser le comte d'*Oxford* au duc de *Marlbo-*
„ *roug*; mais lisez, si vous pouvez, mon
„ chapitre VII où je parle des négociations;
„ je vous y aprends que la faveur peut in-
„ nocemment avoir lieu dans quelques cho-
„ ses, lorsque le trône de cette fausse déesse
„ est élevé au dessus de la raison: lisez le
„ chapitre VII, où un abbé que j'ai consulté
„ dit, que les Français étant destitués de
„ flegme sont des viandes servies sans sausse.

Si le maréchal de *Villars* avait parlé ainsi, n'est-il pas vrai que le roi *Louis XIV* l'aurait crû un peu afaibli du cerveau, & ne l'eût certainement pas envoyé commander sur la frontière.

Voila pourtant très précisément ce qu'on impute au cardinal de *Richelieu*.

Maintenant je supose que le cardinal eût donné à lire son testament à *Louis XIII* qui ne lisait jamais, je supose même que le roi eût fait l'éfort dificile de parcourir cet ouvrage; dans quel excès de surprise ne serait-il pas tombé? n'aurait-il pas été en droit de dire à son ministre: " j'atendais de vous des

„ conſeils un peu plus précis : vous ſavez de
„ quelle importance il eſt d'atacher à mon
„ ſervice les troupes veimariennes, & que
„ c'eſt l'unique moyen d'incorporer l'Alzace
„ à la France.

„ La Savoye va nous échaper : le chance-
„ lier *Oxenſtiern* peut faire une paix avanta-
„ geuſe avec l'Allemagne, & nous abandon-
„ ner. De grands troubles ſe préparent en
„ Angleterre, dont il me ſemble que nous
„ pouvons profiter.

„ Quel avantage tirerons-nous de la révolte
„ de la Catalogne contre le roi d'Eſpagne,
„ & de la priſe de Turin par le comte de
„ *Harcourt de Lorraine* ?

„ Quel négociateur employerons-nous pour
„ atacher le landgrave de Heſſe aux intérêts
„ de la France ? Avons-nous aſſez d'argent
„ pour lui payer des ſubſides ?

„ Quel ſecours pouvons-nous donner au
„ Portugal ?

„ Par quel moyen pourons-nous diſſiper
„ les conſpirations qui ſe trament en ſecret
„ en France ?

„ Quelles propoſitions faudra-t-il faire au
„ duc de *Bouillon*, pour l'engager à céder ſa
„ principauté de Sedan, & à n'avoir déſor-
„ mais d'autre intérêt que celui de me ſervir ?

„ Que dois-je faire ſurtout pour écarter
„ de mon frère les conſeillers pernicieux qui
„ ſont prêts de l'engager à prendre les armes ?

„ Parlez-moi de tant d'intérêts importans
„ de qui dépend le deſtin de l'Europe & de

„ la France : ces seuls objets sont dignes de
„ vous & de moi ; laissez-là vos viandes ser-
„ vies sans sausse, & vos sept paragraphes
„ des devoirs d'un conseiller d'état. Je veux
„ bien que l'abbé de *Bourzey*, & *Sirmon*, &
„ *Salomon*, &c.... ayent le brevet de conseiller
„ d'état pour faire votre panégyrique, mais
„ je ne veux pas qu'ils m'ennuyent.

„ Votre abbé de *Bourzey* m'a déja fait per-
„ dre mon tems à lire une naration succinte
„ & erronée de ce qui s'est passé publique-
„ ment depuis quelques années & de ce que
„ je savais mieux que lui. Tàchez donc de
„ me procurer un mémoire succint de ce
„ que je dois faire ; que l'un soit la suite de
„ l'autre ; & si *Bourzey* n'est pas capable d'un
„ tel ouvrage, donnez-le à faire à *Côletet* ou
„ à *Chapelain*.

Je demande à monsieur de *Foncemagne* & à tous les lecteurs, si un tel discours dans la bouche de *Louis XIII* n'aurait pas été d'autant plus raisonnable, que le testateur politique employe une section entière à prouver qu'il faut être gouverné par la raison ?

SUITE DE CETTE QUESTION.

Trouvez bon, monsieur, que je me serve encor d'une de vos allégations pour me prouver invinciblement à moi-même que ce célèbre ministre n'a point fait le testament qu'on lui reproche.

Vous le reconnaissez, dites vous, au con-

ſeil qu'il donne à *Louis XIII* en ces termes :
„ Conjurant votre majeſté d'apliquer ſon
„ eſprit aux grandes choſes importantes à ſon
„ état, & de mépriſer les petites.

Voila préciſément le défaut dans lequel on fait tomber le cardinal ; rien n'était plus important que l'éducation du dauphin : quel gouverneur lui donnera-t-on ? qui mettra-t-on auprès de ſa perſonne ? Il n'en eſt pas dit un mot dans le teſtament ; & cependant la narration ſuccinte ne peut être que du mois d'Août 1641, trois ans après la naiſſance du dauphin. Ainſi dans cette longue déclamation adreſſée à *Louis XIII*, dans ces conſeils donnés à ſon ſouverain d'un ton de maître, il n'eſt queſtion, ni de l'héritier de la couronne, ni des grands intérêts du roi, ni de ceux du royaume.

QUESTION INTÉRESSANTE.

Soufrez que je vous propoſe un de mes doutes, qui me parait mériter l'atention du public.

Je ne ſais s'il eſt bien vraiſemblable qu'un grand miniſtre ait conſeillé de perpétuer l'abus de la vénalité des charges ; la France eſt le ſeul pays ſouillé de cet oprobre.

Je ne ſais s'il eſt bien vrai que ce qu'on apelle *baſſe naiſſance produit rarement les qualités néceſſaires à un magiſtrat*, & *que de deux perſonnes dont le mérite eſt égal, celle qui eſt plus aiſée en ſes afaires eſt préférable à l'autre.*

Le teſtament ajoute : *il eſt certain qu'il faut qu'un pauvre magiſtrat ait l'ame d'une trempe bien forte, ſi elle ne ſe laiſſe amollir quelquefois par la conſidération de ſes intérêts.*

Le cardinal pouvait-il penſer ainſi, lui qui avait vu les magiſtrats les plus pauvres du parlement, *Barrillon*, *Sallo*, *l'Ainé*, *Bitaut*, & le père de *Scarron*, réſiſter à ſa violence avec le plus de courage ?

Peut-être les hommes d'une fortune médiocre ſont en tout pays les meilleurs citoyens, puiſqu'ils ſont au-deſſus d'une extrême pauvreté qui peut conduire à des baſſeſſes, & au-deſſous de la grande opulence qui nourit preſque toujours l'ambition.

A l'égard de ce qu'il apelle *baſſe naiſſance*, les avocats dont on tire les magiſtrats dans tout le reſte de l'Europe ſont tous des citoyens de familles honnêtes, & préciſément dans cet état également éloigné de la miſère & de la fortune, état convenable à l'intégrité de la magiſtrature ; tous ont reçu une bonne éducation, tous ont étudié les loix : la diſſipation & les plaiſirs, ſuite ordinaire de la richeſſe, ne les ont point corompus ; ils enſeignent les magiſtrats, & ſont par conſéquent dignes de l'être.

Avouons que la vénalité des charges eſt un très grand mal, qui n'a eu ſa ſource que dans les malheurs de *François I* & dans la très mauvaiſe adminiſtration de ſes finances.

Ce ſerait une choſe monſtrueuſe en Angleterre, en Allemagne, en Eſpagne, & même

dans presque toute l'Italie, que d'acheter le droit de juger les hommes, comme on achète un pré & un champ. Cet abus n'est connu ni en Turquie, ni en Perse, ni à la Chine.

Enfin je ne puis imaginer qu'un ministre ait pu conseiller le maintien de ce trafic honteux contre lequel l'univers entier réclame. Tous ceux qui exercent aujourd'hui la magistrature en France avec tant de dignité & de justice aimeraient mieux avoir été élus à la pluralité des voix, comme ils l'auraient été sans doute, que d'avoir tous acheté leur ofice à prix d'argent. Ainsi cette magistrature elle-même s'élève, avec le reste de la terre, contre l'abus qu'on supose aprouvé par le cardinal de *Richelieu.*

CONCLUSION.

Je persiste toujours, monsieur, dans mon sentiment, qui a été le vôtre, & qui semble encor l'être, c'est-à-dire, que le cardinal de *Richelieu* pût jetter un coup d'œil sur la narration succinte de l'abbé de *Bourzey*; & j'ajoute que si le cardinal avait vu le reste, il n'aurait pas eu grande opinion de la capacité de ce projeteur.

Le monde est plein de ces donneurs d'avis qui font parler les ministres; mais j'ose croire que toutes les fois qu'on atribue à un ministre des projets visiblement impraticables, des calculs erronés, des assertions évidemment fausses, des erreurs grossières sur les

choſes les plus communes, des déclamations de rhétorique ſans objet précis, & de vagues réflexions ſans convenance, qui n'ont rien de commun ni avec l'état préſent des choſes, ni avec la ſituation du miniſtre, ni avec le caractère du prince à qui s'adreſſent ces diſcours, on peut être aſſûré que l'ouvrage n'eſt point du miniſtre.

Pouvez-vous penſer autrement, monſieur, vous qui ſoupçonnez toujours dans vos remarques que *Bourzey* & *Dageant* ont fabriqué le teſtament politique? vous qui, éfrayé des bévues dont les chapitres ſur le commerce & la finance fourmillent, dites, page 118. *Ce pourait bien être le fruit du travail de Dageant*; vous n'avez donc écrit en éfet que pour confirmer mon opinion, & pour prouver que le teſtament n'eſt pas du cardinal.

Je ne peux imaginer, monſieur, que vous ſouteniez le pour & le contre, & que vous vouliez vous contredire, parce que le teſtament ſe contredit en cent endroits. Je crois devoir inférer de tout votre ouvrage, que quand vous dites le cardinal de *Richelieu*, vous entendez toujours *Dageant* & *Bourzey*.

Cependant comment ſe peut-il faire qu'étant vous-même perſuadé que le teſtament prétendu n'eſt pas du cardinal de *Richelieu*, & que la moitié de cet ouvrage eſt un tiſſu de lieux communs, & l'autre moitié un amas de projets impraticables, vous penſiez m'éblouir en me diſant qu'il a été loué par *la Bruyère?* N'eſt-il jamais arivé qu'un homme

de lettres se soit laissé séduire par un grand nom, par l'envie de faire sa cour à des personnes puissantes, enfin par l'erreur populaire qui domine souvent les esprits les mieux faits? Si l'abbé de *Bourzey* avait donné ses *idées politiques* sous son nom, on en aurait ri, comme des projets de monsieur *Ormin* & de *Caritidès*.

Il sentit combien *Sosie* a raison de dire,

Tous ces discours sont des sotises,
Partant d'un homme sans éclat;
Ce serait paroles exquises,
Si c'était un grand qui parlât.

Dès qu'une fois la prévention est établie, vous savez que la raison perd tous ses droits. Les noms en tout genre font plus d'impression que les choses.

Vous avez peut-être entendu parler de ce qui se passa dans un souper au Temple chez monsieur le prince de *Vendôme*, au sujet des fables de *la Mothe*. Elles venaient de paraître, & par conséquent tout le monde affectait d'en dire du mal. Le célèbre abbé de *Chaulieu*, l'évêque de Luçon fils du fameux *Bussi Rabutin*, & beaucoup plus aimable que son père, un ancien ami de *Chapelle*, plein d'esprit & de goût, l'abbé *Courtin*, & d'autres bons juges des ouvrages, s'égayaient aux dépens de *la Mothe*; le prince de *Vendôme* & le chevalier de *Bouillon* enchérissaient sur eux tous; on acablait le pauvre auteur; je leur dis, messieurs,

messieurs, vous avez tous raison; vous jugez en connaissance de cause; quelle diférence du stile de *la Mothe* à celui de *la Fontaine!* Avez-vous vu la dernière édition des fables de *la Fontaine?* Non, dirent-ils; quoi, vous ne connaissez pas cette belle fable qu'on a retrouvée parmi les papiers de madame la duchesse de *Bouillon?* Je leur récitai la fable, ils la trouvèrent charmante, ils s'extasiaient. Voila du *la Fontaine!* disaient-ils; c'est la nature pure; quelle naïveté! quelle grace! messieurs, leur dis-je, la fable est de *la Mothe;* alors ils me la firent répéter, & la trouvèrent détestable.

J'ai été souvent à portée de conter cette histoire à propos; & je crois que c'est ici sa véritable place.

Vous pensez, monsieur, justifier les bévues du ministre par les miennes; vous feignez de croire que le cardinal de *Richelieu* a pu prendre le pape *Benoit XI* pour le pape *Jean XXII*, parce que mon imprimeur allemand a mis dans l'*essai sur l'histoire générale*, la *Sardaigne* pour la *Cerdagne.* Vous concluez de ce que j'ai dit des sotises, que le cardinal de *Richelieu* a pu aussi en dire. Le cas est bien diférent. Il n'est pas permis à un ministre de se tromper quand il donne des leçons à son maître. Je ne donne de leçons à personne; je suis fait pour en recevoir; c'est à moi qu'il est permis de se tromper, & c'est à vous de me redresser.

Aussi vous me reprochez, pour justifier le cardinal de *Richelieu*, ou plutôt *Bourzey* & *Dageant*, vous me reprochez, dis-je, que j'ai dit dans l'*essai sur l'histoire générale*, que *Constance de Naples* était fille de *Guillaume second*; non, monsieur, je ne l'ai point dit: l'édition que j'ai sous les yeux, imprimée à Genève en 1761, porte au tome II page 12: *il ne restait de la race légitime des conquérans normands, que Constance fille du roi Roger premier du nom.* Si on a mis *Victor II* pour *Victor IV*, ce n'est pas ma faute, & cela ne prouve rien pour le testament du cardinal. Je ne sais pas de quelle édition vous vous êtes servi. Si je pouvais encor avoir quelque amour propre dans ma vieillesse, en connaissant comme je fais le néant de la plûpart des livres, & surtout des miens, je pourais me plaindre de la manière dont on défigure à Paris tous mes ouvrages, jusques-là que plusieurs de mes tragédies sont remplies de vers qui ne sont pas de moi, & que je n'ai reconnu ni *Tancrède* ni *Olimpie* dans les éditions des libraires de cette ville.

Je me justifie auprès de vous, monsieur, moins par vanité que par mon amour pour la vérité, qui assûrément est égal au vôtre; amour qui ne doit jamais s'afaiblir, qui ne doit céder à aucune complaisance, contre lequel l'envie & la calomnie s'élèvent trop souvent, mais qu'elles sont forcées de respecter en secret.

J'avoue que vous avez très grande raison quand vous relevez la faute que j'avais faite de prendre un *Léopold d'Autriche* pour un autre *Léopold d'Autriche*, dans l'*essai sur l'histoire générale*. Que Dieu vous conserve les yeux, dont la privation presque entière me fait faire bien des fautes; il m'a jusqu'ici conservé un peu de mémoire; elle m'a servi depuis longtems à coriger cette bévue; & si vous aviez pris la peine de lire mes *remarques sur l'histoire générale* imprimées en 1763; vous auriez vu ces paroles à la page 85.

Je me suis trompé sur un duc d'Autriche qui enchaîna & vendit Richard second *roi d'Angleterre: ce n'est pas ce duc qui fit la guerre aux Suisses. Il y a quelques erreurs pareilles dont les lecteurs savans s'aperçoivent; & dont les autres doivent être informés.*

Ainsi, monsieur, étant d'acord avec moi sur une de mes erreurs que vous relevez près de deux ans après moi, soyons aussi d'acord ensemble sur les fautes innombrables de messieurs *Dageant* & *Bourzey*. Il y a une petite diférence entr'eux & moi; c'est qu'on loue le cardinal de *Richelieu* d'un ouvrage qu'ont fait ces messieurs; & qu'on m'impute à moi tous les jours des ouvrages dont on ne loue personne. Jamais on ne parla à *Louis XIII* du testament politique atribué au cardinal de *Richelieu*, & on parle quelquefois à *Louis XV* & à sa cour d'écrits qu'on m'atribue, & auxquels je n'ai pas la moindre part. Ce mal-

heur eſt le partage des gens de lettres; on les calomnie pendant leur vie, on leur rend quelquefois juſtice après leur mort. Je vous prie, monſieur, de me la rendre de mon vivant; cette juſtice ſurtout eſt d'être bien perſuadé de mes ſentimens reſpectueux pour vous, & de ma très ſincère eſtime;

Si quid noviſti rectius iſtis,

Candidus imperti, ſi non, his utere mecum.

Vous ſemblez penſer que la naration ſuccinte fut écrite par ordre du cardinal de *Richelieu*, & que le teſtament politique a été compoſé en partie par *Dageant*, & en partie par *Bourzey*, ou quelque autre; ſi vous trouvez des raiſons convaincantes pour vous rétracter, je vous promets de me rétracter auſſi, & de me ſoumettre à votre jugement.

Aux Délices près de Genève 23me. *Octobre* 1764.



LETTRE ÉCRITE DEPUIS L'IMPRESSION DES DOUTES.

EN vous envoyant, monſieur, la réponſe que j'ai faite à monſieur de *Foncemagne*, je n'en ſens pas moins l'extrême futilité de la plûpart de ces diſputes. Il n'importe guère de qui ſoit un livre, pourvu qu'il ſoit bon. Notre véritable intérêt eſt d'y puiſer des inſtructions ; le nom de l'auteur n'eſt qu'un objet de curioſité. Que gagnerons-nous à ſavoir qui ſont les fauſſaires qui ont fabriqué les teſtamens de *Louvois*, de *Colbert*, du duc de *Lorraine*, du cardinal *Albéroni*, du maréchal de *Belle-Iſle* ? Les teſtamens politiques ſont devenus ſi fort à la mode, qu'on a fait enfin celui de *Mandrin*.

Lorſque le teſtament du cardinal *Albéroni* parut, je crus d'abord qu'il avait été publié par l'abbé de *Montgon*, parce qu'en éfet il y a un chapitre ſur l'Eſpagne beaucoup plus vrai & plus inſtructif que tout ce que j'ai lu dans toutes les rapſodies auxquelles on a donné le nom de *teſtament*. Je ſouhaitai à l'auteur qu'il eût été couché ſur celui du cardi-

nal *Albéroni* pour quelque bonne pension: il se trouva que cet auteur était un capucin échapé de son couvent, à qui personne n'avait fait de legs, & qui n'ayant pas de quoi subsister, faisait des testamens pour gagner sa vie.

Monsieur de *Bois-Guillebert* s'avisa d'abord d'imprimer la *dixme royale* sous le nom de *testament politique du maréchal de Vauban*; ce *Bois-Guillebert*, auteur du *détail de la France* en deux volumes, n'était pas sans mérite; il avait une grande connaissance des finances du royaume; mais la passion de critiquer toutes les opérations du grand *Colbert* l'emporta trop loin; on jugea que c'était un homme fort instruit qui s'égarait toujours, un faiseur de projets qui exagérait les maux du royaume, & qui proposait de mauvais remèdes. Le peu de succès de ce livre auprès du ministère lui fit prendre le parti de mettre sa dixme royale à l'abri d'un nom respecté; il prit celui du maréchal de *Vauban*, & ne pouvait mieux choisir. Presque toute la France croit encor que le projet de la dixme royale est de ce maréchal, si zélé pour le bien public; mais la tromperie est aisée à connaître.

Les louanges que *Bois-Guillebert* se donne à lui-même dans la préface le trahissent; il y loue trop son livre du détail de la France; il n'était pas vraisemblable que le maréchal eût donné tant d'éloges à un livre rempli de tant d'erreurs; on voit dans cette préface un

père qui loue ſon fils, pour faire bien recevoir un de ſes bâtards.

L'abbé de *St. Pierre*, d'ailleurs excellent citoyen, s'y prenait d'une autre façon pour faire goûter ſes idées ; il les donnait à la vérité ſous ſon nom avec franchiſe ; mais il les apuyait du ſufrage du duc de Bourgogne, & prétendait que ce prince avait toujours été ocupé du ſcrutin perfectionné, de la paix perpétuelle, & du ſoin d'établir une ville pour tenir la diète européane, ou européenne, ou europaine. Il reſſemblait aux anciens légiſlateurs qui diſaient avoir reçu leurs loix de la bouche des demi-dieux.

Plût-à-Dieu, monſieur, qu'il n'y eût de charlatanerie que dans ces projets chimériques ! mais il y a des charlatans de toute eſpèce, & le nombre de ceux qui ont voulu tromper les hommes peut à peine ſe compter.

Ce qu'il y a de pis, c'eſt qu'on voit quelquefois des hommes du plus rare mérite ſoutenir avec autant d'eſprit que de bonne foi les plus grandes erreurs, uniquement parce qu'elles ſont acréditées. S'ils trouvent une faible lueur qui puiſſe favoriſer la cauſe qu'ils embraſſent, ils ne manquent pas de la faire valoir. Si quelque lumière plus vive éclaire le mauvais côté de leur cauſe, ils ferment les yeux de peur de la voir. Il eſt peut-être plus commun encor de ſe tromper ſoi-même, que de chercher à tromper les autres.

La ſéduction & la charlatanerie entrent même dans les choſes purement de goût, dans le

jugement qu'on porte d'une tragédie, d'une comédie, d'un opéra, d'une piéce de vers, d'un difcours oratoire. Tel qui fera enchanté de l'*Arioste* n'ofera l'avouer, & dira en bâillant que l'*Odyssée* eft divine.

Il y a une foule prodigieufe de gens d'efprit; mais les perfonnes d'un goût épuré, qui penfent jufte, & qui difent ce qu'elles penfent, font bien rares.

Que d'erreurs monftrueufes acréditées par la fcience même, qui aurait dû les détruire! On commence par une fauffe charte, par un diplôme fupofé; on le montre en fecret à quelques perfonnes intéreffées à le faire valoir; fa réputation s'établit avant même qu'il foit connu. Commence-t-il à percer; les honnêtes gens, les efprits fenfés fe récrient contre l'impofture; on les fait taire, on rectifie une erreur; on déguife habilement un menfonge, on corrompt le fens du texte par des commentaires. Ecoutez *Montagne*, il dira bien mieux que moi.

„ Les premiers qui font abreuvés de ce „ commencement d'étrangeté, venans à femer „ leur hiftoire, fentent par les opofitions qu'on „ leur fait, où loge la dificulté de la perfua„ fion, & vont calfeutrant cet endroit de quel„ que piéce fauffe. Outre ce que, *infitâ ho„ minibus libidine alendi de induftriâ rumores*, „ nous faifons naturellement confcience, de „ rendre ce qu'on nous a prêté fans quel„ que ufure, & aceffion de notre cru. L'er„ reur particulière fait premiérement l'erreur

„ publique ; & à ſon tour l'erreur publique „ fait l'erreur particulière. Ainſi va tout ce „ bâtiment, s'étofant & formant de main en „ main ; de manière que le plus éloigné té- „ moin en eſt mieux inſtruit que le plus voi- „ ſin, & le dernier informé mieux perſuadé „ que le premier. C'eſt un progrès naturel. „ Car quiconque croit quelque choſe eſtime „ que c'eſt ouvrage de charité, de la perſua- „ der à un autre: & pour ce faire, ne craint „ point d'ajouter de ſon invention, autant „ qu'il voit être néceſſaire en ſon conte, pour „ ſupléer à la réſiſtance & au défaut qu'il „ penſe être en la conception d'autrui.

Qui veut aprendre à douter doit lire ce chapitre entier de *Montagne*, le moins méthodique des philoſophes, mais le plus ſage & le plus aimable.



ARBITRAGE ENTRE MR. DE V....

ET MR. DE FONCEMAGNE.

MOnſieur de *Voltaire* & monſieur de *Foncemagne* ont donné au monde litéraire un de ces exemples de politeſſe dans la diſpute, qui ne ſont pas toujours imités par les écrivains. Ces égards & cette décence conviennent également aux deux antagoniſtes.

Le ſujet qui les diviſe parait très important, il s'agit de ſavoir, non-ſeulement, ſi le plus grand miniſtre qu'ait eu la France eſt l'auteur du teſtament politique, mais encor s'il eſt digne de lui, & s'il faut ou l'acuſer de l'avoir fait, ou le juſtifier de ne l'avoir point écrit.

Nous vivons heureuſement dans un ſiécle où la recherche de la vérité eſt permiſe dans tous les genres. Nulle conſidération particulière ne doit empêcher d'examiner cette vérité toujours précieuſe aux hommes juſques dans les choſes indiférentes. Un homme public, un grand-homme apartient à la nation entière; il eſt comme un de ces monumens publics expoſés aux yeux & au jugement de tous les hommes.

Je vais donc uſer du droit naturel que nous avons tous, & propoſer mes idées ſur ce fameux teſtament politique.

Je ſuis perſuadé que monſieur de *Foncemagne* a raiſon d'atribuer au cardinal de *Richelieu* la *naration ſuccinte des grandes actions du roi Louis XIII*, & de rendre en éfet ce miniſtre reſponſable de tout ce qu'on lit dans ce diſcours, ſupoſé qu'en éfet il y ait quelques lignes corigées de la propre main du cardinal, comme je n'en doute pas. Les mots écrits de ſa main ſont une démonſtration qu'il avait vu l'ouvrage, & laiſſent penſer en même tems que l'ouvrage n'était point de lui, mais qu'il l'aprouvait.

Il semble surtout par ces mots, *Monaco, si vous reperdez Aire, galères d'Espagne perdues par la tempête &c.* que ce sont des avis qu'il donne à l'écrivain qu'il fait travailler.

Monsieur de *Voltaire* nous a donné la véritable époque du tems auquel ce discours fut écrit; *ce ne peut-être*, dit-il, *que sur la fin de Juillet, ou au mois d'Août* 1641, puisque la ville d'Aire fut prise le 27 Juillet 1641, & reprise un mois après par les Espagnols.

Le cardinal avertit donc l'écrivain par cette note de ne pas parler de la conquête d'Aire, que l'on est prêt de perdre; & il l'avertit qu'il poura parler de (*a*) Monaco, dont en éfet on s'empara le 18 Novembre de cette même année: il devient donc responsable de cette piéce, quoiqu'il n'en soit point l'auteur. Ainsi les princes dans leurs manifestes & dans leurs traités sont censés parler eux-mêmes. Le discours dont il s'agit est visiblement un manifeste écrit par l'ordre du cardinal de *Richelieu* pour justifier toute sa conduite depuis qu'il était entré dans le ministère.

Monsieur de *Voltaire* demande pourquoi ce manifeste n'est point signé par le cardinal? en voici, je crois, la raison.

Le cardinal voulait & devait examiner bien soigneusement ce mémoire avant de le présen-

(*a*) *NB.* Il paraît pourtant bien dificile à croire que le cardinal de *Richelieu* ait fait en Juillet une note de Monaco, qui ne fut au pouvoir du roi qu'au mois de Novembre.

ter au roi. L'auteur dans le deſſein de relever toutes les actions du premier miniſtre le faiſait parler en pluſieurs endroits d'une manière un peu contraire à la vérité & à la modeſtie. Il lui faiſait dire des choſes dont *Louis XIII* n'aurait que trop reconnu la fauſſeté. Il était impoſſible que le cardinal de *Richelieu*, en entrant dans le conſeil, eût promis au roi la ruine des proteſtans, & l'abaiſſement des grands. C'était le marquis duc de *la Vieuville*, qui était alors premier miniſtre. C'eſt le titre que le comte de *Brienne* ſecrétaire d'état lui donne. Le comte de *Brienne* nous aprend dans ſes mémoires que ce fut le duc de *la Vieuville* qui fit entrer le cardinal au conſeil, pour y aſſiſter ſeulement ainſi que le cardinal de *la Rochefoucault* (*b*). Le roi ne lui donna point alors le ſecret des afaires.

Les mémoires de *Rohan*, le journal de *Baſſompierre*, les mémoires de *Vitorio Siri*, les manifeſtes de la reine-mère, les mémoires de *Dageant*, nous aprennent que le cardinal ne traita même avec aucun ambaſſadeur dans les ſix premiers mois qu'il jouit de ſa place; il n'était chargé d'aucun département; il était très éloigné d'avoir le premier crédit; & ce ne fut qu'à l'ocaſion du mariage de la ſœur de *Louis XIII* avec le roi d'Angleterre, qu'il commença à manifeſter ſes grands talens, & à l'emporter ſur tous ſes concurens.

(*b*) Mém. de *Brienne* tom. I. pag. 160.

Ainſi quelque deſſein qu'il eût de faire valoir ſes ſervices auprès du roi, il ne pouvait ſans ſe nuire à lui-même dire qu'il avait eu d'abord toute autorité, & qu'il promit de s'en ſervir *pour rabaiſſer l'orgueil des grands*.

Ce fut depuis le mois d'Août 1641 que le cardinal eut tout à craindre de ces grands, & du roi même. Le roi était ſi fatigué & ſi mécontent de lui, que le grand-écuyer *Cinq-mars* oſa lui propoſer d'aſſaſſiner ce même miniſtre qu'il ne pouvait garder & dont il ne pouvait ſe défaire.

C'eſt un fait dont on ne peut douter, puiſque *Louis XIII* lui-même l'avoua dans une lettre au chancelier de *Châteauneuf*.

Les conſpirations éclatèrent bientôt après de toutes parts ; on ne voit guères de momens depuis le mois d'Août 1641 juſqu'à la mort du cardinal, où il ait eu le tems de s'ocuper de la naration ſuccinte ; & une grande préſomption qu'il ne l'a pas revue, c'eſt qu'il ne l'a point ſignée.

Il y a très grande aparence que s'il eût eu le loiſir de l'examiner avec atention, il y aurait corigé bien des choſes que le zèle inconſidéré de ſon écrivain avait laiſſé échaper, & que la circonſpection d'un premier miniſtre ne pouvait avouer. Il aurait exigé qu'on parlât du cardinal de *Bérulle* avec plus de modération ; il aurait adouci les injures odieuſes prodiguées à toute la nation eſpagnole, avec laquelle il voulait faire la paix. Il n'aurait pas permis qu'on ſe ſervît de ſon nom pour

dire de la ducheſſe de Savoye, ſœur du roi ſon maître, *que ſes extravagances ajoutaient une nouvelle honte à ſa conduite.*

Il y a tant de traits de cette eſpèce dans la naration ſuccinte, toutes les grandes maiſons du royaume y ſont ſi maltraitées, on y parle de pluſieurs principaux perſonnages avec tant de mépris, que je ne ſuis point étonné que le cardinal de *Richelieu* n'ait jamais ſigné cette piéce.

Nous acorderons à monſieur de *Foncemagne* que cet ouvrage eſt autentique, qu'il a été compoſé en 1641, que le cardinal de *Richelieu* l'a vu, qu'il y a fait des notes, qu'en un mot c'eſt un monument précieux de ces tems-là.

Nous penſons en même tems qu'il ne faut point faire de reproches au cardinal ſur cet ouvrage, puiſqu'il ne lui a pas donné une ſanction légitime en le ſignant. Nous le regarderons comme un projet qui n'a point eu d'exécution, comme une piéce digne d'être conſervée, & qui réçoit ſa principale importance du nom ſous lequel elle a été compoſée.

Il nous paraît extrêmement vraiſemblable que cette naration ſuccinte, ce projet de manifeſte, fait évidemment en 1641, finiſſait à ces mots, *d'un prince dont la préſence n'était pas peu utile à maintenir en ſon obéiſſance les peuples qu'il avait en gouvernement:* car c'eſt au bas de cette page, qui eſt probablement la dernière, qu'on trouve dans un grand eſ-

pace ces mots de la main du cardinal ainsi rangés.

Monaco
Si vous reperdez
Aire
Galères d'Espagne
perdues par la tempête
distribution de
bénéfices.

Ensuite, à une autre page, l'auteur ajoute ces paroles:

„ Voila, sire, jusqu'à présent, quelles ont „ été les actions de votre majesté, que j'es- „ timerai heureusement terminées, si elles „ sont suivies d'un repos qui vous donne „ moyen de combler votre état de toutes sor- „ tes d'avantages. Pour ce faire, il faut con- „ sidérer les divers ordres de votre royaume, „ l'état qui en est composé, votre personne „ qui est chargée de sa conduite, & les moyens „ qu'elle doit tenir pour s'en aquiter digne- „ ment; ce qui ne requiert autre chose en „ général, que d'avoir un bon & fidèle con- „ seil, faire état de ses avis, & suivre la rai- „ son dans les principes qu'elle prescrit pour „ le gouvernement de ses états: c'est à quoi „ se réduira le reste de cet ouvrage, traitant „ distinctement ces matières en divers cha- „ pitres subdivisés en diverses sections, pour „ les éclaircir plus méthodiquement.

Premiérement, cette adition ne nous paraît pas tout-à-fait du même ſtile que la naration ſuccinte.

Secondement, elle n'eſt point annoncée dans le commencement de la naration, elle ne l'eſt que dans une lettre au roi qui précède cette naration ; & jamais on n'a vu l'original de cette lettre, laquelle n'étant nullement ſujette à réviſion comme la naration ſuccinte, devrait avoir été ſignée ſans aucune dificulté.

S'il nous paraît indubitable que ce manifeſte du cardinal de *Richelieu* auprès du roi ſon maitre, ſous le nom de *naration ſuccinte*, a été vu & corigé de la main du premier miniſtre, nous croyons qu'il n'en eſt pas de même du teſtament politique. Nous penſons que l'auteur, ſoit l'abbé de *Bourzey*, ſoit quelque autre, a voulu lier ces deux ouvrages enſemble, & faire paſſer ſes propres idées, non-ſeulement ſous un nom illuſtre, mais à la faveur d'une piéce avouée en quelque façon par le cardinal lui-même. Nous ſommes portés à penſer que l'abbé de *Bourzey* n'avait aucune part à la naration. Le ſtile du teſtament politique ſemble être entiérement conforme à celui du dernier paragraphe ajouté après coup à cette naration ſuccinte.

Nous ſommes entiérement de l'avis de monſieur de *Voltaire*, quand il dit que ſi le teſtament politique avait été vu du cardinal de *Richelieu*, il y aurait certainement fait des notes comme il en fit à la naration.

Ce

Ce teſtament, en éfet, mérite beaucoup plus de notes qu'aucun autre ouvrage de ce genre; & il ne nous parait nullement vraiſemblable qu'un homme auſſi inſtruit, & auſſi éclairé que le cardinal, n'eût pas indiqué en marge une ſeule des erreurs dont le teſtament politique eſt rempli.

Nous avouons que cette réflexion de monſieur de *Voltaire* eſt d'un très grand poids.

Il convient de faire ici un relevé des erreurs, des fauſſetés, des incompatibilités, des ſuperfluités, dont monſieur de *Voltaire* s'eſt contenté de faire remarquer une partie, & qui n'auraient certainement pas échapé aux yeux d'un miniſtre tel que le cardinal.

1°. Page 104, le teſt. pol. dit, *que le déſordre des perſonnes qui autoriſait les laïques à poſſéder des bénéfices eſt abſolument banni.*

Il eſt certain que cet abus n'a été abſolument banni que ſous *Louis XIV*. Monſieur de *Voltaire* a juſtement remarqué que le cardinal lui-même avait donné cinq abbayes au comte de *Soiſſons* tué à la bataille de la Marfée, onze au duc de *Guiſe*, l'évêché de Metz au duc de *Verneuil*, l'abbaye de St. Denis au prince de *Conti*, celle de St. Rémi de Rheims au duc de *Némours*, celle de Moutier en Der au marquis de *Treville* &c. Cet uſage était ſi commun, & dura ſi longtems, que nous liſons dans la vie du célèbre *Boileau Deſpréaux*, qu'il jouit longtems d'un bénéfice étant laïc.

2°. Dans le chapitre des apels comme d'abus, chapitre entiérement contraire à toutes les loix du royaume, il eſt dit, page 112: „ Il y a très grand lieu de croire que le premier fondement de cet uſage vient de la „ confiance que les eccléſiaſtiques prirent en „ l'autorité royale, lorſqu'étant maltraités „ par les antipapes *Clément VII*, *Benoit XIII*, „ & *Jean XXIII*, réfugiés en Avignon, ils „ eurent recours au roi.

Clément VII, qui diſputait la papauté avec tant de ſcandale à *Urbain VI*, plus ſcandaleux encor, vint en éfet dans Avignon, tandis que ſon compétiteur *Urbain* prêchait une croiſade contre la France. Après la mort d'*Urbain*, celui qui s'apellait *Boniface IX* diſputa la tiare à celui qui ſe faiſait apeller *Clément VII*; & tous deux à l'envi taxèrent autant qu'ils le purent les égliſes dont ils étaient reconnus. L'univerſité de Paris réſiſta à *Clément VII*, l'acuſa de ſimonie par la bouche de *Clémengis*, & propoſa *de le chaſſer du troupeau de l'égliſe comme un loup dangereux*; mais il ne fut point queſtion d'apels comme d'abus dans cette afaire.

Jean XXIII ne fut jamais *réfugié en Avignon*. L'opiniâtre *Luna* antipape qui lui ſuccéda ſous le nom de *Benoit XIII* eſſuya de l'univerſité un apel en 1396; mais ce n'était pas un apel comme d'abus, c'était un apel au futur pape légitime. Il fut ſuivi d'un autre apel à un concile œcuménique.

Ainſi tout cet article du teſtament politique eſt entiérement erroné, & l'auteur ſe trompe évidemment ſur l'origine des apels comme d'abus.

3°. (page 127). *Les perſonnes qui s'atachent à* Dieu *&c. ſont ſi abſolument exemtes de la juriſdiction temporelle des princes, qu'elles ne peuvent être jugées que par leurs ſupérieurs eccléſiaſtiques.*

Monſieur de *Foncemagne* fait à cette ocaſion la remarque judicieuſe, *que cette propoſition fauſſe dans tous ſes points eſt peu digne d'un légiſlateur français.* Nous ajoutons, que ce qui eſt ſi indigne d'un miniſtre ne doit point être préſumé avoir été écrit par ce miniſtre.

4°. Nous en diſons autant de cette aſſertion ſi évidemment fauſſe, (page 128.) *que l'égliſe donna pouvoir aux juges ſéculiers de prendre connaiſſance des cas apellés privilégiés.* Il n'eſt certainement ni dans la nature humaine, ni dans la nature eccléſiaſtique, de ſe dépouiller de ſes droits pour en revêtir ceux qu'on croit ſes compétiteurs; & monſieur de *Foncemagne* penſe comme nous.

Ce chapitre des cas privilégiés nous paraît composé par un eccléſiaſtique, beaucoup plus ataché à ſon état qu'à l'autorité royale, & qui n'avait aucune idée des principes du miniſtère.

5°. Nous dirons la même choſe de l'article ſur la régale, & de celui des trois ſentences conformes, requiſes pour punir les clercs & de l'article ſur les exemptions. Ce ſont

des traités de jurifprudence ultramontaine, dont les maximes font prefque en tout l'opofé de nos loix. On y propofe de faire révoquer toutes ces exemptions qui font la plûpart fubreptices, & on y fupofe (page 156) que ce remède ferait improuvé par les parlemens.

Nous penfons que le cardinal devait être inftruit combien tous les parlemens du royaume font contraires à ces droits abufifs des moines.

6°. Les fections fur le droit des laïcs de préfenter aux cures, & fur la réforme des monaftères, nous paraiffent comme à monfieur de *Voltaire* moins dignes de l'atention d'un grand miniftre, que les objets intéreffans qui devaient ocuper le roi & le cardinal, comme les négociations avec la Suède, & avec une partie de l'Allemagne; l'éducation du *dauphin*, & tant d'autres matières véritablement politiques, fur lefquelles le teftament garde un filence abfolu: & nous penfons que la caufe évidente de ce filence fur des chofes fi néceffaires, & de cet apefantiffement fur des chofes inutiles, vient de ce que l'auteur théologien était un peu inftruit des unes, & n'avait aucune connaiffance des autres.

7°. Nous ne voyons pas que jamais la fociété des iéfuites ait donné *tant de jaloufie à l'archiduc Albert*: comme il eft dit (page 174) elle en donna à l'univerfité de Loudun; mais il nous femble qu'il n'eft rien dit nulle part de cet ombrage donné à l'archiduc par les jé-

ſuites, ſi dévoués en tout tems à la maiſon d'*Autriche*.

8°. (page 175.) Selon l'auteur du teſtament, *l'ordre de* St. Benoit *a été autrefois ſi abſolument maître des écoles, qu'on n'enſeignait en aucun autre lieu.*

Le cardinal de *Richelieu* ſavait ſans doute que *Charlemagne* inſtitua l'école du palais. Il y eut des écoles atachées à toutes les cathédrales, & il y eut toujours des écoles à Paris juſqu'à *Guillaume de Champeau* qui illuſtra cette école, érigée bientôt après en univerſité.

9°. (page 176.) L'hiſtoire du pape *Benoit XI, contre lequel les cordeliers piqués au ſujet de la perfection de la pauvreté, &c.*

Nous ne pouvons nous empècher de relever avec monſieur de *Voltaire* cette erreur eſſentielle. Ce n'eſt pas ici une ſimple erreur de nom, une ſimple mépriſe en chronologie, un mot mis pour un autre. *Benoit XI*, ou *XII*, à qui on atribue de grandes querelles avec l'empereur & les cordeliers, ne peut être pris pour le pape *Jean XXII*, qui fut acuſé d'héréſie ſur la viſion béatifique, & qui longtems auparavant s'étant déclaré contre l'empereur *Louis de Bavière*, oſa le dépoſer en idée par une bulle, en 1327. Il fut dépoſé à ſon tour non moins vainement par l'empereur, qui le condamna dans Rome à être brûlé vif le 22 Mai 1328.

L'auteur du teſtament brouille toute cette hiſtoire avec une ignorance étonnante. Il ſupoſe que les cordeliers engagèrent l'empereur

à faire la guerre au pape. Il eſt ſeulement vrai que deux cordeliers pendant cette guerre ofrirent leur plume à *Louis de Bavière*; mais il eſt aſſez connu que cette guerre était un intérêt d'état, & non un intérêt de moines, & qu'il s'agiſſait de la domination de l'empereur en Italie, & non d'une diſpute de cordeliers ſur la forme de leur capuchon.

Nous avouons que dans ce morceau il n'y a pas un mot qui ne ſoit une faute. Nous ne croyons pas le cardinal de *Richelieu* capable d'avoir laiſſé tant d'erreurs à la poſtérité.

10°. Nous ne dirons rien de la vénalité des charges de judicature, dont l'auteur paraît être le partiſan. Il ſe pourait qu'un miniſtre, ſentant combien il eſt dificile de rembourſer toutes ces charges, eût conclu à laiſſer ſubſiſter un abus qui ne ſe pouvait corriger qu'avec un argent qu'on n'avait pas. Mais en ce cas, il nous ſemble que celui qui fait parler le miniſtre l'aurait fait parler plus dignement, en déplorant la néceſſité de ce trafic honteux, qu'en cherchant à pallier ce vice par quelques avantages peut-être imaginaires, qu'on prétend en réſulter.

Nous croyons remarquer une contradiction dans cet article. L'auteur dit à la page 205, que les eſprits des magiſtrats qui ſont d'une naiſſance trop médiocre *ont une auſtérité ſi épineuſe, qu'elle n'eſt pas ſeulement fâcheuſe, mais préjudiciable*; & à la page 206 il dit, *qu'il faut qu'un pauvre magiſtrat ait l'ame d'une trempe bien forte, s'il ne ſe laiſſe*

fléchir par la considération de ses propres intérêts.

Nous invitons le lecteur à lire ce que dit monsieur de *Voltaire* sur ce sujet : il nous paraît qu'il s'explique en véritable citoyen.

Nous remarquons ici que le célèbre auteur de l'*esprit des loix* n'a que trop abusé de ce passage du testament politique (*c*). „ Si dans „ le peuple, dit-il, il se trouve quelque mal„ heureux honnête-homme, le cardinal de „ *Richelieu* insinue qu'un monarque doit se „ garder de s'en servir, tant il est vrai que „ la vertu n'est pas le ressort de ce gouver„ nement.

Il met en marge, *que le testament politique a été fait sous les yeux & sur les mémoires du cardinal de* Richelieu *par messieurs de* Bourzey *& de .... qui lui étaient atachés.*

Nous convenons avec monsieur de *Montesquieu* que l'abbé de *Bourzey* fit ce testament, mais non pas sous les yeux du cardinal. Nous convenons encor moins que le testament dise ce que monsieur de *Montesquieu* lui fait dire. Il le cite ainsi en marge ; *il ne faut*, y est-il dit, *se servir de gens de bas lieu, ils sont trop austères & trop dificiles.* Ce n'est pas citer exactement ; le testament dit dans cet endroit que les hommes d'une basse naissance sont d'ordinaire dificiles & d'une austérité épineuse ; il ne dit point qu'il ne faut pas se servir d'un pauvre honnête-homme ; & il se contredit dans le mo-

(*c*) Esp. des loix chapitre V. liv. 8, dernières lignes.

ment d'après, en disant, *qu'un pauvre magistrat est trop exposé à se laisser amolir.*

Ainsi l'auteur du testament tombe dans des contradictions, & l'auteur de l'*esprit des loix* dans une grande erreur, & surtout, dans une erreur très odieuse, en suposant que la vertu n'entre jamais dans le gouvernement monarchique. Il ne faut point être flateur, mais il ne faut point être satyrique. C'est encourager au crime que de représenter la vertu comme inutile ou comme impossible.

Raportons ici le passage qui se trouve dans une note du *siécle de Louis XIV* (*d*).

„ Il est dit dans l'*esprit des loix*, qu'il faut „ plus de vertu dans une république; c'est en „ un sens tout le contraire: il faut beaucoup „ plus de vertu dans une cour pour résister „ à tant de séductions. Le duc de *Montausier*, le duc de *Beauvilliers*, étaient des hom„ mes d'une vertu très austère. Le maréchal „ de *Villeroi* joignit des mœurs plus douces à „ une probité non moins incoruptible. Le „ marquis de *Torci* a été un des plus hon„ nêtes-hommes de l'Europe, dans une place „ où la politique permet le relâchement de „ la morale. Les controlleurs-généraux *le* „ *Pelletier* & *Chamillard* passèrent pour être „ moins habiles que vertueux. Il faut avouer „ que *Louis XIV*, dans cette guerre mal„ heureuse, ne fut guère entouré que d'hom„ mes iréprochables. C'est une observation

(*d*) *Siécle de Louis XIV* tom. VIII. pag. 231 de la présente collection.

„ très vraye & très importante dans une hiſ-
„ toire où les mœurs ont tant de part.

Tout ce paſſage eſt dans la plus exacte vérité; nous croyons qu'on ne peut trop le citer. Il eſt ſi beau qu'il ſe ſoit trouvé dans une cour tant d'hommes vertueux à la fois, cela eſt ſi honorable pour la nation & pour le beau ſiécle de *Louis XIV*, ſi encourageant pour tous les ſiécles, qu'il y aurait de l'injuſtice & de l'ingratitude à ne ſavoir pas quelque gré à l'auteur, d'avoir ſeul de tous les hiſtoriens démêlé & mis dans ſon jour cette vérité utile au genre-humain.

Saiſiſſons avec plaiſir cette ocaſion d'obſerver que dans tous ſes ouvrages monſieur de *Voltaire* a toujours eu pour objet la vérité & la vertu. Sa *Henriade*, ſes tragédies, ſes hiſtoires reſpirent l'humanité, la bienfaiſance, l'indulgence; il a toujours rendu juſtice au mérite malheureux & à la vérité perſécutée. Nul auteur n'a jamais détruit plus de calomnies; nul en écrivant l'hiſtoire n'a jamais tant confondu les auteurs des libelles. Nous devons faire pour lui ce qu'il a fait pour tant d'autres; nous devons la vérité à celui qui l'a dite.

11°. Nous n'entrerons point ici dans la diſcuſſion des ateintes que le teſtament politique (pag. 217) donne aux parlemens du royaume. Il n'eſt pas hors de vraiſemblance que le cardinal de *Richelieu* eût de tels ſentimens; mais auſſi il eſt très vraiſemblable, que l'auteur en conſeillant au roi d'envoyer dans les provinces des conſeillers d'état & des

maitres des requêtes pour rendre la juſtice, écrivait après l'année 1665, lorſque *Louis XIV* eut fait tenir les grands jours dans quelques provinces par une commiſſion extraordinaire. Il n'eſt guères poſſible qu'alors on eût ſuivi en cela les inſtructions du cardinal de *Richelieu* dont le teſtament ne parut qu'en 1688; & il eſt aſſez naturel que l'auteur déguiſé ſous le nom du cardinal ait conſeillé ce qu'on venait de faire.

12°. Après avoir lu atentivement tout le chapitre intitulé *du conſeil du prince*, nous ſommes forcés d'avouer notre extrême étonnement de n'y avoir rien trouvé que de vague ſur la probité néceſſaire à un conſeiller d'état, ſur le cœur & la force d'un conſeiller d'état, ſur l'aplication que doivent avoir les conſeillers d'état; & nous préſumons qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'un miniſtre ait perdu ſon tems à compoſer une déclamation ſi vaine & ſi faſtidieuſe, lorſqu'il avait tant de choſes intéreſſantes à dire, & tant de grands intérêts à diſcuter.

Telle eſt notre opinion concernant la première partie du teſtament, & tel a été l'avis de ceux qui l'ont lu avec nous, & que nous avons conſultés. Venons à la ſeconde partie.

13°. Nous n'avons trouvé rien de rélatif à la France, rien qui la concerne plutôt qu'un autre pays, dans ſes chapitres intitulés: *fondement du bonheur d'un état. Etabliſſement du règne de* Dieu. *La raiſon doit être la règle & la conduite d'un état. Les intérêts publics doi-*

vent être l'unique fin de ceux qui gouvernent un état. La prévoyance est nécessaire au gouvernement d'un état. Les peines & les récompenses sont deux points tout-à-fait nécessaires à la conduite d'un état. Une négociation continuelle ne contribue pas peu au bon succès des afaires, &c.

Tout cela convient à la Suède, à la Russie, à la Chine, aussi-bien qu'à la France.

Rien ne nous paraît porter davantage le caractère d'un déclamateur qui veut se faire valoir, rien ne ressemble moins à un ministre qui veut être utile.

14°. Nous remarquerons seulement une maxime bien cruelle: (pag. 27. IIe. part.) Il est dit qu'en plusieurs ocasions, on peut, sans preuve autentique, *commencer par l'exécution*; c'est-à-dire qu'il faut d'abord faire mourir un homme soupçonné de crime d'état, sauf à examiner ensuite s'il est coupable.

Quelque despotique qu'ait été le cardinal de *Richelieu*, il est dificile de penser qu'il ait donné des conseils si abominables. Ce sont des barbaries qu'on a le malheur de commettre quelquefois, mais qu'on n'a jamais l'imprudence de dire. Cela est trop oposé au chapitre intitulé, *du règne de* Dieu. C'est ici que l'auteur afecte de ressembler à *Machiavel*, pour se donner le relief d'un politique profond. Il croit qu'en prenant le nom d'un grand ministre, il doit le faire parler en tyran. Nous respectons trop la mémoire du cardinal, pour lui imputer des conseils qui rendraient à ja-

mais ſa mémoire odieuſe à tous les peuples; & nous nous joignons à monſieur de *Voltaire*, pour bénir le ciel que *Fénélon* ait fait ſon *Télémaque*, & que *Richelieu* puiſſe être lavé du ſoupçon d'avoir fait ce teſtament.

Venons enfin au peu d'articles qui regardent préciſément la France.

15°. Il eſt dit au chap. V de la puiſſance ſur mer, non-ſeulement, *que la Provence a beaucoup de plus grands ports & de plus aſſûrés que l'Eſpagne & l'Italie enſemble*, (ce que monſieur de *Voltaire* a très bien relevé ;) mais on aſſûre encor, *que la Bretagne contient les plus beaux ports qui ſoient dans l'océan*; ce que monſieur de *Voltaire* ne devait pas moins reprendre.

Nous ſommes entiérement de ſon avis ſur cette exagération inſoutenable, dont il n'a pas crû que le ſurintendant des mers pût être capable: & tout le reſte de ce chapitre nous a paru être d'un homme qui afecte de connaître le meſtral & la tramontane, & qui n'a aucune connaiſſance de la mer.

16°. Sur l'article du commerce il nous paraît bien dificile que le cardinal de *Richelieu* ſoit entré dans le détail des ſoyes & des cotons filés. Il ſe ferait bien trompé, s'il avait dit (pag. 130) que les velours rouges, violets & tanés, ſe fabriquaient à Tours beaucoup plus beaux qu'à Gènes, ce qui eſt d'une fauſſeté reconnue par tous les marchands. On ne peut non-plus ſoupçonner le cardinal d'a-

voir dit qu'il n'y avait point d'établiſſement à faire en Amérique.

17°. La ſection 7 (pag. 141) annonce le projet *de décharger le peuple des trois quarts du faix qui l'acable maintenant.* Ce titre reſſemble plutôt, il faut l'avouer, au projet d'un citoyen oiſif, éfrayé des charges de l'état, qu'aux idées juſtes d'un grand miniſtre qui ſentirait l'impoſſibilité de diminuer les trois quarts de ces charges.

Nous ne pouvons condamner le doute que monſieur de *Voltaire* a élevé au ſujet des comptans: on ſent aſſez qu'il n'eſt pas naturel qu'un miniſtre traite d'*illicites* des ordonnances qu'il ſignait lui ſeul, & qu'il s'acuſe lui-même de péculat.

18°. Nous avons lu atentivement ce projet de finances; nous avons été bien étonnés de la propoſition de retrancher toutes les penſions (pag. 161), & de réduire (même page) le comptant du roi à trois cents mille livres, tandis qu'à la page 145, il réduit ce même comptant à un million d'écus d'or. Cette énorme contradiction nous a paru impoſſible dans un miniſtre tel que le cardinal.

Il n'y a pas moyen de rien comprendre à la page 172 & ſuivantes, dans leſquelles on propoſe de rembourſer trente millions de capitaux de rentes. *La ſupreſſion*, dit l'auteur, *d'un capital de ſept millions, à cinq pour cent, ſe fera en ſept années & demie par la ſeule jouiſſance.*

Monſieur de *Voltaire* a très bien remarqué

qu'il faut vingt années pour rembourſer à cinq pour cent un capital par la jouiſſance. Il aurait dû faire voir auſſi quelle ferait l'énorme injuſtice de dépouiller une famille de ſon capital, ſous prétexte qu'elle aurait reçu la valeur de ce capital en pluſieurs années. Cette propoſition révoltante ſerait la deſtruction de la ſociété.

Tous les calculs qui ſuivent ſont également fautifs. *De ſept autres millions*, dit l'auteur, *qui ne devront être rembourſés qu'au denier ſix, qui eſt le prix courant de telles charges, elles pouront être rembourſées en huit années & demie.* Cet auteur n'entend pas un mot de la matière, & n'entend pas mieux l'arithmétique la plus ſimple qu'il ne ſait le français. Au lieu du denier ſix il devait dire le denier ſeize & un quart, parce que ſix pour cent ſont la ſeizième partie & un quart de cent; & il eſt bien clair qu'en huit années & demie un capital à ſix pour cent d'intérêt ne ſerait pas rembourſé par la jouiſſance. Six fois huit & demi font cinquante & un, de ſorte qu'il s'en manquerait preſque la moitié. Et que ſignifie *rembourſé qu'au denier ſix?* Six pour cent ſont-ils moins que cinq pour cent? Autant de paroles, autant d'inepties.

Nous ne pouvons aſſez nous étonner que des abſurdités ſi groſſières ayent été imputées au cardinal de *Richelieu*, & nous ne pouvons qu'aplaudir à monſieur de *Voltaire* qui a perſévéré conſtamment à défendre ſa mémoire.

19°. Nous avions penſé d'abord qu'il s'é-

tait exprimé avec trop peu d'exactitude, & trop d'exagération, quand il a reproché à l'auteur du testament d'avoir voulu imposer les cours souveraines à la taille. Mais il n'est que trop certain que cette proposition se trouve expressément énoncée (pag. 175). La taille est une ancienne imposition établie par les seigneurs des terres sur leurs vassaux roturiers, sur les villains nommés alors leurs *sujets*, impôt devenu humiliant, reste de servitude, titre de bassesse auquel chacun cherche à se dérober aujourd'hui, dès qu'il s'est élevé un peu par son industrie.

Assujettir toute la robe à cette humiliation, ce serait avilir la magistrature au point qu'aucun citoyen ne voudrait embrasser cet état. La noble fonction de rendre la justice serait confondue avec les dernières classes des hommes: l'honneur de juger la nation deviendrait un oprobre: le commis d'un receveur des tailles ferait trembler son juge. Une chimère aussi tyrannique rendrait le nom d'un ministre éternellement odieux, s'il avait pu la proposer.

Il est très vrai encor (pag. 101) que l'auteur du testament propose d'ordonner *à tous les gentilshommes qui auront passé vingt ans de porter les armes*, & d'ordonner à tous les capitaines de cavalerie *d'enrôler dans leurs compagnies, au moins la moitié de gentilshommes.*

C'est dans le même chapitre (pag. 103) que l'auteur dit, *que si l'on veut avoir cin-*

quante mille hommes, il en faut lever cent mille.

Saiſis d'étonnement à la lecture de tant d'étranges propoſitions, nous croirions en éfet être coupables envers la nation, comme envers la mémoire d'un grand miniſtre, ſi nous pouvions le ſoupçonner un moment d'avoir eu la moindre part à de tels ſyſtêmes, qui nous paraiſſent enfantés par un écrivain bien indigne du grand nom qu'il uſurpe. Nous penſons que pour peu qu'on ait de juſtice, on doit des remercimens à celui qui nous a ouvert les yeux.

Il reſte à rechercher comment il s'eſt pu faire qu'on ait ſi longtems atribué au cardinal de *Richelieu* ce teſtament politique. Il eſt trop vrai, comme l'a dit monſieur de *Voltaire*, que bien qu'il y ait une foule immenſe de livres, on lit peu, & on lit mal: l'eſprit ſe repoſe ſur la foi d'un grand nom; il eſt plus aiſé & plus commun de croire que d'examiner; le tems donne de l'autorité à l'erreur; ceux qui la combatent trop tard paſſent pour téméraires, & on employe quelquefois pour la ſoutenir toutes les armes dont on ne devrait ſe ſervir que pour défendre la vérité.

Enfin, pour réſumer tout ce que nous avons dit, nous penſons que monſieur de *Foncemagne* a ſaiſi le vrai en faiſant voir que le cardinal de *Richelieu* commanda, lut, & margina ſon manifeſte ſous le nom de *naration ſuccinte:* & que monſieur de *Voltaire* a prouvé

prouvé que le teſtament politique joint à cette naration, n'eſt ni ne peut être l'ouvrage d'un miniſtre dont le nom ſera toujours illuſtre, & qui nous devient cher de jour en jour par les mérites & les ſervices des héritiers de ſon nom & de ſa gloire.

LETTRE

CIVILE ET HONNETE,

A L'AUTEUR MALHONNETE DE LA CRITIQUE DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE MR. DE V***. QUI N'A JAMAIS FAIT D'HISTOIRE UNIVERSELLE. LE TOUT AU SUJET DE MAHOMET.

JE ne ſais s'il importe beaucoup pour la connaiſſance de la religion mahométane, & de la grande révolution commencée par *Mahomet*, que ce prophête ſoit né d'une branche aînée ou d'une branche cadette, & que cette branche ait été pauvre ou riche. Un homme curieux de ces profondes recherches pourait montrer aiſément qu'*Achem*, biſayeul

de *Mahomet*, forma deux branches, & que *Mahomet* defcendait de la cadette. Il pourait encor, s'il voulait ennuyer des Français, montrer favamment qu'*Abdol-Motaleb*, fon grand-père, laiffa douze fils, felon les auteurs fuivis par monfieur le comte de *Boulainvilliers* (*a*), & que le prophète fut fils du douzième enfant, ainfi très cadet.

Mais en même tems en fouillant dans la *bibliothèque orientale*, on trouverait que *Motaleb* n'eut que dix garçons, & partant qu'il eft impoffible que le prophète fût né du douzième. Mais en récompenfe le révérend docteur *Prideaux* le fait naître de l'aîné. En quoi le révérend docteur s'eft trompé, s'étant écarté en ce point de l'opinion autentique du révérend docteur *Abulfeda*, auteur très canonique chez les Turcs.

Je pourais citer monfieur *Sale*, moitié Anglais, moitié Arabe, qui nous a donné la feule bonne traduction que nous ayons du divin *koran* ou *alcoran*; mais pour cela je ne voudrais pas acufer mon critique d'un menfonge imprimé; car je me pique d'être poli. Je me bornerai feulement à remarquer qu'il eft dificile de faire des généalogies. Ce n'eft pas que je contefte à *Mahomet* fa nobleffe, à Dieu ne plaife! Il defcendait fans doute d'*Ifmaël*, *Ifmaël* d'*Adam*, & moi auffi. *Mahomet*, mon critique, & moi, nous fommes parens, & il faut en ufer civilement avec fa famille.

(*a*) Pag. 197. édition de 1731.

C'est une grande question de savoir si *Mahomet* avait deux mois, ou trois mois, quand il perdit son père; je suis persuadé dans le fond de l'ame, qu'il n'avait que deux mois; mais je ne disputerai avec aucun iman sur cet article. De grands-hommes remarquent, que son bien & celui de sa mère consistait en cinq petits chameaux; je ferais peut-être plus de cas d'un historien qui montrerait qu'il porta les armes à l'âge de quatorze ans, comme le disent *Codabi* & *Zabbadi*; car c'est quelque chose d'aprendre que le courage de ce prophète conquérant se soit déployé de bonne heure.

Ni moi, ni l'illustre savant qui me relève si bien, ne savons précisément combien de tems *Mahomet* fut facteur de la veuve *Cadishé* qu'il épousa depuis. Je veux croire avec lui que ce mariage se fit, comme il le dit, avec beaucoup de pompe & de magnificence, entre une marchande de chameaux, & un homme qui n'avait rien, dans un pays où l'on manque de tout.

Il est dit dans les auteurs arabes, qu'il eut de son oncle douze écus d'or en mariage: aparemment qu'il dépensa tout pour ses nôces, si elles furent si pompeuses.

J'avais crû que *Mahomet* avait mené une

vie assez obscure, jusqu'au tems où il jetta les fondemens de la révolution d'une grande partie du monde : mais j'avoue que ses historiens n'ont pas manqué de raporter qu'il donna depuis son mariage quarante moutons à sa nourice : on infère de là avec raison qu'il était très riche, & que par conséquent il fit de grandes choses. Si cela est, je me suis grossiérement trompé, & je vois que toute la terre avait les yeux sur *Mahomet*, avant qu'il s'avisât de devenir prophête.

J'ai dit que *Mahomet* enseignait aux Arabes, *adorateurs des étoiles*, *qu'il ne falait adorer que le* DIEU *qui les a faites*. Je suis fâché d'être obligé d'avouer ici que j'ai eu raison ; car malheureusement le mot *sabbat* en arabe signifie l'*armée des cieux*; & c'est de là que le *sabbisme* prit son nom, & que vient chez les Hébreux le mot *sabbahot*, comme je crois l'avoir prouvé ci-dessus. Les Arabes adoraient *Misam* le soleil, *Mostari* Jupiter, *Azad* Mercure.

Je n'ai dit nulle part qu'ils n'avaient point d'autres dieux ; je suis même si savant, que j'afirme qu'ils avaient des déesses.

Je sais encor qu'ils adoraient un premier moteur, comme les Egyptiens, les Grecs & les Romains en reconnaissaient un, en adorant pourtant mille autres divinités. Mais j'ai dit que *Mahomet* leur enseigna à ne point

rendre à la créature l'hommage qu'ils ne devaient qu'au créateur; j'ai eu très grande raison, & j'en suis fort afligé pour l'Arabe savant & poli qui me critique & que je reconnais pour mon maître.

Non, sans doute, il n'y a point de passage de l'alcoran qui impose l'obligation de courir au martyre; mais tout l'alcoran respire la nécessité de combatre pour la créance musulmane; c'est là l'unique source des victoires de *Mahomet*; c'est cet entousiasme qui fit de ses sectateurs un peuple de conquérans; il était perdu s'il n'avait pas fait à ses *musulmans* un devoir de verser leur sang pour sa religion.

Ainsi dans une bataille contre l'armée d'*Héraclius*, lorsque les Arabes plièrent sur la nouvelle que leur général *Dherrar* avait été fait prisonnier, *Rasi* un de leurs capitaines courut à eux; *qu'importe*, leur dit-il, *que Dherrar soit pris ou mort?* DIEU *est vivant & vous regarde.*

Un autre général s'écrie; *voyez le ciel, combatez pour* DIEU, *& il vous donnera la terre.* Aujourd'hui même encor, chez les Turcs on apelle *martyrs* tous ceux qui meurent en combatant contre les infidèles. Telle est la loi que *Mahomet* a gravée dans leurs cœurs, beaucoup mieux que s'il l'eût écrite.

La loi de la circoncision n'est pas moins solemnelle, & n'est pas plus écrite. *Mahomet*

fut circoncis; tous les Arabes l'étaient à l'âge de treize ans, comme l'avoue *St. Jérôme* sur *Jérémie* chap. X. On faisait même une petite circoncision aux filles, en leur coupant un peu de la peau des nimphes; elles soufrent encor dans plusieurs pays mahométans cette sainte opération, lorsqu'elles ateignent l'âge de puberté.

Mais la circoncision des mâles est le sceau du mahométisme. Je n'ai point détaillé les autres observances de la loi mahométane. J'aurais pu remarquer qu'elle commande l'aumône, qu'elle défend les jeux de hazard; il y a mille détails dans lesquels je pourais entrer dans une nouvelle édition d'un certain *essai sur l'histoire générale*, qui n'est point du tout une histoire universelle, qui n'est seulement qu'un tableau des principales sotises de ce monde; mais il faut toujours craindre de perdre dans ces petits détails l'esprit des nations que j'ai voulu peindre.

L'illustre savant mon censeur prend contre *Mahomet* le parti du vin. Je lui sais bon gré de vouloir convertir les musulmans sur cet article: mais s'il se fait Turc, comme l'abbé *Macarti*, je ne lui conseille pas d'en boire, surtout dans le Ramadan, si le muphti est dévot, & s'il a du crédit.

Je l'avertis que *Mahomet*, dès son deuxième chapitre, déclare formellement, que c'est

un grand péché de boire du vin, & de jouer aux dés; & je lui conseille de relire assiduement ces belles paroles du chapitre V: *dans les croyans & dans les justes, ce n'était point un péché de s'adonner au vin & au jeu avant qu'ils fussent défendus:* donc ils étaient défendus par *Mahomet*. Vous ne savez pas votre religion, monsieur le Turc: vous dites que vous vivez parmi les Turcs; instruisez-vous donc, profitez de leurs exemples, & connaissez mieux l'alcoran avant d'en parler. Des sonnistes vous diront que le *jeu* signifie ici la *chasse*. Je soutiens qu'ils ont tort, comme je le prouverai ci-dessous: mais il résulte toujours que *Mahomet* a défendu le vin.

Mon savant Turc a lu *ismamisme*, pour *islamisme*; mon savant Turc a mal lu. Je lui conseille de recourir au troisième chapitre de son koran, ou de son alcoran, où il est dit, *en vérité l'islam est aux yeux de* DIEU *la seule religion; di, si on dispute avec toi, je me suis résigné à* DIEU.

Qu'il consulte *Albedavi*, il verra qu'*islam* veut dire, *se résignant soi-même*. Il a beau dire qu'*islam* signifie *salut*, parce que *salamalech* est la salutation des Turcs. Avec quels Turcs a-t-il donc vécu? il faut que ce soit avec des Turcs de bien mauvaise compagnie. Quoi! de *salutation*, *révérence*, viendrait le salut éternel, l'islamisme! Cette fade équi-

voque n'eſt ſuportable que dans notre langue. L'arabe n'admet point de tels jeux de mots; c'eſt une langue grave, ſérieuſe, énergique. Oh la belle choſe que la langue arabe!

Notre *Scaliger* turc m'intente un procès bien juſte & bien intéreſſant, pour ſavoir s'il faut dire le *koran*, ou l'*alcoran:* mais il ſait que l'article *al*, ſignifie *le*, & que ce n'eſt que l'ignorance de la langue arabe qui a fait confondre ce *le*, avec ſon ſubſtantif; s'il conſulte le chapitre XII, intitulé *Joſeph*, il verra ces mots; *nous te raportons une excellente hiſtoire dans ce koran;* c'eſt-à-dire, dans cette *lecture* que *Mahomet* faiſait du chapitre XII. *Koran* ſignifiait donc *lecture;* & c'eſt ce que dit expreſſément *Albedavi;* ce mot vient de *karaa*, qui ſignifie *lire*. *Mahomet* ne dit pas *dans cet alcoran*, il dit *dans ce koran*. Je ſuis honteux d'être ſi fort en arabe; mais ſavez-vous l'arabe vous qui parlez?

Voici une grande diſpute. Mon maître veut abſolument que *Mahomet* ne ſût ni lire ni écrire; je ne l'aurais pas choiſi pour mon facteur en Syrie s'il avait été ſi ignorant. Je ſais bien qu'il s'apelle lui-même *le prophète non-lettré*, dans le chap. VII; mais je prie mon critique d'obſerver que ce chap. VII

eſt plein d'érudition ; il ſera obligé de convenir à ſa honte, que *Mahomet* était un homme ſavant & modeſte. Mais que dira-t-il, quand il aprendra que *Mahomet* était un poëte, & que ſon koran, ou ſon alcoran, eſt écrit en vers ? Ne ſait-il pas que les poëtes de la Mecque afichaient leurs poëſies à la porte du temple de la Mecque, & que *Labid* fils de *Rabia*, le meilleur poëte ſans contredit des Mecquois, ayant vu le ſecond chapitre du koran ou alcoran que *Mahomet* avait afiché, ſe jetta à ſes genoux, & lui dit, *o Mahomet, ou Mohamed, fils d'Abdoloh, fils de Motaleb, fils d'Achem, vous êtes plus grand poëte que moi ! vous êtes ſans doute le prophête de* DIEU.

Je ne ſuis, je l'avoue, ni auſſi ſavant, ni auſſi bon poëte que *Labid* fils de *Rabia* ; mais je me jette aux pieds de mon ſavant cenſeur ; je lui dis ; vous êtes plus ſavant que moi, mais ſoyez un peu honnête, & ne me traitez pas avec tant de cruauté, parce que j'ai dit qu'un poëte ſavait lire & écrire.

Avez-vous oublié que ce poëte était aſtronome, & qu'il réforma le calendrier des Arabes ? Que ne dites-vous que *Céſar*, qui en fit autant chez les Romains, ne ſavait ni lire ni écrire ?

Mahomet aurait-il, je vous prie, demandé une plume & de l'encre dans ſon agonie, s'il n'avait été acoutumé à s'en ſervir ? *Omar* l'en empêcha, de peur qu'il ne fît un teſtament, ou qu'il n'écrivît des ſotiſes. Mais, monſieur, quand vous avez pris la plume

L 5

pour écrire contre moi tant d'injures, si quelqu'un vous avait ôté votre plume dans votre accès, aurait-on droit de dire, comme on le dit pourtant à la lecture de votre ouvrage, que vous ne savez point écrire ?

Vous prétendez que le prophète devait demander un stile de fer, & non pas une plume ; je conçois, monsieur, qu'un stile de fer est de votre goût ; mais en conscience on écrivait alors sur du parchemin.

Au reste, je rends toute la justice que je dois, soit à votre stile, soit à votre plume.

❧

Maître, vous me dénoncez à l'empereur de Maroc, au grand-turc & au grand-mogol, comme un perturbateur du repos public, qui ose avancer que l'intention de *Mahomet* était qu'*Aly*, mari de sa chère fille *Fatime*, fût en possession du califat. Vous ne voulez point qu'on songe à établir son gendre & son cousin germain. Pourvu que vous ne me déferiez pas à l'inquisition, je me tiendrai très heureux.

❧

M'y voila déféré, maître ; j'ai dit qu'on reconnut *Mahomet* pour un grand-homme ; rien n'est plus impie, dites-vous. Je vous répondrai que ce n'est pas ma faute, si ce petit homme a changé la face d'une partie du

monde, s'il a gagné des batailles contre des armées dix fois plus nombreuses que les siennes, s'il a fait trembler l'empire romain, s'il a donné les premiers coups à ce colosse que ses successeurs ont écrasé, & s'il a été législateur de l'Asie, de l'Afrique, & d'une partie de l'Europe; je vous acorde qu'il est damné, mais *César* & *Alexandre* le sont aussi; *Cicéron* ne l'est-il pas? & ne pouriez-vous point l'être, tout éloquent que vous êtes, pour vous être mis si fort en colère?

Cette colère pourtant est en quelques endroits bien excusable, *irascimini & nolite peccare.* Vous condamnez comme hérétique, sentant l'hérésie, & mal-sonnante, cette proposition, *l'amour qu'un tempérament ardent avait rendu nécessaire à* Mahomet *& qui lui donna tant de femmes & de concubines, n'afaiblit ni son courage, ni son aplication, ni sa santé.* Vous m'avouerez au moins, monsieur, qu'il avait du courage, quoiqu'il fît l'amour, puisqu'il donna tant de combats. A votre avis, le maréchal de *Saxe* qui aimait tant les filles était-il sans courage? Je connais encor plus d'un maréchal de France qui trouvera votre proposition plus mal-sonnante que vous ne trouvez la mienne. Vous serez forcé de convenir que *Mahomet* était apliqué, puisqu'il était législateur; & quand je vous

dirai qu'il était médecin, vous ne douterez pas qu'il ne se portât très bien.

Je ne prétends pas autoriser la pluralité des femmes, à Dieu ne plaise! je crois qu'une seule sufit à la fois, pour le bonheur d'un galant homme. Mais, monsieur, considérez de grace, que *Mahomet* était Arabe, & qu'on pourait bien vous montrer dans son voisinage de très grands rois qui avaient un peu plus de femmes que le petit-fils d'*Abdol-Motaleb*. Vous dites ici des injures aux dames. Que je vous suis obligé! vous me donnez cette moitié du genre-humain pour protectrice; & avec cette moitié je suis sûr de l'autre.



Vous ne voulez donc pas, monsieur, que *Rachild* soit le plus beau des titres? Cependant, monsieur, *Rachild* signifie *juste*. Voudriez-vous faire croire, par vos critiques, que l'équité n'est pas votre vertu favorite?



Non en vérité, monsieur, elle ne l'est pas. Comme vous traitez monsieur le comte de *Boulainvilliers!* vous l'apellez sans façon *mahométan français, déserteur du christianisme.* Je croyais d'abord que c'était à monsieur le comte de *Bonneval* que vous en vouliez; l'expression serait juste, puisqu'en éfet monsieur de *Bonneval* s'est fait circoncire: mais pour

monsieur de *Boulainvilliers* je n'ai point oui dire qu'il l'ait été ; il regardait *Mahomet* comme un *Numa Pompilius*, un *Thésée*. Tout le monde dit du bien de ces gens-là ; pourquoi ne voudriez-vous pas qu'on en dît aussi un peu de *Mahomet* à quelques égards ? Apellez-vous *payens* ceux qui louent *Thésée ?* non. Pourquoi donc apellez-vous *mahométan* monsieur le comte de *Boulainvilliers ?* Ignorez-vous que sa famille est chrêtienne ? & comptez-vous qu'elle soit assez bonne chrêtienne pour vous pardonner un outrage si infâme & si grossier ? Pour moi, monsieur, je vous pardonne, & de si bon cœur, que je vous promets de ne vous jamais lire.

Vous vous trompez, mon Turc ; la religion dominante dans l'Inde est la vôtre. Est-il possible que vous soyez si mal instruit de vos afaires ! Il y a, dites-vous, mille idolâtres pour un musulman. Mais mon cher Turc, vous savez qu'en Grèce il y a aussi mille pauvres gens de la religion grecque pour un brave Osmanli, pour un Turc. On apelle la *religion dominante* celle qui domine. J'ai dans mes terres plus de domestiques huguenots que de catholiques ; cependant ma religion est la dominante. Le calvinisme domine en Hollande, quoiqu'il y ait plus de catholiques que de protestans. Mais ce n'est pas tout ; vous n'avez jamais lu le livre de monsieur *Niecamp*

fur la prefqu'ifle de l'Inde. Je vous avertis que c'eft la feule bonne relation qu'on ait de ce pays. Mais vous ne favez peut-être pas l'allemand : n'importe, lifez ce livre, vous y verrez que les mufulmans ont converti dans la prefqu'ifle des milliers d'idolâtres ; que partout les mufulmans font en crédit dans la prefqu'ifle ; mais enfin aprenez que la religion du grand-mogol eft dominante dans le Mogol.

Que vous êtes ignorant, mon cher Turc ! Aprenez que les bramins, ou bramines, ou bramènes d'aujourd'hui, font les fucceffeurs des bracmanes, qu'ils tiennent d'eux la métempfycofe, & la belle coûtume de faire brûler les veuves dévotes ; qu'ils fe difent, ainfi que les anciens gymnofophiftes, difciples du roi *Bracman*. C'était, comme tout le monde fait, un grand philofophe, qui vivait il y a cinq ou fix mille ans. Il faut que vous n'ayez jamais été à l'univerfité de Jaganat, puifque vous ignorez ces chofes, que les moindres écoliers de cette favante univerfité vous auraient dites. Ah ! je vois bien que vous n'êtes qu'un Turc de Paris. Je vous reconnais mafque.

Non, mon ami, vous n'avez jamais été dans l'Inde ; non, vous ne vivez point avec

les fidèles musulmans, comme vous vous en vantez. Quoi! vous soutenez que la presqu'isle deçà le Gange n'apartient pas de droit au grand-mogol après les conquêtes d'*Aurengzeb?* Vous ignorez qu'il prétend un tribut de tous les nababs, de tous les rayas, qui sucent la presqu'isle. Pauvre homme! vous ne savez pas que le souba de Dékan prend l'investiture de sa majesté impériale mogole? qu'il est maître à la vérité du gouvernement d'Arcate, qu'il donne ce gouvernement à son favori, mais que ce souba n'en dépend pas moins de l'empereur? Oui, monsieur, toute la presqu'isle, toutes les Indes, à compter depuis Candahar jusqu'à Calicut, tout apartient de droit divin à sa majesté, atendu le droit de conquête & le droit de bienséance. Allez vous informer de tout cela au portier de monsieur *du Pleix*, qui a rendu pour peu de tems le nom français respectable & terrible dans l'Inde: il vous en dira cent fois plus que moi; il vous aprendra à parler.

C'est moi qui vous déférerai au grand-mogol. Vous abusez de sa faiblesse présente, vous prenez le parti des rebelles, vous les apellez *rois*; sachez qu'ils ne sont que naïques.

Avez-vous jamais entendu parler du royaume Tondanmandalam, que possédait le roi *Tonden*, vaincu par *Aurengzeb?* Savez-vous que Visapour & Golconde sont regardées comme des provinces de l'empire? Savez-

vous? .... Mais vraiment je ſuis bien bon de vous parler. Adieu, je n'aime pas à perdre mon tems.

AVIS
A L'AUTEUR DU JOURNAL
DE GŒTTINGUE.

QUand un journaliſte veut rendre compte d'un ouvrage, il doit d'abord en ſaiſir l'eſprit. Quand il le critique, il doit avoir raiſon. Le journaliſte de Gœttingue a oublié entiérement ces deux devoirs, & il ſe trompe ſans exception ſur tout ce qu'il dit.

Il ſe trompe quand il dit que l'auteur du *ſiécle de Louis XIV* devait parler de *Tillotſon* en parlant de *Bourdaloue*. Il ne ſonge pas qu'il ne s'agit que des écrivains de France.

Il ſe trompe quand il dit que le baron *des Coutures* ne méritait pas d'être cité. Sa traduction de *Lucrèce* eſt la meilleure qu'on ait en France.

Il ſe trompe quand il dit que *Deſmarêts* n'était qu'un traducteur. L'abbé *Reignier-Deſmarêts* a traduit à la vérité *Anacréon* en vers italiens avec ſuccès, ce qui eſt un très grand mérite; mais il a fait des vers français qu'on

qu'on fait par cœur ; & il était excellent grammairien.

Il se trompe quand il dit que *Bernier* n'était pas médecin du grand-mogol, & qu'il le croit précepteur du fils d'un aga. Un mahométan indien ne donne point pour précepteur à son fils un chrétien de France qui parle mal indien. Mais on ne demande guères à un médecin de quelle religion il est. *Bernier* était médecin de l'empereur *Sha-Oéan*, comme on peut le voir dès la page 9 de ses voyages, édition d'Amsterdam. Voila pourtant ce que le journaliste apelle *une faute grossière.*

Il se trompe quand il dit que le journal des savans de Paris n'est pas le premier qu'on ait fait en Europe.

Il se trompe en oposant les transactions philosophiques. Ces transactions ne sont point un examen des ouvrages nouveaux de tous les auteurs comme le journal des savans ; c'est une entreprise toute diférente.

Il se trompe quand il croit qu'il y a eu une bonne pharmacopée universelle avant celle de *Lemery*.

Il se trompe quand il dit que le *Morêri* n'est pas le premier dictionnaire français historique qui concerne les faits. C'est même le premier en toute langue : ceux des *Etiennes* n'étant qu'une courte nomenclature pour l'intelligence des anciens auteurs.

Il se trompe, & fait pis que se tromper, quand il traite de menteur le père *Daniel*, qui ne passe pas pour un historien assez profond &

assez hardi, mais qui passe pour un historien très véridique. Le père *Daniel* a erré quelquefois, mais il n'est pas permis de l'apeller *un menteur*.

Il se trompe quand il croit les contes badins de *la Fontaine* plus dangereux que la seconde églogue de *Virgile*, ou que certaines satyres d'*Horace*, ou qu'*Ovide*, ou que *Pétrone*. Il n'a pas senti que la gaieté n'est pas ce qui inspire la volupté. *La Fontaine* est plaisant, *Ovide* est voluptueux, *Pétrone* est débauché.

Il se trompe quand il reproche à l'auteur du *siécle de Louis XIV*, d'avoir dit qu'il vaut mieux recevoir cent bulles erronées que d'exciter des divisions. Voici le passage du siécle: *il vaut mieux recevoir cent bulles erronées que de mettre cent villes en cendres.* Quiconque aura une maison dans une de ces cent villes pensera ainsi; permis à ceux qui n'ont point de maison, de brûler celles des autres pour une bulle.

Il se trompe quand il croit que dans le *siécle* on immole les jansénistes aux jésuites. On n'a certainement point pris de parti entre ces messieurs. On y dit que *Quesnel* était un opiniâtre, que le jésuite *le Tellier* confesseur de *Louis XIV* était un méchant homme. L'auteur du *siécle* n'est ni janséniste ni moliniste.

Il se trompe quand il dit que les Français firent des campagnes malheureuses en Bohême, lorsque *Louis XV* fut à la tête de ses

années. *Louis XV* depuis la fin de 1743 n'envoya pas en Bohême un seul régiment.

Il se trompe quand il reproche à l'auteur du *siécle* d'avoir dit que les Allemands ne se mettent jamais en campagne qu'au mois d'Août. Jamais l'auteur du *siécle* n'a répété cette ancienne sotise.

Il se trompe quand il avance que les papes n'ont jamais rendu *Castro* & *Ronciglione*. Ils en sont possesseurs, oui; mais cela prouve-t-il qu'ils ne l'ayent jamais cédé? *Alexandre VII* fut forcé de le rendre pour cent mille écus romains en 1664.

Il se trompe quand il dit que l'*encyclopédie* n'est pas un ouvrage très utile, & quand il conclut qu'il ne vaut rien, de ce qu'il a été critiqué & persécuté dans sa naissance par des ennemis intéressés. Il devait conclure tout le contraire.

Il faudrait tâcher de ne se pas tromper sur tous les points, quand on critique un ouvrage.

L'auteur du *siécle de Louis XIV* n'a vu aucune des éditions qui ont été faites en France, en Angleterre & en Hollande. Il lui est tombé entre les mains une petite feuille volante, dans laquelle on relève plusieurs fautes de l'édition de la Haye, & on en rend l'auteur responsable. Il y a, ce me semble, un peu d'injustice dans ce procédé. Ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre si on a imprimé *pigeri*

pour *gigeri*, *Burignac* pour *Daubignac*, & si les éditeurs sont tombés dans d'autres méprises. On ne trouvera pas ces fautes dans la présente édition corigée par l'auteur même. Ceux qui se hâtent de faire ces critiques devraient y aporter plus d'équité & plus d'atention. Par exemple on reproche à l'auteur d'avoir dit que le grand *Condé* mourut à Chantilli en 1680. Cela n'est pas vrai; l'auteur place cette mort en 1686, non pas à Chantilli, mais à Fontainebleau.

On lui reproche d'avoir mis en 1700 la mort de *Jaques II*, roi d'Angleterre. Cela n'est pas vrai, il dit que c'est en 1701. On lui reproche d'avoir placé la mort de *madame*, la première femme du frère de *Louis XIV*, en 1672. Cela n'est pas vrai, il la place au mois de Juin 1670.

On lui reproche d'avoir fait naître madame *Dacier* en 1615. Cela n'est pas vrai; il a placé sa naissance en 1651.

Au reste il est dificile que dans un catalogue de plus de trois cents artistes, on ne se soit trompé sur quelques noms obscurs & sur quelques dates. Un errata sufit pour ces bagatelles. Il ne faut pas juger d'un grand bâtiment par quelques pavés qu'un maçon subalterne aura arangés dans la cour.

EXAMEN
DU TESTAMENT POLITIQUE
DU CARDINAL ALBÉRONI.

APrès tant de testamens cassés par le public, celui du cardinal *Albéroni* vient de paraître. Je souhaite à l'éditeur qu'en éfet le cardinal *Albéroni* l'ait mis sur son testament. Cet éditeur, ou cet auteur, connait sans doute assez les hommes, & les afaires & le train de ce monde, pour ne pas savoir qu'un bon legs qui procure une vie heureuse vaut mieux que toutes les spéculations politiques. Un écrivain fait un beau livre plein de profonds raisonnemens sur le commerce ruineux de l'Europe avec les grandes Indes: un négociant d'un trait de plume y envoye sans raisonner des éfets; il s'enrichit, & ne lit point le livre. Il en est de même dans la politique; l'homme d'esprit oisif fait des projets, pour changer la face de l'Europe; ceux qui gouvernent suivent leur routine, & ne s'informent pas seulement si on a fait des projets.

L'abbé de *Bourzey*, dans la crainte de n'être point lu, prit sans façon le nom du cardinal de *Richelieu*. D'autres ont pris le nom de *Mazarin*, de *Colbert*, de *Louvois*, du duc

de Lorraine. Tous ces teſtamens ſont faits dans le goût de celui de *Criſpin*, qui prend la robe de chambre & le nom de *Géronte* dans le légataire univerſel. On voit bien que ce n'eſt pas *Géronte* qui a fait ce teſtament-là : on y reconnait bien vîte *Criſpin*.

Ce n'eſt pas un *Criſpin* à la vérité qui a compoſé le teſtament du cardinal *Albéroni* ; c'eſt un homme paſſablement inſtruit ; mais il faut qu'il ſe détrompe de la vanité de faire acroire que ce teſtament ſoit éfectivement l'ouvrage du cardinal. Il a beau dans ſa préface vouloir éluder la loi que j'ai fait valoir, que ce ſeul mot, *teſtament d'un miniſtre*, impoſe le devoir indiſpenſable de dépoſer dans des archives publiques l'original de l'ouvrage, ou d'en conſtater l'autenticité par des voies équivalentes.

Cette loi ne peut être violée ſans que le public ſoit en droit de crier à la ſupoſition. Il eſt abſolument néceſſaire de montrer au public qu'on ne le trompe pas, quand il s'agit d'ouvrages de cette importance. Lorſque je fis imprimer à la Haye l'*Anti-Machiavel*, j'en dépoſai l'original à l'hôtel-de-ville, & il y eſt encor. Auſſi l'auteur ne prétend pas que le teſtament du cardinal *Albéroni* ſoit l'ouvrage de ce miniſtre : il dit ſeulement que ce ſont ſes intentions, que c'eſt un recueil de quelques penſées du cardinal auxquelles l'éditeur a joint les ſiennes ; & par-là c'eſt un ouvrage qui peut devenir doublement précieux. Qu'on l'apelle *teſtament* ou non, il n'importe. Les

titres des livres ſont comme ceux des hommes aux yeux du philoſophe ; il ne juge de rien par les titres.

Que ce ſoit le cardinal *Albéroni*, ou ſon truchement, qui propoſe au roi d'Eſpagne d'encourager l'agriculture ; il eſt clair que c'eſt un très bon avis, & qu'il faut le ſuivre, ſoit qu'il vienne d'un miniſtre ou d'un fermier. L'auteur propoſe de cultiver les terres eſpagnoles par des Nègres. Pourquoi non ? ces terres, qui manquent de laboureurs, accuſent encor le malheureux roi qui les priva des mains des Maures ſous leſquelles elles étaient fertiles. Les déſerts de la Pruſſe, cultivés par des étrangers, ſont un reproche aux terres de la Caſtille.

Peu d'hommes connaiſſent mieux l'Eſpagne que l'auteur. On croirait preſque que c'eſt le miniſtre de *Philippe V*, ou celui qui a été le compagnon de ſa retraite & ſon malheureux ami, (ſi l'on peut être l'ami d'un roi). Il compte toutes les cauſes de la dépopulation de l'Eſpagne : mais il me ſemble qu'il a tort de ne pas mettre parmi ces cauſes l'expulſion des Juifs & des Maures, & les tranſplantations en Amérique. L'émigration des proteſtans eſt inſenſible en France. Oui, parce que la France poſſède environ vingt-deux millions d'habitans induſtrieux ; mais il n'y a guère plus de ſix millions d'ames en Eſpagne ; & la fière oiſiveté y étouffe l'induſtrie. Otez beaucoup à celui qui a peu ; que lui reſte-t-il ? & comment réparer ces pertes dans un pays

où les pères transmettent aux enfans la maladie qui ataque le genre-humain dans sa source, & où la superstition ensevelit la nature dans les cloîtres? Je me sers ici du mot de *superstition* que le cardinal employe. Je me ferais un scrupule de changer ses paroles. D'ailleurs l'auteur fait bien voir que l'Espagne est le pays de la grandeur & des abus. Il fait plus. Il montre les ressources. L'ouvrage n'a pas été revu par les inquisiteurs. Il y a tel pays qui exige qu'on soit à six cent milles de lui pour lui dire des vérités utiles.

Dans le chapitre VII on voit une partie de ce plan immense conçu autrefois par le cardinal *Albéroni*. Cet homme en 1707 n'avait été connu dans Anet (dont il refusa la cure) que sur le pied d'un *uomo faceto e piacevole*, qui faisait des soupes à l'oignon excellentes. *Campistron* le protégeait alors; & en 1718 il allait bouleverser la terre. J'en parlai dans l'histoire de *Charles XII*. Je lui rendis justice, & il me remercia avec d'autant plus de sensibilité qu'il était alors malheureux. Ce projet prêt à éclore était d'armer l'empire ottoman contre l'Autriche, *Charles XII* & le czar contre l'Angleterre; d'établir le prétendant à Londres par les mains du vainqueur de Narva; d'aracher la régence de la France au duc d'Orléans; de rendre pour jamais l'Italie indépendante de l'Allemagne, après sept cents ans de sujettion ou d'esclavage ou de soumission. Suivant ce dessein, un corps italique s'établissait, à l'exemple à peu près du corps

germanique. *Don Carlos* devait poſſéder Naples & Sicile; ſon frère *Don Philippe* avait la Toſcane. La Lombardie faiſait le partage des ducs de Savoye. Mantoue était ajoutée aux états de Veniſe. Le domaine du duc de Modène s'acroiſſait de plus de moitié par celui de Parme.

Les vues du commerce le plus étendu venaient à l'apui de ces arangemens ou de ces dérangemens politiques. Le coup de fauconneau qui tua *Charles XII* renverſa tout le projet. Mais cette machine briſée fut encor aſſez forte quelque tems après pour porter *Don Carlos* ſur le trône des deux Siciles par de nouveaux reſſorts.

L'auteur voudrait que le prétendant ſe fût fait roi en Corſe, au lieu de tenter inutilement d'être roi d'Angleterre: enſuite il lui propoſe la vice-royauté de Majorque: eſt-ce bien le cardinal *Albéroni* qui fait ces propoſitions?

Eſt-ce bien lui qui s'acharne contre la mémoire du cardinal de *Fleuri*, & qui dit qu'on n'a entendu que les plaintes & les gémiſſemens des peuples pendant ſon miniſtère? Si c'eſt le cardinal *Albéroni* qui parle ainſi, ou il eſt bien prévenu, ou il ne connaiſſait pas la France comme il connaiſſait l'Eſpagne. Il s'atache à décrier en tout le cardinal de *Fleuri*. Il l'abaiſſe au-deſſous du médiocre. Mais quand on voyage de ſaint Dizier à Moyenvic, on dit: *c'eſt le cardinal de Fleuri qui a donné toutes ces terres à la France; qu'aurait fait de*

mieux alors un grand-homme? Le cardinal *Albéroni* eſt devenu un cenſeur bien impitoyable depuis ſa mort. Son teſtament eſt une ſatyre.

Il blâme le cardinal de *Fleuri* d'avoir voulu la guerre de 1741, & on ſait qu'il ne la voulait pas, & qu'il s'y opoſa autant qu'il put.

Il blâme l'empereur *Charles VI* d'avoir fait ſa pragmatique ſanction. Sa fille ne ſera pas de cet avis. Il veut changer la conſtitution de l'Allemagne : c'eſt un homme qui a perdu ſon bien au jeu, & qui, ſe plaiſant encor à regarder jouer, dit tout haut les fautes qu'il croit apercevoir.

Eſt-ce donc le cardinal *Albéroni* qui juge ainſi les vivans & les morts? On connaît dans l'Europe un maréchal de France qui s'eſt fait un nom célèbre par ſes grandes vues, par ſon eſprit d'ordre & de détail, par ſon génie & par ſon activité. Le prétendu teſtateur le traite bien durement. Je ne crois pas qu'il ſoit permis à l'hiſtoire de parler des vivans : elle doit imiter les jugemens de l'Egypte qui ne décidaient du mérite des citoyens que lorſqu'ils n'étaient plus. Les portraits des hommes publics ſont toujours dans un faux jour pendant leur vie. Mais ſi quelqu'un voulait répondre aux reproches amers que fait le cardinal *Albéroni* à cet illuſtre Français, ne pourait-il pas lui dire: ceſſez de reprocher à ce maréchal l'épuiſement des tréſors de la France, dans la magnifique ambaſſade de Francfort, où *Charles VII* fut élu empereur. Ceſſez de repréſenter l'Allemagne

en défiance de cette profusion prétendue. L'ambassadeur d'Espagne y faisait une aussi grande figure que celui de France. Le duc de *Riperda* avait paru avec plus d'éclat encor à Vienne ; & jamais on n'a vu les nations prendre l'allarme sur le nombre des domestiques & sur la vaisselle d'un plénipotentiaire. Vous étiez malade aparemment quand vous dictâtes cet article de votre testament ; & vous donnez en mourant votre malédiction pour bien peu de chose. Votre éminence était de mauvaise humeur quand elle a dicté l'article par lequel elle réprouve en politique le projet de ce général. Ce n'est pas à elle à juger par l'événement. Des hommes qui auront plus de réputation que vous dans la postérité, parce qu'avec un génie égal au vôtre ils ont eu plus de bonheur, ont dit, que ce plan qui vous paraît chimérique était le comble de la vraisemblance. En éfet quel était ce plan ? C'était d'unir la France, l'Espagne, la Prusse, la Saxe, la Bavière, pour juger, les armes à la main, le procès de la succession de l'Autriche. Un jeune roi victorieux avait d'un côté cent mille hommes en armes & les mieux disciplinés de l'Europe ; la Saxe en avait près de cinquante mille ; deux armées françaises, d'environ quarante mille hommes chacune, étaient toutes deux au milieu de l'Allemagne. On était aux portes de Vienne. L'Espagne allait fondre dans l'Italie : & à peine paraissait-il alors qu'il y eût un ennemi à combattre. On avait proposé encor de faire agir d'autres

reſſorts que l'hiſtoire découvrira un jour. On demande après cela, ſi jamais entrepriſe eut de plus belles aparences ? On demande ſi ce projet n'était pas cent fois plus plauſible que les vôtres ? On a vu quelquefois de petites armées renverſer de grands empires. Ici deux cent cinquante mille hommes ataquent une femme ſans défenſe ; & elle ſe ſoutient. Avouez-le, monſieur le cardinal, il y a quelque choſe là-haut qui confond les deſſeins des hommes.

Vous êtes bien mal inſtruit pour un grand miniſtre, quand vous dites que ce général, que vous condamnez, demanda cent mille hommes au cardinal de *Fleuri*. Je peux aſſûrer votre excellence qu'il n'en demanda que cinquante mille pour aller à Vienne ; & dans cette armée il voulait vingt mille hommes de cavalerie. On ne lui donna que trente-deux mille hommes complets, parmi leſquels il n'y avait que huit mille cavaliers. Mais cela compoſait, avec les troupes des alliés, une force à laquelle il paraiſſait que rien ne devait réſiſter, puiſque ceux qu'on ataquait n'avaient pas encor une armée raſſemblée. Je pourais ſur ce point d'hiſtoire aprendre à feu votre éminence bien des choſes qu'elle ignore, & qui lui feraient connaitre que celui qu'elle feint de mépriſer eſt très digne de ſon eſtime.

Comme je ſuis encor en vie, il ne m'eſt pas permis d'être auſſi libre que vous qui êtes mort, & qui pouvez tout dire impunément. Mais je pourais vous donner au moins des lumières ſur le ſiége de Prague, qui vous

feraient changer de penſée. Vous ne pouriez nier que les ſorties n'ayent été de véritables batailles, & que la retraite n'ait été glorieuſe.

Je ne ſais pas ce que le cardinal de *Fleuri* & le général dont vous parlez vous ont fait. Mais il me ſemble, monſeigneur, qu'un bon chrétien comme vous, qu'un cardinal devait en mourant ſe réconcilier avec ſes ennemis. Il ſemble que votre teſtament ait été fait *ab irato*. Cela ſeul ſufirait pour l'invalider.

Ce teſtament ſera plus utile aux politiques qu'aux hiſtoriens. Le teſtateur eſt loin de tomber dans la faute abſurde du fauſſaire qui prit le nom du cardinal de *Richelieu*. Ce fauſſaire mal-habile, en faiſant parler le plus grand miniſtre de l'Europe, dans la criſe de la guerre avec l'empereur & le roi d'Eſpagne, ne dit pas un mot de la manière dont la France devait ſe conduire avec ſes alliés & avec ſes ennemis. C'était un étrange contraſte de voir le cardinal de *Richelieu* paſſer ſous ſilence les négociations, les intérêts de tous les princes, pour parler de l'univerſité & de la gabelle. C'eſt ici tout le contraire. L'auteur entre dans les intérêts de tous les potentats; il fait à chacun leur part; il arange le monde à ſon gré, & ſe met à la place de la providence. Il parle de tout ce qu'on aurait pu faire, de tout ce qui pourait ariver; c'eſt le recueil des futurs contingens.

On ne voit dans cet écrit aucune notion ſimple & commune. Il y eſt dit que lorſque l'empereur *Charles VII* était ſans états & ſans

armée, il aurait dû mettre la reine de Hongrie au ban de l'empire. Il parait cependant que quand on rend un pareil arêt, il faut avoir cent mille huiſſiers aguerris pour le ſignifier.

Au reſte jamais teſtament ne contint des legs plus conſidérables. Le cardinal donne & légue la Bohême à l'électeur de Saxe, le duché de Zell au duc de Cumberland, le Tirol & la Carinthie à l'électeur de Bavière, le Briſgau avec les villes foreſtières au duc des Deux-Ponts, & le duché des Deux-Ponts à l'électeur Palatin. Cela reſſemble au teſtament que *Cériſantes* le Gaſcon fit à Naples du tems du duc de *Guiſe*. Il légua à ce prince ſes pierreries & ſa vaiſſelle d'or, cent mille écus aux jéſuites, autant à un hôpital; il fonda un collège & une bibliothèque publique.

Il n'avait pas de quoi ſe faire enterrer.



CONSEILS A UN JOURNALISTE,

SUR LA PHILOSOPHIE, L'HISTOIRE, LE THÉATRE, LES PIÉCES DE POÉSIE, LES MÉLANGES DE LITÉRATURE, LES ANECDOTES LITÉRAIRES, LES LANGUES, ET LE STILE.

L'Ouvrage périodique auquel vous avez dessein de travailler, monsieur, peut très bien réussir, quoiqu'il y en ait déja trop de cette espèce. Vous me demandez comment il faut s'y prendre pour qu'un tel journal plaise à notre siécle & à la postérité. Je vous répondrai en deux mots, *soyez impartial.* Vous avez la science & le goût; si avec cela vous êtes juste, je vous prédis un succès durable. Notre nation aime tous les genres de litérature, depuis les mathématiques jusqu'à l'épigramme. Aucun des journaux ne parle communément de la partie la plus brillante des belles-lettres, qui sont les piéces de théatre, ni de tant de jolis ouvrages de poësie, qui soutiennent tous les jours le caractère aimable de notre nation. Tout peut entrer dans

votre eſpèce de journal, juſqu'à une chanſon qui ſera bien faite, rien n'eſt à dédaigner. La Grèce qui ſe vante d'avoir fait naître *Platon* ſe glorifie encor d'*Anacréon*; & *Ciceron* ne fait point oublier *Catulle*.

SUR LA PHILOSOPHIE.

Vous ſavez aſſez de géométrie & de phyſique pour rendre un compte exact des livres de ce genre; & vous avez aſſez d'eſprit pour en parler avec cet art qui leur ôte leurs épines, ſans les charger de fleurs qui ne leur conviennent pas.

Je vous conſeillerais ſurtout, quand vous ferez des extraits de philoſophie, d'expoſer d'abord au lecteur une eſpèce d'abrégé hiſtorique des opinions qu'on propoſe, ou des vérités qu'on établit.

Par exemple, s'agit-il de l'opinion du *vuide*, dites en deux mots comment *Epicure* croyait le prouver, montrez comment *Gaſſendi* l'a rendu plus vraiſemblable, expoſez les degrés infinis de probabilité que *Newton* a ajoutés enfin à cette opinion, par ſes raiſonnemens, par ſes obſervations, & par ſes calculs.

S'agit-il d'un ouvrage ſur la nature de l'*air*? il eſt bon de montrer d'abord qu'*Ariſtote* & tous les philoſophes ont connu ſa peſanteur, mais non ſon degré de peſanteur. Beaucoup d'ignorans qui voudraient au moins ſavoir l'hiſtoire des ſciences, les gens du monde, les jeunes étudians verront avec avidité par quelle

raiſon

raiſon & par quelles expériences le grand *Galilée* combatit le premier l'erreur d'*Ariſtote* au ſujet de l'*air*; avec quel art *Torricelli* le peſa, ainſi qu'on pèſe un poids dans une balance; comment on connut ſon reſſort; comment enfin les admirables expériences de meſſieurs *Hales* & *Boerhaave* ont découvert des éfets de l'*air*, qu'on eſt preſque forcé d'atribuer à des propriétés de la matière inconnues juſqu'à nos jours.

Parait-il un livre hériſſé de calculs & de problêmes ſur la *lumière*? quel plaiſir ne faites-vous pas au public de lui montrer les faibles idées que l'éloquente & ignorante Grèce avait de la *réfraction*, ce qu'en dit l'Arabe *Albazen*, le ſeul géomètre de ſon tems; ce que devine *Antonio de Dominis*; ce que *Deſcartes* met habilement & géométriquement en uſage, quoiqu'en ſe trompant; ce que découvre ce *Grimaldi* qui a trop peu vécu; enfin, ce que *Newton* pouſſe juſqu'aux vérités les plus déliees & les plus hardies auxquelles l'eſprit humain puiſſe ateindre, vérités qui nous font voir un nouveau monde, mais qui laiſſent encor un nuage derrière elles.

Compoſera-t-on quelque ouvrage ſur la *gravitation* des aſtres, ſur cette admirable partie des démonſtrations de *Newton*? ne vous aura-t-on pas obligation ſi vous rendez l'hiſtoire de cette *gravitation* des aſtres, depuis *Copernic* qui l'entrevit, depuis *Kepler* qui oſa l'annoncer comme par inſtinct, juſqu'à *Newton*

qui a démontré à la terre étonnée, qu'elle pèſe ſur le ſoleil & le ſoleil ſur elle ?

Raportez à *Deſcartes* & à *Harrot* l'art d'apliquer l'algèbre à la meſure des courbes, le calcul intégral & diférentiel à *Newton*, & enſuite à *Leibnitz*. Nommez dans l'ocaſion les inventeurs de toutes les découvertes nouvelles. Que votre ouvrage ſoit un régiſtre fidèle de la gloire des grands-hommes.

Surtout en expoſant des opinions, en les apuyant, en les combatant, évitez les paroles injurieuſes qui iritent un auteur, & ſouvent toute une nation, ſans éclairer perſonne. Point d'animoſité, point d'ironie. Que diriez-vous d'un avocat-général, qui, en réſumant tout un procès, outragerait par des mots piquans la partie qu'il condamne ? Le rôle d'un journaliſte n'eſt pas ſi reſpectable, mais ſon devoir eſt à-peu-près le même. Vous ne croyez point l'harmonie préétablie, faudra-t-il pour cela décrier *Leibnitz* ? Inſulterez-vous à *Locke*, parce qu'il croit Dieu aſſez puiſſant pour pouvoir donner, s'il le veut, la penſée à la matière ? Ne croyez-vous pas que Dieu qui a tout créé peut rendre cette matière & ce don de penſer éternels ? que s'il a créé nos ames, il peut encor créer des millions d'êtres diférens de la matière & de l'ame ; qu'ainſi le ſentiment de *Locke* eſt reſpectueux pour la Divinité, ſans être dangereux pour les hommes ? Si *Bayle*, qui ſavait beaucoup, a beaucoup douté, ſongez qu'il n'a jamais douté de la néceſſité d'être honnête-homme. Soyez-le donc

avec lui, & n'imitez point ces petits esprits qui outragent par d'indignes injures un illustre mort, qu'ils n'auraient osé ataquer pendant sa vie.

Sur l'histoire.

Ce que les journalistes aiment peut-être le mieux à traiter, ce sont les morceaux d'histoire; c'est là ce qui est le plus à la portée de tous les hommes, & le plus de leur goût. Ce n'est pas que dans le fond on ne soit aussi curieux pour le moins de connaître la nature, que de savoir ce qu'a fait *Sesostris* ou *Bacchus*; mais il en coûte de l'aplication pour examiner, par exemple, par quelle machine on pourait fournir beaucoup d'eau à la ville de Paris, ce qui nous importe pourtant assez; & on n'a qu'à ouvrir les yeux pour lire les anciens contes qui nous sont transmis sous le nom d'*histoires*, lesquels on nous répète tous les jours, & qui ne nous importent guères.

Si vous rendez compte de l'histoire ancienne, proscrivez, je vous en conjure, toutes ces déclamations contre certains conquérans. Laissez *Juvenal* & *Boileau* donner du fond de leur cabinet des ridicules à *Alexandre*, qu'ils eussent fatigué d'encens s'ils eussent vécu sous lui; qu'ils apellent *Alexandre* insensé. Vous, philosophe impartial, regardez dans *Alexandre* ce capitaine-général de la Grèce, semblable à-peu-près à un *Scanderbeg*, à un *Hunniade*, chargé comme eux de venger son

pays, mais plus heureux, plus grand, plus poli, & plus magnifique. Ne le faites pas voir ſeulement ſubjuguant tout l'empire de l'ennemi des Grecs, & portant ſes conquêtes juſqu'à l'Inde, où s'étendait la domination de *Darius*. Mais repréſentez-le donnant des loix au milieu de la guerre, formant des colonies, établiſſant le commerce, fondant Alexandrie & Scanderon, qui ſont aujourd'hui le centre du négoce de l'orient. C'eſt par-là ſurtout qu'il faut conſidérer les rois, & c'eſt ce qu'on néglige. Quel bon citoyen n'aimera pas mieux qu'on l'entretienne des villes & des ports que *Céſar* a bâtis, du calendrier qu'il a réformé, &c. que des hommes qu'il a fait égorger?

Inſpirez ſurtout aux jeunes gens plus de goût pour l'hiſtoire des tems récens qui eſt pour nous de néceſſité, que pour l'ancienne qui n'eſt que de curioſité; qu'ils ſongent que la moderne a l'avantage d'être plus certaine, par cela même qu'elle eſt moderne.

Je voudrais ſurtout que vous recommandaſſiez de commencer ſérieuſement l'étude de l'hiſtoire, au ſiécle qui précède immédiatement *Charles-Quint*, *Léon X*, *François I*. C'eſt là qu'il ſe fait dans l'eſprit humain, comme dans notre monde, une révolution qui a tout changé.

Le beau ſiécle de *Louis XIV* achève de perfectionner ce que *Léon X*, tous les *Médicis*, *Charles-Quint*, *François I*, avaient commencé. Je travaille depuis longtems à l'hiſtoire de ce

dernier ſiécle, qui doit être l'exemple des ſiécles à venir; j'eſſaye de faire voir le progrès de l'eſprit humain, & de tous les arts, ſous *Louis XIV*. Puiſſai-je, avant de mourir, laiſſer ce monument à la gloire de ma nation! J'ai bien des matériaux pour élever cet édifice; je ne manque point de mémoires ſur les avantages que le grand *Colbert* a procurés & voulait faire à la nation & au monde, ſur la vigilance infatigable, ſur la prévoyance d'un miniſtre de la guerre né pour être le miniſtre d'un conquérant, ſur les révolutions arivées dans l'Europe, ſur la vie privée de *Louis XIV* qui a été dans ſon domeſtique l'exemple des hommes, comme il a été quelquefois celui des rois. J'ai des mémoires ſur des fautes inſéparables de l'humanité, dont je n'aime à parler que parce qu'elles font valoir les vertus; & j'aplique déja à *Louis XIV* ce beau mot de *Henri IV* qui diſait à l'ambaſſadeur Don Pèdre: *Quoi donc? votre maître n'a-t-il pas aſſez de vertu pour avoir des défauts?* Mais j'ai peur de n'avoir ni le tems ni la force de conduire ce grand ouvrage à ſa fin.

Je vous prierai de bien faire ſentir, que ſi nos hiſtoires modernes écrites par des contemporains ſont plus certaines en général que toutes les hiſtoires anciennes, elles ſont quelquefois plus douteuſes dans les détails; je m'explique. Les hommes difèrent entre eux, d'état, de parti, de religion. Le guerrier, le magiſtrat, le janſéniſte, le moliniſte, ne voyent point les mêmes faits avec les mêmes yeux; c'eſt la

vice de tous les tems. Un Carthaginois n'eût point écrit les guerres puniques dans l'efprit d'un Romain, & il eût reproché à Rome la mauvaife foi dont Rome acufait Carthage. Nous n'avons guères d'hiftoriens anciens qui ayent écrit les uns contre les autres fur le même événement : ils auraient répandu le doute fur des chofes que nous prenons aujourd'hui pour inconteftables. Quelque peu vraifemblables qu'elles foient, nous les refpectons pour deux raifons, parce qu'elles font anciennes, & parce qu'elles n'ont point été contredites.

Nous autres hiftoriens contemporains, nous fommes dans un cas bien diférent : il nous arive fouvent la même chofe qu'aux puiffances qui font en guerre. On a fait à Vienne, à Londres, à Verfailles, des feux de joie pour des batailles que perfonne n'avait gagnées : chaque parti chante victoire, chacun a raifon de fon côté. Voyez que de contradictions fur *Marie Stuart*, fur les guerres civiles d'Angleterre, fur les troubles de Hongrie, fur l'établiffement de la religion proteftante, fur le concile de Trente. Parlez de la révocation de l'édit de Nantes à un bourguemeftre hollandais, c'eft une tyrannie imprudente : confultez un miniftre de la cour de France, c'eft une politique fage. Que dis-je ? la même nation au bout de vingt ans n'a plus les mêmes idées qu'elle avait fur le même événement, & fur la même perfonne ; j'en ai été témoin au fujet du feu roi *Louis XIV*. Mais quelles contradictions n'aurai-je pas à effuyer fur l'hif-

toire de *Charles XII!* J'ai écrit sa vie singulière sur les mémoires de monsieur de *Fabrice*, qui a été huit ans son favori ; sur les lettres de monsieur de *Fierville*, envoyé de France auprès de lui ; sur celles de monsieur de *Villelongue*, longtems colonel à son service ; sur celles de monsieur de *Poniatowski*. J'ai consulté monsieur de *Croissi* ambassadeur de France auprès de ce prince &c. J'aprends à présent que monsieur *Norberg*, chapelain de *Charles XII*, écrit une histoire de son régne. Je suis sûr que le chapelain aura souvent vu les mêmes choses avec d'autres yeux que le favori & l'ambassadeur. Quel parti prendre en ce cas? Celui de me coriger sur le champ dans les choses où ce nouvel historien aura évidemment raison, & de laisser les autres au jugement des lecteurs désintéressés. Que suis-je en tout cela? Je ne suis qu'un peintre qui cherche à représenter d'un pinceau faible, mais vrai, les hommes tels qu'ils ont été. Tout m'est indiférent de *Charles XII* & de *Pierre le grand*, excepté le bien que le dernier a pu faire aux hommes. Je n'ai aucun sujet de les flater ni d'en médire. Je les traiterai comme *Louis XIV*, avec le respect qu'on doit aux têtes couronnées qui viennent de mourir, & avec le respect qu'on doit à la vérité qui ne moura jamais.

SUR LA COMÉDIE.

Venons aux belles-lettres, qui feront un des

principaux articles de votre journal. Vous comptez parler beaucoup des piéces de théâtre. Ce projet est d'autant plus raisonnable, que le théâtre est plus épuré parmi nous, & qu'il est devenu une école de mœurs. Vous vous garderez bien sans doute de suivre l'exemple de quelques écrivains périodiques, qui cherchent à rabaisser tous leurs contemporains, & à décourager les arts, dont un bon journaliste doit être le soutien. Il est juste de donner la préférence à *Molière* sur les comiques de tous les tems & de tous les pays. Mais ne donnez point d'exclusion. Imitez les sages Italiens, qui placent *Raphaël* au premier rang, mais qui admirent les *Paul Véronèse*, les *Caraches*, les *Corrèges*, les *Dominicains* &c. *Molière* est le premier, mais il serait injuste & ridicule de ne pas mettre le *joueur* à côté de ses meilleures piéces. Refuser son estime aux *Ménechmes*, ne pas s'amuser beaucoup au *légataire universel*, serait d'un homme sans justice & sans goût; & qui ne se plait pas à *Regnard* n'est pas digne d'admirer *Molière*.

Osez avouer avec courage que beaucoup de nos petites piéces comme le *frondeur*, le *galant jardinier*, la *pupille*, le *double veuvage*, l'*esprit de contradiction*, la *coquette de village*, le *Florentin* &c. sont au-dessus de la plûpart des petites piéces de *Molière*; je dis au-dessus, pour la finesse des caractères, pour l'esprit dont la plûpart sont assaisonnées, & même pour la bonne plaisanterie.

Je ne prétends point ici entrer dans le détail de tant de piéces nouvelles, ni déplaire à beaucoup de monde par des louanges données à peu d'écrivains, qui peut-être n'en feraient pas fatisfaits: mais je dirai hardiment, que quand on donnera des ouvrages pleins de mœurs & où l'on trouve de l'intérêt, comme le *préjugé à la mode*; quand les Français feront assez heureux pour qu'on leur donne une piéce telle que le *glorieux*, gardez-vous bien de vouloir rabaisser leur succès, sous prétexte que ce ne sont pas des comédies dans le goût de *Molière*; évitez ce malheureux entêtement qui ne prend sa source que dans l'envie; ne cherchez point à proscrire les scènes atendrissantes qui se trouvent dans ces ouvrages: car lorsqu'une comédie, outre le mérite qui lui est propre, a encor celui d'intéresser, il faut être de bien mauvaise humeur pour se fâcher qu'on donne au public un plaisir de plus.

J'ose dire que si les piéces excellentes de *Molière* étaient un peu plus intéressantes, on verrait plus de monde à leurs représentations; le *misantrope* serait aussi suivi qu'il est estimé. Il ne faut pas que la comédie dégénère en tragédie bourgeoise: l'art d'étendre ses limites sans les confondre avec celles de la tragédie est un grand art, qu'il serait beau d'encourager, & honteux de vouloir détruire. C'en est un que de savoir bien rendre compte d'une piéce de théâtre. J'ai toujours reconnu l'esprit des jeunes gens, au détail qu'ils faisaient d'une piéce nouvelle qu'ils venaient d'enten-

dre ; & j'ai remarqué que tous ceux qui s'en aquitaient le mieux ont été ceux qui depuis ont aquis le plus de réputation dans leurs emplois. Tant il eſt vrai qu'au fond l'eſprit des afaires, & le véritable eſprit des belles-lettres, eſt le même.

Expoſer en termes clairs & élégans un ſujet qui quelquefois eſt embrouillé, & ſans s'atacher à la diviſion des actes, éclaircir l'intrigue & le dénouement, les raconter comme une hiſtoire intéreſſante, peindre d'un trait les caractères, dire enſuite ce qui a paru plus ou moins vraiſemblable, bien ou mal préparé, retenir les vers les plus heureux, bien ſaiſir le mérite ou le vice général du ſtile, c'eſt ce que j'ai vu faire quelquefois, mais ce qui eſt fort rare chez les gens de lettres même qui s'en font une étude : car il eſt plus facile à certains eſprits de ſuivre leurs propres idées, que de rendre compte de celles des autres.

DE LA TRAGÉDIE.

Je dirai à-peu-près de la tragédie ce que j'ai dit de la comédie. Vous ſavez quel honneur ce bel art a fait à la France : art d'autant plus dificile, & d'autant plus au-deſſus de la comédie, qu'il faut être vraiment poëte pour faire une belle tragédie : au lieu que la comédie demande ſeulement quelque talent pour les vers.

Vous, monſieur, qui entendez ſi bien *Sophocle* & *Euripide*, ne cherchez point une vaine

récompenſe du travail qu'il vous en a coûté pour les entendre, dans le malheureux plaiſir de les préférer, contre votre ſentiment, à nos grands auteurs français. Souvenez-vous que quand je vous ai défié de me montrer dans les tragiques de l'antiquité des morceaux comparables à certains traits des piéces de *P. Corneille*, je dis de ſes moins bonnes, vous avouates que c'était une choſe impoſſible. Ces traits dont je parle étaient, par exemple, ces vers de la tragédie de *Nicomède*. Je veux, dit *Pruſias* (*a*),

Écouter à la fois l'amour & la nature,
Etre père & mari dans cette conjoncture.

NICOMEDE.

Seigneur, voulez-vous bien vous en fier à moi?
Ne ſoyez l'un ni l'autre.

PRUSIAS.

Eh! que dois-je être?

NICOMEDE.

Roi.

Reprenez hautement ce noble caractère.
Un véritable roi n'eſt ni mari ni père.
Il regarde ſon trône, & rien de plus. Régnez,
Rome vous craindra plus que vous ne la craignez.

(*a*) *Nicomède*, tragédie, acte IV. ſcène III.

Vous n'inférerez point que les dernières piéces de ce père du théâtre ſoient bonnes, parce qu'il s'y trouve de ſi beaux éclairs : avouez leur extrême faibleſſe avec tout le public.

Agéſilas & *Suréna* ne peuvent rien diminuer de l'honneur que *Cinna* & *Polyeucte* font à la France. Monſieur de *Fontenelle*, neveu du grand *Corneille*, dit dans la vie de ſon oncle, que ſi le proverbe, *cela eſt beau comme le Cid*, paſſa trop tôt, il faut s'en prendre aux auteurs qui avaient intérêt à l'abolir. Non, les auteurs ne pouvaient pas plus cauſer la chûte du proverbe que celle du *Cid*. C'eſt *Corneille* lui-même qui le détruit, c'eſt à *Cinna* qu'il faut s'en prendre. Ne dites point avec l'abbé de *St. Pierre*, que dans cinquante ans on ne jouera plus les piéces de *Racine*. Je plains nos enfans, s'ils ne goûtent pas ces chefs-d'œuvre d'élégance. Comment leur cœur ſera-t-il donc fait, ſi *Racine* ne les intéreſſe pas ?

Il y a aparence que les bons auteurs du ſiécle de *Louis XIV* dureront autant que la langue françaiſe. Mais ne découragez pas leurs ſucceſſeurs, en aſſurant que la carière eſt remplie, & qu'il n'y a plus de place. *Corneille* n'eſt pas aſſez intéreſſant. Souvent *Racine* n'eſt pas aſſez tragique. L'auteur de *Venceſlas*, celui de *Radamiſte* & d'*Electre* avec leurs grands défauts, ont des beautés particulières, qui manquent à ces deux grands-hommes ; & il eſt à préſumer que ces trois piéces reſteront

toujours ſur le théâtre français, puiſqu'elles s'y ſont ſoutenues avec des acteurs diférens, car c'eſt la vraie épreuve d'une tragédie. Que dirai-je de *Manlius*, piéce digne de *Corneille*, & du beau rôle d'*Arianne*, & du grand intérêt qui règne dans *Amaſis?* Je ne vous parlerai point des piéces tragiques faites depuis vingt années: comme j'en ai composé quelques-unes, il ne m'apartient pas d'oſer aprécier le mérite des contemporains qui valent mieux que moi; & à l'égard de mes ouvrages de théâtre, tout ce que je peux en dire, & vous prier d'en dire aux lecteurs, c'eſt que je les corige tous les jours.

Mais quand il paraîtra une piéce nouvelle, ne dites jamais, comme l'auteur odieux des *obſervations*, & de tant d'autres brochures, *la piéce eſt excellente*, ou *elle eſt mauvaiſe*; ou *tel acte eſt impertinent*, *un tel rôle eſt pitoyable.* Prouvez ſolidement ce que vous en penſez, & laiſſez au public le ſoin de prononcer. Soyez ſûr que l'arêt ſera contre vous, toutes les fois que vous déciderez ſans preuve, quand même vous auriez raiſon; car ce n'eſt pas votre jugement qu'on demande, mais le raport d'un procès que le public doit juger.

Ce qui rendra ſurtout votre journal précieux, c'eſt le ſoin que vous aurez de comparer les piéces nouvelles avec celles des pays étrangers qui ſeront fondées ſur le même ſujet. Voila à quoi l'on manqua dans le ſiécle paſſé, lorſqu'on fit l'examen du *Cid:* on ne raporta que quelques vers de l'original eſpa-

gnol, il falait comparer les ſituations. Je ſupoſe qu'on nous donne aujourd'hui *Manlius* de *la Foſſe* pour la première fois: il ſerait très agréable de mettre ſous les yeux du lecteur la tragédie anglaiſe dont elle eſt tirée. Parait-il quelque ouvrage inſtructif ſur les piéces de l'illuſtre *Racine*, détrompez le public de l'idée où l'on eſt que jamais les Anglais n'ont pu admettre le ſujet de *Phèdre* ſur leur théâtre. Aprenez aux lecteurs que la *Phèdre* de *Smith* eſt une des plus belles piéces qu'on ait à Londres. Aprenez-leur que l'auteur a imité tout de *Racine*, juſqu'à l'amour d'*Hipolite*; qu'on a joint enſemble l'intrigue de *Phèdre* & celle de *Bajazet*, & que cependant l'auteur ſe vante d'avoir tiré tout d'*Euripide*. Je crois que les lecteurs feraient charmés de voir ſous leurs yeux la comparaiſon de quelques ſcènes de la *Phèdre* grecque, de la latine, de la françaiſe, & de l'anglaiſe. C'eſt ainſi, à mon gré, que la ſage & ſaine critique perfectionnerait encor le goût des Français, & peut-être de l'Europe. Mais quelle vraie critique avons-nous depuis celle que l'académie françaiſe fit du *Cid*, & à laquelle il manque encor autant de choſes qu'au *Cid* même?

DES PIÉCES DE POESIE.

Vous répandrez beaucoup d'agrément ſur votre journal, ſi vous l'ornez de tems en tems de ces petites piéces fugitives marquées au bon coin, dont les porte-feuilles des curieux

ſont remplis. On a des vers du feu duc de *Nevers*, du comte *Antoine Hamilton* né en France, qui reſpirent tantôt le feu poëtique, tantôt la douce facilité du ſtile épiſtolaire. On a mille petits ouvrages charmans de meſſieurs *Duſſé*, de *St. Aulaire*, de *Ferrand*, de *la Faye*, de *Fieubet*, du préſident *Hénault*, & de tant d'autres. Ces ſortes de petits ouvrages dont je vous parle ſuffiſaient autrefois à faire la réputation des *Voitures*, des *Saraſins*, des *Chapelles*. Ce mérite était rare alors. Aujourd'hui qu'il eſt plus répandu, il donne peut-être moins de réputation, mais il ne fait pas moins de plaiſir aux lecteurs délicats. Nos chanſons valent mieux que celles d'*Anacréon*, & le nombre en eſt étonnant. On en trouve même qui joignent la morale avec la gaieté, & qui annoncées avec art n'aviliraient point du tout un journal ſérieux. Ce ſerait perfectionner le goût ſans nuire aux mœurs, de raporter une chanſon auſſi jolie que celle-ci, qui eſt de l'auteur du *double veuvage*.

Philis plus avare que tendre,
Ne gagnant rien à refuſer,
Un jour exigea de Liſandre
Trente moutons pour un baiſer.

Le lendemain nouvelle afaire,
Pour le berger le troc fut bon,

Car il obtint de la bergère
Trente baiſers pour un mouton.

Le lendemain Philis plus tendre,
Craignant de déplaire au berger,
Fut trop heureuſe de lui rendre
Trente moutons pour un baiſer.

Le lendemain Philis plus ſage,
Aurait donné moutons & chien,
Pour un baiſer que le volage
A Liſette donnait pour rien.

Comme vous n'avez pas tous les jours des livres nouveaux qui méritent votre examen, ces petits morceaux de litérature rempliront très bien les vuides de votre journal. S'il y a quelques ouvrages de proſe ou de poëſie qui faſſent beaucoup de bruit dans Paris, qui partagent les eſprits, & ſur leſquels on ſouhaite une critique éclairée, c'eſt alors qu'il faut oſer ſervir de maître au public ſans le paraître, & le conduiſant comme par la main, lui faire remarquer les beautés ſans emphaſe, & les défauts ſans aigreur. C'eſt alors qu'on aime en vous cette critique, qu'on déteſte & qu'on mépriſe dans d'autres.

Un

Un de mes amis, examinant trois épitres de *Rousseau* en vers dissyllabes, qui excitèrent beaucoup de murmure il y a quelque tems, fit de la seconde, où tous nos auteurs sont insultés, l'examen suivant, dont voici un échantillon, qui paraît dicté par la justesse & la modération. Voici le commencement de la piéce qu'il examinait.

Tout institut, tout art, toute police
Subordonnée au pouvoir du caprice,
Doit être aussi conséquemment pour tous,
Subordonnée à nos diférens goûts.
Mais de ces goûts la dissemblance extrême,
A le bien prendre, est un faible problême;
Et quoi qu'on dise, on n'en saurait jamais
Compter que deux, l'un bon, l'autre mauvais.
Par des talens que le travail cultive,
A ce premier pas à pas on arive;
Et le public que sa bonté prévient
Pour quelque tems s'y fixe & s'y maintient.
Mais éblouis enfin par l'étincelle
De quelque mode inconnue & nouvelle,
L'ennui du beau nous fait aimer le laid,
Et préférer le moindre au plus parfait &c.

Voici l'examen.

Ce premier vers, *Tout institut, tout art,*

toute police, ſemble avoir le défaut, je ne dis pas d'être proſaïque; car toutes ces épîtres le ſont, mais d'être une proſe un peu trop faible, & dépourvue d'élégance & de clarté.

La *police* ſemble n'avoir aucun raport au goût dont il eſt queſtion. De plus le terme de *police* doit-il entrer dans des vers?

Conſéquemment eſt à peine admis dans la proſe noble.

Cette répétition du mot *ſubordonnée* ſerait vicieuſe, quand même le terme ſerait élégant; & ſemble inſuportable, puiſque ce terme eſt une expreſſion plus convenable à des afaires qu'à la poëſie.

La *diſſemblance* ne paraît pas le mot propre. La *diſſemblance des goûts eſt un faible problême:* je ne crois pas que cela ſoit français.

A le bien prendre, paraît une expreſſion trop inutile & trop baſſe.

Enfin il ſemble qu'un *problême* n'eſt ni faible ni fort: il peut être aiſé ou dificile, & ſa ſolution peut être faible, équivoque, erronée.

Et quoi qu'on diſe, on n'en ſaurait jamais
Compter que deux, l'un bon, l'autre mauvais.

Non-ſeulement la poëſie aimable s'acommode peu de cet air de dilemme & d'une pareille ſéchereſſe; mais la raiſon ſemble peu s'acommoder de voir en huit vers, *que tout art eſt ſubordonné à nos diférens goûts*, *& que*

cependant il n'y a que deux goûts. Ariver au goût pas à pas est encor, je crois, une façon de parler peu convenable, même en prose.

Et le public que sa bonté prévient.

Est-ce la bonté du public? Est-ce la bonté du goût?

L'ennui du beau nous fait aimer le laid,
Et préférer le moindre au plus parfait.

1. *Le beau & le laid* sont des expressions réservées au bas comique. 2. Si on aime le laid, ce n'est pas la peine de dire ensuite qu'on préfère le *moins parfait*. 3. Le moindre n'est pas oposé grammaticalement au plus parfait. 4. Le *moindre* est un mot qui n'entre jamais dans la poësie &c.

C'est ainsi que ce critique faisait sentir sans amertume toute la faiblesse de ces épîtres. Il n'y avait pas trente vers dans tous les ouvrages de *Rousseau* faits en Allemagne, qui échapassent à sa juste censure. Et pour mieux instruire les jeunes gens, il comparait à cet ouvrage un autre ouvrage du même auteur sur un sujet de litérature à-peu-près semblable. Il raportait les vers de l'épître aux Muses, imitée de *Despréaux*, & cet objet de comparaison achevait de persuader mieux que les discussions les plus solides & les plus subtiles.

De l'expofé de tous ces vers diffyllabes, il prenait ocafion de faire voir qu'il ne faut jamais confondre les vers de cinq piés avec les vers marotiques. Il prouvait que le ftile qu'on apelle de Marot ne doit être admis que dans une épigramme & dans un conte, comme les figures de *Calot* ne doivent paraître que dans des grotefques. Mais quand il faut mettre la raifon en vers, peindre, émouvoir, écrire élégamment, alors ce mélange monftrueux de la langue qu'on parlait il y a deux cents ans, & de la langue de nos jours, paraît l'abus le plus condamnable qui fe foit gliffé dans la poëfie. *Marot* parlait fa langue, il faut que nous parlions la nôtre. Cette bigarure eft auffi révoltante pour les hommes judicieux, que le ferait l'architecture gothique mêlée avec la moderne. Vous aurez fouvent ocafion de détruire ce faux goût. Les jeunes gens s'adonnent à ce ftile, parce qu'il eft malheureufement facile.

Il en a couté peut-être à *Defpréaux* pour dire élégamment,

Faites choix d'un cenfeur folide & falutaire,
Que la raifon conduife & le favoir éclaire,
Et dont le crayon fûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on fent faible, & qu'on veut fe cacher.

Mais s'il eft bien dificile, eft-il bien élégant de dire :

Donc si Phébus ses échecs vous ajuge,
Pour bien jouer consultez tout bon juge.
Pour bien jouer, hantez les bons joueurs,
Surtout craignez le poison des loueurs,
Acostez-vous de fidèles critiques.

Ce n'ést pas qu'il faille condamner des vers familiers dans ces piéces de poësie; au contraire, ils y sont nécessaires, comme les jointures dans le corps humain, ou plutôt comme des repos dans un voyage.

Nam sermone opus est, modò tristi, sæpè jocoso,
Defendente vices modò rhetoris, atque poëtæ
Interdum urbani parcentis viribus, atque
Extenuantis eas consultò.

Tout ne doit pas être orné, mais rien ne doit être rebutant. Un langage obscur & grotesque n'est pas de la simplicité, c'est de la grossiéreté recherchée.

DES MÉLANGES DE LITTÉRATURE ET DES ANECDOTES LITTÉRAIRES.

Je rassemble ici sous le nom de *mêlanges de littérature* tous les morceaux détachés d'histoire, d'éloquence, de morale, de critique, & ces petits romans qui paraissaient si souvent. Nous avons des chef-d'œuvres en tous

ces genres. Je ne crois pas qu'aucune nation puisse se vanter d'un si grand nombre d'aussi jolis ouvrages de belles-lettres. Il est vrai qu'aujourd'hui ce genre facile produit une foule d'auteurs; on en compterait quatre ou cinq mille depuis cent ans. Mais un lecteur en use avec les livres, comme un citoyen avec les hommes. On ne vit pas avec tous ses contemporains, on choisit quelques amis. Il ne faut pas plus s'éfaroucher de voir cent cinquante mille volumes à la bibliothèque du roi, que de ce qu'il y a sept cent mille hommes dans Paris. Les ouvrages de pure litérature, dans lesquels on trouve souvent des choses agréables, amusent successivement les honnêtes gens, délassent l'homme sérieux dans l'intervalle de ses travaux, & entretiennent dans la nation cette fleur d'esprit, & cette délicatesse qui fait son caractère.

Ne condamnez point avec dureté tout ce qui ne sera pas *la Rochefoucault* ou *la Fayette*, tout ce qui ne sera pas aussi parfait que la conspiration de Venise de l'abbé de *St. Réal*, aussi plaisant & aussi original que la conversation du père *Canaye* & du maréchal d'*Hocquincourt* écrite par *Charleval*, & à laquelle *St. Evremont* a ajouté une fin moins plaisante, & qui languit un peu; enfin tout ce qui ne sera pas aussi naturel, aussi fin, aussi gai que le voyage, quoiqu'un peu inégal, de *Bachaumont* & de *la Chapelle*,

Non si primores Mæonius tenet
Sedes Homerus, Pindaricæ latent
Caique Aliæique minaces,
Stesicorique graves camenæ,
Nec si quid olim lusit Anacreon,
Delevit ætas, spirat adhuc amor;
Vivuntque commissi calores
Æoliæ fidibus puellæ.

Dans l'exposition que vous ferez de ces ouvrages ingénieux, badinant à leur exemple avec vos lecteurs, & répandant les fleurs avec ces auteurs dont vous parlerez, vous ne tomberez pas dans cette sévérité de quelques critiques, qui veulent que tout soit écrit dans le goût de *Ciceron* ou de *Quintilien*. Ils crient que l'éloquence est énervée, que le bon goût est perdu, parce qu'on aura prononcé dans une académie un discours brillant qui ne serait pas convenable au bareau. Ils voudraient qu'un conte fût écrit du stile de *Bourdaloue*. Ne distingueront-ils jamais les tems, les lieux, & les personnes? Veulent-ils que *Jacob* dans le *paysan parvenu* s'exprime comme *Pélisson* ou *Patru?* Une éloquence mâle, noble, ennemie de petits ornemens, convient à tous les grands ouvrages. Une pensée trop fine ferait une tache dans le *discours sur l'histoire universelle* de l'éloquent *Bossuet*. Mais dans un ouvrage d'agrément, dans un compliment, dans une plaisanterie, toutes les

graces légères, la naïveté ou la finesse, les plus petits ornemens, trouvent leur place. Examinons-nous nous mêmes. Parlons-nous d'afaires du ton des entretiens d'un repas? Les livres sont la peinture de la vie humaine; il en faut de solides, & on en doit permettre d'agréables.

N'oubliez jamais, en raportant les traits ingénieux de tous ces livres, de marquer ceux qui sont à-peu-près semblables chez les autres peuples, ou dans nos anciens auteurs. On nous donne peu de pensées que l'on ne trouve dans *Sénèque*, dans *Gratien*, dans *Montaigne*, dans *Bacon*, dans le *Spectateur anglais*. Les comparer ensemble, (& c'est à quoi le goût consiste) c'est exciter les auteurs à dire, s'il se peut, des choses nouvelles, c'est entretenir l'émulation qui est la mère des arts. Quelle satisfaction pour un lecteur délicat, de voir d'un coup d'œil ces idées qu'*Horace* a exprimées dans des vers négligés, mais avec des paroles si expressives, ce que *Despréaux* a rendu d'une manière si corecte, ce que *Dryden* & *Rochester* ont renouvellé avec le feu de leur génie. Il en est de ces paralèles, comme de l'anatomie comparée qui fait connaître la nature. C'est par-là que vous ferez voir souvent, non-seulement ce qu'un auteur a dit, mais ce qu'il aurait pu dire; car si vous ne faites que le répéter, à quoi bon faire un journal?

Il y a surtout des anecdotes littéraires sur lesquelles il est toujours bon d'instruire le

public, afin de rendre à chacun ce qui lui apartient. Aprenez, par exemple, au public, que le *chef-d'œuvre d'un inconnu*, ou *Matanasius*, est de feu monsieur de *Sallengre*, & d'un illustre mathématicien consommé dans tout genre de littérature, & qui joint l'esprit à l'érudition, enfin de tous ceux qui travaillaient à la Haye au *journal littéraire*, & que monsieur de *St. Hiacynte* fournit la chanson avec beaucoup de remarques. Mais si on ajoute à cette plaisanterie une infâme brochure digne de la plus vile canaille, & faite sans doute par un de ces mauvais Français qui vont dans les pays étrangers deshonorer les belles-lettres & leur patrie, faites sentir l'horreur & le ridicule de cet assemblage monstrueux.

Faites-vous toujours un mérite de venger les bons écrivains des *Zoïles* obscurs qui les ataquent; démêlez les artifices de l'envie; publiez, par exemple, que les ennemis de notre illustre *Racine* firent réimprimer quelques vieilles piéces oubliées, dans lesquelles ils inférèrent plus de cent vers de ce poete admirable; pour faire acroire qu'il les avait volés. J'en ai vu une intitulée *St. Jean Batiste*, dans laquelle on retrouvait une scène presque entière de *Bérénice*. Ces malheureux, aveuglés par leur passion, ne sentaient pas même la diférence des stiles, & croyaient qu'on s'y méprendrait, tant la fureur de la jalousie est souvent absurde.

En défendant les bons auteurs contre l'i-

gnorance & l'envie qui leur imputent de mauvais ouvrages, ne permettez pas non plus qu'on atribue à de grands-hommes des livres peut-être bons en eux-mèmes, mais qu'on veut acréditer par des noms illuſtres, auxquels ils n'apartiennent point. L'abbé de *St. Pierre* renouvelle un projet hardi & ſujet à d'extrèmes dificultés, il le met ſous le nom d'un dauphin de France. Faites voir modeſtement qu'on ne doit pas ſans de très fortes preuves atribuer un tel ouvrage à un prince né pour régner.

Ce projet de la prétendue paix univerſelle atribué à *Henri IV* par les ſecrétaires de *Maximilien de Sulli*, qui rédigèrent ſes mémoires, ne ſe trouve en aucun autre endroit. Les mémoires de *Villeroi* n'en diſent mot; on n'en voit aucune trace dans aucun livre du tems. Joignez à ce ſilence la conſidération de l'état où l'Europe était alors, & voyez ſi un prince auſſi ſage qu'*Henri le grand* a pu concevoir un projet d'une exécution impoſſible.

Si on réimprime, comme on me le mande, le livre fameux connu ſous le nom de *teſtament politique du cardinal de Richelieu*, montrez combien on doit douter que ce miniſtre en ſoit l'auteur.

I. Parce que jamais le manuſcrit n'a été vu ni connu chez ſes héritiers, ni chez les miniſtres qui lui ſuccédèrent.

II. Parce qu'il fut imprimé trente ans après ſa mort, ſans avoir été annoncé auparavant.

III. Parce que l'éditeur n'oſe pas ſeule-

ment dire de qui il tient le manuſcrit, ce qu'il eſt devenu, en quelle main il l'a dépoſé.

IV. Parce qu'il eſt d'un ſtile très-diférent des autres ouvrages du cardinal de *Richelieu.*

V. Parce qu'on lui fait ſigner ſon nom d'une façon dont il ne ſe ſervait pas.

VI. Parce que dans l'ouvrage il y a beaucoup d'expreſſions & d'idées peu convenables à un grand miniſtre qui parle à un grand roi. Il n'y a pas d'aparence qu'un homme auſſi poli que le cardinal de *Richelieu* eût apellé la dame d'honneur de la reine *la du Fargis* comme s'il eût parlé d'une femme publique. Eſt-il vraiſemblable que le miniſtre d'un roi de quarante ans lui faſſe des leçons plus propres à un jeune dauphin qu'on élève, qu'à un monarque âgé de qui l'on dépend?

Dans le premier chapitre, il prouve qu'il faut être chaſte. Eſt-ce un diſcours bienſéant dans la bouche d'un miniſtre qui avait eu publiquement plus de maîtreſſes que ſon maître, & qui n'était pas ſoupçonné d'être auſſi retenu avec elles? Dans le ſecond chapitre, il avance cette nouvelle propoſition, que la raiſon doit être la règle de la conduite. Dans une autre il dit que l'Eſpagne, en donnant un million par an aux proteſtans, rendait les Indes qui fourniſſaient cet argent *tributaires de l'enfer:* expreſſion plus digne d'un mauvais orateur, que d'un miniſtre ſage tel que ce cardinal. Dans un autre, il apelle le duc de Mantoue, *ce pauvre prince.* Enfin eſt-il vraiſemblable qu'il eût raporté au roi

des bons mots de *Bautru*, & cent minuties pareilles dans un teſtament politique?

VII. Comment celui qui a fait parler le cardinal de *Richelieu* peut-il faire dire (dans les premières pages) que dès qu'il fut apellé au conſeil, il promit au roi d'abaiſſer ſes ennemis, les huguenots, & les grands du royaume? Ne devait-on pas ſe ſouvenir que le cardinal de *Richelieu*, remis dans le conſeil par les bontés de la reine-mère, n'y fut que le ſecond pendant plus d'un an, & qu'il était alors bien loin d'avoir de l'aſcendant ſur l'eſprit du roi, & d'être premier miniſtre?

VIII. On prétend (dans le chapitre deuxième du livre premier) que pendant cinq ans le roi dépenſa pour la guerre ſoixante millions par an, qui en valent environ ſix-vingt de notre monnaie, & cela ſans ceſſer de payer les charges de l'état, & ſans moyens extraordinaires. Et d'un autre côté (dans le chapitre IX, partie ſeconde) il eſt dit qu'en tems de paix il entrait par an à l'épargne environ trente-cinq millions, dont il falait encor rabatre beaucoup. Ne paraît-il pas entre ces deux calculs une contradiction évidente?

IX. Eſt-il d'un miniſtre d'apeller à tout moment les rentes à 8, à 6, à 5 pour cent, des rentes au denier 8, au denier 6, au denier 5? Le denier cinq eſt vingt pour cent, & le denier vingt eſt cinq pour cent: ce ſont des choſes qu'un aprenti ne confondrait pas.

X. Eſt-il vraiſemblable que le cardinal de *Richelieu* ait apellé les parlemens, *cours ſou-*

veraines; & qu'il propoſe, chapitre IX partie II, de faire payer la taille à ces cours ſouveraines ?

XI. Eſt-il vraiſemblable qu'il ait propoſé de ſuprimer les gabelles ? & ce projet n'a-t-il pas été fait par un politique oiſif, plutôt que par un homme nouri dans les afaires ?

XII. Enfin ne voit-on pas combien il eſt incroyable qu'un miniſtre, au milieu de la guerre la plus vive, ait intitulé un chapitre, *ſuccinte naration des actions du roi juſqu'à la paix* ?

Voila bien des raiſons de douter que ce grand miniſtre ſoit l'auteur de ce livre. Je me ſouviens d'avoir entendu dire dans mon enfance à un vieillard très inſtruit, que le *teſtament politique* était de l'abbé de *Bourzey*, l'un des premiers académiciens, & homme très médiocre. Mais je crois qu'il eſt plus aiſé de ſavoir de qui ce livre n'eſt pas, que de connaître ſon auteur. Remarquez ici quelle eſt la faibleſſe humaine. On admire ce livre, parce qu'on le croit d'un grand miniſtre. Si on ſavait qu'il eſt de l'abbé de *Bourzey*, on ne le lirait pas. En rendant ainſi juſtice à tout le monde, en peſant tout dans une balance exacte, élevez-vous ſurtout contre la calomnie.

On a vu, ſoit en Hollande, ſoit ailleurs, de ces ouvrages périodiques deſtinés en aparence à inſtruire, mais compoſés en éfet pour difamer; on a vu des auteurs que l'apas du gain & la malignité ont transformés en ſaty-

riques mercenaires, & qui ont vendu publiquement leurs ſcandales, comme *Locuſte* vendait les poiſons. Parmi ceux qui ont ainſi deshonoré les lettres & l'humanité, qu'il me ſoit permis d'en citer un, qui pour prix du plus grand ſervice qu'un homme puiſſe peut-être rendre à un autre homme, s'eſt déclaré pendant tant d'années mon plus cruel ennemi. On l'a vu imprimer publiquement, diſtribuer, & vendre lui-même un libelle infâme, digne de toute la ſévérité des loix : on l'a vu enſuite, de la même main dont il avait écrit & diſtribué ces calomnies, les déſavouer preſque avec autant de honte qu'il les avait publiées. *Je me croirais deshonoré*, dit-il dans ſa déclaration donnée aux magiſtrats, *je me croirais deshonoré, ſi j'avais eu la moindre part à ce libelle, entiérement calomnieux, écrit contre un homme pour qui j'ai tous les ſentimens d'eſtime* &c. Signé *l'abbé* Desfontaines.

C'eſt à ces extrêmités malheureuſes qu'on eſt réduit, lorſqu'on fait de l'art d'écrire un ſi déteſtable uſage.

J'ai lu dans un livre qui porte le titre de *journal*, *qu'il n'eſt pas étonnant que les jéſuites prennent quelquefois le parti de l'illuſtre* Wolf, *parce que les jéſuites ſont tous athées.*

Parlez avec courage contre ces exécrables injuſtices, & faites ſentir à tous les auteurs de ces infamies, que le mépris & l'horreur du public feront éternellement leur partage.

SUR LES LANGUES.

Il faut qu'un bon journaliſte ſache au moins l'anglais & l'italien, car il y a beaucoup d'ouvrages de génie dans ces langues, & le génie n'eſt preſque jamais traduit. Ce ſont, je crois, les deux langues de l'Europe les plus néceſſaires à un Français. Les Italiens ſont les premiers qui ayent retiré les arts de la barbarie; & il y a tant de grandeur, tant de force d'imagination juſques dans les fautes des Anglais, qu'on ne peut trop conſeiller l'étude de leur langue.

Il eſt triſte que le grec ſoit négligé en France, mais il n'eſt pas permis à un journaliſte de l'ignorer. Sans cette connaiſſance il y a un grand nombre de mots français dont il n'aura jamais qu'une idée confuſe; car depuis l'arithmétique juſqu'à l'aſtronomie, quel eſt le terme d'art qui ne dérive de cette langue admirable? A peine y a-t-il un muſcle, une veine, un ligament dans notre corps, une maladie, un remède, dont le nom ne ſoit grec. Donnez-moi deux jeunes gens, dont l'un ſaura cette langue, & dont l'autre l'ignorera; que ni l'un ni l'autre n'ait la moindre teinture d'anatomie; qu'ils entendent dire qu'un homme eſt malade d'un *diabétès*, qu'il faut faire à celui-ci une *paracentèſe*, que cet autre a un *anchiloſe* ou un *bubonocèle*; celui qui ſait le grec entendra tout d'un coup de quoi il s'agit, parce qu'il voit de quoi ces

mots ſont compoſés ; l'autre ne comprendra abſolument rien.

Pluſieurs mauvais journaliſtes ont oſé donner la préférence à l'*Iliade* de *la Motte* ſur l'*Iliade* d'*Homère.* Certainement s'ils avaient lu *Homère* en leur langue, ils euſſent vu que la traduction eſt autant au-deſſous de l'original, que *Segrais* eſt au-deſſous de *Virgile.*

Un journaliſte verſé dans la langue grecque poura-t-il s'empêcher de remarquer, dans les traductions que *Toureil* a faites de *Démoſthène*, quelques faibleſſes au milieu de ſes beautés? *Si quelqu'un* (dit le traducteur) *vous demande, meſſieurs les Athéniens, avez-vous la paix? Non de par Jupiter*, répondez-vous ; *nous avons la guerre avec Philippe.* Le lecteur ſur cet expoſé pourait croire que *Démoſthène* plaiſante à contre-tems ; que ces termes familiers, & réſervés pour le bas comique, *meſſieurs les Athéniens*, *de par Jupiter*, répondent à de pareilles expreſſions grecques. Il n'en eſt pourtant rien, & cette faute apartient toute entière au traducteur. Ce ſont mille petites inadvertances pareilles qu'un journaliſte éclairé peut faire obſerver, pourvu qu'en même tems il remarque encor plus les beautés.

Il ſerait à ſouhaiter que les ſavans dans les langues orientales nous euſſent donné des journaux des livres de l'orient. Le public ne ſerait pas dans la profonde ignorance où il eſt de l'hiſtoire de la plus grande partie de notre globe ; nous nous acoutumerions à réformer

notre

notre chronologie sur celle des Chinois; nous serions plus instruits de la religion de *Zoroastre*, dont les sectateurs subsistent encor quoique sans patrie, à peu près comme les Juifs, & quelques autres sociétés superstitieuses répandues de tems immémorial dans l'Asie; on connaitrait les restes de l'ancienne philosophie indienne; on ne donnerait plus le nom fastueux d'*histoire universelle* à des recueils de quelques fables d'Egypte, des révolutions d'un pays grand comme la Champagne nommé la *Grèce*, & du peuple romain, qui, tout étendu & tout victorieux qu'il a été, n'a jamais eu sous sa domination tant d'états que le peuple de *Mahomet*, & qui n'a jamais conquis la dixiéme partie du monde.

Mais aussi que votre amour pour les langues étrangères ne vous fasse pas mépriser ce qui s'écrit dans votre patrie; ne soyez point comme ce faux délicat à qui *Pétrone* a fait dire,

Ales Phasiacis petita Colchis,
Atque Afræ volucres placent palato,
Quidquid quæritur optimum videtur.

On ne trouve de poëte français dans la bibliothèque de l'abbé de *Longuerue*, qu'un tome de *Malherbe*. Je voudrais encor une fois en fait de belles lettres, qu'on fût de tous les pays, mais surtout du sien. J'apliquerai à ce sujet des vers de monsieur de *la Motte*, car il en a quelquefois fait d'excellens.

C'eſt par l'étude que nous ſommes
Contemporains de tous les hommes,
Et citoyens de tous les lieux.

DU STILE D'UN JOURNALISTE.

Quant au ſtile d'un journaliſte, *Bayle* eſt peut-être le premier modèle, s'il vous en faut un ; c'eſt le plus profond dialecticien qui ait jamais écrit, c'eſt preſque le ſeul compilateur qui ait du goût. Cependant dans ſon ſtile toujours clair & naturel, il y a trop de négligence, trop d'oubli des bienſéances, trop d'incorection. Il eſt difus : il fait à la vérité converſation avec ſon lecteur, comme *Montaigne*, & en cela il charme tout le monde ; mais il s'abandonne à une molleſſe de ſtile, & aux expreſſions triviales d'une converſation trop ſimple ; & en cela il rebute ſouvent l'homme de goût.

En voici un exemple qui me tombe ſous la main, c'eſt l'article d'*Abailard* dans ſon dictionnaire. *Abailard*, dit-il, *s'amuſait plus à tâtonner & à baiſer ſon écolière, qu'à lui expliquer un auteur.* Un tel défaut lui eſt trop familier, ne l'imitez pas.

Nul chef-d'œuvre par vous écrit juſqu'aujourd'hui
Ne vous donne le droit de faillir comme lui.

N'employez jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'ait ces trois qualités, d'être né-

ceſſaire, intelligible & ſonore. Des idées nouvelles, ſurtout en phyſique, exigent des expreſſions nouvelles. Mais ſubſtituer à un mot d'uſage un autre mot qui n'a que le mérite de la nouveauté, ce n'eſt pas enrichir la langue, c'eſt la gâter. Le ſiécle de *Louis XIV* mérite ce reſpect des Français, que jamais ils ne parlent en autre langue que celle qui a fait la gloire de ces belles années.

Un des plus grands défauts des ouvrages de ce ſiécle, c'eſt le mélange des ſtiles, & ſurtout de vouloir parler des ſciences comme on en parlerait dans une converſation familière. Je vois les livres les plus ſérieux deshonorés par des expreſſions qui ſemblent recherchées par raport au ſujet, mais qui ſont en éfet baſſes & triviales. Par exemple, *la nature fait les frais de cette dépenſe.* Il faut mettre *ſur le compte du vitriol romain un mérite dont nous* faiſons *honneur à l'antimoine.* Un ſyſtème *de miſe.* Adieu *l'intelligence des courbes*, ſi on *néglige le calcul* &c.

Ce défaut vient d'une origine eſtimable; on craint le pédantiſme, on veut orner des matières un peu ſéches. Mais *in vitium ducit culpæ fuga, ſi caret arte.* Il me ſemble que tous les honnêtes gens aiment mieux cent fois un homme lourd, mais ſage, qu'un mauvais plaiſant. Les autres nations ne tombent guères dans ce ridicule. La raiſon en eſt, que l'on y craint moins qu'en France d'être ce que l'on eſt. En Allemagne, en Angleterre, un phyſicien eſt phyſicien, en France il veut

encor être plaiſant. *Voiture* fut le premier qui eut de la réputation par ſon ſtile familier. On s'écriait, cela s'apelle *écrire en homme du monde*, *en homme de cour*, *voila le ton de la bonne compagnie.* On voulut enſuite écrire ſur des choſes ſérieuſes de ce ton de la bonne compagnie, lequel ſouvent ne ferait pas ſuportable dans une lettre.

Cette manie a infecté pluſieurs écrits, d'ailleurs raiſonnables. Il y a en cela plus de pareſſe encor que d'afectation ; car ces expreſſions plaiſantes qui ne ſignifient rien, & que tout le monde répète ſans penſer, ces lieux communs ſont plus aiſés à trouver qu'une expreſſion énergique & élégante. Ce n'eſt point avec la familiarité du ſtile épiſtolaire, c'eſt avec la dignité du ſtile de *Ciceron*, qu'on doit traiter la philoſophie. *Mallebranche* moins pur que *Ciceron*, mais plus fort & plus rempli d'images, me parait un grand modèle dans ce genre ; & plût à Dieu qu'il eût établi des vérités auſſi ſolidement qu'il a expoſé ſes opinions avec éloquence !

Locke, moins élevé que *Mallebranche*, peut-être trop difus, mais plus élégant, s'exprime toujours dans ſa langue avec netteté & avec grace. Son ſtile eſt charmant, *puroque ſimillimus amni.* Vous ne trouvez dans ces auteurs aucune envie de briller à contre-tems, aucune pointe, aucun artifice. Ne les ſuivez point ſervilement, *ô imitatores ſervum pecus!* mais à leur exemple rempliſſez-vous d'idées profondes & juſtes. Alors les mots viennent aiſé-

ment, *rem verba sequuntur.* Remarquez que les hommes qui ont le mieux pensé sont aussi ceux qui ont le mieux écrit.

Si la langue française doit bientôt se corompre, cette altération viendra de deux sources ; l'une est le stile afecté des auteurs qui vivent en France ; l'autre est la négligence des écrivains qui résident dans les pays étrangers. Les papiers publics & les journaux sont infectés continuellement d'expressions impropres, auxquelles le public s'acoutume à force de les relire.

Par exemple, rien n'est plus commun dans les gazettes que cette phrase : nous aprenons que les assiégeans *auraient* un tel jour batu en brêche : on dit que les deux armées se *seraient* aprochées ; au lieu de, les deux armées se *sont* aprochées, les assiégeans *ont batu* en brêche &c.

Cette construction très vicieuse est imitée du stile barbare qu'on a malheureusement conservé dans le bareau, & dans quelques édits. On fait dans ces piéces parler au roi un langage gothique. Il dit, on nous *aurait* remontré, au lieu de, on nous *a* remontré ; lettres *royaux*, au lieu de lettres *royales* : *voulons* & *nous plait*, au lieu de toute autre phrase plus méthodique & plus grammaticale. Ce stile gothique des édits & des loix est comme une cérémonie dans laquelle on porte des habits antiques, mais il ne faut point les porter ailleurs. On ferait même beaucoup mieux de faire parler le langage ordinaire aux loix,

qui sont faites pour être entendues aisément. On devrait imiter l'élégance des *institutes* de *Justinien*. Mais que nous sommes loin de la forme & du fond des loix romaines!

Les écrivains doivent éviter cet abus, dans lequel donnent tous les gazetiers étrangers. Il faut imiter le stile de la gazette qui s'imprime à Paris, elle dit au moins corectement des choses inutiles.

La plûpart des gens de lettres qui travaillent en Hollande, où se fait le plus grand commerce de livres, s'infectent d'une autre espèce de barbarie, qui vient du langage des marchands; ils commencent à écrire *par contre*, pour *au contraire*; cette *présente*, au lieu de cette *lettre*; le *change*, au lieu de *changement*. J'ai vu des traductions d'excellens livres remplies de ces expressions. Le seul exposé de pareilles fautes doit sufire pour coriger les auteurs. Plût à Dieu qu'il fût aussi aisé de remédier au vice qui produit tous les jours tant d'écrits mercenaires, tant d'extraits infidèles, tant de mensonges, tant de calomnies, dont la presse inonde la république des lettres!

LE PRÉSIDENT DE THOU

JUSTIFIÉ CONTRE LES ACUSATIONS DE MONSIEUR DE BURI, AUTEUR D'UNE VIE DE HENRI IV.

TOut homme de lettres, tout bon Français doit être étonné & afligé de voir notre illustre président de *Thou* indignement traité dans la préface que monsieur de *Buri* a mise au-devant de son histoire de la *vie de Henri IV*. Voici comme il s'exprime sur un des plus grands-hommes que nous ayons jamais eus dans la magistrature & dans les lettres.

„ L'histoire, dit-il, ne doit point être un
„ recueil de bons mots & d'épigrammes, en-
„ cor moins de satyres & de médisances,
„ auxquels se livrent les historiens qui veu-
„ lent donner de l'esprit, & le font souvent
„ aux dépens de la vérité. Nous avons beau-
„ coup d'écrivains qui ont aquis leur prin-
„ cipale réputation par le mal qu'ils ont afecté
„ de dire des princes & des particuliers, tels
„ sont entr'autres de *Thou* & *Mézerai*, écri-
„ vains recherchés par les médisances qu'ils
„ ont répandues dans leurs ouvrages, parce
„ que beaucoup de personnes s'imaginent que
„ ce sont des actes de vérité.

Il faudrait au moins ſavoir parler ſa langue lorſqu'on oſe cenſurer ſi durement un hiſtorien qui a écrit auſſi purement que le préſident de *Thou*, dans une langue étrangère. On ne dit point *donner de l'eſprit* tout court; on dit donner de l'eſprit à ceux que l'on fait parler, & pour cela il faut en avoir. Cette expreſſion *donner de l'eſprit* n'eſt pas françaiſe. On ne dit point *des actes de vérité*, comme on dit des actes de foi, de charité, de juſtice.

„ La plûpart des auteurs, continue-t-il,
„ ont voulu imiter *Tacite*, dont le ſtile a gâté
„ beaucoup d'hiſtoriens par la malignité de
„ ſes réflexions, qui n'ont rien de naturel,
„ ni d'innocent ".

Il aurait dû voir que le ſtile n'a rien de commun avec la malignité des réflexions; on peut avoir un bon ou un mauvais ſtile, ſoit qu'on faſſe une ſatyre, ſoit qu'on faſſe un panégyrique. Et *une malignité qui n'a rien d'innocent* eſt aſſurément une phraſe qui n'a rien de ſpirituel.

Eſt-il permis à un homme qui écrit ainſi, de reprocher à monſieur de *Thou* du *pédantiſme?* Il le condamne, ſurtout parce qu'il a écrit en latin. Ne ſait-il pas que du tems de monſieur de *Thou* le latin était encor la langue univerſelle des ſavans. Le français n'était pas formé; il falait écrire en latin pour être lu de toutes les nations.

Une telle préface révolte tout honnête homme; & lorſqu'on voit enſuite l'auteur parler

de lui-même, en commençant la vie de *Henri IV*, & dire qu'il a déja donné au public la *vie de Philippe de Macédoine*, on voit que ce pédant de *Thou* qui peut-être était en droit, par ſon rang & ſon mérite, d'oſer parler de lui dans ſon admirable hiſtoire, n'a pourtant point eu un *pédantiſme* ſi déplacé.

Le ſieur de *Buri* ne devait ni ſe citer ainſi lui-même, ni inſulter un grand-homme, mais il devait mieux écrire.

„ Son courage, dit-il, en parlant d'*Henri*
„ *IV*, était preſque au-deſſus de l'humanité.
„ Il eſt toujours ſorti des ocaſions périlleuſes
„ victorieux & avec avantage. "

Le terme d'*humanité* fait ici une équivoque qui n'eſt pas permiſe. Et quand on ſort *victorieux* d'une action périlleuſe, aparemment qu'on en ſort auſſi avec *avantage*. Ce n'eſt pas le ſtile du *pédant de Thou*.

Je ne remarque ces fautes, dans le début de cette hiſtoire, que pour faire voir combien il eſt indécent à un homme qui écrit ſi mal, de ſe déchaîner contre le plus éloquent de nos hiſtoriens. Je ne parlerai point des fautes de langage qui ſont en trop grand nombre dans cet ouvrage, je paſſe à des objets plus importans.

L'auteur remonte juſqu'à la mort de *François I*, & dit que ce monarque laiſſa dans ſon tréſor quatre millions d'eſpèces. Je ne veux point trop blâmer ici l'uſage où ſont tant d'auteurs de répéter ce que d'autres ont dit; mais il faut au moins s'expliquer d'une

manière intelligible. Quatre millions d'espèces ne signifient rien. Le *pédant de Thou* nous aprend que *François I* laissa quatre cent mille écus d'or, outre le quart des revenus, dont le recouvrement n'était pas encor fait, ce qui ne compose point quatre millions d'espèces, mais seize cent mille livres numériques, à trois livres l'écu d'or.

Venant ensuite à la paix de Cateau-Cambresis, faite avec *Philippe II*, l'auteur dit (*a*), *qu'on rendit les conquêtes de part & d'autre, excepté Metz, Toul & Verdun*. On croirait, par cet énoncé, que *Henri II* avait pris Metz, Toul & Verdun sur *Philippe*; mais il les avait prises sur l'Allemagne, & il n'en fut point du tout question dans le traité de Cateau-Cambresis.

Il est bien étrange que dans la vie de *Henri IV* on parle des batailles de Jarnac, de Moncontour, & de la saint Barthelemi, avant de parler de la naissance de ce prince, de son éducation, & de la part qu'il eut à tous ces événemens; & il est encor plus étrange que l'auteur en revenant sur ses pas, & en parlant de la saint Barthelemi, ne nomme aucun de ceux qui étaient alors auprès de *Henri de Navarre*, & qui se cachèrent jusques sous le lit de la princesse *Marguerite* sa femme. Il ne parle point de ceux qui furent égorgés entre ses bras. La réticence sur des faits si intéressans n'est pas pardonnable.

(*a*) Tom. I. pag. 13.

Il eſt encor plus repréhenſible de ne pas dire que *Henri IV*, étant gardé à vue après la ſaint Barthelemi, changea de religion. C'eſt un fait ſi important, & le nom de *relaps* qu'on lui donna depuis ſuſcita contre lui tant d'ennemis, & fut pour eux un prétexte ſi ſpécieux, qu'il eſt impoſſible de ſe faire une idée nette des traverſes qu'il eſſuya ; quand on omet ce qui en a été le principe, c'eſt pécher contre la principale loi de l'hiſtoire. Il eſt vrai que quarante pages après, il dit un mot qui ſupoſe cette abjuration de *Henri IV*. Mais un mot qui n'eſt pas à ſa place ne ſufit pas ; *& jam nunc dicat, jam nunc &c.*

Je paſſe bien des fautes de cette eſpèce pour ariver à la mort du prince *Henri de Condé* en 1587. On ne trouve que cinq ou ſix lignes ſur ce fatal événement. *Henri IV*, alors roi de Navarre, n'était qu'à quelques lieues de ſaint Jean d'Angeli, où le prince *Henri de Condé* était mort. Les lettres qu'il écrivit ſur cette mort ſont un des plus précieux monumens de l'hiſtoire, elles ſont connues, elles ſont autentiques ; je les tranſcrirais ici ſi elles n'étaient pas imprimées dans le tome V de cette édition, page 271 & ſuivantes.

Ce ſont là des monumens précieux, abſolument néceſſaires à un hiſtorien qui doit s'inſtruire avant que d'inſtruire le public. Ce n'eſt pas la peine de répéter des faits rebatus, & de tranſcrire ſans choix les mémoires compoſés par les ſecrétaires du duc de *Sulli*, & trop corigés par l'abbé de l'*Ecluſe*. Qui n'a

rien de nouveau à dire doit ſe taire, ou du moins ſe faire pardonner ſon inutilité par ſon éloquence.

Il faut ſurtout, quand on répète, ne ſe pas tromper. L'exactitude doit venir au ſecours de la ſtérilité.

L'auteur s'exprime ainſi ſur le prince Palatin *Caſimir*, qui vint pluſieurs fois faire la guerre en France (*b*): " on donna au prince „ *Caſimir*, pour le renvoyer dans ſes états, „ une ſatisfaction tant en argent qu'en préſens.

Ce prince *Caſimir* ne put être renvoyé dans ſes états, car il n'en avait point. Il était le quatrième fils de *Fréderic III* électeur Palatin; mais c'était un prince entreprenant & courageux, qui ofrait ſes ſervices à tous les partis qui déſolaient alors la France. Le roi *Henri III* lui avait donné une compagnie de cent hommes d'armes, le duché d'Etampes & des penſions. Voila le prince que monſieur de *Buri* nous donne pour un ſouverain, dans une hiſtoire où il veut réformer tous ceux qui ont écrit avant lui.

On ſait que le pape *Sixte V* eut l'inſolence d'envoyer en 1589 un monitoire par lequel il ordonnait au roi de ſe rendre à Rome dans trente jours pour ſe juſtifier de la mort du cardinal de *Guiſe*; l'auteur dit (*c*): " que le „ roi fut cité à *comparoir* dans trente jours „ à Rome.

(*b*) Tom. I. pag. 86.
(*c*) Tom. I. pag. 287.

Il ſemble par cette expreſſion que *Sixte-Quint* ait écrit ce monitoire en français, & qu'il ſe ſoit ſervi du langage de notre bareau. Il était écrit en latin ſelon l'uſage de Rome. L'auteur devait ſe ſervir du mot de *comparaître*, pour lever cette équivoque.

L'auteur après l'aſſaſſinat de *Henri III*, par le jacobin *Jaques Clément*, ne devait pas omettre l'arêt que porta en perſonne *Henri IV* contre le cadavre du moine, & l'interrogation faite par le grand-prévôt de l'hôtel au procureur-général *Laguesle*, qui avait introduit cet aſſaſſin. Lorſqu'on fait une hiſtoire de *Henri IV* en quatre volumes, un fait auſſi ſingulier ne doit pas être paſſé ſous ſilence. Nous avons encor le procès criminel fait au cadavre. Il commence par le paſſeport donné à *Jaques Clément* par le comte de Brienne de la maiſon de *Luxembourg*, & eſt ſigné *Charles de Luxembourg*, du 29 Juillet 1559, & plus bas, par mon dit ſeigneur de *Geoffre*.

Les interrogatoires & confrontations ſont ſignés, *François du Pleſſis*, ſeigneur de *Richelieu*, grand prévôt de l'hôtel, de *la Gueſle*, *du Mont*, *Monciries*, gentilhomme ordinaire de la chambre, d'*Aupou*, idem, *Roger de Bellegarde*, premier gentilhomme de la chambre & grand écuyer, *Savari de Bonrepos*, gentilhomme ordinaire, *Antoine Portail*, valet de chambre & chirurgien du roi. L'arêt ſigné *Henri*, & plus bas *Ruzé*, le 2 Août 1589, eſt conçu en ces termes.

„ Le roi étant en son conseil, après avoir
„ ouï le raport fait par le sieur de *Richelieu*,
„ chevalier de ses ordres, conseiller en son
„ conseil d'état, prévôt de son hôtel & grand
„ prévôt de France, du procès fait au corps
„ mort de feu *Jaques Clément* jacobin, pour
„ raison de l'assassinat commis en la personne
„ de feu bonne mémoire *Henri de Valois* n'a
„ guères roi de France & de Pologne. Sa
„ majesté de l'avis de son dit conseil a or-
„ donné & ordonne que le corps du dit *Clé-*
„ *ment* soit tiré à quatre chevaux; ce fait,
„ le dit corps brûlé & mis en cendres, jetté
„ en la rivière, à ce qu'il n'en soit à l'ave-
„ nir aucune mémoire. Fait à saint Cloud,
„ sa dite majesté y étant.

Un homme qui fait une histoire de *Henri IV* après de *Thou*, *Mézerai*, *Daniel* & tant d'autres, doit au moins puiser quelque chose de nouveau dans les sources. Et ce n'est pas la peine d'écrire quand on ne fait que répéter & tronquer sans ordre & sans liaison des faits connus de tout le monde.

Ce qui fait peine encor dans cette histoire, c'est que les événemens n'y sont presque jamais à leur place. On y parle souvent de faits dont on n'a précédemment donné aucune idée; le lecteur ne sait point où il en est, il se trouve continuellement égaré; en voici un exemple.

En parlant de la mort du duc d'*Anjou* dernier fils du roi *Henri II*, l'auteur s'exprime

ainſi (*d*); " Le bruit courut qu'il avait été „ empoiſonné, mais la véritable cauſe de ſa „ mort fut le chagrin qu'il avait conçu du „ mauvais ſuccès de ſes entrepriſes, & en „ dernier lieu de celle d'Anvers.

Mais par qui & pourquoi aurait-il été empoiſonné? Quelles étaient ſes entrepriſes? Quelle était celle d'Anvers? C'eſt ce que l'auteur ne dit pas; & c'eſt ſur quoi de *Thou* & *Mézerai*, que l'auteur mépriſe ſi fort, donnent de grandes lumières.

„ Le légat (*e*) voyant une armée victo- „ rieuſe près de Paris". Quel était ce légat? il était important de le ſavoir; l'auteur n'en dit qu'un ſeul mot dans le premier tome. Il devait dire que *Sixte-Quint* envoya en France le cardinal *Caëtan* avec le jéſuite *Bellarmin* & *Panigarole*, & que tous trois étaient vendus à *Philippe II*; qu'il ariva à Lyon le 9 Novembre 1589; que *Henri IV* en le déclarant ſon ennemi, & en proteſtant de nullité contre toutes ſes entrepriſes, eut la générosité & la prudence de le faire recevoir avec honneur dans toutes les villes qui lui obéiſſaient. Il falait ſurtout dire que ce légat, dont le duc de *Mayenne* ſe défiait autant que *Henri IV*, cabalait alors, c'eſt-à-dire en 1590, pour faire donner le royaume de France à l'infante *Claire Eugénie*.

Les états de la ligue tenus en 1593 furent

(*d*) Tom. I. pag. 142.
(*e*) Tom. II. pag. 32.

l'époque la plus célèbre & la plus critique qu'on eût vue en France depuis les tems de *Philippe de Valois* & de *Charles VI.* Il s'agiſſait non-ſeulement d'abolir la loi ſalique, comme ſous le régne de *Philippe*, mais de placer une fille ſur le trône, & même une fille étrangère. *Philippe II* promettait cinquante mille hommes pour ſoutenir l'élection de l'infante *Claire Eugénie* qui devait épouſer le fils du duc de *Guiſe le balafré*, tué à Blois.

Le duc de *Mayenne* qui avait alors dans Paris la puiſſance d'un roi de France, ſans en avoir le titre, allait perdre tout le fruit de la guerre civile & devenir le premier ſujet de ſon neveu dont il était jaloux.

Henri IV, ſans argent & preſque ſans armée, ayant contre lui les catholiques, & environné de factions, n'aurait pu réſiſter probablement aux tréſors & aux armes de *Philippe II*, le plus puiſſant monarque de l'Europe. Le duc de *Mayenne* ſauva la France en ne conſultant que ſes propres intérêts & ſa jalouſie contre le jeune duc de *Guiſe*. Il était trop roi dans Paris, pour ne pas empêcher qu'on lui donnât un roi. Maître du parlement, de la ligue, ſiégeant à Paris, il eſt très vraiſemblable qu'il engagea ſous main ce parlement à rompre les meſures des Eſpagnols, à proteſter contre l'élection d'une infante, à ſoutenir la loi ſalique. Ce fut principalement ce qui déconcerta les états.

Le préſident de *Thou* ne deſcend pas ſans doute

doute juſqu'à raporter ces harangues baſſes & ridicules de la *ſatyre Ménipée*, au lieu de raporter la ſubſtance de ce qui fut en éfet propoſé. Il eſt trop grave, trop ſage, trop inſtruit, pour dire que la ſatyre Ménipée *ouvrit les yeux à beaucoup de perſonnes*, & contribua *à faire rentrer* dans leur devoir une partie de ceux qui s'en étaient écartés.

C'eſt bien mal connaître les hommes, que de prétendre qu'une ſatyre empêche des hommes d'état de pourſuivre leurs entrepriſes.

Il eſt très certain que la *ſatyre Ménipée* ne parut point pendant la tenue des états; elle ne fut connue qu'en 1594, pluſieurs mois après l'abjuration du roi. La première édition fut commencée ſur la fin de l'année 1593, & ne fut achevée que quand le roi fut entré dans Paris. Cela eſt inconteſtable, puiſque tout l'ouvrage ne fut achevé & ne put l'être qu'en 1594; car il y eſt parlé de pluſieurs faits qui ne ſe paſſèrent que longtems après la diſſolution des états, comme l'avanture du conſeiller d'*Amour*, celle de monſieur *Vitri*, du banniſſement de d'*Aubray* & du meurtre de *St. Pol.*

Monſieur de *Buri* croit s'apuyer de l'abrégé chronologique du préſident *Hénault*, qui dit que la *ſatyre Ménipée* ne fut guères moins utile à *Henri IV* que la bataille d'Ivry; mais il ajoute *peut-être*, & il fait très bien.

Ce qui réellement porta le dernier coup aux états, & ce qui mit *Henri IV* ſur ſon

trône, ce fut le parti qu'il prit d'abjurer; & c'était en éfet le seul parti qui restât à sa politique. Le mot si célèbre de ce monarque, *ventre-saint-gris, Paris vaut bien une messe*, est une plaisanterie si connue & en même tems si innocente, surtout dans un tems où la liberté des expressions était extrême, que l'auteur n'a aucune raison de nier cette saillie de *Henri IV*. Il faudrait pour être en droit de la nier, raporter quelque autorité contraire, & il n'en produit, ni n'en peut produire aucune.

La fameuse lettre de *Henri* à *Gabrielle d'Etrées*, conservée à la bibliothèque du roi, est un monument qui confond assez la critique de monsieur de *Buri*. Ces mots, *c'est demain que je fais le saut périlleux; ces gens-ci me feront haïr St. Denys autant que vous haïssez Monceaux &c.* sont plus forts que ceux-ci, *Paris vaut bien une messe;* & son apologie auprès de la reine *Elisabeth* achève de mettre dans tout son jour le véritable motif de ce grand événement.

Il se fait aparemment un mérite de copier ici le jésuite *Daniel*, qui dit qu'au tems des conférences de Surêne, Henri IV *était déja catholique dans le cœur*. Mais comment pouvait-il être catholique dans le cœur en ce tems-là, puisque pendant le siége de Paris qui précéda de très peu ces conférences, le comte de *Soissons* l'étant venu assurer qu'il serait reçu dans la ville s'il se faisait catholique, il lui répondit deux fois, *qu'il ne chau-*

gerait jamais de religion. Ce fait eſt ateſté dans pluſieurs mémoires, & ſurtout dans le diſcours *des choſes plus notables arivées au ſiége de Paris, & de la défenſe de cette ville par monſeigneur le duc de* Nemours *contre le roi de Navarre.* N'eſt-il pas bien évident que *Henri IV* ne voulut pas changer tant qu'il eſpéra de ſe rendre maître de la ville, & qu'il changea enfin lorſque le duc de Parme eut fait lever le ſiége ? Il faut avouer que le duc de Parme fut ſon véritable convertiſſeur. La vérité doit l'emporter ſur les ſubterfuges du jéſuite *Daniel.*

Monſieur de *Buri* ne ſe trompe pas moins en diſant que *le cardinal* Tolet *fut celui auquel* Henri *eut le plus d'obligation de l'abſolution du pape.* C'eſt ſans doute à ſon épée & à la dextérité du cardinal d'*Oſſat* que ce héros en eut toute l'obligation, & non pas à un jéſuite eſpagnol qui ſervit fort peu dans cette afaire, & qui n'employa ſon faible crédit que dans la vue d'obtenir le rapel des jéſuites, chaſſés alors de France par arêt du parlement. Car l'abſolution inutile & arachée au pape *Clément VIII* eſt du 17 Septembre 1595, & le banniſſement des jéſuites eſt du 29 Décembre 1594.

Remarquez que je dis ici abſolution inutile, parce que *Henri IV* avait été abſous par les évêques de ſon royaume, parce qu'il était abſous par Dieu même, parce que la prétention du pape que *Henri* ne pouvait être légitime poſſeſſeur de ſon royaume que

ſous le bon plaiſir ultramontain, était la prétention la plus abſurde & la plus atentatoire à tous les droits d'un ſouverain & à tous ceux des nations.

N'eſt-on pas un peu révolté quand on voit que monſieur de *Buri* ne parle pas ſeulement de la clauſe qui fut inſérée un mois entier dans l'abſolution donnée par le pape Clément VIII: *Nous rébabilitons* Henri *dans ſa royauté.*

Certes ce ne fut pas le cardinal *Tolet* qui fit rayer cette formule criminelle digne tout au plus de *Grégoire VII* ou de *Boniface VIII*, & dont la ſeule lecture nous ſaiſit d'indignation. *Nous rébabilitons* Henri *dans ſa royauté!* Quoi? un évêque de Rome ſe croit en droit de donner & d'ôter les royaumes! & l'Europe entière n'a pas puni ces atentats! & un écrivain qui donne la vie de *Henri IV* les ſuprime!

Monſieur de *Buri* dit (*f*) que les écrivains huguenots raportaient par dériſion que *Henri* s'était ſoumis à recevoir des coups de fouet par procureur. Ce ne ſont point les huguenots qui ont parlé ainſi les premiers, c'eſt *Mézerai* lui-même, dont voici les paroles: *les politiques reprochèrent au cardinal* du Perron, *que pour mériter la faveur du pape il avait ſoumis ſon roi à recevoir des coups de bâton par procureur.*

Du Perron pouvait épargner au roi cette cérémonie, mais il voulait être cardinal. Les

(*f*) Tom. II. pag. 431.

évèques de France, qui avaient reçu l'abjuration du roi, n'avaient eu garde de proposer cette espèce de pénitence qui aurait été regardée dans un tems plus heureux comme un crime de lèze-majesté; à plus forte raison un évèque de Rome n'avait pas le droit de faire cette insulte à un roi de France.

Une chose plus importante est le paricide commis par *Jean Châtel*, pour lequel les jésuites avaient été chassés.

(g) „ La maison du père de *Châtel* fut rasée, & le prix des démolitions fut employé „ à la construction sur le terrain où elle était „ située, d'une pyramide à quatre faces avec „ plusieurs inscriptions à la louange du roi; „ & sur le danger qu'il avait couru. Cette „ afaire des jésuites pensa causer au roi de „ grands embaras à Rome ".

Premiérement, il n'est pas vrai que la pyramide érigée par arèt du parlement ne contint que des louanges pour le roi & des inscriptions sur son danger, comme l'auteur l'insinue. On grava sur le côté qui regardait l'orient ces propres mots;

Pulso tota Gallia hominum genere novæ ac maleficæ superstitionis, qui rempublicam turbabant, quorum instinctu piacularis adolescens facinus instituerat.

On a chassé de toute la France ce genre d'hommes d'une superstition nouvelle & pernicieuse, perturbateurs du royaume, pour avoir induit

(g) Tom. II. pag. 414.

un jeune homme à commettre un paricide par pénitence.

Ce mot *pénitence* répond précisément à *piacularis*, & devient par-là un des plus singuliers monumens qui puissent servir à l'histoire de l'esprit humain.

On ne sort point d'étonnement de voir que l'auteur apelle le paricide commis contre Henri IV, *cette afaire des jésuites.* C'est assurément une singulière afaire.

Je passe enfin au grand & terrible événement qui priva la France du meilleur de ses rois, & qui changea la face de l'Europe. Je ne vois pas sur quoi monsieur de *Buri* raporte que dès que *Conchini*, depuis maréchal d'*Ancre*, sut la mort de *Henri IV*, il se présenta à la porte du cabinet de la reine, l'entr'ouvrit, avança la tête, & dit *è amazzato*, la ferma & se retira.

On sent la valeur de ces paroles, & les afreuses conséquences d'un pareil discours. Entr'ouvrir la porte, dire simplement *il est tué*, & le dire à la reine, à la femme du mort: prononcer, dis-je, *il est tué*, sans prononcer le nom du roi, comme si le pronom *il* avait été un terme convenu entr'eux, refermer la porte sur le champ comme pour aller pourvoir aux suites de l'assassinat! Quelles conséquences, quels crimes n'en résultent-ils pas!

Quand on allègue une acusation si terrible, il faut dire d'où on la tient, examiner si l'auteur est croyable, peser exactement tou-

tes les circonstances, sans quoi l'on se rend coupable d'une prodigieuse témérité. Cette anecdote ne se trouve ni dans de *Thou*, ni dans *Mézerai*, ni dans aucun des mémoires du tems un peu connu. Si elle était vraie, elle prouverait trop sans doute.

On se souviendra longtems dans une province de France du suplice d'un homme en place, qui fut convaincu d'un assassinat sur une parole à-peu-près semblable qu'il avait dite devant témoins. Il venait de tuer le mari d'une femme dont il était amoureux. Cette femme était alors au spectacle ; il va dans sa loge immédiatement après avoir fait le coup, & lui dit en l'abordant, *il dort*. Ce seul mot conduisit les juges à la conviction du crime.

Quoi! l'auteur ose acuser monsieur de *Thou* de témérité, de malignité ! Et lui-même, sans aucune raison, sans aucune autorité, intente une acusation qui fait frémir !

Je dois dire un mot de la prétendue paix universelle à laquelle *Henri IV*, dit-on, voulait parvenir par la guerre, dont l'événement est toujours incertain.

S'il y avait eu la moindre aparence au prétendu projet de *Henri IV*, de partager l'Europe en quinze dominations, & d'établir un tribunal perpétuel, on en trouverait quelques traces dans les mémoires de *Villeroi*, dans ceux de tant d'autres hommes d'état, dans les archives d'Angleterre, de Venise, dans ceux des princes protestans si atachés à *Henri IV*, & si intéressés à cette balance générale. Il ne

ſe trouve aucun monument de ce deſſein. Ce ſilence univerſel doit produire un doute raiſonnable.

Il n'eſt pas naturel que monſieur de *Villeroi*, qui eut la confiance de *Henri IV*, ignorât un projet ſi extraordinaire qui regardait uniquement ſon département. Les ſécrétaires qui compilèrent les *œconomies politiques* atribuées au duc de *Sulli*, lorſqu'il était âgé de quatre-vingts ans, ſont les ſeuls qui parlent de cette étrange idée.

Je vais examiner une choſe non moins étrange : c'eſt la comparaiſon de *Henri IV* avec *Philippe* roi de Macédoine.

Si le judicieux de *Thou* avait voulu comparer *Henri* avec quelqu'autre monarque, il aurait choiſi un roi de France. On aurait pu trouver un peu de reſſemblance entre lui & *Charles VII.* Tous deux eurent une guerre civile à ſoutenir, tous deux virent l'étranger dans la capitale. Les Anglais y bravèrent quelque tems *Charles VII*, & les Eſpagnols *Henri IV* : ils regagnèrent l'un & l'autre leur royaume pied à pied, par les armes & par les négociations. Tous deux au milieu de la guerre eurent des maîtreſſes.

Le parallèle eſt aſſez frapant, & il eſt tout à l'honneur de *Henri IV*, qui par ſon courage, ſon aplication & ſa ſageſſe dans le gouvernement, l'emporte ſur *Charles* au jugement de tout le monde.

Pourquoi donc choiſir le père d'*Alexandre* pour le comparer au père de *Louis XIII* ?

Ce qui fonde cette comparaiſon chez monſieur de *Buri*, c'eſt que *Philippe* s'empara de la couronne de Macédoine au préjudice d'*Amintas* ſon neveu dont il était tuteur, & que *Henri* était héritier légitime.

Qu'*Epaminondas* préſida à l'éducation de *Philippe*, & que *Florent Chrétien* fut précepteur de *Henri IV.*

Que *Philippe* conſtruiſit des flottes, & que *Henri* n'en eut jamais.

Que *Philippe* trouva des mines d'or dans la Thrace, & que *Henri IV* n'en trouva pas chez lui.

Que *Philippe* fut tellement couvert de bleſſures, qu'il en devint borgne & boîteux, & que *Henri IV* conſerva heureuſement ſes yeux & ſes jambes.

Que *Démoſthène* excita les Athéniens contre le roi de Macédoine, & que des curés prêchèrent dans Paris contre le roi de France.

Il eſt vrai que ce parallèle eſt relevé par les louanges de *Salomon*, du roi d'Angleterre d'aujourd'hui, du roi de Dannemark & de l'impératrice reine de Hongrie, ce qui fera ſans doute débiter ſon livre dans toute l'Europe. Une telle ſageſſe manqua au préſident de *Thou.*

Finiſſons par les prétendus bons mots, dont la tradition populaire défigure le caractère de *Henri IV.*

Qu'un payſan qui avait les cheveux blancs & la barbe noire ait répondu au roi, *que ſes cheveux étaient de vingt ans plus vieux que*

sa barbe, c'eſt un bon mot de payſan & non pas du roi. Ce conte eſt imprimé dans des facéties italiennes, plus de dix ans avant la naiſſance de *Henri IV*, & la plûpart de ces facéties ont fait le tour de l'Europe.

Qu'un autre payſan ait aporté au roi du fromage de lait de bœuf, c'eſt une inſipidité bien indigne de l'hiſtoire, & ce n'eſt pas *Henri IV* qui l'a dite.

Mais qu'il eût fait batre de verges ſept ou huit praticiens aſſemblés dans un cabaret pour leurs afaires, & que *Henri* ait exercé ſur eux cette indigne vengeance, parce que ces bourgeois n'avaient pas voulu partager leur dîner avec un homme qu'ils ne connaiſſaient pas; c'eût été une action tyrannique, infâme, non-ſeulement indigne d'un grand roi, mais d'un homme bien élevé. C'eſt l'*Etoile* qui raporte cette ſotiſe ſur un oui-dire. L'*Etoile* ramaſſait mille contes frivoles, débités parmi la populace de Paris. Mais ſi une pareille action avait la moindre lueur de vraiſemblance, elle deshonorerait la mémoire de *Henri IV* à jamais; & cette mémoire ſi chère deviendrait odieuſe. Le bon ſens & le bon goût conſiſtent à choiſir dans les anecdotes de la vie des grands-hommes ce qui eſt vraiſemblable, & ce qui eſt digne de la poſtérité.

Le grave & judicieux de *Thou* ne s'eſt jamais écarté de ce devoir d'un hiſtorien.

Si monſieur de *Buri* a cru rendre ſon ouvrage recommandable en décriant un homme tel que de *Thou*, il s'eſt bien trompé. Il

n'a pas ſu qu'il y avait encor dans Paris des hommes alliés à cette illuſtre famille qui prendraient la défenſe du meilleur de nos hiſtoriens, & qui ne ſoufriraient pas qu'on ataquât en mauvais français une hiſtoire chère à la nation, & écrite dans le latin le plus pur.

LETTRES

A SON ALTESSE

MONSEIGNEUR LE PRINCE DE ***

Sur Rabelais, & ſur d'autres auteurs acuſés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne.

LETTRE PREMIERE.

SUR RABELAIS.

MONSEIGNEUR,

PUisque votre alteſſe veut connaître à fond *Rabelais*, je commencerai par vous dire que ſa vie, qui eſt imprimée au commencement de ſon *Gargantua*, eſt auſſi fauſſe & auſſi abſurde que l'hiſtoire de *Gargantua* même; on

y trouve que le cardinal du *Belley* l'ayant mené à Rome, & ce cardinal ayant baisé le pied droit du pape, & ensuite la bouche; *Rabelais* dit, qu'il lui voulait baiser le derrière, & qu'il falait que le St. Père commençât par le laver. Il y a des choses que le respect du lieu, de la bienséance & de la personne, rend impossibles. Cette historiette ne peut avoir été imaginée que par des gens de la lie du peuple dans un cabaret.

Sa prétendue requête au pape est du même genre: on supose qu'il pria le pape de l'excommunier, afin qu'il ne fût pas brûlé; parce que, disait-il, son hôtesse ayant voulu faire brûler un fagot, & n'en pouvant venir à bout, avait dit que ce fagot était excommunié de la gueule du pape.

L'avanture qu'on lui supose à Lyon est aussi fausse & aussi peu vraisemblable: on prétend que n'ayant ni de quoi payer son auberge, ni de quoi faire le voyage de Paris, il fit écrire par le fils de l'hôtesse ces étiquettes sur des petits sachets: *poison pour faire mourir le roi*, *poison pour faire mourir la reine*, &c. Il usa, dit-on, de ce stratagème pour être conduit & nouri jusqu'à Paris, sans qu'il lui en coutât rien, & pour faire rire le roi: on ajoute que c'était dans le tems même que le roi & toute la France pleuraient le dauphin *François* en 1536, qu'on avait cru empoisonné, & lorsqu'on venait d'écarteler *Montécuculi* soupçonné de cet empoisonnement.... Les auteurs de cette plate historiette n'ont pas fait

réflexion que ſur une demi-preuve auſſi terrible, on aurait jetté *Rabelaïs* dans un cachot, qu'il aurait été chargé de fers, qu'il aurait ſubi probablement la queſtion ordinaire & extraordinaire, & que dans des circonſtances auſſi funeſtes & dans une acuſation auſſi grave, une mauvaiſe plaiſanterie n'aurait pas ſervi à ſa juſtification. Preſque toutes les vies des hommes célèbres ont été défigurées par des contes qui ne méritent pas plus de croyance.

Son livre à la vérité eſt un ramas des plus impertinentes & des plus groſſières ordures qu'un moine yvre puiſſe vomir; mais auſſi il faut avouer que c'eſt une ſatyre très curieuſe du pape, de l'égliſe, & de tous les événemens de ſon tems. Il voulut ſe mettre à couvert ſous le maſque de la folie; il le fait aſſez entendre lui-même dans ſon prologue; *poſez le cas*, dit-il, *qu'au ſens litéral vous trouvez matières aſſez joyeuſes & bien coreſpondantes au nom, toutefois pas demeurer là ne faut, comme au chant des ſirènes, ains à plus haut ſens interpréter ce que par avanture cuidiez dit en gayeté de cœur. Veites-vous oncques chien, rencontrant quelque os médullaire? c'eſt comme dit* Platon lib. II. de Rep. *la bête du monde plus philoſophe, ſi vous l'avez, vous avez pu noter de quelle dévotion il le guette, de quel ſoing il le garde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entomme, de quelle afection il le briſe, & de quelle diligence il le ſugce. Qui l'induict à ce faire? quel eſt l'eſpoir de ſon*

étude? quel bien prétend-il? rien plus qu'ung peu de mouelle.

Mais qu'arive-t-il? très peu de lecteurs ressemblèrent au chien qui ſucce la moelle. On ne s'atacha qu'aux os, c'eſt-à-dire, aux boufonneries abſurdes, aux obſcénités afreuſes dont le livre eſt plein. Si malheureuſement pour *Rabelais* on avait trop pénétré le ſens du livre, ſi on l'avait jugé ſérieuſement, il eſt à croire qu'il lui en aurait coûté la vie, comme à tous ceux qui dans ce tems-là écrivaient contre l'égliſe romaine.

Il eſt clair que *Gargantua* eſt *François I*, *Louis XII* eſt grand *Gouſier*, quoiqu'il ne fût pas le père de *François*, & *Henri II* eſt *Pantagruel*: l'éducation de *Gargantua* & le chapitre des *torches-cu* ſont une ſatyre de l'éducation qu'on donnait alors aux princes: les couleurs blanc & bleu déſignent évidemment la livrée des rois de France.

La guerre pour une charette de fouaſſes eſt la guerre entre *Charles V* & *François I*, qui commença pour une querelle très légère entre la maiſon de *Bouillon la Marck* & celle de *Chimay*; & cela eſt ſi vrai que *Rabelais* apelle *Marckuet* le conducteur des fouaſſes par qui commença la noiſe.

Les moines de ce tems-là ſont peints très naïvement ſous le nom de *Frère Jean des Entomures*: il n'eſt pas poſſible de méconnaître *Charles-Quint* dans le portrait de *Picrocole*.

A l'égard de l'égliſe, il ne l'épargne pas. Dès le premier livre au chapitre XXXIX,

voici comme il s'exprime : " Que Dieu est
„ bon qui nous donne ce bon piot ! j'advoue
„ Dieu que si j'eusse été au tems de Jésus-
„ Christ, j'eusse bien engardé que les Juifs
„ l'eussent preins au jardin d'Olivet. Ensem-
„ ble le diable me faille si j'eusse failli à cou-
„ per les jarèts à messieurs les apôtres qui
„ fuirent tant lâchement après qu'ils eurent
„ bien soupé, & laissèrent leur bon maître
„ au besoing. Je hais plus que poison un
„ homme qui fuit quand il faut jouer des
„ couteaux. Hon, que je ne suis roi de
„ France pour quatre-vingt ou cent ans !
„ par Dieu, je vous acoutrerais en chiens
„ courtauls les fuyards de Pavie ".

On ne peut se méprendre à la généalogie de *Gargantua*, c'est une parodie très scandaleuse de la généalogie la plus respectable ; *de ceux-là*, dit-il, *sont venus les géans*, *& par eux* Pantagruel ; *le premier fut* Calbrot, *qui engendra* Sarabroth,

Qui engendra Faribroth.

Qui engendra Hurtaly, *qui fut beau mangeur de soupe*, *& qui régna du tems du déluge.*

Qui engendra Happe-Mouche, *qui le premier inventa de fumer les langues de bœuf* ;

Qui engendra F... ânon,

Qui engendra V... de grain,

Qui engendra grand Gousier,

Qui engendra Gargantua,

Qui engendra le noble Pantagruel *mon maître.*

On ne s'est jamais tant moqué de tous nos livres de théologie que dans le catalogue des

livres que trouva *Pantagruel* dans la bibliothèque de St. Victor, c'est *biga salutis*, *braguetta juris*, *pantoufla decretorum*, la c..... barine des preux, le décret de l'université de Paris, sur la gorge des filles, l'aparition de *Gertrude* à une nonin en mal d'enfant, le moutardier de pénitence, *Tartareus de modo cacandi*, l'invention de Ste. Croix par les clercs de finesse, le couillage des promoteurs, la cornemuse des prélats, la profiterole des indulgences, *Utrum chimera in vacuo bombinans possit comedere secundas intentiones; quæstio debatuta per decem hebdomadas in concilio Constantiensi*; les brimborions des célestins, la ratoire des théologiens, *Chacouillonis de Magistro*, les aises de la vie monacale, la patenotre du singe, les grésillons de dévotion, le viedase des abbés &c.

Lorsque *Panurge* demande conseil à frère *Jean des Entomures* pour savoir s'il se mariera & s'il sera cocu, frère *Jean* récite ses litanies. Ce ne sont pas les litanies de la Vierge; ce sont les litanies du c. c. mignon, co. moignon, c. patté, co. laitté &c. Cette plate profanation n'eût pas été pardonnable à un laïque: mais dans un prêtre!

Après cela *Panurge* va consulter le théologal *Hipotadée*, qui lui dit qu'il sera cocu s'il plait à Dieu. *Pantagruel* va dans l'isle des lanternois; ces lanternois sont les ergoteurs théologiques qui commencèrent sous le règne de *Henri II* ces horribles disputes dont naquirent tant de guerres civiles.

L'isle

L'isle de *Tohu Bohu*, c'est-à-dire de la confusion, est l'Angleterre qui changea quatre fois de religion depuis *Henri VIII.*

On sait assez que l'isle de Papefiguière désigne les hérétiques. On connait les papimanes; ils donnent le nom de *Dieu* au pape. On demande à *Panurge* s'il est assez heureux pour avoir vu le St. Père? *Panurge* répond qu'il en à vu trois, & qu'il n'y a guères profité. La loi de *Moïse* est comparée à celle de *Cibèle*, de *Diane*, de *Numa*; les décrétales sont apellées *décrotoires*. *Panurge* assure que s'étant torché le cul avec un feuillet de décrétales apellées *Clémentines*, il en eut des hémoroïdes longues d'un demi-pied.

On se moque des basses messes qu'on apelle *messes sèches*, & *Panurge* dit qu'il en voudrait une mouillée, pourvu que ce fût de bon vin. La confession y est tournée en ridicule. *Pantagruel* va consulter l'oracle de la dive bouteille, pour savoir s'il faut communier sous les deux espèces & boire de bon vin après avoir mangé le pain sacré. *Epistémon* s'écrie en chemin, *vivat*, *fifat*, *pipat*, *bibat*, *c'est le secret de l'apocalypse.* Frère *Jean des Entomures* demande une charetée de filles pour se reconforter en cas qu'on lui refuse la communion sous les deux espèces. On rencontre des gastrolacs, c'est-à-dire, des possedés. *Gaster* invente le moyen de n'être pas blessé par le canon; c'est une raillerie contre tous les miracles.

Avant de trouver l'isle où est l'oracle de

la dive bouteille, ils abordent à l'isle sonnante, où sont cagots, clergots, monagots, prètregots, abbégots, évègots, cardingots & enfin le papegot qui est unique dans son espèce. Les cagots avaient conchié toute l'isle sonnante. Les capucingots étaient les animaux les plus puans & les plus maniaques de toute l'isle.

La fable de l'âne & du cheval, la défense faite aux ânes de baudouiner dans l'écurie, & la liberté que se donnent les ânes de baudouiner pendant le tems de la foire, sont des emblêmes assez intelligibles du célibat des prêtres & des débauches qu'on leur imputait.

Les voyageurs *sont admis devant le papegot.* Panurge veut jetter *une pierre à un évèque* qui ronflait à la grand'messe, *maître éditue* (c'est-à-dire maître sacristain) l'en empèche en lui disant, *homme de bien, frape, ferris, tue & meurtris tous rois, princes du monde en trahison, par venin ou autrement quand tu voudras, déniche des cieux les anges, de tout auras pardon du papegot : ces sacrés oiseaux ne touches.*

De l'isle sonnante on va au royaume de quintessence, ou entelléchie; or entelléchie c'est l'ame. Ce personnage inconnu, & dont on parle depuis qu'il y a des hommes, n'y est pas moins tourné en ridicule que le pape; mais les doutes sur l'existence de l'ame sont beaucoup plus envelopées que les railleries sur la cour de Rome.

Les ordres mendians habitent l'isle des frè-

res Fredons. Ils paraiſſent d'abord en proceſſion. L'un d'eux ne répond qu'en monoſſillabes à toutes les queſtions que *Panurge* fait ſur leurs garces. Combien ſont-elles? *Vingt*. Combien en voudriez-vous? *Cent*.

Le remuement des feſſes quel eſt-il? *dru*.

Que diſent-elles en culetant? *mot*.

Vos inſtrumens quels ſont-ils? *grands*.

Quantesfois de bon compte le faites-vous par jour? *Six*. Et de nuict? *Dix*.

Enfin l'on arive à l'oracle de la dive bouteille. La coutume alors dans l'égliſe était de préſenter de l'eau aux communians laïques pour faire paſſer l'hoſtie; & c'eſt encor l'uſage en Allemagne. Les réformateurs voulaient abſolument du vin pour figurer le ſang de Jéſus-Chriſt. L'égliſe romaine ſoutenait que le ſang était dans le pain auſſi-bien que les os & la chair. Cependant les prêtres catholiques buvaient du vin & ne voulaient pas que les ſéculiers en buſſent. Il y avait dans l'iſle de l'oracle de la dive bouteille une belle fontaine d'eau claire. Le grand-pontife *Bacbuc* en donna à boire aux pélerins en leur diſant ces mots: " Jadis ung capitaine juif,
„ docte & chevaleureux, conduiſant ſon peu-
„ ple par les déſerts en extrême famine, im-
„ pétra des cieux la manne, laquelle leur était
„ de goût tel par imagination que paravant
„ leur étaient réellement les viandes. Ici de
„ même beuvants de cette liqueur mirifique
„ ſentirez goût de tel vin comme l'aurez ima-
„ giné. Or *imaginez*, & *beuvez*: ce que nous

„ feimes; puis s'écria *Panurge*, disant; par
„ Dieu, c'est ici vin de Baune, meilleur que
„ oncques jamais je beus, ou je me donne
„ à nonante & seize diables.

Le fameux doyen d'Irlande *Swift* a copié ce trait dans son *conte du Tonneau*, ainsi que plusieurs autres: mylord *Pierre* donne à *Martin* & à *Jean* ses frères un morceau de pain sec pour leur dîner, & veut leur faire acroire que ce pain contient de bon bœuf, des perdrix, des chapons, avec d'excellent vin de Bourgogne.

Vous remarquerez, monseigneur, que *Rabelais* dédia la partie de son livre qui contient cette sanglante satyre de l'église romaine, au cardinal *Odet de Châtillon*, qui n'avait pas encor levé le masque, & ne s'était pas déclaré pour la religion protestante. Son livre fut imprimé avec privilège; & le privilège pour cette satyre de la religion catholique fut acordé en faveur des ordures, dont on faisait en ce tems-là beaucoup plus de cas que des papegots & des cardingots. Jamais ce livre n'a été défendu en France, parce que tout y est caché sous un tas d'extravagances qui n'ont jamais laissé le loisir de démêler le véritable but de l'auteur.

Croiriez-vous bien que le boufon qui riait si hautement de l'ancien & du nouveau testament ait été curé? Comment mourut-il? en disant, *je vais chercher un grand peut-être*.

Le Duchat a chargé de notes les ouvrages de *Rabelais*, & selon la digne coutume des commentateurs, il n'explique presque rien de ce que le lecteur voudrait entendre; mais il

nous aprend ce que l'on ne se soucie guères de savoir.

SECONDE LETTRE.

Sur les prédécesseurs de Rabelais *en Allemagne, & en Italie, & d'abord du livre intitulé* Litteræ virorum obscurorum.

MONSEIGNEUR,

VOtre altesse me demande si avant *Rabelais* quelqu'un avait écrit dans ce goût; je vous répondrai que probablement son modèle a été le recueil des lettres des *gens obscurs*, qui parut en Allemagne au commencement du seiziéme siécle: ce recueil est en latin; mais il est écrit avec autant de naïveté, & de hardiesse que *Rabelais*. Voici une ancienne traduction d'un passage de la 28e lettre.

Il y a concordance entre les sacrés cahiers, & les fables poëtiques, comme le pourez noter du serpent *Python*, occis par *Apollon* comme le dit le psalmiste. *Ce dragon qu'avez formé pour vous en gausser.* Saturne vieux père des dieux qui mange ses enfans est en Ezéchiel, lequel dit, *vos pères mangeront leurs enfans.* Diane se pourmenant avec force vierges est la bienheureuse Vierge *Marie*, selon le psalmiste, lequel dit, *Vierges viendront après elle.* Calisto déflorée par Jupiter & retournant

au ciel eſt en Matthieu chap. XII. *Je reviendrai dans la maiſon dont je ſuis ſortie.* Aglaure transſmuée en pierre ſe trouve en Job chap. XLII. ſon *cœur s'endurcira comme pierre.* Europe engroſſée par Jupiter eſt en Salomon; *écoute, fille, voi, & incline ton oreille, car le roi t'a concupiſcée.* Ezéchiel a prophétiſé d'Actéon qui vit la nudité de Diane; *tu étais nue, j'ai paſſé par là, & je t'ai vue.* Les poëtes ont écrit que Bacchus eſt né deux fois, ce qui ſignifie le Chriſt né *avant les ſiécles & dans le ſiécle.* Sémélé qui nourit Bacchus eſt le prototype de la bienheureuſe Vierge; car il eſt dit en Exode, *pren cet enfant,* nouri le moi *& tu auras ſalaire.*

Ces impiétés ſont encor moins voilées que celles de *Rabelais.*

C'eſt beaucoup que dans ce tems-là on commençât en Allemagne à ſe moquer de la magie. On trouve dans la lettre à maître *Accius Lampirius* une raillerie aſſez forte ſur la conjuration qu'on employait pour ſe faire aimer des filles. Le ſecret conſiſtait à prendre un cheveu de la fille : on le plaçait d'abord dans ſon haut-de-chauſſe: on faiſait une confeſſion générale, & l'on faiſait dire trois meſſes, pendant leſquelles on mettait le cheveu autour de ſon cou, on allumait un cierge béni au dernier évangile, & on prononçait cette formule: *o cierge! je te conjure par la vertu du* Dieu *tout-puiſſant, par les neuf chœurs des anges, par la vertu goſdriene, amène-moi icelle*

fille en chair & en os, afin que je la saboule à mon plaisir &c.

Le latin macaronique dans lequel ces lettres sont écrites porte avec lui un ridicule qu'il est impossible de rendre en français; il y a surtout une lettre de *Pierre de la Charité*, messager de Grammaire à Ortoouin, dont on ne peut traduire en français les équivoques latines: il s'agit de savoir si le pape peut rendre physiquement légitime un enfant bâtard: il y en a une autre de *Jean de Schwinfordt* maître-ès-arts, où l'on soutient que Jésus-Christ a été moine, *St. Pierre* prieur du couvent, *Judas Iscariote* maître d'hôtel, & l'apôtre *Philippe* portier.

Jean Schelontzique raconte dans la lettre qui est sous son nom, qu'il avait trouvé à Florence *Jaques Hoestrat* (grande rue,) ci-devant inquisiteur: je lui fis la révérence, dit-il, en lui ôtant mon chapeau, & je lui dis, père, êtes-vous révérend, ou n'êtes-vous pas révérend? il me répondit: *je suis celui qui suis*; je lui dis alors, vous êtes maître *Jaques* de *Grande rue*; sacré char d'*Elie*, dis-je, comment diable êtes-vous à pied? c'est un scandale; *celui qui est* ne doit pas se promener avec ses pieds en fange & en merde. Il me répondit, *ils sont venus en chariots & sur chevaux, mais nous venons au nom du Seigneur.* Je lui dis, par le seigneur il est grande pluie, & grand froid: il leva les mains au ciel en disant, *Rosée du ciel, tombez d'en-haut, & que les nuées du ciel pleuvent le juste.*

Il faut avouer que voila précisément le stile de *Rabelais*, & je ne doute pas qu'il n'ait eu sous les yeux ces lettres des gens obscurs lorsqu'il écrivait son *Gargantua*, & son *Pantagruel.*

Le conte de la femme qui, ayant oui dire que tous les bâtards étaient de grands-hommes, alla vîte sonner à la porte des cordeliers pour se faire faire un bâtard, est absolument dans le goût de notre maître *François.*

Les mêmes obscénités, & les mêmes scandales fourmillent dans ces deux singuliers livres.

DES ANCIENNES FACÉTIES ITALIENNES.

L'Italie dès le quatorziéme siécle avait produit plus d'un exemple de cette licence. Voyez seulement dans Bocace la confession de *Ser Ciapelleto* à l'article de la mort; son confesseur l'interroge, il lui demande s'il n'est jamais tombé dans le péché d'orgueil; ah! mon père, dit le coquin, j'ai bien peur de m'être damné par un petit mouvement de complaisance en moi-même, en réfléchissant que j'ai gardé ma virginité toute ma vie. Avez-vous été gourmand? hélas oui, mon père, car outre les autres jours de jeûne ordonnés, j'ai toûjours jeuné au pain & à l'eau trois fois par semaine; mais j'ai mangé mon pain quelquefois avec tant d'apétit & de délice, que ma gourmandise a sans

doute déplu à Dieu. Et l'avarice, mon fils? Hélas, mon père, je ſuis coupable du péché d'avarice, pour avoir quelquefois fait le commerce afin de donner tout mon gain aux pauvres. Vous êtes-vous mis quelquefois en colère? Oh tant! quand je voyais le ſervice divin ſi négligé & les pécheurs ne pas obſerver les commandemens de Dieu, comme je me mettais en colère!

Enſuite *Ser Ciapelleto* s'acuſe d'avoir fait balayer ſa chambre un jour de dimanche; le confeſſeur le raſſure & lui dit que Dieu lui pardonnera; le pénitent fond en larmes, & lui dit que Dieu ne lui pardonnera jamais; qu'il ſe ſouvient qu'à l'âge de deux ans il s'était dépité contre ſa mère, que c'était un crime irrémiſſible; ma pauvre mère, dit-il, qui m'a porté neuf mois dans ſon ventre le jour & la nuit, & qui me portait dans ſes bras quand j'étais petit! Non, Dieu ne me pardonnera jamais d'avoir été un ſi méchant enfant!

Enfin cette confeſſion étant devenue publique, on fait un ſaint de *Ciapelleto*, qui avait été le plus grand fripon de ſon tems.

Le chanoine *Luigi Pulci* eſt beaucoup plus licentieux dans ſon poeme du *Morgante*. Il commence ce poëme par tourner en ridicule les premiers verſets de l'évangile de *St. Jean.*

In principio era il Verbo appreſſo a Dio,
Ed era Iddio il Verbo, e el Verbo lui,
Queſto era il principio al parer mio &c.

J'ignore après tout, si c'est par naïveté, ou par impiété que le *Pulci* ayant mis l'évangile à la tête de son poëme le finit par le *salve regina*; mais soit puérilité, soit audace, cette liberté ne serait pas souferte aujourd'hui: on condamnerait plus encor la réponse de *Morgante* à *Margutte*: ce *Margutte* demande à *Morgante* s'il est chrétien ou musulman.

E se gli crede in Cristo o in Maometto.
Respose allor Margutte, per dir tel tosto,
I non credo più al nero che al azurro;
Ma nel Cappone o lesso o voglia arrosto.
. . . .
Ma sopra tutto nel bon vino ho fede.
. . . .
Or queste son tre virtu cardinale!
La gola, il dado, el culo como io t'ho detto.

Une chose bien étrange, c'est que presque tous les écrivains italiens du XIV, XV & XVIe siécles ont très peu respecté cette même religion dont leur patrie était le centre: plus ils voyaient de près les augustes cérémonies de ce culte, & les premiers pontifes, plus ils s'abandonnaient à une licence que la cour de Rome semblait alors autoriser par son exemple. On pouvait leur apliquer ces vers du *Pastor fido*.

Il longo converſar genera noia,
Et la noia il faſtidio, e l'odio al fine.

Les libertés qu'ont priſes *Machiavel*, l'*Arioſte*, l'*Aretin*, l'archevèque de Bénévent *la Caſa*, *Pomponace*, *Cardan*, & tant d'autres ſavans, ſont aſſez connues; les papes n'y faiſaient nulle atention; & pourvu qu'on achetât des indulgences & qu'on ne ſe mêlât point du gouvernement, il était permis de tout dire. Les Italiens alors reſſemblaient aux anciens Romains qui ſe moquaient impunément de leurs dieux, mais qui ne troublèrent jamais le culte reçu.

Il n'y eut que *Giordano Bruno*, qui ayant bravé l'inquiſiteur à Veniſe, & s'étant fait un ennemi irréconciliable d'un homme ſi puiſſant & ſi dangereux, fut recherché pour ſon livre *della beſtia triumphante*; on le fit périr par le ſuplice du feu, ſuplice inventé parmi les chrétiens contre les hérétiques. Ce livre très rare eſt pis qu'hérétique; l'auteur n'admet que la loi des patriarches, la loi naturelle; il fut compoſé, & imprimé à Londres chez le lord *Philippe Sidney*, l'un des plus grands-hommes d'Angleterre, favori de la reine *Elizabeth*.

Parmi les incrédules on range communément tous les princes & les politiques d'Italie du quatorzième, quinzième & ſeizième ſiécles. On prétend que ſi le pape *Sixte IV* avait eu de la religion, il n'aurait pas trempé dans la

conſpiration des *Pazzi*, pour laquelle on pendit l'archevêque de Florence en habits pontificaux aux fenêtres de l'hôtel-de-ville. Les aſſaſſins des *Médicis*, qui exécutèrent leur paricide dans la cathédrale au moment que le prêtre montrait l'euchariſtie au peuple, ne pouvaient, dit-on, croire à l'euchariſtie : il paraît impoſſible qu'il y eût le moindre inſtinct de religion dans le cœur d'un *Alexandre VI*, qui faiſait périr par le ſtilet, par la corde, ou par le poiſon tous les petits princes dont il raviſſait les états, & qui leur acordait des indulgences *in articulo mortis* dans le tems qu'ils rendaient les derniers ſoupirs.

On ne tarit point ſur ces afreux exemples. Hélas! monſeigneur, que prouvent-ils? Que le frein d'une religion pure, dégagée de toutes les ſuperſtitions qui la deshonorent & qui peuvent la rendre incroyable, était abſolument néceſſaire à ces grands criminels. Si la religion avait été épurée, il y aurait eu moins d'incrédulité, & moins de forfaits. Quiconque croit fermement un Dieu rémunérateur de la vertu, & vengeur du crime, tremblera ſur le point d'aſſaſſiner un homme innocent, & le poignard lui tombera des mains; mais les Italiens alors ne connaiſſant le chriſtianiſme que par des légendes ridicules, par les ſotiſes & les fourberies des moines, s'imaginaient qu'il n'eſt aucune religion, parce que leur religion ainſi deshonorée leur paraiſſait abſurde. De ce que *Savonarole* avait été un faux prophête, ils concluaient qu'il n'y a point

de Dieu ; ce qui eſt un fort mauvais argument. L'abominable politique de ces tems afreux leur fit commettre mille crimes : leur philoſophie non moins afreuſe étoufa leurs remords ; ils voulurent anéantir le Dieu qui pouvait les punir.



TROISIEME LETTRE.

Sur Vanini.

MONSEIGNEUR,

VOus me demandez des mémoires ſur *Vanini* ; je ne puis mieux faire que de tranſcrire ici ce qui en eſt raporté dans la ſixième édition d'un petit ouvrage compoſé par une ſociété de gens de lettres, atribué très mal-à-propos à un homme célèbre (page 41).

Franchiſſons tout l'eſpace des tems entre la république romaine & nous. Les Romains, bien plus ſages que les Grecs, n'ont jamais perſécuté aucun philoſophe pour ſes opinions. Il n'en eſt pas ainſi chez les peuples barbares qui ont ſuccédé à l'empire romain. Dès que l'empereur *Fréderic II* a des querelles avec les papes, on l'acuſe d'être athée, & d'être l'auteur du livre des *trois impoſteurs*, conjointement avec ſon chancelier de *Vineis*.

Notre grand chancelier de l'*Hôpital* se déclare-t-il contre les persécutions, on l'acuse aussi-tôt d'athéisme (*a*): *homo doctus, sed verus atheos.* Un jésuite, autant au-dessous d'*Aristophane* qu'*Aristophane* est au-dessous d'*Homère*, un malheureux dont le nom est devenu ridicule parmi les fanatiques mêmes, le jésuite *Garasse*, en un mot, trouve partout des athéistes: c'est ainsi qu'il nomme tous ceux contre lesquels il se déchaine. Il apelle *Théodore de Bèze* athéiste; c'est lui qui a induit le public en erreur sur *Vanini.*

La fin malheureuse de *Vanini* ne nous émeut point d'indignation & de pitié comme celle de *Socrate*; parce que *Vanini* n'était qu'un pédant étranger sans mérite; mais enfin *Vanini* n'était point athée comme on l'a prétendu, il était précisément tout le contraire.

C'était un pauvre prêtre napolitain, prédicateur & théologien de son métier, disputeur à outrance sur les quiddités, & sur les universaux, *& utrum chimera bombinans in vacuo possit comedere secundas intentiones.* Mais d'ailleurs, il n'y avait veine en lui qui tendît à l'athéisme. Sa notion de Dieu est de la théologie la plus saine, & la plus aprouvée. Dieu *est son principe & sa fin, père de l'une & de l'autre, & n'ayant besoin ni de l'une ni de l'autre, éternel sans être dans le tems, présent partout sans être en aucun lieu. Il n'y a pour lui ni passé ni futur; il est partout & hors*

(*a*) *Commentarium rerum Gallicarum Lib.* 28.

de tout; gouvernant tout & ayant tout créé; immuable, infini ſans parties; ſon pouvoir eſt ſa volonté &c.

Vanini ſe piquait de renouveller ce beau ſentiment de *Platon*, embraſſé par *Averroës*, que Dieu avait créé une chaine d'ètres depuis le plus petit juſqu'au plus grand, dont le dernier chainon eſt ataché à ſon trône éternel; idée à la vérité plus ſublime que vraie, mais qui eſt auſſi éloignée de l'athéiſme que l'ètre du néant.

Il voyagea pour faire fortune & pour diſputer; mais malheureuſement la diſpute eſt le chemin opoſé à la fortune; on ſe fait autant d'ennemis irréconciliables qu'on trouve de ſavans ou de pédans, contre leſquels on argumente. Il n'y eut point d'autre ſource du malheur de *Vanini*; ſa chaleur & ſa groſſiéreté dans la diſpute lui valut la haine de quelques théologiens; & ayant eu une querelle avec un nommé *Francon* ou *Franconi*, ce *Francon* ami de ſes ennemis ne manqua pas de l'acuſer d'ètre athée enſeignant l'athéiſme.

Ce *Francon*, ou *Franconi*, aidé de quelques témoins, eut la barbarie de ſoutenir à la confrontation ce qu'il avait avancé. *Vanini* ſur la ſellette, interrogé ſur ce qu'il penſait de l'exiſtence de Dieu, répondit qu'il adorait avec l'égliſe un Dieu en trois perſonnes. Ayant pris à terre une paille, il ſufit de ce fètu, dit-il, pour prouver qu'il y a un créateur. Alors il prononça un très beau diſcours ſur la végétation & le mouvement, & ſur la néceſſité

d'un Etre ſuprême, ſans lequel il n'y aurait ni mouvement ni végétation.

Le préſident *Grammont* qui était alors à Toulouſe raporte ce diſcours dans ſon *hiſtoire de France*, aujourd'hui ſi oubliée; & ce même *Grammont*, par un préjugé inconcevable, prétend, *que* Vanini *diſait tout cela par vanité, ou par crainte, plutôt que par une perſuaſion intérieure.*

Sur quoi peut être fondé ce jugement téméraire & atroce du préſident *Grammont?* Il eſt évident que ſur la réponſe de *Vanini*, on devait l'abſoudre de l'acuſation d'athéiſme. Mais qu'ariva-t-il? ce malheureux prêtre étranger ſe mêlait auſſi de médecine; on trouva un gros crapaud vivant qu'il conſervait chez lui dans un vaſe plein d'eau; on ne manqua pas de l'acuſer d'être ſorcier; on ſoutint que ce crapaud était le Dieu qu'il adorait; on donna un ſens impie à pluſieurs paſſages de ſes livres, ce qui eſt très aiſé & très commun, en prenant les objections pour les réponſes, en interprètant avec malignité quelque phraſe louche, en empoiſonnant une expreſſion innocente. Enfin la faction qui l'oprimait aracha des juges l'arêt qui condamna ce malheureux à la mort.

Pour juſtifier cette mort il falait bien acuſer cet infortuné de ce qu'il y avait de plus afreux. Le minime, & très minime *Merſenne* a pouſſé la démence juſqu'à imprimer que *Vanini* était parti de Naples avec douze de ſes apôtres, pour aller convertir toutes les nations

tions à l'athéiſme. Quelle pitié ! Comment un pauvre aurait-il pu avoir douze hommes à ſes gages ? Comment aurait-il pu perſuader douze Napolitains de voyager à grands frais pour répandre partout cette abominable & révoltante doctrine au péril de leur vie? Un roi ſerait-il aſſez puiſſant pour payer douze prédicateurs d'athéiſme ? Perſonne avant le père *Merſenne* n'avait avancé une ſi énorme abſurdité. Mais après lui on l'a répétée, on en a infecté les journaux, les dictionnaires hiſtoriques, & le monde qui aime l'extraordinaire a cru ſans examen cette fable.

Bayle lui-même, dans ſes penſées diverſes, parle de *Vanini* comme d'un athée : il ſe ſert de cet exemple pour apuyer ſon paradoxe, *qu'une ſociété d'athées peut ſubſiſter* ; il aſſure que *Vanini* était un homme de mœurs très réglées, & qu'il fut le martyr de ſon opinion philoſophique. Il ſe trompe également ſur ces deux points ; le prêtre *Vanini* nous aprend dans ſes dialogues faits à l'imitation d'*Eraſme*, qu'il avait eu une maitreſſe nommée *Iſabelle*. Il était libre dans ſes écrits comme dans ſa conduite, mais il n'était point athée.

Un ſiécle après ſa mort, le ſavant *la Croze*, & celui qui a pris le nom de *Philalète*, ont voulu le juſtifier ; mais comme perſonne ne s'intéreſſe à la mémoire d'un malheureux Napolitain, très mauvais auteur, preſque perſonne ne lit ſes apologies.

J'ajouterai à ces ſages réflexions, qu'on imprima une vie de *Vanini* à Londres en 1717.

Elle est dédiée à mylord *North and Grei.* C'est un Français réfugié son chapelain qui en est l'auteur. C'est assez de dire pour faire connaitre le personnage, qu'il s'apuye dans son histoire sur le témoignage du jésuite *Garasse*, le plus absurde & le plus insolent calomniateur, & en même tems le plus ridicule écrivain qui jamais ait été chez les jésuites. Voici les paroles de *Garasse*, citées par le chapelain, & qui se trouvent en éfet dans la doctrine curieuse de ce jésuite page 144.

„ Pour *Lucile Vanini*, il était Napolitain, „ homme de néant, qui avait rodé toute l'I„ talie en chercheur de repues franches, & „ une bonne partie de la France en qualité „ de pédant. Ce méchant bélistre, étant ve„ nu en Gascogne en 1617, faisait état d'y „ semer avantageusement son yvroie, & faire „ riche moisson d'impiété, cuidant avoir trou„ vé des esprits susceptibles de ses proposi„ tions. Il se glissait dans les noblesses éfron„ tément pour y piquer l'escabelle aussi fran„ chement que s'il eût été domestique, & apri„ voisé de tout tems à l'humeur du pays ; „ mais il rencontra des esprits plus forts & „ résolus à la défense de la vérité qu'il ne „ s'était imaginé.

Que pouvez-vous penser, monseigneur, d'une vie écrite sur de pareils mémoires? Ce qui vous surprendra davantage, c'est que lorsque ce malheureux *Vanini* fut condamné, on ne lui représenta aucun de ses livres dans lesquels on a imaginé qu'était contenu le préten-

du athéïsme pour lequel il fut condamné. Tous les livres de ce pauvre Napolitain étaient des livres de théologie & de philosophie; imprimés avec privilège & aprouvés par des docteurs de la faculté de Paris. Ses dialogues même qu'on lui reproche aujourd'hui, & qu'on ne peut guères condamner que comme un ouvrage très ennuieux, furent honorés des plus grands éloges en français, en latin, & même en grec. On voit surtout parmi ces éloges ces vers d'un fameux docteur de Paris.

Vaninus, vir mente potens sophiæque magister
Maximus, Italiæ decus & nova gloria gentis.

Ces deux vers furent imités depuis en français;

Honneur de l'Italie, émule de la Grèce,
Vanini fait connaître & chérir la sagesse.

Mais tous ces éloges ont été oubliés: & on se souvient seulement qu'il a été brûlé vif. Il faut avouer qu'on brûle quelquefois les gens un peu légérement; témoin *Jean Hus*, *Jérôme de Prague*, le conseiller *Anne Dubourg*, *Servet*, *Antoine*, *Urbain Grandier*, la maréchale d'*Ancre*, *Morin* & *Jean Calas*; témoin enfin cette foule innombrable d'infortunés que presque toutes les sectes chrétiennes ont fait périr tour-à-tour dans les flammes, horreur inconnue aux Persans, aux Turcs, aux Tartares, aux Indiens, aux Chinois, à la répu-

blique romaine, & à tous les peuples de l'antiquité; horreur à peine abolie parmi nous, & qui fera rougir nos enfans d'être fortis d'ayeux fi abominables.

QUATRIEME LETTRE.

Des auteurs anglais qui ont eu le malheur d'écrire contre la religion, & particuliérement de Warburton.

VOtre alteffe demande qui font ceux qui ont eu l'audace de s'élever, non-feulement contre l'églife romaine, mais contre l'églife chrétienne; le nombre en eft prodigieux, furtout en Angleterre. Un des premiers eft le lord *Herbert de Cherburi*, mort en 1648, connu par fes traités de la religion des laïques, & de celle des gentils.

Hobbes ne reconnut d'autre religion que celle à qui le gouvernement donnait fa fanction. Il ne voulait point deux maîtres. Le vrai pontife eft le magiftrat; cette doctrine fouleva tout le clergé. On cria au fcandale, à la nouveauté. Pour du fcandale, c'eft-à-dire de ce qui fait tomber, il y en avait; mais de la nouveauté non; car en Angleterre le roi était dès longtems le chef de l'églife. L'impératrice de Ruffie en eft le chef dans un

pays plus vaste que l'empire romain. Le sénat dans la république était le chef de la religion, & tout empereur romain était souverain pontife.

Le lord *Shaftersburi* surpassa de bien loin *Herbert* & *Hobbes* pour l'audace & pour le stile. Son mépris pour la religion chrétienne éclate trop ouvertement.

La religion naturelle de *Woolaston* est écrite avec bien plus de ménagement ; mais n'ayant pas les agrémens de mylord *Shaftersburi*, ce livre n'a été guères lu que des philosophes.

DE TOLAND.

Toland a porté des coups beaucoup plus violens. C'était une ame fière & indépendante ; né dans la pauvreté il pouvait s'élever à la fortune s'il avait été plus modéré. La persécution l'irita ; il écrivit contre la religion chrétienne par haine & par vengeance.

Dans son premier livre intitulé, *la religion chrétienne sans mystères*, il avait écrit lui-même un peu mystérieusement, & sa hardiesse était couverte d'un voile. On le condamna, on le poursuivit en Irlande : le voile fut bientôt déchiré. Ses *origines judaïques*, son *Nazaréen*, son *Pantéisticon* furent autant de combats qu'il livra ouvertement au christianisme. Ce qui est étrange, c'est qu'ayant été oprimé en Irlande pour le plus circonspect de ses ouvrages, il ne fut jamais troublé en Angleterre pour les livres les plus audacieux.

On l'acusa d'avoir fini son *Pantéisticon* par cette prière blasphématoire qui se trouve en éfet dans quelques éditions. *Omnipotens & sempiterne Bacche, qui hominum corda donis tuis recreas, concede propitius ut qui hesternis poculis ægroti facti sunt hodiernis curentur, per pocula poculorum, amen!*

Mais comme cette profanation était une parodie d'une prière de l'église romaine, les Anglais n'en furent point choqués. Au reste, il est démontré que cette prière profane n'est point de *Toland*; elle avait été faite deux cents ans auparavant en France par une société de buveurs, on la trouve dans le *carême allégorisé* imprimé en 1563. Ce fou de jésuite *Garasse* en parle dans sa *doctrine curieuse* livre II, page 201.

Toland mourut avec un grand courage en 1721. Ses dernières paroles furent *je vais dormir*. Il y a encor quelques piéces de vers à l'honneur de sa mémoire; ils ne sont pas faits par des prêtres de l'église anglicane.

DE LOCKE.

C'est à tort qu'on a compté le grand philosophe *Locke* parmi les ennemis de la religion chrétienne. Il est vrai que son livre *du christianisme raisonnable* s'écarte assez de la foi ordinaire; mais la religion des primitifs apellés *trembleurs*, qui fait une si grande figure en Pensilvanie, est encor plus éloignée du chris-

tianifme ordinaire; & cependant ils font réputés chrétiens.

On lui a imputé de ne point croire l'immortalité de l'ame, parce qu'il était perfuadé que Dieu, le maître abfolu de tout, pouvait donner (s'il voulait) le fentiment à la penfée & à la matière. Monfieur de *Voltaire* l'a bien vengé de ce reproche, Il a prouvé que Dieu peut conferver éternellement l'atôme, la monade qu'il aura daigné favorifer du don de la penfée. C'était le fentiment du célèbre & faint prêtre *Gaffendi*, pieux défenfeur de ce que la doctrine d'*Epicure* peut avoir de bon. Voyez fa fameufe lettre à *Defcartes*.

„ D'où vous vient cette notion? Si elle
„ procède du corps, il faut que vous ne
„ foyez pas fans extenfion. Aprenez-nous
„ comment il fe peut faire que l'efpèce ou l'i-
„ dée du corps, qui eft étendu, puiffe être
„ reçue dans vous, c'eft-à-dire dans une fubf-
„ tance non étendue......... Il eft vrai que
„ vous connaiffez que vous penfez, mais vous
„ ignorez quelle efpèce de fubftance vous êtes,
„ vous qui penfez, quoique l'opération de la
„ penfée vous foit connue. Le principal de
„ votre effence vous eft caché, & vous ne
„ favez point quelle eft la nature de cette
„ fubftance, dont l'une des opérations eft de
„ penfer &c. "

Locke mourut en paix en difant à madame *Masham* & à fes amis qui l'entouraient, *la vie eft une pure vanité.*

DE L'ÉVÊQUE TAILOR ET DE TINDAL.

On a mis, peut-être avec autant d'injustice, *Tailor* évêque de Cannor parmi les mécréans, à cause de son livre du *guide des douteurs*.

Mais pour le docteur *Tindal* auteur du *christianisme aussi ancien que le monde*, il a été constamment le plus intrépide soutien de la religion naturelle, ainsi que de la maison royale de *Hanovre*. C'était un des plus savans hommes d'Angleterre dans l'histoire. Il fut honoré jusqu'à sa mort d'une pension de deux cent livres sterling. Comme il ne goûtait pas les livres de *Pope*, qu'il le trouvait absolument sans génie & sans imagination, & ne lui acordait que le talent de versifier, & de mettre en œuvre l'esprit des autres, *Pope* fut son implacable ennemi. *Tindal* de plus était un wig ardent, & *Pope* un jacobite. Il n'est pas étonnant que *Pope* l'ait déchiré dans sa *Dunciade*, ouvrage imité de *Dryden*, & trop rempli de bassesses & d'images dégoutantes.

DE COLLINS.

Un des plus terribles ennemis de la religion chrétienne a été *Antoine Collins* grand trésorier de la comté d'Essex, bon métaphysicien, & d'une grande érudition. Il est triste qu'il n'ait fait usage de sa profonde dialectique que contre le christianisme. Le docteur

Clarke, célèbre ſocinien, auteur d'un très bon livre où il démontre l'exiſtence de Dieu, n'a jamais pu répondre aux livres de *Collins* d'une manière ſatisfaiſante, & a été réduit aux injures.

Ses *recherches philoſophiques* ſur la liberté de l'homme, ſur les fondemens de la religion chrétienne, ſur les prophéties litérales, ſur la liberté de penſer, ſont malheureuſement demeurés des ouvrages victorieux.

DE WOLSTON.

Le trop fameux *Thomas Wolſton*, maître-ès-arts de Cambridge, ſe diſtingua vers l'an 1726 par ſes diſcours contre les miracles de Jéſus-Chriſt, & leva l'étendart ſi hautement qu'il faiſait vendre à Londres ſon ouvrage dans ſa propre maiſon. On en fit trois éditions coup ſur coup de dix mille exemplaires chacune.

Perſonne n'avait encor porté ſi loin la témérité & le ſcandale. Il traite de contes puériles & extravagans les miracles & la réſurection de notre Sauveur. Il dit que quand Jéſus-Chriſt changea l'eau en vin pour des convives qui étaient déja yvres, c'eſt qu'aparemment il fit du punch. Dieu emporté par le diable ſur le pinacle du temple & ſur une montagne dont on voyait tous les royaumes de la terre lui paraît un blaſphème monſtrueux. Le diable envoyé dans un troupeau de deux mille cochons, le figuier ſéché pour n'avoir pas porté des figues quand ce n'était

pas le tems des figues, la transfiguration [de] Jéſus, ſes habits devenus tout blancs, ſa co[n]verſation avec *Moïſe* & *Elie*, enfin toute ſo[n] hiſtoire ſacrée eſt traveſtie en roman ridicule. *Wolſton* n'épargne pas les termes les plus injurieux & les plus mépriſans. Il apelle ſouvent notre Seigneur Jéſus-Chriſt *the fellow*, ce compagnon, ce garnement, *a wanderer*, un vagabond, *a mendicant fryar*, un frère coupe-chou mendiant.

Il ſe ſauve pourtant à la faveur du ſens myſtique en diſant que ſes miracles ſont de pieuſes allégories. Tous les bons chrétiens n'en ont pas moins eu ſon livre en horreur.

Il y eut un jour une dévote qui en le voyant paſſer dans la rue lui cracha au viſage. Il s'eſſuya tranquilement & lui dit, *c'eſt ainſi que les Juifs ont traité votre* Dieu. Il mourut en paix, en diſant, *t'is a paſſ every man muſt come to*, c'eſt un terme où tout homme doit ariver. Vous trouverez dans le *dictionnaire hiſtorique portatif* de l'abbé l'*Avocat* & dans un nouveau dictionnaire portatif où les mêmes erreurs ſont copiées, que *Wolſton* eſt mort en priſon en 1733. Rien n'eſt plus faux, pluſieurs de mes amis l'ont vu dans ſa maiſon; il eſt mort libre chez lui.

DE WARBURTON.

On a regardé *Warburton* évèque de Glocester comme un des plus hardis infidèles qui ayent jamais écrit, parce qu'après avoir

commenté *Shakespear*, dont les comédies, & même quelquefois les tragédies fourmillent de quolibets licentieux, il a soutenu dans sa légation de *Moïse* que Dieu n'a point enseigné à son peuple chéri l'immortalité de l'ame. Il se peut qu'on ait jugé cet évèque trop durement, & que l'orgueil & l'esprit satyrique qu'on lui reprocha ayent soulevé toute la nation. On a beaucoup écrit contre lui. Les deux premiers volumes de son ouvrage n'ont paru qu'un vain fatras d'érudition erronée, dans lesquels il ne traite pas même son sujet, & qui de plus sont contraires à son sujet, puisqu'ils ne tendent qu'à prouver que tous les législateurs ont établi pour principe de leurs religions l'immortalité de l'ame; en quoi même *Warburton* se trompe, car ni *Sanchoniaton* le Phénicien, ni le livre des *cinq Kings* chinois, ni *Confucius* n'admettent ce principe.

Mais jamais *Warburton* dans tous ses faux-fuyans n'a pu répondre aux grands argumens personnels dont on l'a accablé. Vous prétendez que tous les sages ont posé pour fondement de la religion l'immortalité de l'ame, les peines & les récompenses après la mort; or *Moïse* n'en parle ni dans son décalogue, ni dans aucune de ses loix; donc *Moïse*, de votre aveu, n'était pas un sage.

Ou il était instruit de ce grand dogme, ou il l'ignorait. S'il en était instruit, il est coupable de ne l'avoir pas enseigné. S'il l'ignorait, il était indigne d'être législateur.

Ou Dieu inſpirait *Moïſe*, ou ce n'était qu'un charlatan. Si Dieu inſpirait *Moïſe*, il ne pouvait lui cacher l'immortalité de l'ame; & s'il ne lui a pas apris ce que tous les Egyptiens ſavaient, Dieu l'a trompé & a trompé tout ſon peuple. Si *Moïſe* n'était qu'un charlatan, vous détruiſez toute la loi moſaïque, & par conſéquent vous ſapez par le fondement la religion chrétienne bâtie ſur la loi moſaïque. Enfin, ſi Dieu a trompé *Moïſe*, vous faites de l'Etre infiniment parfait un ſéducteur & un fripon. De quelque côté que vous vous tourniez, vous blaſphémez.

Vous croyez vous tirer d'afaire en diſant que Dieu payait ſon peuple comptant, en le puniſſant temporellement de ſes tranſgreſſions, & en le récompenſant par les biens de la terre quand il était fidèle. Cette évaſion eſt pitoyable; car combien de tranſgreſſeurs ont paſſé leurs jours dans les délices! témoin *Salomon*. Ne faut-il pas avoir perdu le bon ſens ou la pudeur, pour dire que chez les Juifs aucun ſcélérat n'échapait à la punition temporelle? N'eſt-il pas parlé cent fois du bonheur des méchans dans l'écriture?

Nous ſavions avant vous que ni le décalogue, ni le lévitique ne font mention de l'immortalité de l'ame, ni de ſa ſpiritualité, ni des peines & des récompenſes dans une autre vie; mais ce n'était pas à vous à le dire. Ce qui eſt pardonnable à un laïque ne l'eſt pas à un prêtre; & ſurtout, vous ne devez pas le dire dans quatre volumes ennuieux.

Voila ce que l'on objecte à *Warburton*; il a répondu par des injures atroces, & il a cru enfin qu'il avait raison, parce que son évêché lui vaut deux mille cinq cent guinées de rentes. Toute l'Angleterre s'est déclarée contre lui malgré ses guinées. Il s'est rendu odieux par la virulence de son insolent caractère beaucoup plus que par l'absurdité de son systême.

DE BOLINGBROKE.

Mylord *Bolingbroke* a été plus audacieux que *Warburton* & de meilleure foi. Il ne cesse de dire dans ses *œuvres philosophiques* que les athées sont beaucoup moins dangereux que les théologiens; il raisonnait en ministre d'état qui savait combien de sang les querelles théologiques ont coûté à l'Angleterre; mais il devait s'en tenir à proscrire la théologie & non la religion chrétienne, dont tout homme d'état peut tirer de très grands avantages pour le genre-humain, en la resserrant dans ses bornes si elle les a franchies. On a publié après la mort du lord *Bolingbroke* quelques-uns de ses ouvrages plus violens encor que son *recueil philosophique*; il y déploye une éloquence funeste. Personne n'a jamais écrit rien de plus fort; on voit qu'il avait la religion chrétienne en horreur. Il est triste qu'un si sublime génie ait voulu couper par la racine un arbre qu'il pouvait rendre très utile en

élaguant ses branches, & en nettoyant sa mousse.

On peut épurer la religion. On commença ce grand ouvrage il y a près de deux cent cinquante années; mais les hommes ne s'éclairent que par degrés. Qui aurait prévu alors qu'on analyserait les rayons du soleil, qu'on électriserait le tonnerre, & qu'on découvrirait la loi de la gravitation universelle; loi qui préside à l'univers? Il est tems, selon *Bolingbroke*, qu'on bannisse la théologie comme on a banni l'astrologie judiciaire, la sorcellerie, la possession du diable, la baguette divinatoire, la panacée universelle & les jésuites. La théologie n'a jamais servi qu'à renverser les loix & qu'à corompre les cœurs; elle seule fait les athées; car le grand nombre des théologiens, qui est assez sensé pour voir le ridicule de cette science chimérique, n'en fait pas assez pour lui substituer une saine philosophie. La théologie, disent-ils, est selon la signification du mot, la science de Dieu. Or les polissons qui ont profané cette science ont donné de Dieu des idées absurdes; & de-là ils concluent que la Divinité est une chimère, parce que la théologie est chimérique. C'est précisément dire qu'il ne faut ni prendre du quinquina pour la fiévre, ni faire diète dans le pléthore, ni être saigné dans l'apoplexie, parce qu'il y a eu de mauvais médecins; c'est nier la connaissance du cours des astres, parce qu'il y a eu des astrologues; c'est nier les éfets évidens de la chy-

mie, parce que des chymiftes charlatans ont prétendu faire de l'or. Les gens du monde, encor plus ignorans que ces petits théologiens, difent, voila des bacheliers & des licentiés qui ne croyent pas en Dieu ; pourquoi y croirions-nous ? Voila quelle eft la fuite funefte de l'efprit théologique. Une fauffe fcience fait les athées, une vraie fcience profterne l'homme devant la Divinité : elle rend jufte & fage celui que l'abus de la théologie a rendu inique & infenfé.

De Thomas Chubb.

Thomas Chubb eft un philofophe formé par la nature. La fubtilité de fon génie dont il abufa lui fit embraffer non-feulement le parti des fociniens, qui ne regardent Jéfus-Chrift que comme un homme, mais enfin celui des théiftes rigides, qui reconnaiffent un Dieu, & n'admettent aucun myftère. Ses égaremens font méthodiques : il voudrait réunir tous les hommes dans une religion qu'il croit épurée parce qu'elle eft fimple. Le mot de *chriftianifme* eft à chaque page dans fes divers ouvrages, mais la chofe ne s'y trouve pas. Il ofe penfer que Jéfus-Chrift a été de la religion de *Thomas Chubb ;* mais il n'eft pas de la religion de Jéfus-Chrift. Un abus perpétuel des mots eft le fondement de fa perfuafion. Jefus-Chrift a dit, aimez Dieu & votre prochain, voila toute la loi, voila tout l'homme. *Chubb* s'en tient à ces paroles ; il écarte

tout le reste. Notre Sauveur lui paraît un philosophe comme *Socrate*, qui fut mis à mort comme lui pour avoir combatu les superstitions & les prêtres de son pays. D'ailleurs il a écrit avec retenue, il s'est toujours couvert d'un voile. Les obscurités dans lesquelles il s'enveloppe lui ont donné plus de réputation que de lecteurs.



CINQUIEME LETTRE.

Sur Swift.

IL est vrai, monseigneur, que je ne vous ai point parlé de *Swift*; il mérite un article à part; c'est le seul écrivain anglais de ce genre qui ait été plaisant. C'est une chose bien étrange que les deux hommes à qui on doit le plus reprocher d'avoir osé tourner la religion chrétienne en ridicule ayent été deux prètres ayant charge d'ames. *Rabelais* fut curé de Meudon, & *Swift* fut doyen de la cathédrale de Dublin; tous deux lancèrent plus de sarcasmes contre le christianisme que *Molière* n'en a prodigué contre la médecine; & tous deux vécurent & moururent paisibles, tandis que d'autres hommes ont été persécutés, poursuivis, mis à mort pour quelques paroles équivoques.

Mais

Mais ſouvent l'un ſe perd où l'autre s'eſt ſauvé,
Et par où l'un périt un autre eſt conſervé.

Le *conte du tonneau* du doyen *Swift* eſt une imitation des *trois anneaux*. La fable de ces trois anneaux eſt fort ancienne ; elle eſt du tems des croiſades. C'eſt un vieillard qui laiſſa en mourant une bague à chacun de ſes trois enfans ; ils ſe batirent à qui aurait la plus belle ; on reconnut enfin après de longs débats que les trois bagues étaient parfaitement ſemblables. Le bon vieillard eſt le théiſme, les trois enfans ſont la religion juive, la chrétienne, & la muſulmane.

L'auteur oublia les religions des mages & des bracmanes, & beaucoup d'autres ; mais c'était un Arabe qui ne connaiſſait que ces trois ſectes. Cette fable conduit à cette indiférence qu'on reprocha tant à l'empereur *Fréderic II* & à ſon chancelier de *Vinets*, qu'on acuſe d'avoir compoſé le livre *de tribus impoſtoribus*, qui comme vous ſavez n'a jamais exiſté.

Le conte des *trois anneaux* ſe trouve dans quelques anciens recueils : le docteur *Swift* lui a ſubſtitué trois juſt'au-corps : l'introduction à cette raillerie impie eſt digne de l'ouvrage ; c'eſt une eſtampe où ſont repréſentées trois manières de parler en public ; la première eſt le théâtre d'*Arlequin* & de *Gilles* ; la ſeconde eſt un prédicateur dont la chaire eſt la moitié d'une futaille ; la troiſième eſt l'échelle du

haut de laquelle un homme qu'on va pendre harangue le peuple.

Un prédicateur entre *Gilles* & un pendu ne fait pas une belle figure. Le corps du livre eſt une hiſtoire allégorique des trois principales ſectes qui diviſent l'Europe méridionale, la romaine, la luthérienne & la calviniſte; car il ne parle pas de l'égliſe grecque qui poſſède ſix fois plus de terrain qu'aucune des trois autres, & il laiſſe là le mahométiſme bien plus étendu que l'égliſe grecque.

Les trois frères à qui leur vieux bon homme de père a légué trois juſt'au-corps tout unis, & de la même couleur, ſont *Pierre*, *Martin*, & *Jean*; c'eſt-à-dire, le pape, *Luther* & *Calvin*. L'auteur fait faire plus d'extravagances à ſes trois héros que *Cervantes* n'en atribue à ſon *Don Quichotte*, & l'*Arioſte* à ſon *Roland*; mais mylord *Pierre* eſt le plus maltraité des trois frères. Le livre eſt très mal traduit en français; il n'était pas poſſible de rendre le comique dont il eſt aſſaiſonné; ce comique tombe ſouvent ſur des querelles entre l'égliſe anglicane & la presbytérienne, ſur des uſages, ſur des avantures que l'on ignore en France, & ſur des jeux de mots particuliers à la langue anglaiſe. Par exemple, le mot qui ſignifie *une bulle du pape* en français ſignifie auſſi en anglais *un bœuf*. C'eſt une ſource d'équivoques & de plaiſanteries entiérement perdues pour un lecteur français.

Swift était bien moins ſavant que *Rabelais*,

mais son esprit est plus fin & plus délié ; c'est le *Rabelais* de la bonne compagnie. Les lords *Oxford* & *Bolingbroke* firent donner le meilleur bénéfice d'Irlande après l'archevêché de Dublin, à celui qui avait couvert la religion chrétienne de ridicule ; & *Abadie*, qui avait écrit en faveur de cette religion un livre auquel on prodiguait les éloges, n'eut qu'un malheureux petit bénéfice de village. Mais il est à remarquer que tous deux sont morts fous.

SIXIEME LETTRE.

Des Allemands.

MONSEIGNEUR,

VOtre Allemagne a eu aussi beaucoup de grands seigneurs & de philosophes acusés d'irréligion. Votre célèbre *Corneille Agrippa* au XVe. siécle fut regardé non-seulement comme un sorcier, mais comme un incrédule ; cela est contradictoire ; car un sorcier croit en Dieu, puisqu'il ose mêler le nom de Dieu dans toutes ses conjurations. Un sorcier croit au diable, puisqu'il se donne au diable. Chargé de ces deux calomnies comme *Apulée*, *Agrippa* fut bienheureux de n'être qu'en prison, & de ne mourir qu'à l'hôpital. Ce fut lui qui le premier débita que le fruit défendu,

dont avaient mangé *Adam* & *Eve*, était la jouissance de l'amour à laquelle ils s'étaient abandonnés avant d'avoir reçu de Dieu la bénédiction nuptiale. Ce fut encor lui qui après avoir cultivé les sciences écrivit le premier contre elles. Il décria le lait dont il avait été nouri, parce qu'il l'avait très mal digéré. Il mourut dans l'hôpital de Grenoble en 1535.

Je ne connais votre fameux docteur *Faustus* que par la comédie dont il est le héros, & qu'on joue dans toutes vos provinces de l'empire. Votre docteur *Faustus* y est dans un commerce suivi avec le diable. Il lui écrit des lettres qui cheminent par l'air au moyen d'une ficelle. Il en reçoit des réponses. On voit des miracles à chaque acte, & le diable emporte *Faustus* à la fin de la piéce. On dit qu'il était né en Suabe, & qu'il vivait sous *Maximilien I.* Je ne crois pas qu'il ait fait plus de fortune auprès de *Maximilien* qu'auprès du diable son autre maître.

Le célèbre *Erasme* fut également soupçonné d'irréligion par les catholiques & par les protestans, parce qu'il se moquait des excès où les uns & les autres tombèrent. Quand deux partis ont tort, celui qui se tient neutre, & qui par conséquent a raison, est vexé par l'un & par l'autre. La statue qu'on lui a dressée dans la place de Roterdam sa patrie l'a vengé de *Luther* & de l'inquisition.

Mélancton, *terre noire*, fut à-peu-près dans le cas d'*Erasme*. On prétend qu'il changea

quatorze fois de ſentiment ſur le péché originel & ſur la prédeſtination. On l'apellait, dit-on, le *Prothée* d'Allemagne. Il aurait voulu en être le *Neptune* qui retient la fougue des vents.

Jam cœlum terramque meo ſine numine venti
Miſcere & tentas audetis tollere moles !

Il était modéré & tolérant. Il paſſa pour indiférent. Étant devenu proteſtant il conſeilla à ſa mère de reſter catholique. De là on jugea qu'il n'était ni l'un ni l'autre.

J'omettrai, ſi vous le permettez, la foule des ſectaires à qui l'on a reproché d'embraſſer des factions plutôt que d'adhérer à des opinions, & de croire à l'ambition ou à la cupidité bien plutôt qu'à *Luther* & au pape. Je ne parlerai pas des philoſophes acuſés de n'avoir eu d'autre évangile que la nature.

Je viens à votre illuſtre *Leibnitz*. *Fontenelle*, en faiſant ſon éloge à Paris en pleine académie, s'exprime ſur ſa religion en ces termes : *on l'acuſe de n'avoir été qu'un grand & rigide obſervateur du droit naturel : ſes paſteurs lui en ont fait des réprimandes publiques & inutiles.*

Vous verrez bientôt, monſeigneur, que *Fontenelle* qui parlait ainſi avait eſſuyé des imputations non moins graves.

Volf le diſciple de *Leibnitz* a été expoſé à un plus grand danger : il enſeignait les mathématiques dans l'univerſité de Halle avec

un ſuccès prodigieux. Le profeſſeur théologien *Lange*, qui gelait de froid dans la ſolitude de ſon école tandis que *Volf* avait cinq cents auditeurs, s'en vengea en dénonçant *Volf* comme un athée. Le feu roi de Pruſſe *Fréderic-Guillaume*, qui s'entendait mieux à exercer ſes troupes qu'aux diſputes des ſavans, crut *Lange* trop aiſément; il donna le choix à *Volf* de ſortir de ſes états dans vingt-quatre heures ou d'ètre pendu; le philoſophe réſolut ſur le champ le problème en ſe retirant à Marbourg où ſes écoliers le ſuivirent, & où ſa gloire & ſa fortune augmentèrent. La ville de Halle perdit alors plus de quatre cent mille florins par an que *Volf* lui valait par l'afluence de ſes diſciples; le revenu du roi en ſoufrit, & l'injuſtice faite au philoſophe ne retomba que ſur le monarque. Vous ſavez, monſeigneur, avec quelle équité & quelle grandeur d'ame le ſucceſſeur de ce prince répara l'erreur dans laquelle on avait entraîné ſon père.

Il eſt dit à l'article *Volf* dans un dictionnaire, que *Charles-Fréderic* philoſophe couronné, ami de *Volf*, l'éleva à la dignité de vice-chancelier de l'univerſité de l'électeur de Bavière, & de baron de l'empire. Le roi dont il eſt parlé dans cet article eſt en éfet un philoſophe, un ſavant, un très grand génie, ainſi qu'un très grand capitaine ſur le trône, mais il ne s'apelle point *Charles*; il n'y a point dans ſes états d'univerſité apartenante à l'électeur de Bavière; l'empereur

ſeul fait des barons de l'empire. Ces petites fautes, qui ſont trop fréquentes dans tous les dictionnaires, peuvent être aiſément corigées.

Depuis ce tems la liberté de penſer a fait des progrès étonnans dans tout le nord de l'Allemagne. Cette liberté même a été portée à un tel excès, qu'on a imprimé en 1766 un *abrégé de l'hiſtoire eccléſiaſtique* de *Fleuri* avec une préface d'un ſtile éloquent, qui commence par ces paroles.

„ L'établiſſement de la religion chrétienne „ a eu comme tous les empires de faibles com„ cemens. Un Juif de la lie du peuple, dont „ la naiſſance eſt douteuſe, qui mêle aux „ abſurdités des anciennes prophéties des „ préceptes de morale, auquel on atribue des „ miracles, eſt le héros de cette ſecte: douze „ fanatiques ſe répandent d'Orient en Ita„ lie, &c.

Il eſt triſte que l'auteur de ce morceau, d'ailleurs profond & ſublime, ſe ſoit laiſſé emporter à une hardieſſe ſi fatale à notre ſainte religion. Rien n'eſt plus pernicieux. Cependant cette licence prodigieuſe n'a preſque point excité de rumeurs. Il eſt bien à ſouhaiter que ce livre ſoit peu répandu. On n'en a tiré, à ce que je préſume, qu'un petit nombre d'exemplaires.

Le diſcours de l'empereur *Julien* contre le chriſtianiſme, traduit à Berlin par le marquis d'*Argens* chambellan du roi de Pruſſe, & dédié au prince *Ferdinand de Brunſwick*, ferait

un coup non moins funeste porté à notre religion, si l'auteur n'avait pas eu le soin de rassûrer par des remarques savantes les esprits éfarouchés. L'ouvrage est précédé d'une préface sage & instructive, dans laquelle il rend justice (il est vrai) aux grandes qualités & aux vertus de *Julien*; mais dans laquelle aussi il avoue les erreurs funestes de cet empereur. Je pense, monseigneur, que ce livre ne vous est pas inconnu, & que votre christianisme n'en a pas été ébranlé.

SEPTIEME LETTRE.

Sur les Français.

VOus avez, je crois, très bien deviné, monseigneur, qu'en France il y a plus d'hommes acusés d'impiétés que de véritables impies; de même qu'on y a vu beaucoup plus de soupçons d'empoisonnemens que d'empoisonneurs. La vivacité peu réfléchie qu'on reproche à cette nation la porte à tous les jugemens téméraires; cette pétulance inquiète a fait que plusieurs auteurs ont écrit avec liberté, & ont été jugés avec cruauté. L'extrême délicatesse des théologiens & des moines leur a toujours fait craindre la diminution de leur crédit; ils sont comme des sentinelles qui crient toujours qui vive, & qui pensent que l'ennemi est aux portes: pour

peu qu'ils ſoupçonnent qu'on leur en veut dans un livre, ils ſonnent l'allarme.

DE BONAVENTURE DES-PÉRIERS.

Un des premiers exemples en France de la perſécution, fondée ſur des terreurs paniques, fut le vacarme étrange qui dura ſi longtems au ſujet du *cimbalum mundi*, petit livret d'une cinquantaine de pages tout au plus. Il eſt d'un nommé *Bonaventure Des-Périers*, qui vivait au commencement du ſeizième ſiécle. Ce *Des-Périers* était domeſtique de *Marguerite de Valois* ſœur de *François I.* Les lettres commençaient alors à renaître. *Des-Périers* voulut faire en latin quelques dialogues dans le goût de *Lucien*: il compoſa quatre dialogues très inſipides ſur les prédictions, ſur la pierre philoſophale, ſur un cheval qui parle, ſur les chiens d'*Actéon*. Il n'y a pas aſſurément dans tout ce fatras de plat écolier, un ſeul mot qui ait le moindre & le plus éloigné raport aux choſes que nous devons révérer.

On perſuada à quelques docteurs qu'ils étaient déſignés par les chiens & par les chevaux. Pour les chevaux ils n'étaient pas acoutumés à cet honneur. Les docteurs aboièrent; auſſi-tôt l'ouvrage fut recherché, traduit en langue vulgaire & imprimé: & chaque fainéant d'y trouver des alluſions, & les docteurs de crier à l'hérétique, à l'impie, à l'athée. Le livret fut déféré aux magiſtrats,

le libraire *Morin* mis en prifon, & l'auteur en de grandes angoiffes.

L'injuftice de la perfécution frapa fi fortement le cerveau de *Bonaventure*, qu'il fe tua de fon épée dans le palais de *Marguerite.* Toutes les langues des prédicateurs, toutes les plumes des théologiens s'exercèrent fur cette mort funefte. Il s'eft défait lui-même, donc il était coupable, donc il ne croyait point en Dieu, donc fon petit livre que perfonne n'avait pourtant la patience de lire, était le cathéchifme des athées; chacun le dit, chacun le crut: *credidi propter quod locutus fum, j'ai cru parce que j'ai parlé*, eft la devife des hommes. On répète une fotife, & à force de la redire on en eft perfuadé.

Le livre devint d'une rareté extrême; nouvelle raifon pour le croire infernal. Tous les auteurs d'anecdotes litéraires & des dictionnaires n'ont pas manqué d'afirmer que le *cimbalum mundi* eft le précurfeur de *Spinofa.*

Nous avons encor un ouvrage d'un confeiller de Bourges, nommé *Catherinot*, très digne des armes de Bourges: ce grand juge dit, nous avons deux livres impies que je n'ai jamais vus, l'un de *tribus impoftoribus*, l'autre le *cimbalum mundi.* Eh mon ami, fi tu ne les as pas vus pourquoi en parles-tu?

Le minime *Merfenne*, ce facteur de *Defcartes*, le même qui donne douze apôtres à *Vanini*, dit de Bonaventure Des-Périers, *c'eft un monftre & un fripon, d'une impiété achevée.* Vous remarquerez qu'il n'avait pas lu

ſon livre. Il n'en reſtait plus que deux exemplaires dans l'Europe, quand *Proſper Marchand* le réimprima à Amſterdam en 1711. Alors le voile fut tiré, on ne cria plus à l'impiété, à l'athéiſme, on cria à l'ennui, & on n'en parla plus.

DE THÉOPHILE.

Il en a été de même de *Théophile*, très célèbre dans ſon tems; c'était un jeune homme de bonne compagnie, faiſant très facilement des vers médiocres, mais qui eurent de la réputation; très inſtruit dans les belles-lettres, écrivant purement en latin, homme de table autant que de cabinet, bien venu chez les jeunes ſeigneurs qui ſe piquaient d'eſprit, & ſurtout chez cet illuſtre & malheureux duc de *Montmorenci* qui après avoir gagné des batailles mourut ſur un échafaut.

S'étant trouvé un jour avec deux jéſuites, & la converſation étant tombée ſur quelques points de la malheureuſe philoſophie de ſon tems, la diſpute s'aigrit. Les jéſuites ſubſtituèrent les injures aux raiſons. *Théophile* était poëte & Gaſcon, *genus irritabile vatum & Vaſconum.* Il fit une petite piéce de vers où les jéſuites n'étaient pas trop bien traités; en voici trois qui coururent toute la France:

Cette grande & noire machine
Dont le ſouple & le vaſte corps
Étend ſes bras juſqu'à la Chine.

Théophile même les rapelle dans une épitre

en vers écrite de ſa priſon au roi *Louis XIII.* Tous les jéſuites ſe déchainèrent contre lui. Les deux plus furieux, *Garaſſe* & *Guerin*, deshonorèrent la chaire & violèrent les loix en le nommant dans leurs ſermons, en le traitant d'athée & d'homme abominable, en excitant contre lui toutes leurs dévotes. Un jéſuite plus dangereux, nommé *Voiſin*, qui n'écrivait ni ne prêchait, mais qui avait un grand crédit auprès du cardinal de *la Rochefoucault*, intenta un procès criminel à *Théophile*, & ſuborna contre lui un jeune débauché nommé *Sajeot* qui avait été ſon écolier, & qui paſſait pour avoir ſervi à ſes plaiſirs infames, ce que l'acuſé lui reprocha à la confrontation. Enfin le jéſuite *Voiſin* obtint, par la faveur du jéſuite *Cauſſin* confeſſeur du roi, un décret de priſe de corps contre *Théophile*, ſur l'acuſation d'impiété & d'athéiſme. Le malheureux prit la fuite, on lui fit ſon procès par contumace, il fut brûlé en éfigie en 1621. Qui croirait que la rage des jéſuites ne fut pas encor aſſouvie! *Voiſin* paya un lieutenant de la connétablie nommé *le Blanc* pour l'arêter dans le lieu de ſa retraite en Picardie. On l'enferma chargé de fers dans un cachot aux aclamations de la populace, à qui *le Blanc* criait, c'eſt un athée que nous allons brûler. De là on le mena à Paris à la conciergerie, où il fut mis dans le cachot de *Ravaillac.* Il y reſta une année entière, pendant laquelle les jéſuites prolongèrent ſon procès pour chercher contre lui des preuves.

Pendant qu'il était dans les fers, *Garasse* publiait sa *doctrine curieuse*, dans laquelle il dit que *Pasquier*, le cardinal *Volsey*, *Scaliger*, *Luther*, *Calvin*, *Bèze*, le roi d'Angleterre, le landgrave de Hesse & *Théophile* sont des *bélistres d'athéistes & de carpocratiens*. Ce *Garasse* écrivait dans son tems comme le misérable ex-jésuite *Nonotte* a écrit dans le sien : la diférence est que l'insolence de *Garasse* était fondée sur le crédit qu'avaient alors les jésuites, & que la fureur de l'absurde *Nonotte* est le fruit de l'horreur & du mépris où les jésuites sont tombés dans l'Europe ; c'est le serpent qui veut mordre encor quand il a été coupé en tronçons. *Théophile* fut surtout interrogé sur le *Parnasse satyrique*, recueil d'impudicités dans le goût de *Pétrone*, de *Martial*, de *Catulle*, d'*Ausone*, de l'archevèque de Bénévent *la Casa*, de l'évêque d'Angoulême *Octavien de saint Gelais*, & de *Mélin de saint Gelais* son fils, de l'*Aretin*, de *Chorier*, de *Marot*, de *Verville*, des épigrammes de *Rousseau*, & de cent autres sotises licentieuses. Cet ouvrage n'était pas de *Théophile*. Le libraire avait rassemblé tout ce qu'il avait pu de *Menard*, de *Colletet*, d'un nommé *Frenide*, & de quelques seigneurs de la cour. Il fut avéré que *Théophile* n'avait point de part à cette édition, contre laquelle lui-même avait présenté requête. Enfin les jésuites, quelques puissans qu'ils fussent alors, ne purent avoir la consolation de le faire brûler, & ils eurent même beaucoup de peine à ob-

tenir qu'il fût banni de Paris. Il y revint malgré eux, protégé par le duc de *Montmorenci*, qui le logea dans son hôtel où il mourut en 1626 du chagrin auquel une si cruelle persécution le fit enfin sucomber.

DE DES-BARREAUX.

Le conseiller au parlement *Des-Barreaux*, qui dans sa jeunesse avait été ami de *Théophile* & qui ne l'avait pas abandonné dans sa disgrace, passa constamment pour un athée : & sur quoi? sur un conte qu'on fait de lui sur l'àventure de l'omelette au lard. Un jeune homme à saillies libertines peut très bien dans un cabaret avoir mangé gras un samedi, & pendant un orage mêlé de tonnerres avoir jetté le plat par la fenêtre, en disant, *voila bien du bruit pour une omelette au lard*, sans pour cela mériter l'afreuse acusation d'athéisme. C'est sans doute une très grande irévérence, c'est insulter l'église dans laquelle il était né, c'est se moquer de l'institution des jours maigres; mais ce n'est pas nier l'éxistence de Dieu. Ce qui lui donna cette réputation, ce fut principalement l'indiscrette témérité de *Boileau*, qui dans sa *satyre des femmes*, laquelle n'est pas sa meilleure, parle de plus d'une capanée.

Du tonnerre dans l'air bravant les vains careaux,
Et nous parlant de Dieu du ton de Des-Barreaux.

Jamais ce magiſtrat n'écrivit rien contre la Divinité. Il n'eſt pas permis de flétrir du nom d'*athée* un homme de mérite contre lequel on n'a aucune preuve ; cela eſt indigne. On a imputé à *Des-Barreaux* le fameux ſonnet qui finit ainſi.

Tonne, frape, il eſt tems, ren-moi guerre pour guerre ;
J'adore en périſſant la raiſon qui t'aigrit :
Mais deſſus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne ſoit tout couvert du ſang de Jéſus-Chriſt ?

Ce ſonnet ne vaut rien du tout. *Jéſus-Chriſt* en vers n'eſt pas tolérable ; *ren-moi guerre* n'eſt pas français ; *guerre pour guerre* eſt très plat ; & *deſſus quel endroit*, eſt déteſtable. Ces vers ſont de l'abbé de *Lavau* ; & *Des-Barreaux* fut toujours très fâché qu'on les lui attribuât.

DE LA MOTTE LE VAYER.

Le ſage *La Motte le Vayer*, conſeiller d'état, précepteur de monſieur frère de *Louis XIV*, & qui le fut même de *Louis XIV* près d'une année, n'eſſuia pas moins de ſoupçons que le voluptueux *Des-Barreaux*. Il y avait encor peu de philoſophie en France. Le traité de *la vertu des payens*, & les dialogues d'*Orazius Tubero*, lui firent des ennemis. Les janſéniſtes ſurtout, qui ne regardaient après *ſaint Auguſtin* les vertus des grands-hommes

de l'antiquité que comme des *péchés ſplendides*, ſe déchainèrent contre lui. Le comble de l'inſolence fanatique eſt de dire, *nul n'aura de vertu que nous & nos amis;* Socrate, Confucius, Marc-Aurèle, Epictète, *ont été des ſcélérats, puiſqu'ils n'étaient pas de notre communion.* On eſt revenu aujourd'hui de cette extravagance, mais alors elle dominait. On a raporté dans un ouvrage très curieux, qu'un jour un de ces énergumènes voyant paſſer *La Motte le Vayer* dans la galerie du Louvre dit tout haut, voila un homme ſans religion. *Le Vayer*, au lieu de le faire punir, ſe retourna vers cet homme & lui dit, *mon ami, j'ai tant de religion que je ne ſuis pas de ta religion.*

DE SAINT EVREMONT.

On a donné quelques ouvrages contre le chriſtianiſme ſous le nom de *ſaint Evremont*, mais aucun n'eſt de lui. On crut après ſa mort faire paſſer ces dangereux livres à l'abri de ſa réputation, & parce qu'en éfet on trouve dans ſes véritables ouvrages pluſieurs traits qui annoncent un eſprit dégagé des préjugés de l'enfance. D'ailleurs ſa vie épicurienne, & ſa mort toute philoſophique, ſervirent de prétexte à tous ceux qui voulaient acréditer de ſon nom leur ſentiment pernicieux.

Nous avons ſurtout une *analyſe de la religion chrétienne* qui lui eſt atribuée. C'eſt un ouvrage qui tend à renverſer toute la chronologie

nologie & preſque tous les faits de la ſainte écriture. Nul n'a plus aprofondi que l'auteur l'opinion où ſont quelques théologiens que l'aſtronome *Phlégon* avait parlé des ténèbres qui couvrirent toute la terre à la mort de notre Seigneur Jéſus-Chriſt. J'avoue que l'auteur a pleinement raiſon contre ceux qui ont voulu s'apuyer du témoignage de cet aſtronome; mais il a grand tort de vouloir combatre tout le ſyſtème chrétien ſous prétexte qu'il a été mal défendu.

Au reſte, *ſaint Evremont* était incapable de ces recherches ſavantes. C'était un eſprit agréable & juſte; mais il avait peu de ſcience, nul génie, & ſon goût était peu ſûr: ſes diſcours ſur les Romains lui firent une réputation dont il abuſa pour faire les plus plates comédies, & les plus mauvais vers dont on ait jamais fatigué les lecteurs, qui n'en ſont plus fatigués aujourd'hui puiſqu'ils ne les liſent plus. On peut le mettre au rang des hommes aimables & pleins d'eſprit qui ont fleuri dans le tems brillant de *Louis XIV*, mais non pas au rang des hommes ſupérieurs.

DE FONTENELLE.

Bernard de Fontenelle, depuis ſecrétaire de l'académie des ſciences, eut une ſecouſſe plus vive à ſoutenir. Il fit inſérer en 1686, dans la *république des lettres* de *Bayle*, une rélation de l'iſle de Bornéo fort ingénieuſe; c'était une allégorie ſur Rome & Genève; elles

étaient déſignées ſous le nom de deux ſœurs, *Mero* & *Enegu*. *Mero* était une magicienne tyrannique; elle exigeait que ſes ſujets vinſſent lui déclarer leurs plus ſecrettes penſées, & qu'enſuite ils lui aportaſſent tout leur argent. Il falait avant de venir lui baiſer les pieds, adorer des os de morts, & ſouvent quand on voulait déjeuner, elle faiſait diſparaître le pain. Enfin les ſortilèges & ſes fureurs ſoulevèrent un grand parti contre elle; & ſa ſœur *Enegu* lui enleva la moitié de ſon royaume.

Bayle n'entendit pas d'abord la plaiſanterie; mais l'abbé *Terſon* l'ayant commentée, elle fit beaucoup de bruit. C'était dans le tems de la révocation de l'édit de Nantes. *Fontenelle* courait riſque d'ètre enfermé à la Baſtille. Il eut la baſſeſſe de faire d'aſſez mauvais vers à l'honneur de cette révocation, & à celui des jéſuites; on les inſéra dans un mauvais recueil intitulé *le triomphe de la religion ſous Louis le grand*, imprimé à Paris chez *l'Anglois* en 1687.

Mais ayant depuis rédigé en français avec un grand ſuccès la ſavante *hiſtoire des oracles* de *Vandale*, les jéſuites le perſécutèrent. *Le Tellier* confeſſeur de *Louis XIV*, rapellant l'allégorie de *Mero* & d'*Enegu*, aurait voulu le traiter comme le jéſuite *Voiſin* avait traité *Théophile*. Il ſollicita une lettre de cachet contre lui. Le célèbre garde-des-ſceaux d'*Argenſon*, alors lieutenant de police, ſauva *Fontenelle* de la fureur de *le Tellier*.

Cette anecdote eſt plus importante que toutes les bagatelles litéraires dont l'abbé *Trublet* a fait un gros volume concernant *Fontenelle*. Elle aprend combien la philoſophie eſt dangereuſe quand un fanatique ou un fripon, ou un moine qui eſt l'un & l'autre, a malheureuſement l'oreille du prince. C'eſt un danger, monſeigneur, auquel on ne ſera jamais expoſé auprès de vous.

DE L'ABBÉ DE ST. PIERRE.

L'*allégorie du mahométiſme* par l'abbé de *ſaint Pierre* fut beaucoup plus frapante que celle de *Mero*. Tous les ouvrages de cet abbé, dont pluſieurs paſſent pour des rêveries, ſont d'un homme de bien & d'un citoyen zélé; mais tout s'y reſſent d'un pur théiſme. Cependant il ne fut point perſécuté, c'eſt qu'il écrivait d'une manière à ne rendre perſonne jaloux: ſon ſtile n'a aucun agrément; il était peu lu, il ne prétendait à rien: ceux qui le liſaient ſe moquaient de lui, & le traitaient de bon-homme. S'il eût écrit comme *Fontenelle*, il était perdu, ſurtout quand les jéſuites régnaient encor.

DE BAYLE.

Cependant s'élevait alors, & depuis pluſieurs années, l'immortel *Bayle*, le premier des dialecticiens & des philoſophes ſceptiques. Il avait déja donné ſes *penſées ſur la comète*,

ſes *réponſes aux queſtions d'un provincial*, & enfin ſon *dictionnaire de raiſonnement*. Ses plus grands ennemis ſont forcés d'avouer qu'il n'y a pas une ſeule ligne dans ſes ouvrages qui ſoit un blaſphème évident contre la religion chrétienne; mais ſes plus grands défenſeurs avouent que dans les articles de controverſe il n'y a pas une ſeule page qui ne conduiſe le lecteur au doute, & ſouvent à l'incrédulité. On ne pouvait le convaincre d'être impie, mais il faiſait des impies, en mettant les objections contre nos dogmes dans un jour ſi lumineux, qu'il n'était pas poſſible à une foi médiocre de n'être pas ébranlée; & malheureuſement la plus grande partie des lecteurs n'a qu'une foi très médiocre.

Il eſt raporté dans un de ces dictionnaires hiſtoriques où la vérité eſt ſi ſouvent mêlée avec le menſonge, que le cardinal de *Polignac* en paſſant par Roterdam demanda à *Bayle* s'il était anglican, ou luthérien, ou calviniſte, & qu'il répondit, *je ſuis proteſtant, car je proteſte contre toutes les religions.* En premier lieu, le cardinal de *Polignac* ne paſſa jamais par Roterdam que lorſqu'il alla conclure la paix d'Utrecht en 1713, après la mort de *Bayle*.

Secondement, ce ſavant prélat n'ignorait pas que *Bayle* né calviniſte au pays de Foix, & n'ayant jamais été en Angleterre, ni en Allemagne, n'était ni anglican, ni luthérien.

Troiſiémement, il était trop poli pour aller demander à un homme de quelle religion il

était. Il eſt vrai que *Bayle* avait dit quelquefois ce qu'on lui fait dire ; il ajoutait qu'il était comme *Jupiter* aſſemble-nuages d'*Homère*. C'était d'ailleurs un homme de mœurs réglées & ſimples, un vrai philoſophe dans toute l'étendue de ce mot. Il mourut ſubitement après avoir écrit ces mots, *voila ce que c'eſt que la vérité.*

Il l'avait cherchée toute ſa vie, & n'avait trouvé partout que des erreurs.

Après lui on a été beaucoup plus loin. Les *Maillet*, les *Boulainvilliers*, les *Boulangers*, les *Meſliers*, le ſavant *Fréret*, le dialecticien du *Marſai*, l'intempérant *la Métrie*, & bien d'autres, ont ataqué la religion chrétienne avec autant d'acharnement que les *Porphyres*, les *Celſes* & les *Juliens*.

J'ai ſouvent recherché ce qui pouvait déterminer tant d'écrivains modernes à déployer cette haine contre le chriſtianiſme. Quelques-uns m'ont répondu que les écrits des nouveaux apologiſtes de notre religion les avaient indignés. Que ſi ces apologiſtes avaient écrit avec la modération que leur cauſe devait leur inſpirer, on n'aurait pas penſé à s'élever contre eux ; mais que leur bile donnait de la bile ; que leur colère faiſait naître la colère ; que le mépris qu'ils afectaient pour les philoſophes excitait le mépris : de ſorte qu'enfin il eſt arivé entre les défenſeurs & les ennemis du chriſtianiſme ce qu'on avait vu entre toutes les communions ; on a écrit de part &

d'autre avec emportement; on a mêlé les outrages aux argumens.

DE BARBEIRAC.

Barbeirac est le seul commentateur dont on fasse plus de cas que de son auteur. Il traduisit & commenta le fatras de *Puffendorf*; mais il l'enrichit d'une préface qui fit seule débiter le livre. Il remonte dans cette préface aux sources de la morale, & il a la candeur hardie de faire voir que les pères de l'église n'ont pas toujours connu cette morale pure, qu'ils l'ont défigurée par d'étranges allégories, comme lorsqu'ils disent que le lambeau de drap rouge exposé à la fenêtre par la cabaretière *Rahab* est visiblement le sang de Jésus-Christ; que *Moïse* étendant les bras pendant la bataille contre les Amalécites est la croix sur laquelle Jésus expire; que les baisers de la Sunamite sont le mariage de Jésus-Christ avec son église; que la grande porte de l'arche de *Noé* désigne le corps humain, & la petite porte désigne l'anus.

Barbeirac ne peut soufrir en fait de morale qu'*Augustin* devienne persécuteur après avoir prêché la tolérance. Il condamne hautement les injures grossières que *Jérôme* vomit contre ses adversaires, & surtout contre *Rufin* & contre *Vigilantius*. Il relève les contradictions qu'il remarque dans la morale des pères, & il s'indigne qu'ils ayent quelquefois inspiré la haine de la patrie, comme *Tertullien* qui dé-

fend positivement aux chrétiens de porter les armes pour le salut de l'empire.

Barbeirac eut de violens adversaires qui l'accusèrent de vouloir détruire la religion chrétienne, en rendant ridicules ceux qui l'avaient soutenue par des travaux infatigables. Il se défendit : mais il laissa paraitre dans sa défense un si profond mépris pour les pères de l'église ; il témoigne tant de dédain pour leur fausse éloquence & pour leur dialectique ; il leur préfère si hautement *Confucius*, *Socrate*, *Zaleucus*, *Ciceron*, l'empereur *Antonin*, *Epictète*, qu'on voit bien que *Barbeirac* est plutôt le zélé partisan de la justice éternelle & de la loi naturelle donnée de Dieu aux hommes, que l'adorateur des saints mystères du christianisme. S'il s'est trompé en pensant que Dieu est le père de tous les hommes, s'il a eu le malheur de ne pas voir que Dieu ne peut aimer que les chrétiens soumis de cœur & d'esprit, son erreur est du moins d'une belle ame, & puisqu'il aimait les hommes, ce n'est pas aux hommes à l'insulter, c'est à Dieu de le juger.

DE MADEMOISELLE HUBER.

Mademoiselle *Huber* était une femme de beaucoup d'esprit, & sœur de l'abbé *Huber* très connu de monseigneur votre père. Elle s'associa avec un grand métaphysicien pour écrire vers l'an 1740 le livre intitulé *la religion essentielle à l'homme.* Il faut convenir que

malheureusement cette religion essentielle est le pur théisme tel que les Noachides le pratiquerent, avant que Dieu eut daigné se faire un peuple chéri dans les déserts de Sinaï & d'Oreb, & lui donner des loix particulières. Selon mademoiselle *Huber* & son ami, la religion essentielle à l'homme doit être de tous les tems, de tous les lieux, & de tous les esprits. Tout ce qui est mystère est au-dessus de l'homme, & n'est pas fait pour lui; la pratique des vertus ne peut avoir aucun raport avec le dogme. La religion essentielle à l'homme est dans ce qu'on doit faire, & non dans ce qu'on ne peut comprendre. L'intolérance est à la religion essentielle ce que la barbarie est à l'humanité, la cruauté à la douceur. Voila le précis de tout le livre. L'auteur est très abstrait: c'est une suite de lemmes & de théorèmes qui répandent quelquefois plus d'obscurité que de lumières. On a peine à suivre cette marche. Il est étonnant qu'une femme ait écrit en géomètre sur une matière si intéressante: peut-être a-t-elle voulu rebuter des lecteurs qui l'auraient persécutée, s'ils l'avaient entendue, & s'ils avaient eu du plaisir en la lisant. Comme elle était protestante, elle n'a guères été lue que par des protestans. Un prédicant nommé *Deroches* l'a réfutée, & même assez poliment pour un prédicant. Les ministres protestans, monseigneur, devraient, ce me semble, être plus modérés avec les théistes, que les évêques catholiques & les cardinaux; car supofé un

moment, ce qu'à Dieu ne plaise, que le théisme prévalut, qu'il n'y eût qu'un culte simple sous l'autorité des loix & des magistrats, que tout fût réduit à l'adoration de l'Etre suprême rémunérateur & vengeur, les pasteurs protestans n'y perdront rien ; ils resteront chargés de présider aux prières publiques faites à l'Etre suprême, & seront toujours des maîtres de morale; on leur conservera leurs pensions, ou s'ils les perdent, cette perte sera bien modique. Leurs antagonistes, au contraire, ont de riches prélatures, ils sont comtes, ducs, princes; ils ont des souverainetés; & quoique tant de grandeurs & de richesses conviennent mal peut-être aux successeurs des apôtres, ils ne soufriront jamais qu'on les en dépouille : les droits temporels même qu'ils ont aquis sont tellement liés aujourd'hui à la constitution des états catholiques, qu'on ne peut les en priver que par des secousses violentes.

Or le théisme est une religion sans entousiasme, qui par elle-même ne causera jamais de révolution. Elle est erronée, mais elle est paisible. Tout ce qui est à craindre, c'est que le théisme si universellement répandu ne dispose insensiblement tous les esprits à mépriser le joug des pontifes, & qu'à la première ocasion la magistrature ne les réduise à la fonction de prier Dieu pour le peuple ; mais tant qu'ils seront modérés, ils seront respectés: il n'y a jamais que l'abus du pouvoir qui puisse énerver le pouvoir. Remarquons

en éfet, monſeigneur, que deux ou trois cent volumes de théiſme n'ont jamais diminué d'un écu le revenu des pontifes catholiques romains, & que deux ou trois écrits de *Luther* & de *Calvin* leur ont enlevé environ cinquante millions de rente. Une querelle de théologie pouvait il y a deux cents ans bouleverſer l'Europe : le théiſme n'atroupera jamais quatre perſonnes. On peut même dire que cette religion, en trompant les eſprits, les adoucit, & qu'elle apaiſe les querelles que la vérité mal entendue a fait naître. Quoi qu'il en ſoit, je me borne à rendre à vôtre alteſſe un compte fidèle. C'eſt à vous qu'il apartient de juger.

DE FRÉRET.

L'illuſtre & profond *Fréret* était ſecrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres de Paris. Il avait fait dans les langues orientales, & dans les ténèbres de l'antiquité, autant de progrès qu'on en peut faire. En rendant juſtice à ſon immenſe érudition & à ſa probité, je ſuis bien loin d'excuſer ſon hétérodoxie. Non-ſeulement il était perſuadé avec *ſaint Irenée* que Jéſus était âgé de plus de cinquante ans, quand il ſoufrit le dernier ſuplice ; mais il croyait avec le Targum qu'il n'était point né du tems d'*Hérode*, & qu'il faut raporter ſa naiſſance au tems du petit roi *Jeannée* fils d'*Hircan*. Les Juifs ſont les ſeuls qui ayent eu cette opinion ſingulière ; monſieur *Fréret*

tâchait de l'apuyer, en prétendant que nos évangiles n'ont été écrits que plus de quarante ans après l'année où nous plaçons la mort de Jésus, qu'ils n'ont été faits qu'en des langues étrangères & dans des villes très éloignées de Jérusalem, comme Alexandrie, Corinthe, Ephèse, Antioche, Ancyre, Thessalonique, toutes villes d'un grand commerce, remplies de thérapeutes, de disciples de *Jean*, de judaïtes, de Galiléens divisés en plusieurs sectes. De là vient, dit-il, qu'il y eut un très grand nombre d'évangiles tout diférens les uns des autres, chaque société particulière & cachée voulant avoir le sien. *Fréret* prétend que les quatre qui sont restés canoniques ont été écrits les derniers. Il croit en aporter des preuves incontestables; c'est que les premiers pères de l'église citent très souvent des paroles qui ne se trouvent que dans l'évangile des Egyptiens, ou dans celui des Nazaréens, ou dans celui de *saint Jaques*, & que *Justin* est le premier qui cite expressément les évangiles reçus.

Si ce dangereux système était acrédité, il s'ensuivrait évidemment que les livres intitulés de *Matthieu*, de *Jean*, de *Marc*, & de *Luc*, n'ont été écrits que vers le tems de l'enfance de *Justin*, environ cent ans après notre ère vulgaire. Cela seul renverserait de fond en comble notre religion. Les mahométans qui virent leur faux prophète débiter les feuilles de son *Koran*, & qui les virent après sa mort rédigées solemnellement par le calife *Abubeker*,

triompheraient de nous ; ils nous diraient : *nous n'avons qu'un alcoran, & vous avez eu cinquante évangiles : nous avons précieusement conservé l'original, & vous avez choisi au bout de quelques siécles quatre évangiles dont vous n'avez jamais connu les dates. Vous avez fait votre religion piéce à piéce, la nôtre a été faite d'un seul trait comme la création. Vous avez cent fois varié, & nous n'avons changé jamais.*

Graces au ciel, nous ne sommes pas réduits à ces termes funestes. Où en serions-nous, si ce que *Fréret* avance était vrai ? Nous avons assez de preuves de l'antiquité des quatre évangiles : *saint Irenée* dit expressément qu'il n'en faut que quatre.

J'avoue que *Fréret* réduit en poudre les pitoyables raisonnemens d'*Abadie*. Cet *Abadie* prétend que les premiers chrétiens mouraient pour les évangiles, & qu'on ne meurt que pour la vérité. Mais cet *Abadie* reconnait que les premiers chrétiens avaient fabriqué de faux évangiles. Donc, selon *Abadie* même, les premiers chrétiens mouraient pour le mensonge. *Abadie* devait considérer deux choses essentielles ; premiérement qu'il n'est écrit nulle part que les premiers martyrs ayent été interrogés par les magistrats sur les évangiles : secondement, qu'il y a des martyrs dans toutes les communions. Mais si *Fréret* terrasse *Abadie*, il est renversé lui-même par les miracles que nos quatre saints évangiles véritables ont opérés. Il nie les miracles, mais on

lui opose une nuée de témoins ; il nie les témoins, & alors il ne faut que le plaindre.

Je conviens avec lui qu'on s'est servi trop souvent de fraudes pieuses ; je conviens qu'il est dit dans l'apendix du premier concile de Nicée, que pour distinguer tous les livres canoniques des faux, on les mit pêle-mèle sur une grande table, qu'on pria le saint Esprit de faire tomber à bas tous les apocryphes ; aussi-tôt ils tombèrent, & il ne resta que les véritables. J'avoue enfin que l'église a été inondée de fausses légendes. Mais de ce qu'il y a eu des mensonges & de la mauvaise foi, s'ensuit-il qu'il n'y ait eu ni vérité ni candeur? Certainement *Fréret* va trop loin ; il renverse tout l'édifice au lieu de le réparer ; il conduit comme tant d'autres le lecteur à l'adoration d'un seul Dieu, sans la médiation du Christ. Mais du moins son livre respire une modération qui lui ferait presque pardonner ses erreurs ; il ne prêche que l'indulgence & la tolérance ; il ne dit point d'injures cruelles aux chrétiens comme mylord *Bolingbroke* ; il ne se moque point d'eux comme le curé *Rabelais*, & le curé *Swift*. C'est un philosophe d'autant plus dangereux qu'il est très instruit, très conséquent, & très modeste. Il faut espérer qu'il se trouvera des savans qui le réfuteront mieux qu'on n'a fait jusqu'à présent.

Son plus terrible argument est que si Dieu avait daigné se faire homme & Juif, & mourir en Palestine par un suplice infame pour expier les crimes du genre-humain, & pour

bannir le péché de la terre, il ne devait plus y avoir ni péché ni crime: cependant, dit-il, les chrétiens ont été des monſtres cent fois plus abominables que tous les ſectateurs des autres religions enſemble. Il en aporte pour preuve évidente les maſſacres, les roues, les gibets, & les buchers des Cevennes; & près de cent mille ames péries dans cette province ſous nos yeux; les maſſacres des Vallées de Piémont, les maſſacres de la Valteline du tems de *Charles Borromée*, les maſſacres des anabatiſtes maſſacreurs & maſſacrés en Allemagne, les maſſacres des luthériens & des papiſtes depuis le Rhin juſqu'au fond du nord, les maſſacres d'Irlande, d'Angleterre & d'Ecoſſe du tems de *Charles I* maſſacré lui-même; les maſſacres ordonnés par *Marie* & par *Henri VIII* ſon père, les maſſacres de la ſaint Barthelemi en France, & quarante ans d'autres maſſacres depuis *François II* juſqu'à l'entrée de *Henri IV* dans Paris; les maſſacres de l'inquiſition peut-être plus abominables encor parce qu'ils ſe font juridiquement; enfin les maſſacres de douze millions d'habitans du nouveau monde exécutés le crucifix à la main: ſans compter tous les maſſacres faits précédemment au nom de Jéſus-Chriſt depuis *Conſtantin*, & ſans compter encor plus de vingt ſchiſmes, & de vingt guerres de papes contre papes, & d'évêques contre évêques, les empoiſonnemens, les aſſaſſinats, les rapines des papes *Jean XI*, *Jean XII*, des *Jean XVIII*, des *Grégoire VII*, des *Boniface VIII*, des *Alexan-*

dre VI, & de tant d'autres papes qui passèrent de si loin en scélératesse les *Néron*, & les *Caligula*. Enfin il remarque, que cette épouvantable chaine presque perpétuelle de guerres de religion pendant quatorze cents années n'a jamais subsisté que chez les chrétiens, & qu'aucun peuple hors eux n'a fait couler une goute de sang pour des argumens de théologie. On est forcé d'acorder à monsieur *Fréret* que tout cela est vrai ; mais en faisant le dénombrement des crimes qui ont éclaté, il oublie les vertus qui se sont cachées, il oublie surtout que les horreurs infernales dont il fait un si prodigieux étalage sont l'abus de la religion chrétienne, & n'en sont pas l'esprit. Si Jésus-Christ n'a pas détruit le péché sur la terre, qu'est-ce que cela prouve ? On en pourait inférer tout au plus avec les jansénistes que Jésus-Christ n'est pas venu pour tous, mais pour plusieurs, *pro vobis & pro multis :* mais sans comprendre les hauts mystères, contentons-nous, monseigneur, de les adorer.

DE BOULANGER.

Le *christianisme dévoilé* du sieur *Boulanger* n'est pas écrit avec la méthode & la profondeur d'érudition & de critique qui caractérisent le savant *Fréret*. *Boulanger* est un philosophe audacieux qui remonte aux sources sans daigner sonder les ruisseaux. Ce philosophe est aussi chagrin qu'intrépide. Les horreurs dont tant d'églises chrétiennes se sont souillées

depuis leur naissance, les lâches barbaries des magistrats qui ont immolé tant d'honnêtes citoyens aux prêtres, les princes qui pour leur plaire ont été d'infames persécuteurs, tant de folies dans les querelles ecclésiastiques, tant d'abominations dans ces querelles, les peuples égorgés ou ruinés, les trônes de tant de prêtres composés des dépouilles & cimentés du sang des hommes, ces guerres afreuses de religion dont le christianisme seul a inondé la terre, ce cahos énorme d'absurdités & de crimes, remue l'imagination du sieur *Boulanger* avec une telle puissance qu'il va dans quelques endroits de son livre jusqu'à douter de la providence divine. Fatale erreur que les buchers de l'inquisition, & nos guerres religieuses excuseraient peut-être, si elle pouvait être excusable. Mais nul prétexte ne peut justifier l'athéisme. Quand tous les chrétiens se seraient égorgés les uns les autres, quand ils auraient dévoré les entrailles de leurs frères assassinés pour des argumens; quand il ne resterait qu'un seul chrétien sur la terre, il faudrait qu'en regardant le soleil il reconnût & il adorât l'Etre éternel; il pourait dire dans sa douleur, mes pères & mes frères ont été des monstres, mais Dieu est Dieu.

DE MONTESQUIEU.

Le plus modéré & le plus fin des philosophes a été le président de *Montesquieu*. Il ne fut que plaisant dans ses *lettres persannes*, il fut

fut délié & profond dans son *esprit des loix.* Cet ouvrage rempli d'ailleurs de choses excellentes & de fautes, semble fondé sur la loi naturelle & sur l'indiférence des religions : c'est là surtout ce qui lui fit tant de partisans & tant d'ennemis. Mais les ennemis cette fois furent vaincus par les philosophes. Un cri longtems retenu s'éleva de tous côtés. On vit enfin à découvert les progrès du théïsme qui jettait depuis longtems de profondes racines. La Sorbonne voulut censurer l'*esprit des loix ;* mais elle sentit qu'elle serait censurée par le public, elle garda le silence. Il n'y eut que quelques misérables écrivains obscurs, comme un abbé *Guion* & un jésuite, qui dirent des injures au président de *Montesquieu*, & ils en devinrent plus obscurs encor, malgré la célébrité de l'homme qu'ils ataquaient. Ils auraient rendu plus de service à notre religion, s'ils avaient combatu avec des raisons ; mais ils ont été de mauvais avocats d'une bonne cause.

DE LA MÉTRIE.

Depuis ce tems, ce fut un déluge d'écrits contre le christianisme. Le médecin *la Métrie*, le meilleur commentateur de *Boerhaave*, abandonna la médecine du corps, pour se donner, disait-il, à la médecine de l'ame. Mais son *homme machine* fit voir aux théologiens qu'il ne donnait que du poison. Il était lecteur du roi de Prusse, & membre de

ſon académie de Berlin. Le monarque, content de ſes mœurs & de ſes ſervices, ne daigna pas ſonger ſi *la Métrie* avait eu des opinions erronées en théologie, il ne penſa qu'au phyſicien, à l'académicien; & en cette qualité *la Métrie* eut l'honneur que ce héros philoſophe daignât faire ſon éloge funéraire. Cet éloge fut lu à l'académie par un ſecrétaire de ſes commandemens. Un roi gouverné par un jéſuite eût pu proſcrire *la Métrie* & ſa mémoire; un roi qui n'était gouverné que par la raiſon ſépara le philoſophe de l'impie: & laiſſant à Dieu le ſoin de punir l'impiété, protégea & loua le mérite.

DU CURÉ MESLIER.

Le curé *Meſlier* eſt le plus ſingulier phénomène qu'on ait vu parmi tous ces météores funeſtes à la religion chrétienne. Il était curé du village d'Etrepigni en Champagne près de Rocroy, & deſſervait auſſi une petite paroiſſe annexe nommée *But.* Son père était un ouvrier en ſerge du village de Mazerni dépendant du duché de Rethel. Cet homme de mœurs iréprochables & aſſidu à tous ſes devoirs donnait tous les ans aux pauvres de ſes paroiſſes ce qui lui reſtait de ſon revenu. Il mourut en 1733, âgé de cinquante-cinq ans. On fut bien ſurpris de trouver chez lui trois gros manuſcrits de trois cent ſoixante & ſix feuilles chacun, tous trois de ſa main, & ſignés de lui, intitulés, *mon teſtament.* Il

avait écrit sur un papier gris, qui envelopait un des trois exemplaires adressés a ses paroissiens, ces paroles remarquables :

„ J'ai vu & reconnu les erreurs, les abus, „ les vanités, les folies, les méchancetés des „ hommes. Je les hais & déteste ; je n'ai „ osé le dire pendant ma vie, mais je le di„ rai au moins en mourant ; & c'est afin „ qu'on le sache que j'écris ce présent mé„ moire, afin qu'il puisse servir de témoigna„ ge à la vérité à tous ceux qui le verront „ & qui le liront, si bon leur semble ".

Le corps de l'ouvrage est une réfutation naïve & grossière de tous nos dogmes sans en excepter un seul. Le stile est très rebutant, tel qu'on devait l'atendre d'un curé de village. Il n'avait eu d'autre secours pour composer cet étrange écrit contre la bible & contre l'église que la bible elle-même & quelques pères. Des trois exemplaires il y en eut un que le grand-vicaire de Reims retint : un autre fut envoyé à monsieur le garde-des-sceaux *Chauvelin* ; le troisiéme resta au gréfe de la justice du lieu. Le comte de *Caïlus* eut quelque tems entre les mains une de ces trois copies ; & bientôt après il y en eut plus de cent dans Paris que l'on vendait dix louis la piéce. Plusieurs curieux conservent encor ce triste & dangereux monument. Un prêtre qui s'acuse en mourant d'avoir professé & enseigné la religion chrétienne fit une impression plus forte sur les esprits que les *pensées de Pascal*.

On devait plutôt, ce me ſemble, réfléchir ſur le travers d'eſprit de ce mélancolique prêtre, qui voulait délivrer ſes paroiſſiens du joug d'une religion prêchée vingt ans par lui-même. Pourquoi adreſſer ce teſtament à des hommes agreſtes qui ne ſavaient pas lire? & s'ils avaient pu lire, pourquoi leur ôter un joug ſalutaire, une crainte néceſſaire qui ſeule peut prévenir les crimes ſecrets? La croyance des peines & des récompenſes après la mort eſt un frein dont le peuple a beſoin. La religion bien épurée ſerait le premier lien de la ſociété.

Ce curé voulait anéantir toute religion, & même la naturelle. Si ſon livre avait été bien fait, le caractère dont l'auteur était revêtu en aurait trop impoſé aux lecteurs. On en a fait pluſieurs petits abrégés, dont quelques-uns ont été imprimés; ils ſont heureuſement purgés du poiſon de l'athéiſme.

Ce qui eſt encor plus ſurprenant, c'eſt que dans le même tems il y eut un curé de Bonne-nouvelle auprès de Paris, qui oſa de ſon vivant écrire contre la religion qu'il était chargé d'enſeigner: il fut exilé ſans bruit par le gouvernement. Son manuſcrit eſt d'une rareté extrême.

Longtems avant ce tems-là l'évêque du Mans *Lavardin* avait donné en mourant un exemple non moins ſingulier; il ne laiſſa pas à la vérité de teſtament contre la religion qui lui avait procuré un évêché; mais il déclara qu'il la déteſtait; il refuſa les ſacre-

mens de l'église, & jura qu'il n'avait jamais consacré le pain & le vin en disant la messe, ni eu aucune intention de batiser les enfans & de donner les ordres quand il avait batisé des chrétiens & ordonné des diacres & des prêtres. Cet évêque se faisait un plaisir malin d'embarasser tous ceux qui auraient reçu de lui les sacremens de l'église : il riait en mourant des scrupules qu'ils auraient, & il jouissait de leurs inquiétudes : on décida qu'on ne rebatiserait & qu'on ne réordonnerait personne ; mais quelques prêtres scrupuleux se firent ordonner une seconde fois : du moins l'évêque *Lavardin* ne laissa point après lui de monument contre la religion chrétienne : c'était un voluptueux qui riait de tout, au lieu que le curé *Meslier* était un homme sombre & un entousiaste, d'une vertu rigide, il est vrai, mais plus dangereux par cette vertu même.



HUITIEME LETTRE.

Sur l'encyclopédie.

MONSEIGNEUR,

Votre altesse demande quelques détails sur l'*encyclopédie* ; j'obéis à vos ordres. Cet immense projet fut conçu par messieurs *Diderot* & d'*Alembert*, deux philosophes qui font honneur à la France ; l'un a été distingué par les générosités de l'impératrice de Russie, & l'autre par le refus d'une fortune éclatante oferte par cette impératrice, mais que sa philosophie même ne lui a pas permis d'accepter. Monsieur le chevalier de *Jaucourt*, d'une ancienne maison qu'il illustre par ses vastes connaissances comme par ses vertus, se joignit à ces deux savans, & se signala par un travail infatigable.

Ils furent aidés par monsieur le comte d'*Hérouville*, lieutenant-général des armées du roi, profondément instruit dans tous les arts qui peuvent tenir à votre grand art de la guerre ; par monsieur le comte de *Tressan* aussi lieutenant-général, dont les diférens mérites sont universellement reconnus ; par monsieur de *St. Lambert* ancien oficier, qui en faisant des vers mieux que *Chapelle* n'en a pas moins

aprofondi ce qui regarde les armes. Plusieurs autres oficiers-généraux ont donné d'excellens mémoires de tactique.

D'habiles ingénieurs ont enrichi ce dictionnaire de tout ce qui concerne l'ataque & la défense des places. Des présidens & des conseillers des parlemens ont fourni plusieurs articles sur la jurisprudence. Enfin il n'y a point de science, d'art, de profession, dont les plus grands maîtres n'ayent à l'envi enrichi ce dictionnaire. C'est le premier exemple & le dernier peut-être sur la terre qu'une foule d'hommes supérieurs se soient empressés sans aucun intérêt, sans aucune vue particulière, sans même celle de la gloire, (puisque quelques-uns se sont cachés,) à former ce dépôt immortel des connaissances de l'esprit humain.

Cet ouvrage fut entrepris sous les auspices & sous les yeux du comte d'*Argenson*, ministre d'état capable de l'entendre & digne de le protéger. Le vestibule de ce prodigieux édifice est un discours préliminaire composé par monsieur d'*Alembert*. J'ose dire hardiment que ce discours aplaudi de toute l'Europe parut supérieur à la méthode de *Descartes* & égal à tout ce que l'illustre chancelier *Bacon* avait écrit de mieux. S'il y a dans le corps de l'ouvrage des articles frivoles & d'autres qui sentent plutôt le déclamateur que le philosophe, ce défaut est bien réparé par la quantité prodigieuse d'articles profonds & utiles. Les éditeurs ne purent refuser quelques jeu-

nes gens qui voulurent dans cette collection mettre leurs essais à côté des chef-d'œuvres des maîtres : on laissa gâter ce grand ouvrage par politesse ; c'est le sallon d'*Apollon* où des peintres médiocres ont quelquefois mêlé leurs tableaux à ceux des *Vanlo* & des *Lemoine*. Mais votre altesse a bien dû s'apercevoir en parcourant l'*encyclopédie*, que cet ouvrage est précisément le contraire des autres collections, c'est-à-dire que le bon l'emporte de beaucoup sur le mauvais.

Vous sentez bien que dans une ville telle que Paris, plus remplie de gens de lettres que ne le furent jamais Athènes & Rome, ceux qui ne furent pas admis à cette entreprise importante s'élevèrent contre elle. Les jésuites commencèrent ; ils avaient voulu travailler aux articles de théologie, & ils avaient été refusés. Il n'en falait pas plus pour acuser les encyclopédistes d'iréligion, c'est la marche ordinaire. Les jansénistes voyant que leurs rivaux sonnaient l'allarme ne restèrent pas tranquiles. Il falait bien montrer plus de zèle que ceux auxquels ils avaient tant reproché une morale commode.

Si les jésuites crièrent à l'impiété, les jansénistes heurlèrent. Il se trouva un convulsionnaire ou convulsioniste nommé *Abraham Chaumeix*, qui présenta à des magistrats une acusation en forme, intitulée *préjugés légitimes contre l'encyclopédie*, dont le premier tome paraissait à peine ; c'était un étrange assemblage que ces mots de *préjugé*, qui si-

gnifie proprement illufion, & *légitime* qui ne convient qu'à ce qui eft raifonnable. Il pouffa fes préjugés très illégitimes jufqu'à dire que fi le venin ne paraiffait pas dans le premier volume, on l'apercevrait fans doute dans les fuivans. Il rendait les encyclopédiftes coupables, non pas de ce qu'ils avaient dit, mais de ce qu'ils diraient.

Comme il faut des témoins dans un procès criminel, il produifait *St. Auguftin* & *Ciceron*; & ces témoins étaient d'autant plus iréprochables qu'on ne pouvait convaincre *Abraham Chaumeix* d'avoir eu avec eux le moindre commerce. Les cris de quelques énergumènes, joints à ceux de cet infenfé, excitèrent une affez longue perfécution; mais qu'eft-il arivé? la même chofe qu'à la faine philofophie, à l'émétique, à la circulation du fang, à l'inoculation: tout cela fut profcrit pendant quelque tems & a triomphé enfin de l'ignorance, de la bêtife & de l'envie; le *dictionnaire encyclopédique*, malgré fes défauts, a fubfifté; & *Abraham Chaumeix* eft allé cacher fa honte à Mofcou. On dit que l'impératrice l'a forcé à être fage; c'eft un des prodiges de fon règne.



NEUVIEME LETTRE.

Sur les Juifs.

De tous ceux qui ont ataqué la religion chrètienne dans leurs écrits, les juifs seraient peut-être les plus à craindre, & si on ne leur oposait pas les miracles de notre Seigneur Jésus-Christ, il serait fort dificile à un savant médiocre de leur tenir tête. Ils se regardent comme les fils aînés de la maison, qui en perdant leur héritage ont conservé leurs titres. Ils ont employé une sagacité profonde à expliquer toutes les prophéties à leur avantage. Ils prétendent que la loi de *Moïse* leur a été donnée pour être éternelle, qu'il est impossible que Dieu ait changé & qu'il se soit parjuré; que notre Sauveur lui-même en est convenu. Ils nous objectent que selon Jésus-Christ aucun point, aucun ïota de la loi ne doit être transgressé; que Jésus était venu pour acomplir la loi & non pour l'abolir; qu'il en a observé tous les commandemens; qu'il a été circoncis; qu'il a gardé le sabbath, solemnisé toutes les fètes; qu'il est né juif, qu'il a vécu juif, qu'il est mort juif; qu'il n'a jamais institué une religion nouvelle; que nous n'avons pas une seule ligne de

lui; que c'eſt nous, & non pas lui qui avons fait la religion chrétienne.

Il ne faut pas qu'un chrétien hazarde de diſputer contre un juif, à moins qu'il ne ſache la langue hébraïque comme ſa langue maternelle: ce qui ſeul peut le mettre en état d'entendre les prophéties & de répondre aux rabins. Voici comme s'exprime *Joſeph Scaliger* dans ſes *excerpta*. " Les juifs ſont ſubtils; que *Juſtin* a écrit miſérablement contre *Triphon!* & *Tertullien* plus mal encor! Qui veut réfuter les juifs doit connaître à fond le judaïſme. Quelle honte! Les chrétiens écrivent contre les chrétiens, & n'oſent écrire contre les juifs ".

Le *toldos Jeſchut* eſt le plus ancien écrit juif qui nous ait été tranſmis contre notre religion. C'eſt une vie de Jéſus-Chriſt toute contraire à nos ſaints évangiles; elle paraît être du premier ſiécle & même écrite avant les évangiles; car l'auteur ne parle pas d'eux, & probablement il aurait taché de les réfuter s'il les avait connus. Il fait Jéſus fils adultérin de *Miriah* ou *Mariah* & d'un ſoldat nommé *Joſeph Pander*; il raconte que lui & *Judas* voulurent chacun ſe faire chef de ſecte; que tous deux ſemblaient opérer des prodiges par la vertu du nom de *Jéhova* qu'ils avaient apris à prononcer comme il le faut pour faire les conjurations. C'eſt un ramas de rêveries rabiniques fort au-deſſous des *mille & une nuit*. *Origène* le réfuta, & c'était le ſeul qui le pouvait faire; car il fut preſque

le ſeul père grec ſavant dans la langue hébraïque.

Les juifs théologiens n'écrivirent guères plus raiſonnablement juſqu'au onzième ſiécle : alors éclairés par les Arabes devenus la ſeule nation ſavante, ils mirent plus de jugement dans leurs ouvrages: ceux du rabin *Aben-Eſra* furent très eſtimés : il fut chez les juifs le fondateur de la raiſon autant qu'on la peut admettre dans les diſputes de ce genre. *Spinoſa* s'eſt beaucoup ſervi de ſes ouvrages.

Longtems après *Aben-Eſra* vint *Maimonides* au treizième ſiécle : il eut encor plus de réputation. Depuis ce tems-là juſqu'au ſeizième, les juifs eurent des livres intelligibles, & par conſéquent dangereux ; ils en imprimèrent quelques-uns dès la fin du ſiécle quinzième. Le nombre de leurs manuſcrits était conſidérable. Les théologiens chrètiens craignirent la ſéduction ; ils firent brûler les livres juifs ſur leſquels ils purent mettre la main ; mais ils ne purent ni trouver tous les livres, ni convertir jamais un ſeul homme de cette religion. On a vu, il eſt vrai, quelques juifs feindre d'abjurer, tantôt par avarice, tantôt par terreur ; mais aucun n'a jamais embraſſé le chriſtianiſme de bonne foi : un Carthaginois aurait plutôt pris le parti de Rome qu'un juif ne ſe ſerait fait chrètien. *Orobio* parle de quelques rabins eſpagnols & arabes qui abjurèrent & devinrent évêques en Eſpagne ; mais il ſe garde bien de dire qu'ils euſſent renoncé de bonne foi à leur religion.

Les juifs n'ont point écrit contre le mahométisme ; ils ne l'ont pas à beaucoup près dans la même horreur que notre doctrine ; la raison en est évidente ; les musulmans ne font point un Dieu de Jésus-Christ.

Par une fatalité qu'on ne peut assez déplorer, plusieurs savans chrêtiens ont quité leur religion pour le judaïsme. *Rittangel* professeur des langues orientales à Kœnigsberg, dans le 17e. siécle, embrasse la loi mosaïque. *Antoine*, ministre à Genève, fut brûlé pour avoir abjuré le christianisme en faveur du judaïsme en 1632. Les juifs le comptent parmi les martyrs qui leur font le plus d'honneur. Il falait que sa malheureuse persuasion fût bien forte, puisqu'il aima mieux soufrir le plus afreux suplice que se rétracter.

On lit dans le *nissachon vetus*, c'est-à-dire, le livre de l'ancienne victoire, un trait concernant la supériorité de la loi mosaïque sur la chrétienne & sur la persane qui est bien dans le goût oriental. Un roi ordonne à un juif, à un galiléen & à un mahométan de quiter chacun sa religion, & leur laisse la liberté de choisir une des deux autres ; mais s'ils ne changent pas, le boureau est là qui va leur trancher la tête. Le chrêtien dit, puisqu'il faut mourir ou changer, j'aime mieux être de la religion de *Moïse* que de celle de *Mahomet*, car les chrêtiens sont plus anciens que les musulmans, & les juifs plus anciens que Jésus ; je me fais donc juif. Le mahométan dit, je ne puis me faire chien de chrê-

tien, j'aime encor mieux me faire chien de juif, puisque ces juifs ont le droit de primauté. Sire, dit le juif, votre majesté voit bien que je ne puis embrasser ni la loi du chrétien, ni celle du mahométan, puisque tous deux ont donné la préférence à la mienne. Le roi fut touché de cette raison, renvoya son boureau, & se fit juif. Tout ce qu'on peut inférer de cette historiette, c'est que les princes ne doivent pas avoir des boureaux pour apôtres.

Cependant les juifs ont eu des docteurs rigides & scrupuleux qui ont craint que leurs compatriotes ne se laissassent subjuguer par les chrétiens. Il y a eu entr'autres un rabin nommé *Beccai*, dont voici les paroles: *les sages défendent de prêter de l'argent à un chrêtien, de peur que le créancier ne soit corompu par le débiteur. Mais un juif peut emprunter d'un chrêtien sans crainte d'être séduit par lui, car le débiteur évite toujours son créancier.*

Malgré ce beau conseil, les juifs ont toujours prêté à une grosse usure aux chrêtiens & n'en ont pas été plus convertis.

Après le fameux *nissachon vetus*, nous avons la relation de la dispute du rabin *Zéchiel*, & du dominicain frère *Paul* dit *Ciriaque*. C'est une conférence tenue entre ces deux savans hommes en 1263 en présence de *don Jaques* roi d'Arragon & de la reine sa femme. Cette conférence est très mémorable. Les deux athlètes étaient savans dans l'hébreu & dans l'antiquité. Le *talmud*, le *targum*, les archi-

ves du ſanhédrin étaient ſur la table. On expliquait en eſpagnol les endroits conteſtés. *Zéchiel* ſoutenait que Jéſus avait été condamné ſous le roi *Alexandre Jannée*, & non ſous *Hérode* le tétrarque, conformément à ce qui eſt raporté dans le *toldos Jeſchut* & dans le *talmud.* Vos évangiles, diſait-il, n'ont été écrits que vers le commencement de votre ſecond ſiécle, & ne ſont point autentiques comme notre *talmud.* Nous n'avons pu crucifier celui dont vous nous parlez du tems d'*Hérode* le tétrarque, puiſque nous n'avions pas alors le droit du glaive: nous ne pouvons l'avoir crucifié, puiſque ce ſuplice n'était point en uſage parmi nous? Notre *talmud* porte que celui qui périt du tems de *Jannée* fut condamné à être lapidé. Nous ne pouvons pas plus croire vos évangiles que les lettres prétendues de *Pilate* que vous avez ſupoſées. Il était aiſé de renverſer cette vaine érudition rabinique. La reine finit la diſpute en demandant aux juifs pourquoi ils puaient?

Ce même *Zéchiel* eut encor pluſieurs autres conférences dont un de ſes diſciples nous rend compte. Chaque parti s'atribua la victoire, quoiqu'elle ne pût être que du côté de la vérité.

Le *rempart de la foi* écrit par un juif nommé *Iſaac*, trouvé en Afrique, eſt bien ſupérieur à la relation de *Zéchiel* qui eſt très confuſe & remplie de puérilités. *Iſaac* eſt méthodique & très bon dialecticien: jamais l'er-

reur n'eut peut-être un plus grand apui. Il a raſſemblé ſous cent propoſitions toutes les dificultés que les incrédules ont prodiguées depuis.

C'eſt-là qu'on voit les objections contre les deux généalogies de Jéſus-Chriſt qui ſont diférentes l'une de l'autre.

Contre toutes les citations des paſſages des prophètes qui ne ſe trouvent point dans les livres juifs.

Contre la divinité de Jéſus-Chriſt, qui n'eſt pas expreſſément annoncée dans les évangiles, mais qui n'en eſt pas moins prouvée par les ſaints conciles.

Contre l'opinion que Jéſus n'avait point de frères ni de ſœurs.

Contre les diférentes relations des évangéliſtes que l'on a cependant conciliées.

Contre l'hiſtoire du *Lazare*.

Contre les prétendues falſifications des anciens livres canoniques.

Enfin les incrédules les plus déterminés n'ont preſque rien allégué qui ne ſoit dans ce *rempart de la foi* du rabin *Iſaac*. On ne peut faire un crime aux juifs d'avoir eſſayé de ſoutenir leur antique religion aux dépens de la nôtre: on ne peut que les plaindre; mais quels reproches ne doit-on pas faire à ceux qui ont profité des diſputes des chrétiens & des juifs pour combatre l'une & l'autre religion! Plaignons ceux qui, éfrayés de dix-ſept ſiécles de contradictions & laſſés de tant de diſputes, ſe ſont jettés dans le théiſme,

me, & n'ont voulu admettre qu'un Dieu avec une morale pure. S'ils ont conservé la charité, ils ont abandonné la foi; ils ont cru être hommes au lieu d'être chrêtiens. Ils devaient être soumis & ils n'ont aspiré qu'à être sages! Mais combien la folie de la croix est-elle supérieure à cette sagesse! comme dit l'apôtre *Paul*.

D'OROBIO.

Orobio était un rabin si savant qu'il n'avait donné dans aucune des rêveries qu'on reproche à tant d'autres rabins; profond sans être obscur, possédant les belles-lettres, homme d'un esprit agréable & d'une extrême politesse. *Philippe Limborch*, théologien du parti des arminiens dans Amsterdam, fit connaissance avec lui vers l'an 1685: ils disputèrent longtems ensemble, mais sans aucune aigreur, & comme deux amis qui veulent s'éclairer. Les conversations éclaircissent bien rarement les sujets qu'on traite; il est dificile de suivre toujours le même objet & de ne pas s'égarer; une question en amène une autre. On est tout étonné au bout d'un quart d'heure de se trouver hors de sa route. Ils prirent le parti de mettre par écrit les objections & les réponses qu'ils firent ensuite imprimer tous deux en 1687. C'est peut-être la première dispute entre deux théologiens dans laquelle on ne se soit pas dit des injures; au

contraire, les deux adverſaires ſe traitent l'un & l'autre avec reſpect.

Limborch réfute les ſentimens du très ſavant & très illuſtre juif qui réfute avec les mêmes formules les opinions du très ſavant & très illuſtre chrêtien. *Orobio* même ne parle jamais de Jéſus-Chriſt qu'avec la plus grande circonſpection. Voici le précis de la diſpute.

Orobio ſoutient d'abord que jamais il n'a été ordonné aux juifs par leur loi de croire à un meſſie.

Qu'il n'y a aucun paſſage dans l'ancien teſtament qui faſſe dépendre le ſalut d'Iſraël de la foi au meſſie.

Qu'on ne trouve nulle part qu'Iſraël ait été menacé de n'être plus le peuple choiſi s'il ne croyait pas au futur meſſie.

Que dans aucun endroit il n'eſt dit que la loi judaïque ſoit l'ombre & la figure d'une autre loi; qu'au contraire il eſt dit partout que la loi de *Moïſe* doit être éternelle.

Que tout prophête même qui ferait des miracles pour changer quelque choſe à la loi moſaïque devait être puni de mort.

Qu'à la vérité quelques prophêtes ont prédit aux juifs dans leurs calamités qu'ils auraient un jour un libérateur, mais que ce libérateur ſerait le ſoutien de la loi moſaïque au lieu d'en être le deſtructeur.

Que les juifs atendent toujours un meſſie, lequel ſera un roi puiſſant & juſte.

Qu'une preuve de l'immutabilité éternelle de la religion moſaïque eſt que les juifs diſ-

perſés ſur toute la terre n'ont jamais cependant changé une ſeule virgule à leur loi, & que les Iſraélites de Rome, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, de Pologne, de Turquie, de Perſe, ont conſtamment tenu la même doctrine depuis la priſe de Jéruſalem par *Titus*, ſans que jamais il ſe ſoit élevé parmi eux la plus petite ſecte qui ſe ſoit écartée d'une ſeule obſervance & d'une ſeule opinion de la nation iſraélite.

Qu'au contraire, les chrêtiens ont été diviſés entre eux dès la naiſſance de leur religion.

Qu'ils ſont encor partagés en beaucoup plus de ſectes qu'ils n'ont d'états, & qu'ils ſe ſont pourſuivis à feu & à ſang les uns les autres pendant plus de douze ſiécles entiers; que ſi l'apôtre *Paul* trouva bon que les juifs continuaſſent à obſerver tous les préceptes de leur loi, les chrêtiens d'aujourd'hui ne devaient pas leur reprocher de faire ce que l'apôtre *Paul* leur a permis.

Que ce n'eſt point par haine & par malice qu'Iſraël n'a point reconnu Jéſus; que ce n'eſt point par des vues baſſes & charnelles que les juifs ſont atachés à leur loi ancienne; qu'au contraire ce n'eſt que dans l'eſpoir des biens céleſtes qu'ils lui ſont fidèles, malgré les perſécutions des Babiloniens, des Syriens, des Romains, malgré leur diſperſion & leur oprobre, malgré la haine de tant de nations & que l'on ne doit point apeller *charnel* un peuple entier qui eſt le martyr de Dieu depuis près de quarante ſiécles.

Que ce ſont les chrêtiens qui ont atendu des biens charnels, témoin preſque tous les premiers pères de l'égliſe qui ont eſpéré de vivre mille ans dans une nouvelle Jéruſalem au milieu de l'abondance & de toutes les délices du corps.

Qu'il eſt impoſſible que les juifs ayent crucifié le vrai meſſie, atendu que les prophètes diſent expreſſément que le meſſie viendra purger Iſraël de tout péché, qu'il ne laiſſera pas une ſeule ſouillure en Iſraël; que ce ſerait le plus horrible péché & la plus abominable ſouillure, ainſi que la contradiction la plus palpable, que Dieu envoyât ſon meſſie pour être crucifié.

Que les préceptes du décalogue étant parfaits, toute nouvelle miſſion était entiérement inutile.

Que la loi moſaïque n'a jamais eu aucun ſens myſtique.

Que ce ſerait tromper les hommes de leur dire des choſes que l'on devrait entendre dans un ſens diférent de celui dans lequel elles ont été dites.

Que les apôtres chrêtiens n'ont jamais égalé les miracles de *Moïſe*.

Que les évangéliſtes & les apôtres n'étaient point des hommes ſimples, puiſque *Luc* était médecin, que *Paul* avait étudié ſous *Gamaliel* dont les juifs ont conſervé les écrits.

Qu'il n'y avait point du tout de ſimplicité & d'idiotiſme à ſe faire aporter tout l'argent de leurs néophites; que *Paul*, loin d'être un homme ſimple, uſa du plus grand artifice en venant ſacrifier dans le temple, & en jurant devant *Feſtus*

Agrippa qu'il n'avait rien fait contre la circoncision & contre la loi du judaïſme.

Qu'enfin les contradictions qui ſe trouvent dans les évangiles prouvent que ces livres n'ont pu être inſpirés de Dieu.

Limborch répond à toutes ces aſſertions par les argumens les plus forts que l'on puiſſe employer. Il eut tant de confiance dans la bonté de ſa cauſe qu'il ne balança pas à faire imprimer cette célèbre diſpute ; mais comme il était du parti des arminiens, celui des gomariſtes le perſécuta : on lui reprocha d'avoir expoſé les vérités de la religion chrêtienne à un combat dont ſes ennemis pouraient triompher. *Orobio* ne fut point perſécuté dans la ſynagogue.

D'URIEL ACOSTA.

Il ariva à *Uriel Acoſta* dans Amſterdam à-peu-près la même choſe qu'à *Spinoſa :* il quita dans Amſterdam le judaïſme pour la philoſophie. Un Eſpagnol & un Anglais s'étant adreſſés à lui pour ſe faire juifs, il les détourna de ce deſſein, & leur parla contre la religion des hébreux : il fut condamné à recevoir trente-neuf coups de fouet à la colonne & à ſe proſterner enſuite ſur le ſeuil de la porte ; tous les aſſiſtans paſſèrent ſur ſon corps.

Il fit imprimer cette avanture dans un petit livre que nous avons encor, & c'eſt là qu'il profeſſe n'être ni juif, ni chrêtien, ni mahométan, mais adorateur d'un Dieu. Son petit livre eſt intitulé : *exemplaire de la vie humaine.* Le même *Limborch* réfuta *Uriel Acoſta*, comme il avait ré-

futé *Orobio*; & le magiſtrat d'Amſterdam ne ſe mêla en aucune maniére de ces querelles.



DIXIEME LETTRE.

Sur Spinoſa.

MONSEIGNEUR,

IL me ſemble qu'on a ſouvent auſſi mal jugé la perſonne de *Spinoſa* que ſes ouvrages. Voici ce qu'on dit de lui dans deux dictionnaires hiſtoriques;

„ *Spinoſa* avait un tel déſir de s'immorta„ liſer, qu'il eût ſacrifié volontiers à cette „ gloire la vie préſente, eût-il falu être mis „ en piéces par un peuple mutiné: les abſur„ dités du ſpinoſiſme ont été parfaitement ré„ futées par *Jean Bredembourg* bourgeois de „ Roterdam.

Autant de mots, autant de fauſſetés. *Spinoſa* était préciſément le contraire du portrait qu'on trace de lui. On doit déteſter ſon athéiſme, mais on ne doit pas mentir ſur ſa perſonne. Jamais homme ne fut plus éloigné en tout ſens de la vaine gloire, il le faut avouer; ne le calomnions pas en le condamnant. Le miniſtre *Colerus*, qui habita longtems la propre chambre où *Spinoſa* mourut, avoue avec tous ſes contemporains, que *Spinoſa* vécut toujours dans une profonde retraite, cherchant

à se dérober au monde, ennemi de toute superfluité, modeste dans la conversation, négligé dans ses habillemens, travaillant de ses mains, ne mettant jamais son nom à aucun de ses ouvrages: ce n'est pas là le caractère d'un ambitieux de gloire.

A l'égard de *Bredembourg*, loin de le réfuter parfaitement bien, j'ose croire qu'il le réfuta parfaitement mal: j'ai lu cet ouvrage, & j'en laisse le jugement à quiconque comme moi aura la patience de le lire. *Bredembourg* fut si loin de confondre nettement *Spinosa*, que lui-même éfrayé de la faiblesse de ses réponses devint malgré lui le disciple de celui qu'il avait ataqué: grand exemple de la misère & de l'inconstance de l'esprit humain.

La vie de *Spinosa* est écrite assez en détail, & assez connue pour que je n'en raporte rien ici. Que votre altesse me permette seulement de faire avec elle une réflexion sur la manière dont ce juif jeune encor fut traité par la synagogue. Acusé par deux jeunes gens de son âge de ne pas croire à *Moïse*, on commença pour le remettre dans le bon chemin, par l'assassiner d'un coup de couteau au sortir de la comédie; quelques-uns disent au sortir de la synagogue, ce qui est plus vraisemblable.

Après avoir manqué son corps, on ne voulut pas manquer son ame; il fut procédé à l'excommunication majeure, au grand anathême, au chammata. *Spinosa* prétendit que les juifs n'étaient pas en droit d'exercer cette es-

pece de jurisdiction dans Amsterdam. Le conseil de ville renvoya la décision de cette afaire au consistoire des pasteurs ; ceux - ci conclurent que si la synagogue avait ce droit, le consistoire en jouirait à plus forte raison : le consistoire donna gain de cause à la synagogue.

Spinosa fut donc proscrit par les juifs avec la grande cérémonie : le chantre juif entonna les paroles d'exécration ; on sonna du cor, on renversa goute à goute des bougies noires dans une cuve pleine de sang ; on dévoua *Benoit Spinosa* à *Belzébuth*, à *Satan*, & à *Astaroth*, & toute la synagogue cria amen !

Il est étrange qu'on ait permis un tel acte de jurisdiction qui ressemble plutôt à un sabath de sorciers qu'à un jugement intègre. On peut croire que sans le coup de couteau & sans les bougies noires éteintes dans le sang, *Spinosa* n'eût jamais écrit contre *Moïse* & contre Dieu. La persécution irrite ; elle enhardit quiconque se sent du génie ; elle rend irréconciliable celui que l'indulgence aurait retenu.

Spinosa renonça au judaïsme, mais sans se faire jamais chrétien. Il ne publia son traité des cérémonies superstitieuses, autrement *tractatus théologico - politicus*, qu'en 1670, environ huit ans après son excommunication. On a prétendu trouver dans ce livre les semences de son athéisme, par la même raison qu'on trouve toujours la physionomie mauvaise à un homme qui a fait une méchante action. Ce

livre eſt ſi loin de l'athéiſme, qu'il y eſt ſouvent parlé de Jéſus-Chriſt comme de l'envoyé de Dieu. Cet ouvrage eſt très profond, & le meilleur qu'il ait fait; j'en condamne ſans doute les ſentimens, mais je ne puis m'empêcher d'en eſtimer l'érudition. C'eſt lui, ce me ſemble, qui a remarqué le premier que le mot hébreu *Ruhag*, que nous traduiſons par *ame*, ſignifiait chez les juifs le vent, le ſoufle, dans ſon ſens naturel: que tout ce qui eſt grand portait le nom de divin; les cèdres de Dieu; les vents de Dieu; la mélancolie de *Saül* mauvais eſprit de Dieu; les hommes vertueux enfans de Dieu.

C'eſt lui qui le premier a dévelopé le dangereux ſyſtème d'*Aben-Eſra*, que le Pentateuque n'a point été écrit par *Moïſe*, ni le livre de Joſué par *Joſué*: ce n'eſt que d'après lui que *le Clerc*, pluſieurs théologiens de Hollande, & le célèbre *Newton*, ont embraſſé ce ſentiment.

Newton difère de lui ſeulement en ce qu'il atribue à *Samuël* les livres de *Moïſe*, au lieu que *Spinoſa* en fait *Eſdras* auteur. On peut voir toutes les raiſons que *Spinoſa* donne de ſon ſyſtême dans ſon VIII, IX & Xe. chapitre; on y trouve beaucoup d'exactitude dans la chronologie; une grande ſcience de l'hiſtoire, du langage & des mœurs de ſon ancienne patrie; plus de méthode & de raiſonnement que dans tous les rabins enſemble. Il me ſemble que peu d'écrivains avant lui avaient prouvé nettement que les juifs reconnaiſſaient

des prophètes chez les gentils : en un mot, il a fait un uſage coupable de ſes lumières, mais il en avait de très grandes.

Il faut chercher l'athéiſme dans les anciens philoſophes ; on ne le trouve à découvert que dans les œuvres poſthumes de *Spinoſa*. Son traité de l'athéiſme n'étant point ſous ce titre, & étant écrit dans un latin obſcur, & d'un ſtile très ſec, monſieur le comte de *Boulainvilliers* l'a réduit en français ſous le titre de *réfutation de Spinoſa* : nous n'avons que le poiſon, *Boulainvilliers* n'eut pas le tems aparemment de donner l'antidote.

Peu de gens ont remarqué que *Spinoſa*, dans ſon funeſte livre, parle toujours d'un être infini & ſuprême ; il annonce Dieu en voulant le détruire. Les argumens dont *Bayle* l'acable me paraitraient ſans replique, ſi en éfet *Spinoſa* admettait un Dieu ; car ce Dieu n'étant que l'immenſité des choſes, ce Dieu étant à la fois la matière & la penſée, il eſt abſurde, comme *Bayle* l'a très bien prouvé, de ſupoſer que Dieu ſoit à la fois agent & patient, cauſe & ſujet, faiſant le mal & le ſoufrant, s'aimant, ſe haiſſant lui-même, ſe tuant, ſe mangeant. Un bon eſprit, ajoute *Bayle*, aimerait mieux cultiver la terre avec les dents & les ongles, que de cultiver une hypothèſe auſſi choquante & auſſi abſurde ; car, ſelon *Spinoſa*, ceux qui diſent, les Allemands ont tué dix mille Turcs, parlent mal & fauſſement ; ils doivent dire, Dieu modifié en dix

mille Allemands a tué Dieu modifié en dix mille Turcs.

Bayle a très grande raiſon ſi *Spinoſa* reconnait un Dieu ; mais le fait eſt qu'il n'en reconnait point du tout, & qu'il ne s'eſt ſervi de ce mot ſacré que pour ne pas trop éfaroucher les hommes.

Entêté de *Deſcartes*, il abuſe de ce mot également célèbre & inſenſé de Deſcartes, *donnez-moi du mouvement & de la matière, & je vais former un monde.*

Entêté encor de l'idée incompréhenſible & antiphyſique, que tout eſt plein, il s'eſt imaginé qu'il ne peut exiſter qu'une ſeule ſubſtance, un ſeul pouvoir qui raiſonne dans les hommes, ſent & ſe ſouvient dans les animaux, étincelle dans le feu, coule dans les eaux, roule dans les vents, gronde dans le tonnerre, végète ſur la terre, eſt étendu dans tout l'eſpace.

Selon lui, tout eſt néceſſaire, tout eſt éternel ; la création eſt impoſſible ; point de deſſein dans la ſtructure de l'univers, dans la permanence des eſpèces & dans la ſucceſſion des individus. Les oreilles ne ſont plus faites pour entendre, les yeux pour voir, le cœur pour recevoir & chaſſer le ſang, l'eſtomac pour digérer, la cervelle pour penſer, les organes de la génération pour donner la vie : & des deſſeins divins ne ſont que les éfets d'une néceſſité aveugle.

Voila au juſte le ſyſtême de *Spinoſa*. Voila, je crois, les côtés par leſquels il faut ataquer

ſa citadelle, citadelle bâtie (ſi je ne me trompe) ſur l'ignorance de la phyſique, & ſur l'abus le plus monſtrueux de la métaphyſique.

Il ſemble, & on doit s'en flater, qu'il y ait aujourd'hui peu d'athées. L'auteur de la *Henriade* a dit, *un catéchiſte annonce* Dieu *aux enfans*, *&* Newton *le démontre aux ſages.* Plus on connait la nature, plus on adore ſon auteur.

L'athéiſme ne peut faire aucun bien à la morale, & peut lui faire beaucoup de mal. Il eſt preſque auſſi dangereux que le fanatiſme. Vous êtes, monſeigneur, également éloigné de l'un & de l'autre, & c'eſt ce qui autoriſe la liberté que j'ai priſe de mettre la vérité ſous vos yeux ſans aucun déguiſement. J'ai répondu à toutes vos queſtions, depuis ce boufon ſavant de *Rabelais* juſqu'au téméraire métaphyſicien, *Spinoſa*.

J'aurais pu joindre à cette liſte une foule de petits livres qui ne ſont guères connus que des bibliothécaires; mais j'ai craint qu'en multipliant le nombre des coupables, je ne paruſſe diminuer l'iniquité. J'eſpère que le peu que j'ai dit afermira votre alteſſe dans ſes ſentimens pour nos dogmes & pour nos écritures, quand elle verra qu'elles n'ont été combatues que par des ſtoïciens entêtés, par des ſavans enflés de leur ſcience, par des gens du monde qui ne connaiſſent que leur vaine raiſon, par des plaiſans qui prennent des bons mots pour des argumens, par des théologiens enfin qui au lieu de marcher dans les

voies de Dieu se sont égarés dans leurs propres voies.

Encor une fois, ce qui doit consoler une ame aussi noble que la vôtre, c'est que le théisme qui perd aujourd'hui tant d'ames ne peut jamais nuire ni à la paix des états, ni à la douceur de la société. La controverse a fait couler partout le sang, & le théisme l'a étanché. C'est un mauvais remède, je l'avoue, mais il a guéri les plus cruelles blessures. Il est excellent pour cette vie, s'il est détestable pour l'autre. Il damne sûrement son homme, mais il le rend paisible.

Votre pays a été autrefois en feu pour des argumens, le théisme y a porté la concorde. Il est clair que si *Poltrot*, *Jaques Clément*, *Jaurigni*, *Balthazar Gerard*, *Jean Châtel*, *Damien*, le jésuite *Malagrida*, &c. &c. &c. avaient été des théistes, il y aurait eu moins de princes assassinés.

A Dieu ne plaise que je veuille préférer le théisme à la sainte religion des *Ravaillacs*, des *Damiens*, des *Malagrida* qu'ils ont méconnue & outragée! Je dis seulement qu'il est plus agréable de vivre avec des théistes qu'avec des *Ravaillacs* & des *Brinvilliers* qui vont à confesse; & si votre altesse n'est pas de mon avis, j'ai tort.

ESSAI SUR LES GUERRES

CIVILES DE FRANCE (*a*).

HEnri *le grand* nâquit en 1553 à Pau, petite ville, capitale du Béarn. *Antoine de Bourbon*, duc de Vendôme, son père, était du sang-royal de France, & chef de la branche de *Bourbon* (ce qui autrefois signifiait *bourbeux*) ainsi apellée d'un fief de ce nom, qui tomba dans leur maison par un mariage avec l'héritière de *Bourbon*.

La maison de *Bourbon*, depuis *Louis IX* jusqu'à *Henri IV*, avait presque toujours été négligée, & réduite à un tel degré de pauvreté, que le fameux prince de *Condé*, frère d'*Antoine de Navarre*, & oncle d'*Henri le grand*, n'avait que six cent livres de rente de son patrimoine.

La mère d'*Henri* était *Jeanne d'Albret*, fille d'*Henri d'Albret*, roi de Navarre, prince sans mérite, mais bon homme, plutôt indolent que paisible, qui soutint avec trop de résignation la perte de son royaume, enlevé à son père par une bulle du pape, apuyée des armes de l'Espagne. *Jeanne*, fille d'un prince si faible, eut encor un plus faible époux,

(*a*) L'auteur avait écrit ce morceau en anglais.

auquel elle aporta en mariage la principauté de Béarn : & le vain titre de roi de Navarre.

Ce prince qui vivait dans un tems de factions & de guerres civiles, où la fermeté d'esprit est si nécessaire, ne fit voir qu'incertitude & irésolution dans sa conduite. Il ne sut jamais de quel parti, ni de quelle religion il était. Sans talent pour la cour, & sans capacité pour l'emploi de général d'armée, il passa toute sa vie à favoriser ses ennemis, & à ruiner ses serviteurs; joué par *Catherine de Médicis*, amusé & acablé par les *Guises*, & toujours dupe de lui-même. Il reçut une blessure mortelle au siége de Rouen, où il combatit pour la cause de ses ennemis contre l'intérêt de sa propre maison. Il fit voir en mourant le même esprit inquiet & flotant, qui l'avait agité pendant sa vie.

Jeanne d'Albret était d'un caractère tout oposé, pleine de courage & de résolution, redoutée de la cour de *France*, chérie des protestans, estimée des deux partis. Elle avait toutes les qualités qui font les grands politiques, ignorant cependant les petits artifices de l'intrigue & de la cabale. Une chose remarquable est qu'elle se fit protestante, dans le même tems que son époux devint catholique, & fut aussi constamment atachée à la nouvelle religion, qu'*Antoine* était chancelant dans la sienne. Ce fut par-là qu'elle se vit à la tête d'un parti, tandis que son époux était le jouet de l'autre.

Jalouse de l'éducation de son fils, elle voulut seule en prendre le soin. *Henri* aporta en naissant toutes les excellentes qualités de sa mère, & il les porta dans la suite à un plus haut degré de perfection. Il n'avait hérité de son père qu'une certaine facilité d'humeur, qui dans *Antoine* dégénéra en incertitude & en faiblesse, mais qui dans *Henri* fut bienveillance & bon naturel.

Il ne fut pas élevé, comme un prince, dans cet orgueil lâche & éféminé, qui énerve le corps, afaiblit l'esprit & endurcit le cœur. Sa nouriture était grossière, & ses habits simples & unis. Il alla toujours nue tète. On l'envoyait à l'école avec de jeunes gens de même âge; il grimpait avec eux sur les rochers & sur le sommet des montagnes voisines, suivant la coutume du pays & des tems.

Pendant qu'il était ainsi élevé au milieu de ses sujets, dans une sorte d'égalité, sans laquelle il est facile à un prince d'oublier qu'il est né homme, la fortune ouvrit en France une scène sanglante, & au travers des débris d'un royaume presque détruit, & sur les cendres de plusieurs princes enlevés par une mort prématurée, lui fraya le chemin d'un trône, qu'il ne put rétablir dans son ancienne splendeur qu'après en avoir fait la conquête.

Henri II roi de France, chef de la branche des *Valois*, fut tué à Paris dans un tournois, qui fut en Europe le dernier de ces romanesques & périlleux divertissemens.

Il

Il laissa quatre fils ; *François II*, *Charles IX*, *Henri III* & le duc d'*Alençon*. Tous ces indignes descendans de *François I* montèrent successivement sur le trône, excepté le duc d'*Alençon*, & moururent heureusement à la fleur de leur âge & sans postérité.

Le régne de *François II* fut court, mais remarquable. Ce fut alors que percèrent ces factions, & que commencèrent ces calamités, qui pendant trente ans successivement ravagèrent le royaume de France.

Il épousa la célèbre & malheureuse *Marie Stuart*, reine d'Ecosse, que sa beauté & sa faiblesse conduisirent à de grandes fautes, & à de plus grands malheurs, & enfin à une mort déplorable. Elle était maîtresse absolue de son jeune époux, prince de dix-huit ans, sans vices & sans vertus, né avec un corps délicat & un esprit faible.

Incapable de gouverner par elle-même, elle se livra sans réserve au duc de *Guise*, frère de sa mère. Il influait sur l'esprit du roi par son moyen, & jettait par-là les fondemens de la grandeur de sa propre maison. Ce fut dans ce tems que *Catherine de Médicis*, veuve du feu roi & mère du roi régnant, laissa échaper les premières étincelles de son ambition, qu'elle avait habilement étoufée pendant la vie d'*Henri II*. Mais se voyant incapable de l'emporter sur l'esprit de son fils, & sur une jeune princesse qu'il aimait passionnément, elle crut qu'il lui était plus avantageux d'être pendant quelque tems leur instru-

ment, & de se servir de leur pouvoir, pour établir son autorité, que de s'y oposer inutilement. Ainsi les *Guises* gouvernaient le roi & les deux reines. Maîtres de la cour, ils devinrent les maîtres de tout le royaume : l'un en France est toujours une suite nécessaire de l'autre.

La maison de *Bourbon* gémissait sous l'opression de la maison de *Lorraine*; & *Antoine*, roi de Navarre, soufrit tranquilement plusieurs afronts d'une dangereuse conséquence. Le prince de *Condé*, son frère, encor plus indignement traité, tâcha de secouer le joug, & s'associa pour ce grand dessein à l'amiral de *Coligni*, chef de la maison de *Châtillon*. La cour n'avait point d'ennemi plus redoutable. *Condé* était plus ambitieux, plus entreprenant, plus actif; *Coligni* était d'une humeur plus posée, plus mesuré dans sa conduite, plus capable d'être chef d'un parti; à la vérité aussi malheureux à la guerre que *Condé*, mais réparant souvent par son habileté ce qui semblait iréparable ; plus dangereux après une défaite que ses ennemis après une victoire ; orné d'ailleurs d'autant de vertus que des tems si orageux & l'esprit de faction pouvaient le permettre.

Les protestans commençaient alors à devenir nombreux : ils s'aperçurent bientôt de leurs forces.

La superstition, les secrettes fourberies des moines de ce tems-là, le pouvoir immense de Rome, la passion des hommes pour la nou-

veauté, l'ambition de *Luther* & de *Calvin*, la politique de plusieurs princes, servirent à l'acroissement de cette secte, libre à la vérité de superstition, mais tendant aussi impétueusement à l'anarchie, que la religion de Rome à la tyrannie.

Les protestans avaient essuyé en France les persécutions les plus violentes, dont l'éfet ordinaire est de multiplier les prosélites. Leur secte croissait au milieu des échafauts & des tortures. *Condé*, *Coligni*, les deux frères de *Coligni*, leurs partisans & tous ceux qui étaient tyrannisés par les *Guises*, embrassèrent en même tems la religion protestante. Ils unirent avec tant de concert leurs plaintes, leur vengeance & leurs intérêts, qu'il y eut en même tems une révolution dans la religion & dans l'état.

La première entreprise fut un complot pour arêter les *Guises* à Amboise, & pour s'assurer de la personne du roi. Quoique ce complot eût été tramé avec hardiesse, & conduit avec secret, il fut découvert au moment où il allait être mis en exécution. Les *Guises* punirent les conspirateurs de la manière la plus cruelle, pour intimider leurs ennemis, & les empêcher de former à l'avenir de pareils projets. Plus de sept cent protestans furent exécutés; *Condé* fut fait prisonnier & acusé de lèze-majesté. On lui fit son procès, & il fut condamné à mort.

Pendant le cours de son procès, *Antoine* roi de Navarre, son frère, leva en Guien-

ne, à la sollicitation de sa femme & de *Coligni*, un nombre infini de gentilshommes, tant protestans que catholiques, atachés à sa maison. Il traversa la Gascogne avec son armée; mais sur un simple message qu'il reçut de la cour en chemin, il les congédia tous en pleurant. *Il faut que j'obéisse*, dit-il; *mais j'obtiendrai votre pardon du roi. Allez, & demandez pardon pour vous-même*, lui répondit un vieux capitaine. *Notre sûreté est au bout de nos épées.* Là dessus la noblesse qui le suivait s'en retourna avec mépris & indignation.

Antoine continua sa route, & ariva à la cour. Il y sollicita pour la vie de son frère, n'étant pas sûr de la sienne. Il allait tous les jours chez le duc, & chez le cardinal de *Guise*, qui le recevaient assis & couvert, pendant qu'il était debout & nue tête.

Tout était prêt alors pour la mort du prince de *Condé*, lorsque le roi tomba tout d'un coup malade, & mourut. Les circonstances & la promtitude de cet événement, le penchant des hommes à croire que la mort précipitée des princes n'est point naturelle, donnèrent cours au bruit commun que *François II* avait été empoisonné.

Sa mort donna un nouveau tour aux afaires. Le prince de *Condé* fut mis en liberté: son parti commença à respirer; la religion protestante s'étendit de plus en plus; l'autorité des *Guises* baissa, sans cependant être abatue; *Antoine de Navarre* recouvra une ombre d'au-

torité dont il se contenta ; *Marie Stuart* fut renvoyée en Ecosse, & *Catherine de Médicis*, qui commença alors à jouer le premier rôle sur le théâtre, fut déclarée régente du royaume pendant la minorité de *Charles IX* son second fils.

Elle se trouva elle-même embarassée dans un labyrinthe de dificultés insurmontables, & partagée entre deux religions, & diférentes factions, qui étaient aux prises l'une avec l'autre, & disputaient le pouvoir souverain.

Cette princesse résolut de les détruire par leurs propres armes, s'il était possible. Elle nourit la haine des *Condés* contre les *Guises*; elle jetta la semence des guerres civiles, indiférente & impartiale entre Rome & Genève, uniquement jalouse de sa propre autorité.

Les *Guises*, qui étaient zélés catholiques, parce que *Condé* & *Coligni* étaient protestans, furent longtems à la tête des troupes. Il y eut plusieurs batailles livrées ; le royaume fut ravagé en même tems par trois ou quatre armées.

Le connétable *Anne de Montmorenci* fut tué à la journée de St. Denys dans la quatre-vingtiéme année de son âge. *François*, duc de *Guise*, fut assassiné par *Poltrot* au siége d'Orléans. *Henri III* alors duc d'Anjou, grand prince dans sa jeunesse, quoique roi de peu de mérite dans la maturité de l'âge, gagna les batailles de Jarnac contre *Condé*, & de Moncontour contre *Coligni*.

La conduite de *Condé*, & sa mort funeste à la bataille de Jarnac, sont trop remarquables

pour n'être pas détaillées. Il avait été blessé au bras deux jours auparavant. Sur le point de donner bataille à son ennemi, il eut le malheur de recevoir un coup de pied d'un cheval fougueux, sur lequel était monté un de ses oficiers. Le prince, sans marquer aucune sensibilité, dit à ceux qui étaient autour de lui, *messieurs, aprenez par cet accident qu'un cheval fougueux est plus dangereux qu'utile dans un jour de bataille. Allons*, poursuivit-il, *le prince de* Condé *avec une jambe cassée, & le bras en écharpe, ne craint point de donner bataille, puisque vous le suivez.* Le succès ne répondit point à son courage: il perdit la bataille; toute son armée fut mise en déroute. Son cheval ayant été tué sous lui, il se tint tout seul le mieux qu'il put appuyé contre un arbre, à demi évanoui, à cause de la douleur que lui causait son mal, mais toujours intrépide & le visage tourné du côté de l'ennemi. *Montesquiou*, capitaine des gardes du duc d'*Anjou*, passa par-là, quand ce prince infortuné était en cet état, & demanda qui il était. Comme on lui dit que c'était le prince de *Condé*, il le tua de sang-froid.

Après la mort de *Condé*, *Coligni* eut sur les bras tout le fardeau du parti. *Jeanne d'Albret*, alors veuve, confia son fils à ses soins. Le jeune *Henri*, alors âgé de quatorze ans, alla avec lui à l'armée, & partagea les fatigues de la guerre. Le travail & les adversités furent ses guides & ses maîtres.

Sa mère & l'amiral n'avaient point d'autre vue que de rendre en France leur religion indépendante de l'églife de Rome, & d'affurer leur propre autorité contre le pouvoir de *Catherine de Médicis*.

Catherine s'était déja débaraffée de plufieurs de fes rivaux. *François*, duc de *Guife*, qui était le plus dangereux & le plus nuifible de tous, quoiqu'il fût de même parti, avait été affaffiné devant Orléans. *Henri de Guife* fon fils, qui joua depuis un fi grand rôle dans le monde, était fort jeune.

Le prince de *Condé* était mort, *Charles IX* fon fils avait pris le pli qu'elle voulait, étant aveuglément foumis à fes volontés. Le duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, était abfolument dans fes intérêts; elle ne craignait d'autres ennemis que *Jeanne d'Albret*, *Coligni* & les proteftans. Elle crut qu'un feul coup pouvait les détruire tous, & rendre fon pouvoir immuable.

Elle preffentit le roi & même le duc d'*Anjou* fur fon deffein. Tout fut concerté, & les piéges étant préparés, une paix avantageufe fut propofée aux proteftans. *Coligni*, fatigué de la guerre civile, l'accepta avec chaleur. *Charles*, pour ne laiffer aucun fujet de foupçon, donna fa fœur en mariage au jeune *Henri de Navarre*. *Jeanne d'Albret*, trompée par des aparences fi féduifantes, vint à la cour avec fon fils, *Coligni* & tous les chefs des proteftans. Le mariage fut célébré avec pompe: toutes les manières obligeantes, tou-

tes les assurances d'amitié, tous les fermens si sacrés parmi les hommes, furent prodigués par *Catherine* & par le roi. Le reste de la cour n'était ocupé que de fêtes, de jeux, & de mascarades. Enfin une nuit, qui fut la veille de la St. Barthelemi, au mois d'Août 1572, le signal fut donné à minuit. Toutes les maisons des protestans furent forcées & ouvertes en même tems. L'amiral de *Coligni*, allarmé du tumulte, sauta de son lit. Une troupe d'assassins entra dans sa chambre; un certain *Besme*, Lorrain, qui avait été élevé domestique dans la maison de *Guise*, était à leur tête; il plongea son épée dans le sein de l'amiral, & lui donna un coup de revers sur le visage.

Le jeune *Henri* duc de *Guise*, qui forma ensuite la ligue catholique, & qui fut depuis assassiné à Blois, était à la porte de la maison de *Coligni*, atendant la fin de l'assassinat, & cria tout haut: *Besme, cela est-il fait?* Immédiatement après, les assassins jettèrent le corps par la fenêtre. *Coligni* tomba, & expira aux pieds de *Guise*, qui lui marcha sur le corps. Non qu'il fût enyvré de ce zèle catholique pour la persécution, qui dans ce tems avait infecté la moitié de la France; mais il y fut poussé par l'esprit de vengeance, qui bien qu'il ne soit point en général si cruel que le faux zèle pour la religion, mène souvent à de plus grandes bassesses.

Cependant tous les amis de *Coligni* étaient ataqués dans Paris: hommes, femmes, enfans,

tout était maſſacré ſans diſtinction : toutes les rues étaient jonchées de corps morts. Quelques prêtres, tenant un crucifix d'une main & une épée de l'autre, couraient à la tête des meurtriers, & les encourageaient au nom de Dieu de n'épargner ni parens, ni amis.

Le maréchal de *Tavanne*, ſoldat ignorant & ſuperſtitieux, qui joignait la fureur de la religion à la rage du parti, courait à cheval dans Paris, criant aux ſoldats ; *du ſang, du ſang ; la ſaignée eſt auſſi ſalutaire dans le mois d'Août que dans le mois de Mai.*

Le palais du roi fut un des principaux théâtres du carnage : car le prince de Navarre logeait au Louvre, & tous ſes domeſtiques étaient proteſtans. Quelques-uns d'entr'eux furent tués dans leur lit avec leurs femmes ; d'autres s'enfuyaient tout nuds, & étaient pourſuivis par les ſoldats ſur les eſcaliers de tous les apartemens du palais, & même juſqu'à l'antichambre du roi. La jeune femme d'*Henri de Navarre*, éveillée par cét afreux tumulte, craignant pour ſon époux & pour elle-même, ſaiſie d'horreur & à demi morte, ſauta bruſquement de ſon lit, pour aller ſe jetter aux pieds du roi ſon frère. A peine eut-elle ouvert la porte de ſa chambre, que quelques-uns de ſes domeſtiques proteſtans coururent s'y réfugier. Les ſoldats entrèrent après eux, & les pourſuivirent en préſence de la princeſſe. Un d'eux qui s'était caché ſous ſon lit y fut tué ; deux autres furent

percés de coups de hallebarde à ses pieds ; elle fut elle-même couverte de sang.

Il y avait un jeune gentilhomme, qui était fort avant dans la faveur du roi, à cause de son air noble, de sa politesse & d'un certain tour heureux qui régnait dans sa conversation. C'était le comte de *la Rochefoucault*, bisayeul du marquis de *Montendre*, qui est venu en Angleterre pendant une persécution moins cruelle, mais aussi injuste. *La Rochefoucault* avait passé la soirée avec le roi dans une douce familiarité, où il avait donné l'essor à son imagination. Le roi sentit quelques remords, & fut touché d'une sorte de compassion pour lui. Il lui dit deux ou trois fois de ne point retourner chez lui, & de coucher dans sa chambre ; mais *la Rochefoucault* répondit qu'il voulait aller trouver sa femme. Le roi ne l'en pressa pas davantage, & dit, *qu'on le laissât aller ; je vois bien que* Dieu *a résolu sa mort*. Ce jeune homme fut massacré deux heures après.

Il y en eut fort peu qui échapèrent de ce massacre général. Parmi ceux-ci, la délivrance du jeune *la Force* est un exemple illustre que les hommes apellent *destinée*. C'était un enfant de dix ans. Son père, son frère ainé & lui, furent arêtés en même tems par les soldats du duc d'*Anjou*. Ces meurtriers tombèrent sur tous les trois tumultuairement, & les frapèrent au hazard. Le père & les enfans, couverts de sang, tombèrent à la renverse les uns sur les autres. Le plus jeune, qui

n'avait reçu aucun coup, contrefit le mort, & le jour ſuivant il fut délivré de tout danger. Une vie ſi miraculeuſement conſervée dura quatre-vingt-cinq ans. Ce fut le célèbre maréchal de *la Force*, oncle de la ducheſſe de *la Force* qui eſt préſentement en Angleterre.

Cependant pluſieurs de ces infortunées victimes fuyaient du côté de la rivière. Quelques-uns la traverſaient à la nage, pour gagner le fauxbourg Saint Germain. Le roi les aperçut de ſa fenêtre, qui avait vue ſur la rivière; & ce qui eſt preſque incroyable, quoique cela ne ſoit pas trop vrai, il tira ſur eux avec une carabine. *Catherine de Médicis*, ſans trouble & avec un air ſerein & tranquile, au milieu de cette boucherie, regardait du haut d'un balcon qui avait vue ſur la ville, enhardiſſait les aſſaſſins, & riait d'entendre les ſoupirs des mourans, & les cris de ceux qui étaient maſſacrés. Ses filles d'honneur vinrent dans la rue, avec une curioſité éfrontée, digne des abominations de ce ſiécle; elles contemplèrent le corps nud d'un gentilhomme nommé *Soubiſe*, qui avait été ſoupçonné d'impuiſſance, & qui venait d'être aſſaſſiné ſous les fenêtres de la reine.

La cour qui fumait encore du ſang de la nation eſſaya quelques jours après de couvrir un forfait ſi énorme par les formalités des loix. Pour juſtifier ce maſſacre, ils imputèrent calomnieuſement à l'amiral une conſpiration qui ne fut crue de perſonne. On or-

donna au parlement de procéder contre la mémoire de *Coligni*. Son corps fut pendu par les pieds, avec une chaîne de fer, au gibet de Montfaucon. Le roi lui-même eut la cruauté d'aller jouir de ce ſpectacle horrible. Un de ſes courtiſans l'avertiſſant de ſe retirer, parce que le corps ſentait mauvais, le roi répondit, *le corps d'un ennèmi mort ſent toujours bon.*

Il eſt impoſſible de ſavoir s'il eſt vrai que l'on envoya la tête de l'amiral à Rome. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'il y a à Rome dans le Vatican un tableau, où eſt repréſenté le maſſacre de la St. Barthelemi, avec ces paroles; *le pape aprouve la mort de Coligni.*

Le jeune *Henri de Navarre* fut épargné plutôt par politique que par compaſſion de la part de *Catherine*, qui le retint priſonnier juſqu'à la mort du roi, pour être ſa caution de la ſoumiſſion des proteſtans qui voudraient ſe révolter.

Jeanne d'Albret était morte ſubitement trois ou quatre jours auparavant. Quoique peut-être ſa mort eût été naturelle, ce n'eſt pas toutefois une opinion ridicule de croire qu'elle avait été empoiſonnée.

Quoi qu'il en ſoit, l'exécution ne fut pas bornée à la ville de Paris. Les mêmes ordres de la cour furent envoyés à tous les gouverneurs des provinces de France. Il n'y eut que deux ou trois gouverneurs qui refuſèrent d'obéir aux ordres du roi. Un entre autres, apellé *Montmorin*, gouverneur d'Auvergne,

écrivit à S. M. la lettre ſuivante, qui mérite d'être tranſmiſe à la poſtérité.

SIRE,

J'ai reçu un ordre, ſous le ſeau de votre majeſté, de faire mourir tous les proteſtans qui ſont dans ma province. Je reſpecte trop votre majeſté pour ne pas croire que ces lettres ſont ſupoſées; & ſi, ce qu'à Dieu *ne plaiſe, l'ordre eſt véritablement émané d'elle, je la reſpecte auſſi trop pour lui obéir.*

Ces maſſacres portèrent au cœur des proteſtans la rage & l'épouvante. Leur haine iréconciliable ſembla prendre de nouvelles forces; l'eſprit de vengeance les rendit plus forts & plus redoutables.

Peu de tems après, le roi fut ataqué d'une étrange maladie qui l'emporta au bout de deux ans. Son ſang coulait toujours, & perçait au travers des pores de ſa peau; maladie incompréhenſible, contre laquelle échoua l'art & l'habileté des médecins, & qui fut regardée comme un éfet de la vengeance divine.

Durant la maladie de *Charles*, ſon frère le duc d'*Anjou* avait été élu roi de Pologne. Il devait ſon élévation à la réputation qu'il avait aquiſe étant général, & qu'il perdit en montant ſur le trône.

Dès qu'il aprit la mort de ſon frère, il s'enfuit de Pologne, & ſe hâta de venir en France ſe mettre en poſſeſſion du périlleux héritage

d'un royaume déchiré par des factions fatales à ses souverains, & inondé du sang de ses habitans. Il ne trouva en arivant que partis & troubles qui augmentèrent à l'infini.

Henri, alors roi de Navarre, se mit à la tète des protestans, & donna une nouvelle vie à ce parti. D'un autre côté, le jeune duc de *Guise* commençait à fraper les yeux de tout le monde par ses grandes & dangereuses qualités. Il avait un génie encor plus entreprenant que son frère; il semblait d'ailleurs avoir une heureuse ocasion d'ateindre à ce faîte de grandeur, dont son père lui avait frayé le chemin.

Le duc d'Anjou, alors *Henri III*, était regardé comme incapable d'avoir des enfans, à cause de ses infirmités qui étaient les suites des débauches de sa jeunesse. *Henri de Navarre* était légitime héritier de la couronne. *Guise* essaya de se l'assurer à lui-même, du moins après la mort d'*Henri III*, & de l'enlever à la maison des *Capets*, comme les *Capets* l'avaient usurpée sur la maison de *Charlemagne*, & comme le père de *Charlemagne* l'avait ravie à son légitime souverain.

Jamais si hardi projet ne parut si bien & si heureusement concerté. *Henri de Navarre*, & toute la maison de *Bourbon* était protestante. *Guise* commença à se concilier la bienveillance de la nation, en afectant un grand zèle pour la religion catholique. Sa libéralité lui gagna le peuple; il avait tout le clergé à sa dévotion, des amis dans le parlement, des espions à la

cour, des ſerviteurs par tout le royaume. Sa première démarche politique fut une aſſociation ſous le nom de *Ste. Ligue* contre les proteſtans, pour la ſûreté de la religion catholique.

La moitié du royaume entra avec empreſſement dans cette nouvelle confédération. Le pape *Sixte V* donna ſa bénédiction à la ligue, & la protégea comme une nouvelle milice romaine. *Philippe II* roi d'Eſpagne, ſelon la politique des ſouverains, qui concourent toujours à la ruine de leurs voiſins, encouragea la ligue de toutes ſes forces, dans la vue de mettre la France en piéces, & de s'enrichir de ſes dépouilles.

Ainſi *Henri III*, toujours ennemi des proteſtans, fut trahi lui-même par des catholiques, aſſiégé d'ennemis ſecrets & déclarés, & inférieur en autorité à un ſujet, qui ſoumis en aparence était réellement plus roi que lui.

La ſeule reſſource pour ſe tirer de cet embaras était peut-être de ſe joindre avec *Henri de Navarre*, dont la fidélité, le courage & l'eſprit infatigable étaient l'unique barière qu'on pouvait opoſer à l'ambition de *Guiſe*, & qui pouvait retenir dans le parti du roi tous les proteſtans: ce qui eût mis un grand poids de plus dans ſa balance.

Le roi dominé par *Guiſe*, dont il ſe défiait, mais qu'il n'oſait ofenſer, intimidé par le pape, trahi par ſon conſeil, & par ſa mauvaiſe politique, prit un parti tout opoſé. Il

ſe mit lui-même à la tête de la Ste. Ligue. Dans l'eſpérance de s'en rendre le maître, il s'unit avec *Guiſe* ſon ſujet rebelle, contre ſon ſucceſſeur & ſon beau-frère, que la nature & la bonne politique lui déſignaient pour ſon allié.

Henri de Navarre commandait alors en Gaſcogne une petite armée, tandis qu'un grand corps de troupes acourait à ſon ſecours de la part des princes proteſtans d'Allemagne; il était déja ſur les frontières de Lorraine.

Le roi s'imagina qu'il pourait tout à la fois réduire le Navarrois, & ſe débaraſſer de *Guiſe*. Dans ce deſſein il envoya le Lorrain avec une très petite & très faible armée contre les Allemands, par leſquels il faillit à être mis en déroute.

Il fit marcher en même tems *Joyeuſe*, ſon favori; contre le Navarrois, avec la fleur de la nobleſſe françaiſe, & avec la plus puiſſante armée qu'on eut vue depuis *François I.* Il échoua dans tous ces deſſeins. *Henri de Navarre* défit entiérement à Coutras cette armée ſi redoutable, & *Guiſe* remporta la victoire ſur les Allemands.

Le Navarrois ne ſe ſervit de ſa victoire que pour ofrir une paix ſûre au royaume, & ſon ſecours au roi. Mais quoique vainqueur, il ſe vit refuſé, le roi craignant plus ſes propres ſujets que ce prince.

Guiſe retourna victorieux à Paris; & y fut reçu comme le ſauveur de la nation. Son parti devint plus audacieux, & le roi plus

mépriſé;

méprisé, en forte que *Guise* femblait plutôt avoir triomphé du roi que des Allemands.

Le roi, follicité de toutes parts, fortit, mais trop tard, de fa profonde létargie. Il effaya d'abatre la ligue, il voulut s'affurer de quelques bourgeois les plus féditieux; il ofa défendre à *Guise* l'entrée de Paris; mais il éprouva à fes dépens ce que c'eft que de commander fans pouvoir. *Guise*, au mépris de fes ordres, vint à Paris; les bourgeois prirent les armes, les gardes du roi furent arêtés, & lui-même fut emprifonné dans fon palais.

Rarement les hommes font affez bons, ou affez méchans. Si *Guise* avait entrepris dans ce jour fur la liberté ou la vie du roi, il aurait été le maître de la France; mais il le laiffa échaper, après l'avoir affiégé, & en fit ainfi trop ou trop peu.

Henri III s'enfuit à Blois, où il convoqua les états-généraux du royaume. Ces états reffemblaient au parlement de la Grande-Bretagne, quant à leur convocation; mais leurs opérations étaient diférentes. Comme ils étaient rarement affemblés, ils n'avaient point de règles pour fe conduire. C'était en général une affemblée de gens incapables, faute d'expérience, de favoir prendre de juftes mefures: ce qui formait une véritable confufion.

Guise, après avoir chaffé fon fouverain de fa capitale, ofa venir le braver à Blois, en préfence d'un corps qui repréfentait la nation. *Henri* & lui fe réconcilièrent folennellement; ils allèrent enfemble au même autel: ils y

communièrent ensemble. L'un promit par serment d'oublier toutes les injures passées, l'autre d'être obéissant & fidèle à l'avenir; mais dans le même tems le roi projettait de faire mourir *Guise*, & *Guise* de faire détrôner le roi.

Guise avait été sufisamment averti de se défier d'*Henri*; mais il le méprisait trop pour le croire assez hardi d'entreprendre un assassinat. Il fut la dupe de sa sécurité: le roi avait résolu de se venger de lui, & de son frère le cardinal de *Guise*, le compagnon de ses ambitieux desseins, & le plus hardi promoteur de la ligue. Le roi fit lui-même provision de poignards, qu'il distribua à quelques Gascons, qui s'étaient oferts d'être les ministres de sa vengeance. Ils tuèrent *Guise* dans le cabinet du roi; mais ces mêmes hommes, qui avaient tué le duc, ne voulurent point tremper leurs mains dans le sang de son frère, parce qu'il était prêtre & cardinal; comme si la vie d'un homme qui porte une robe longue & un rabat était plus sacrée que celle d'un homme qui porte un habit court & une épée.

Le roi trouva quatre soldats, qui au raport du jésuite *Maimbourg*, n'étant pas si scrupuleux que les Gascons, tuèrent le cardinal pour cent écus chacun. Ce fut sous l'apartement de *Catherine de Médicis* que les deux frères furent tués; mais elle ignorait parfaitement le dessein de son fils, n'ayant plus alors la confiance d'aucun parti, & étant même abandonnée par le roi.

Si une telle vengeance eût été revêtue des formalités de la loi, qui sont les instrumens naturels de la justice des rois, ou le voile naturel de leur iniquité, la ligue en eût été épouvantée : mais manquant de cette forme solemnelle, cette action fut regardée comme un afreux assassinat, & ne fit qu'iriter le parti. Le sang des *Guises* fortifia la ligue, comme la mort de *Coligni* avait fortifié les protestans. Plusieurs villes de France se révoltèrent ouvertement contre le roi.

Il vint d'abord à Paris ; mais il en trouva les portes fermées, & tous les habitans sous les armes.

Le fameux duc de *Mayenne*, cadet du feu duc de *Guise*, était alors dans Paris. Il avait été éclipsé par la gloire de *Guise* pendant sa vie ; mais après sa mort, le roi le trouva aussi dangereux ennemi que son frère. Il avait toutes ses grandes qualités, auxquelles il ne manqua que l'éclat & le lustre.

Le parti des Lorrains etait très nombreux dans Paris. Le grand nom de *Guise*, leur magnificence, leur libéralité, leur zèle aparent pour la religion catholique, les avaient rendus les délices de la ville. Prêtres, bourgeois, femmes, magistrats, tout se ligua fortement avec *Mayenne*, pour poursuivre une vengeance qui leur paraissait légitime.

La veuve du duc présenta une requête au parlement contre *Henri*, comme contre un meurtrier. Le procès commença suivant le cours ordinaire de la justice : deux conseil-

lers furent nommés pour marquer les chefs d'acusation contre le roi. Mais le parlement n'alla pas plus loin, les principaux étant singulièrement atachés aux intérêts du roi.

La Sorbonne ne suivit point cet exemple de modération : soixante & dix docteurs publièrent un écrit, par lequel ils déclarèrent *Henri de Valois* déchu de son droit à la couronne, & les sujets dispensés du serment de fidélité.

Mais l'autorité royale n'avait pas d'ennemis plus dangereux que ces bourgeois de Paris, nommés *les seize*, non à cause de leur nombre, puisqu'ils étaient quarante, mais à cause des seize quartiers de Paris, dont ils s'étaient partagé le gouvernement. Le plus considérable de tous ces bourgeois était un certain *le Clerc*, qui avait usurpé le grand nom de *Bussi*. C'était un citoyen hardi, & un méchant soldat, comme tous ses compagnons. *Ses seize* avaient aquis une autorité absolue, & devinrent dans la suite aussi insuportables à *Mayenne* qu'ils avaient été terribles au roi.

D'ailleurs les prêtres, qui ont toujours été les trompettes de toutes les révolutions, tonnaient en chaire, & assuraient de la part de Dieu, que celui qui tuerait le tyran entrerait infailliblement en paradis. Les noms sacrés & dangereux de *Jéhu* & de *Judith*, & tous ces assassinats consacrés par l'écriture sainte, frapaient partout les oreilles de la nation. Dans cette afreuse extrémité, le roi fut enfin forcé d'implorer le secours de ce même Na-

varois, qu'il avait autrefois refusé. Ce prince fut plus sensible à la gloire de protéger son beau-frère & son roi, qu'à la victoire qu'il avait remportée sur lui.

Il mena son armée au roi; mais avant que ses troupes fussent arivées, il vint le trouver, acompagné d'un seul page. Le roi fut étonné de ce trait de générosité, dont il n'avait pas été lui-même capable. Quoi qu'il en soit, les deux rois marchèrent vers Paris à la tête d'une puissante armée. La ville n'était point en état de se défendre. La ligue touchait au moment de sa ruine entière, lorsqu'un jeune religieux de l'ordre de St. Dominique changea toute la face des afaires.

Son nom était *Jaques Clément*; il était né dans un village de Bourgogne, apellé *Sorbonne*, âgé de vingt-quatre ans. Sa farouche piété & son esprit noir & mélancolique se laissèrent bientôt entraîner au fanatisme, par les importunes clameurs des prêtres. Il se chargea d'être le libérateur & le martyr de la sainte ligue. Il communiqua son projet à ses amis & à ses supérieurs: tous l'encouragèrent, & le canonisèrent d'avance. *Clément* se prépara à son paricide par des jeûnes & par des prières continuelles, pendant des nuits entières. Il se confessa, reçut les sacremens, puis acheta un bon couteau. Il alla à Saint Cloud, où était le quartier du roi, & demanda à être présenté à ce prince, sous prétexte de lui révéler un secret, dont il lui importait d'être promtement instruit. Ayant été con-

duit devant ſa majeſté, il ſe proſterna avec une modeſte rougeur ſur le front; & il lui remit une lettre qu'il diſait être écrite par *Achille de Harlai*, premier préſident. Tandis que le roi lit, le moine le frape dans le ventre, & laiſſe le couteau dans la place. Enſuite avec un regard aſſuré, & les mains ſur ſa poitrine, il lève les yeux au ciel, attendant paiſiblement les ſuites de ſon aſſaſſinat. Le roi ſe lève, arache le couteau de ſon ventre, & en frape le meurtrier au front. Pluſieurs courtiſans acoururent au bruit. Leur devoir exigeait qu'ils arêtaſſent le moine, pour lui donner la queſtion, pour l'interroger & tâcher de découvrir ſes complices; mais ils le tuèrent ſur le champ, avec une précipitation qui les fit ſoupçonner d'avoir été trop inſtruits de ſon deſſein. *Henri de Navarre* fut alors roi de France par le droit de ſa naiſſance, reconnu d'une partie de l'armée, & abandonné par l'autre.

Le duc d'*Epernon* & quelques autres quitèrent l'armée, alléguant qu'ils étaient trop bons catholiques, pour prendre les armes pour un roi qui n'allait point à la meſſe. Ils eſpéraient ſecrettement que le renverſement du royaume, l'objet de leurs déſirs & de leur eſpérance, leur donnerait ocaſion de ſe rendre ſouverains dans leur pays.

Cependant le meurtre de *Clément* fut aprouvé à Rome, & adoré à Paris. La ſainte ligue reconnut pour ſon roi le cardinal de *Bourbon*, vieux prêtre, oncle d'*Henri IV*, pour

faire voir au monde que ce n'était pas la maison de *Bourbon*, mais les hérétiques, que sa haine poursuivait.

Ainsi le duc de *Mayenne* fut assez sage, pour ne pas usurper le titre de *roi*; & cependant il s'empara de toute l'autorité royale, pendant que le malheureux cardinal de *Bourbon*, apellé *roi* par la ligue, fut gardé prisonnier par *Henri IV* le reste de sa vie, qui dura encore deux ans. La ligue plus apuyée que jamais par le pape, secourue des Espagnols; & forte par elle-même, était parvenue au plus haut point de sa grandeur, & faisait sentir à *Henri IV* cette haine que le faux zèle inspire, & ce mépris que font naître les heureux succès.

Henri avait peu d'amis, peu de places importantes, point d'argent & une petite armée, mais son courage, son activité, sa politique, supléaient à tout ce qui lui manquait. Il gagna plusieurs batailles, & entr'autres celle d'Ivry sur le duc de *Mayenne*, une des plus remarquables qui ait jamais été donnée. Les deux généraux montrèrent dans ce jour toute leur capacité, & les soldats tout leur courage. Il y eut peu de fautes commises de part & d'autre. *Henri* fut enfin redevable de la victoire à la supériorité de ses connaissances & de sa valeur. Mais il avoua que *Mayenne* avait rempli tous les devoirs d'un grand général: *il n'a péché*, dit-il, *que dans la cause qu'il soutenait.*

Il se montra après la victoire aussi modéré

qu'il avait été terrible dans le combat. Inſtruit que le pouvoir diminue ſouvent, quand on en fait un uſage trop étendu, & qu'il augmente en l'employant avec ménagement, il mit un frein à la fureur du ſoldat armé contre l'ennemi, il eut ſoin des bleſſés, & donna la liberté à pluſieurs perſonnes. Cependant tant de valeur & tant de généroſité ne touchèrent point les ligueurs.

Les guerres civiles de France étaient devenues la querelle de toute l'Europe. Le roi *Philippe II* était vivement engagé à défendre la ligue : la reine *Elizabeth* donnait toutes ſortes de ſecours à *Henri*, non parce qu'il était proteſtant, mais parce qu'il était ennemi de *Philippe II*, dont il lui était dangereux de laiſſer croître le pouvoir. Elle envoya à *Henri* cinq mille hommes, ſous le commandement du comte d'*Eſſex* ſon favori, auquel elle fit depuis trancher la tête.

Le roi continua la guerre avec diférens ſuccès. Il prit d'aſſaut tous les fauxbourgs de Paris dans un ſeul jour. Il eût peut-être pris de même la ville, s'il n'eût penſé qu'à la conquérir; mais il craignit de donner ſa capitale en proye aux ſoldats, & de ruiner une ville qu'il avait envie de ſauver. Il aſſiégea Paris; il leva le ſiége, il le recommença; enfin il le bloqua, & coupa toutes les communications à la ville, dans l'eſpérance que les Pariſiens ſeraient forcés, par la diſette des vivres, à ſe rendre ſans éfuſion de ſang.

Mais *Mayenne*, les prêtres, & les ſeize tour-

nèrent les eſprits avec tant d'art, les envenimèrent ſi fort contre les hérétiques, & remplirent leur imagination de tant de fanatiſme, qu'ils aimèrent mieux mourir de faim que de ſe rendre & d'obéir.

Les moines & les religieux donnèrent un ſpectacle qui, bien que ridicule en lui-même, fut cependant un reſſort merveilleux pour animer le peuple. Ils firent une eſpèce de revue militaire, marchant par rang & de file, & portant des armes rouillées par deſſus leurs capuchons, ayant à leur tête la figure de la vierge *Marie*, branlant des épées, & criant qu'ils étaient tout prèts à combatre, & à mourir pour la défenſe de la foi; en ſorte que les bourgeois, voyant leurs confeſſeurs armés, croyaient éfectivement ſoutenir la cauſe de Dieu.

Quoi qu'il en ſoit, la diſette dégénéra en famine univerſelle. Ce nombre prodigieux de citoyens n'avait d'autre nouriture que les ſermons des prêtres, & que les miracles imaginaires des moines, qui par ce pieux artifice avaient dans leurs couvens toutes choſes en abondance, tandis que toute la ville était ſur le point de mourir de faim. Les miſérables Pariſiens, trompés d'abord par l'eſpérance d'un promt ſecours, chantaient dans les rues des ballades & des lampons contre *Henri*: folie qu'on ne pourait atribuer à quelque autre nation avec vraiſemblance; mais qui eſt aſſez conforme au génie des Fran-

çais, même dans un état si afreux. Cette courte & déplorable joye fut bientôt entièrement étoufée par la misère la plus réelle & la plus étonnante. Trente mille hommes moururent de faim dans l'espace d'un mois. Les malheureux citoyens, pressés par la famine, essayèrent de faire une espèce de pain avec les os des morts, lesquels étant brisés & bouillis formaient une sorte de gelée. Mais cette nouriture si peu naturelle ne servait qu'à les faire mourir plus promtement. On conte, & cela est atesté par les témoignages les plus autentiques, qu'une femme tua & mangea son propre enfant. Au reste, l'inflexible opiniâtreté des Parisiens était égale à leur misère. *Henri* eut plus de compassion pour leur état qu'ils n'en avaient eux-mêmes: son bon naturel l'emporta sur son intérêt particulier.

Il soufrit que ses soldats vendissent en particulier toutes sortes de provisions à la ville. Ainsi on vit ariver ce qu'on n'avait pas encor vu, que les assiégés étaient nouris par les assiégeans. C'était un spectacle bien singulier que de voir les soldats qui du fond de leurs tranchées envoyaient des vivres aux citoyens, qui leur jettaient de l'argent de leurs remparts. Plusieurs oficiers, entraînés par la licence si ordinaire à la soldatesque, troquaient un aloyau pour une fille; ensorte qu'on ne voyait que femmes qui descendaient dans des baquets, & des baquets qui re-

montaient pleins de provisions. Par-là une licence hors de saison régna parmi les officiers ; les soldats amassèrent beaucoup d'argent ; les assiégés furent soulagés, & le roi perdit la ville ; car dans le même tems une armée d'Espagnols vint des Pays-Bas. Le roi fut obligé de lever le siége, & d'aller à sa rencontre, au travers de tous les dangers & de tous les hazards de la guerre, jusqu'à ce qu'enfin les Espagnols ayant été chassés du royaume, il revint une troisième fois devant Paris, qui était toujours plus opiniâtre à ne point le recevoir.

Sur ces entrefaites, le cardinal de *Bourbon*, ce fantôme de la royauté, mourut. On tint une assemblée à Paris, qui nomma les états-généraux du royaume, pour procéder à l'élection d'un nouveau roi. L'Espagne influait fortement sur ces états ; *Mayenne* avait un parti considérable, qui voulait le mettre sur le trône. Enfin *Henri*, ennuyé de la cruelle nécessité de faire éternellement la guerre à ses sujets, & sachant d'ailleurs que ce n'était pas sa personne, mais sa religion qu'ils haïssaient, résolut de rentrer au giron de l'église romaine. Peu de semaines après, Paris lui ouvrit ses portes. Ce qui avait été impossible à sa valeur & à sa magnanimité, il l'obtint facilement en allant à la messe, & en recevant l'absolution du pape.

Tout le peuple, changé dans ce jour salutaire,
Reconnait son vrai roi, son vainqueur & son père.

Dès-lors on admira ce règne fortuné,
Et commencé trop tard & trop tôt terminé.
L'Efpagnol en trembla. Juftement défarmée
Rome adopta Bourbon, Rome s'en vit aimée.
La difcorde rentra dans l'éternelle nuit.
A reconnaître un roi Mayenne fut réduit;
Et foumettant enfin fon cœur & fes provinces,
Fut le meilleur fujet du plus jufte des princes.

Henriade, fin du dernier chant.

F I N.



